



# LA SCANDINAVIE

SES CRAINTES ET SES ESPÉRANCES.

1856

L'auteur de cet ouvrage se réserve le droit de le traduire ou de le faire traduire en toutes langues. Il poursuivra, en vertu des lois, décrets et traités internationaux, toutes contrefaçons ou toutes traductions faites au mépris de ces droits.

Le dépôt légal de ce volume a été fait à Paris, au ministère de l'intérieur, dans le cours du mois de février 1856, et toutes les formalités ont été remplies dans les divers États avec lesquels la France a conclu des conventions littéraires.

Inu.A.48.942

244627

LA

# SCANDINAVIE

SES CRAINTES ET SES ESPÉRANCES

DONAȚIUNEA

MIHAI BOERESCU

PAR

G. LALLERSTEDT



Il ne suffit pas que la politique des princes  
prépare des fusions, il n'y en a de vraies que  
celles qui s'opèrent par les peuples.

*Moniteur universel* du 29 août 1855.

PARIS,

E. DENTU, LIBRAIRE - ÉDITEUR,

Palais-Royal, Galerie vitrée, 13.

—  
1856.

L'auteur se réserve le droit de traduction et de reproduction.

55733

1856

L'auteur de cet ouvrage se réserve le droit de le traduire ou de le faire traduire en toutes langues. Il poursuivra, en vertu des lois, décrets et traités internationaux, toutes contrefaçons ou toutes traductions faites au mépris de ces droits.

Le dépôt légal de ce volume a été fait à Paris, au ministère de l'intérieur, dans le cours du mois de février 1856, et toutes les formalités ont été remplies dans les divers États avec lesquels la France a conclu des conventions littéraires.

Inu.A.48.942

244627

LA

# SCANDINAVIE

SES CRAINTES ET SES ESPÉRANCES

DONAȚIUNEA

MIHAI BOERESCU

PAR

G. LALLERSTEDT



Il ne suffit pas que la politique des princes  
prépare des fusions, il n'y en a de vraies que  
celles qui s'opèrent par les peuples.

*Moniteur universel* du 29 août 1855.

PARIS,

E. DENTU, LIBRAIRE - ÉDITEUR,

Palais-Royal, Galerie vitrée, 13.

—  
1856.

L'auteur se réserve le droit de traduction et de reproduction.

55733

CONTROL 1993

CH. 84. 11. 11. 11.

Biblioteca Centrală Universitară  
 BUCUREȘTI  
 Cota 66606  
 Inventar C55733

RC 107/02

B.C.U. Bucuresti



C55733

22133

## PRÉFACE.

Un Suédois qui entreprend une publication à Paris, ne saurait se dissimuler que l'intérêt de son livre serait bien vite circonscrit, s'il se bornait aux intérêts de son pays. Mais, lorsque de puissants témoignages prouvent que la question scandinave est, à force d'imprévoyance, devenue, comme la question d'Orient, la question de tout le monde, on comprendra que l'écrivain suédois n'hésite plus à entrer aussi en lice pour apporter son tribut d'observations et d'études ; tribut modeste, sans doute, émané d'une source lointaine, mais ayant peut-être par cela même quelque importance, car cette source est dans le voisinage des périls.

Un homme de l'extrême Nord ne connaît, hélas ! que trop bien les choses dont il parle, quand il signale les perfidies de Saint-Pétersbourg ; mais, pour

lui, l'embarras est grand, quand il s'agit de traduire sa pensée dans ce langage élégant et lucide dont le secret ne se trouve qu'aux rives de la Seine. Aussi n'avons-nous pas hésité à faire appel au concours d'un écrivain français. Sa plume exercée a rendu notre œuvre plus digne des lecteurs français, et ses lumières nous sont plus d'une fois venues en aide. Nous lui exprimons ici notre profonde reconnaissance.

On pourra peut-être, en France, et même en Suède, nous trouver trop sévère envers la mémoire du roi Charles-Jean. La faute n'en est pas à nous ; mais aux enseignements de l'histoire. Il eût été plus selon notre cœur de n'avoir que des éloges pour le chef d'une dynastie prise au sein de la France. Mais, en contemplant la décadence de notre pays, en remontant aux sources de nos mauvais jours, force nous a été de reconnaître que tout le mal venait de la politique de 1812. La guerre entre la Suède et la France était, suivant l'expression de Napoléon, une guerre civile, funeste aux deux pays, mais plus funeste encore à celui qui marchait avec les vainqueurs de 1814, car la France, abattue un jour, devait promptement se relever plus forte, la Suède, triomphant sous les drapeaux de la Russie, ne pouvait que s'amoinrir dans une fatale alliance.

Les faits de la politique parlent si haut contre Charles-Jean, que nous n'avons pu nous empêcher de parler comme eux. Si cependant, détournant nos regards de la politique de 1812, nous avons eu à examiner les *mérites militaires du roi*, ses *brillantes qualités personnelles* et toutes ses séductions de manières et de langage, nous aurions été heureux de lui apporter notre tribut d'hommage; en ajoutant toutefois que ces séductions mêmes eurent leurs dangers, car elles captivèrent plus d'un cœur suédois qui aurait repoussé sous tout autre prince une déplorable politique.

Aussi bien, nous sommes heureux d'avoir vu le roi Oscar renoncer aux traditions paternelles, et prendre rang à côté des puissances occidentales. Il n'a pas tenu à lui que l'alliance ne fût plus complète, et la coopération plus active; sans doute une nouvelle campagne sur la Baltique aurait vu la Scandinavie remplir le rôle qui lui appartient.

Nous ne saurions rappeler tous les vœux, tous les enthousiasmes qui se sont donné carrière en Scandinavie, lorsqu'on a vu les drapeaux de France et d'Angleterre déployés dans le même camp. Alors on a pu croire au châtiment de la Russie, à la régénération de la Scandinavie. Deux puissances qui avaient

si longtemps ébranlé le monde par leurs rivalités, devaient rassurer le monde par leur accord. Qu'il nous soit permis de citer comme un témoignage des espérances de la Scandinavie, les lignes suivantes d'un éminent publiciste suédois, M. de Ridderstad : « L'An-  
» gleterre avec la France, c'est la raison calme et ré-  
» fléchie de l'Europe avec son enthousiasme ; c'est le  
» calcul sérieux de la civilisation avec son héroïsme ;  
» c'est le but politique prudemment combiné avec les  
» plus belles inspirations d'un peuple brave et ar-  
» dent ; c'est l'énergie avec le laisser-aller viril ; en-  
» fin, c'est la stabilité du présent avec les espérances  
» de l'avenir. »

Ce qui ajoute d'ailleurs aux motifs légitimes de félicitations, c'est de voir l'Angleterre, trop longtemps fatale à la Suède par ses alliances avec la Russie, reconnaître enfin que sa politique est d'appuyer un peuple qui protège contre la Russie les accès de la mer du Nord. L'Angleterre sait aujourd'hui qu'en marchant sur nous, on marche vers elle ; et si la conscience de cette vérité lui est arrivée un peu tardivement, au moins, il faut l'avouer, elle a dignement compensé ses anciennes erreurs. Aussi la Scandinavie a-t-elle mis en oubli de vieux griefs et place-t-elle aujourd'hui ses espérances non moins dans le ca-

binet de Saint-James que dans les affections traditionnelles de la France. Nous savons que, dans les derniers temps, il y a eu, entre Londres et Stockholm, des relations suivies qui portent l’empreinte d’une *mutuelle confiance*.

Exprimer aujourd’hui notre reconnaissance envers la France, ne serait que faire revivre les liens du passé ; car l’alliance de la France est associée aux jours les plus glorieux de la Suède ; et, ainsi que ce livre ne le prouve que trop, c’est à dater de la rupture de cette alliance que commencent pour la Suède les temps d’abaissement.

Les États secondaires auraient tort de penser que leur place serait petite en se mêlant au rang des *combattants de premier ordre*. Leur mission est de représenter des groupes d’intérêts qui semblent faibles lorsqu’ils sont isolés, mais qui prennent une grande importance lorsqu’ils ont un drapeau. Le Piémont a donné à cet égard un notable exemple ; il est à regretter que la Suède n’ait pas pu prendre l’initiative. Toutes les espérances de l’Italie se sont tournées vers le Piémont ; les espérances de la Scandinavie se seraient également ralliées autour de la Suède.

Dans les témoignages de sympathie adressés par nous aux puissances alliées, nous sommes certains

d'être l'écho fidèle de tous les Scandinaves ; nous serions heureux que tous également consentissent à s'associer aux idées politiques qui ont inspiré ce livre. Qu'ils n'y cherchent pas seulement une œuvre de circonstance, mais une formule politique, une doctrine nationale, dont la Scandinavie ne s'écartera jamais impunément. Que la guerre se poursuive ou que la paix se fasse, nous n'avons rien à changer dans les lignes qui suivent. Les grands événements qui s'agitent ont pu donner à notre écrit un caractère d'opportunité ; mais nous tenons avant tout à ce que les Scandinaves y voient moins une question passagère du moment qu'une éternelle question de principes.

GUST. LALLERSTEDT.

Paris, le 4 février 1856.

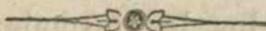
## TABLE DES CHAPITRES.

---

	Pag.
PRÉFACE. . . . .	i
CHAPITRE PREMIER. — Envahissements de la Russie dans le Finmark norvégien.. . . .	1
CHAP. II. — Géographie du Finmark. — Négocia- tions et traités. . . . .	13
CHAP. III. — Malentendus entre la Suède et la France : Gustave IV Adolphe et Napoléon. . . . .	31
CHAP. IV. — Essai de retour de la Suède vers la France. — Charles XIII. — Un Français appelé à l'hérédité du trône.. . . .	69
CHAP. V. — Nouveaux malentendus : Charles-Jean et Napoléon. . . . .	88
CHAP. VI. — Charles-Jean et Alexandre . . . . .	103
CHAP. VII. — Charles-Jean et la Norwége. . . . .	134
CHAP. VIII. — La Finlande. . . . .	161
CHAP. IX. — La Suède depuis 1815. . . . .	198
CHAP. X. — Le Danemark. . . . .	242
CHAP. XI. — Le Scandinavisme. . . . .	302
CHAP. XII. — Traité du 21 novembre 1855. — Forces militaires de la Scandinavie. . . . .	333
CHAP. XIII. — Véritable secret de la puissance russe. . . . .	355
CHAP. XIV. — Conclusion. . . . .	388
Postscriptum. . . . .	393

# LA SCANDINAVIE,

## SES CRAINTES ET SES ESPÉRANCES.



### CHAPITRE PREMIER.

#### **Envahissements de la Russie dans le Finmark norvégien.**

La guerre qui se développe aujourd'hui, dans de si vastes proportions, est née de la négligence des cabinets de l'Occident, non moins que de l'ambition de la Russie.

*La France, surtout, se préoccupe peu des questions lointaines, et s'il faut rendre hommage à ses généreuses ardeurs lorsqu'elle marche au combat, il faut non moins s'émerveiller de son insouciance à étudier les faits qui doivent l'amener.*

Les lentes préméditations d'une politique envahissante s'accroissent sans qu'elle y prenne garde ; il lui faut pour la remuer quelque chose de redoutable, et, après avoir longtemps dédaigné les prédictions du danger, elle ne devient grande que lorsque le danger est en face.

Ainsi en a-t-il été pour les faits qui ont préparé

la guerre actuelle. Depuis vingt ans, ces faits se sont développés avec une savante précision de la part des Russes, sans intermittence, sans relâche ; depuis vingt ans la campagne militaire est ouverte sur le Danube, avec les consuls russes pour généraux, les popes pour guides, les *hospodars* pour complices, les boyars corrompus pour auxiliaires, et les Slaves abusés pour instruments. Si quelques voix dans la presse de Paris s'élevaient pour montrer le danger, les hommes d'état opposaient aux avertissements de superbes dédains, et signalaient ces vaines alarmes comme une tactique d'opposition. Car il faut, pour être juste, accuser moins l'insouciance de la nation française, que la coupable négligence des hommes qui la gouvernaient, et surtout des hommes des dix dernières années de la monarchie. Durant toute cette époque, la vie ministérielle a été une lutte, un problème, presque une gageure ; une lutte, non pour méditer ou accomplir des projets, mais pour rester debout, pour s'assurer le pain quotidien du pouvoir, pour gagner un lendemain, et pour recommencer en ce lendemain les pénibles labeurs de la veille. Dans cette triste condition, il fallait écarter tout accident étranger, étouffer toute question venant du dehors, obscurcir toute lumière qui éclairait quelque difficulté. Les notes des diplomates restaient enfouies dans les archives des affaires étrangères, et les diplomates qui ne sont jamais empressés de donner plus qu'on ne leur demande, se tenaient pour avertis. Ou si quelque agent malavisé faisait des confidences par trop

alarmantes, il était prié de ne regarder ni trop haut ni trop loin; et l'on permettait aux Russes de travailler paisiblement sur le Danube, afin d'assurer aux ministres de Louis-Philippe le repos parlementaire.

La France goûte aujourd'hui les fruits de cette malheureuse tactique. Ses ministres n'ont pas voulu voir les nuages, et elle recueille la tempête. Il est juste d'attribuer à chacun sa part de responsabilité; la guerre d'aujourd'hui n'est que l'héritage des faiblesses qui ont précédé 1848.

Les usurpations successives des Russes sur le Danube ont été si longtemps tolérées par les puissances occidentales, qu'on aurait pu s'étonner à Saint-Petersbourg des brusques susceptibilités venues après tant de complaisances. Mais les précautions étaient prises. Le czar savait qu'en France, si les complaisances sont durables, les gouvernements ne le sont pas; et sous l'égide de la paix à tout prix, il prenait toutes les mesures de guerre qui pouvaient le fortifier contre de mauvaises volontés ultérieures.

Aussi, lorsque tout à coup s'est rencontré en face de lui un prince moins accommodant que ses devanciers, le czar s'est trouvé prêt sur l'heure, armé de toutes pièces, quand ses adversaires surpris avaient peine à rassembler leurs bataillons incomplets.

Au surplus, nous devons le dire, si le nouveau gouvernement français portait la peine des négligences antérieures, il avait cet avantage de pouvoir en décliner la responsabilité. L'empereur Louis-Napoléon, affranchi des traditions de deux gouverne-

ments monarchiques, devait, ainsi qu'il l'a fait, tenter de réparer le mal; et c'est quelque chose pour un monarque d'avoir fait renaître l'espérance chez les peuples de l'extérieur. Faisons seulement des vœux pour que les peuples soient consolés par autre chose que l'espérance.

Maintenant qu'on est bien éclairé sur ce qu'a fait le czar aux bords du Danube, et sur ce qu'il veut y faire, on songe à garantir l'Europe; et de cette intelligence un peu tardive des faits est née la formule diplomatique des quatre garanties.

Les quatre garanties ont pour but d'empêcher la Russie d'entrer en Occident, soit par la mer Noire, soit par les Principautés danubiennes. C'est fort sage assurément et bien entendu. Mais la mesure de précaution est-elle complète? N'y a-t-il pas pour la Russie d'autres routes vers l'Occident? N'y a-t-il pas d'autres rivages où elle exerce son action souterraine? Il est bon, sans doute, de barrer le Danube, de fermer la mer Noire. Mais la diplomatie n'aura-t-elle pas joué un jeu d'enfants, si d'autres fleuves, si d'autres mers conduisent plus facilement encore la Russie au cœur de l'Occident, même alors qu'elle aurait consenti les quatre garanties?

Les quatre garanties, en effet, sont insuffisantes; parce que la science diplomatique est insuffisante. La diplomatie ne connaît les faits que lorsque le public les sait avant elle; elle n'apprend guère les événements qu'au bruit du canon. Sentinelles avancées des nations, les diplomates devraient faire entendre le *qui*

*vive* aux premiers mouvements de l'ennemi ; mais, c'est maintes fois du gros de l'armée qu'ils reçoivent des avis, quand l'ennemi est au milieu du camp. Avouons, cependant, pour être juste, que les agents britanniques, mieux éclairés et mieux écoutés, ont eu depuis longtemps l'intelligence des faits et des périls. Lord Stratford Redcliffe n'a cessé de transmettre de Constantinople à Londres des avertissements qui auraient dû amener de plus promptes mesures. On a pu voir aussi que les dépêches de sir Hamilton Seymour étaient assez significatives. Mais il y avait aussi à Londres des questions de portefeuille qui commandaient la circonspection. Le public européen a donc été éclairé non par la lumière des hommes d'état, mais par les flammes de l'incendie général. Alors sont accourus les diplomates armés de protocoles ; ils ont fait la chaîne autour de l'incendie avec les quatre garanties, sans voir dans l'horizon lointain une flamme qui pétille, et qui recommencera un autre incendie. Ah ! sans doute, leur prévoyance est allée jusqu'à vouloir boucher une porte ; mais que signifie cette précaution, si une autre porte reste ouverte ?

Pour nous, nous sommes étonnés que la Russie n'ait pas accepté ces ingénieux protocoles. Car le monde européen se serait alors endormi à l'ombre de la grande paix obtenue à Vienne, et la Russie aurait pu suivre à loisir une marche détournée, qui a si longtemps échappé aux regards de la diplomatie.

Aussi bien, ce n'est pas à la diplomatie officielle qu'il faut s'adresser, quand on veut éclairer une ques-

tion. Nous aimons mieux faire appel au public de Londres et de Paris ; à ce public anglais qui sait généralement sacrifier ses intérêts commerciaux à une question nationale ; à ce public français, si avide de connaître, et si accoutumé à payer pour les fautes des cabinets qui l'ont gouverné.

La voix qui s'élève aujourd'hui est celle d'un homme placé aux extrémités du Nord, retranché dans un observatoire voisin de Saint-Pétersbourg, et désirant transmettre avec fruit le résultat de ses études.

Les faits qui se sont passés aux bouches du Danube et qui ont provoqué la guerre actuelle, se renouvellent aux bords de la mer Glaciale, et amèneront infailliblement une autre guerre européenne, si l'Europe fait preuve de la même imprévoyance.

Quelques développements historiques sont nécessaires à l'intelligence de cette question.

A l'extrémité nord-ouest de l'Europe, aux bords de l'océan Glacial arctique, la côte norvégienne, découpée en nombreuses dentelures, présente aux navigateurs une suite de golfes, de baies et de criques, donnant, pour la plupart, accès à des ports profonds et sûrs. Ces golfes, appelés *fjords* en langue norvégienne, prennent pour leur désignation particulière un qualificatif qui précède le terme générique. Nous nommerons, entre autres, Tanafiord, Porsangerfiord et Altenfiord.

Remarquons, en passant, que la même terminaison, légèrement modifiée, se retrouve dans les premiers ports occupés par les Normands sur les côtes de

la France : Honfleur, Harfleur et Barfleur, sont des fiords scandinaves, de même que les pays des gras pâturages et des bœufs mugissants, Paimbœuf, Quillebœuf, Marbœuf, etc., rappellent par leur terminaison le *boe* ou *bo* (habitation) des Scandinaves. Cette remarque a déjà été faite par des savants français, entre autres, par Depping, historien des expéditions maritimes des Normands, et par M. Paul Bourgoing, ancien chargé d'affaires de France en Danemark.

Cette région des fiords qui forme aujourd'hui l'extrémité septentrionale de la Norvège, s'appelle FINMARK. Le mot *finne* dans l'ancien langage du Nord et dans le norvégien moderne signifie *Lapon*. Les Finnois d'aujourd'hui, habitants de la Finlande, forment une tout autre race; mais beaucoup d'entre ceux-ci se sont avancés dans le Finmark, qui est aujourd'hui habité simultanément par des *Lapons*, des *Finnois* et des *colons norvégiens*. Ces derniers y sont établis depuis longtemps; car il est question d'eux dans les Sagas.

Les Finnois sont dans le Finmark norvégien au nombre de six mille; les Lapons au nombre de treize mille. Ceux-ci, en général nomades, vivent du produit de leurs rennes. Les Norvégiens du Finmark, dont le nombre total est de vingt-cinq mille, sont pêcheurs, et demeurent autour des fiords, surtout dans le district d'Alten. Quelques Lapons, à domicile fixe, habitent la petite ville d'Hammerfest.

Pour comprendre pourquoi les Russes convoitent la possession de ces contrées, il suffit de comparer les fiords du Finmark avec les ports qui leur appartiennent.

ment à l'est de la mer Glaciale. Ces derniers, encombrés par les glaces jusqu'au mois de mai, ne permettent aucun développement à l'industrie où à la navigation. Sur les rives du Finmark norvégien, au contraire, la mer apporte des courants méridionaux, qui réchauffent les côtes et laissent les ports toujours libres, toujours ouverts à une active navigation. Singulier phénomène qui fait ressembler ces régions exceptionnelles de l'océan Glacial aux bords de la Méditerranée ! Pendant qu'à peu de distance vers l'est, les Russes voient le mercure se glacer dans les tubes, les côtes du Finmark demeurent baignées dans une température qui rappelle les hivers de l'Europe centrale. A Alten, la température moyenne en janvier est de 7 degrés au-dessous de zéro. Le littoral russe, aride et improductif, n'offre ni abri, ni subsistance ; les golfes norvégiens sont bordés de forêts et de verdure, et vont joindre des vallées enrichies d'une luxuriante végétation.

Et cependant ce ne sont pas les produits de la terre qu'envie la Russie. Il y a sur ces côtes des richesses maritimes d'une bien autre importance dont elle rêve le monopole. Nous voulons parler des pêcheries, et pour cet objet les mêmes contrastes se rencontrent. Sur le littoral russe, d'un côté, la sauvage rudesse du climat ne permet pas des habitations fixes ; de l'autre, les glaces pendant huit mois de l'année s'opposent à toute entreprise de pêche. Sur le littoral norvégien, les hommes sont à l'abri des âpretés de l'hiver, et les poissons, attirés par les courants tempérés, se rassemblent en multitudes innombrables.

Aussi y a-t-il sur ces côtes d'importantes pêcheries d'hiver, surtout au fond du golfe de Waranger, situé à l'extrémité nord-est du Finmark norvégien. En Europe et même au midi de la Norwège, on ne soupçonne guère les immenses richesses qu'offrent ces rives en poissons de toute espèce qui affluent toute l'année par les courants méridionaux. Mais c'est surtout lorsque les bancs de poissons, à la poursuite du hareng, se précipitent vers la côte, que leur masse défie toute description. Souvent la chasse est si ardente, que les fuyards et les assaillants sont littéralement étouffés et projetés pêle-mêle sur la plage. L'exploitation de ces pêcheries sans cesse alimentées par une mer prodigieuse, serait, entre des mains habiles, un trésor inépuisable. Mais ces ressources s'arrêtent aux limites du Finmark, et en avançant vers l'est, les bancs de poissons sont remplacés par des bancs de glaces.

Tout cela est bien connu de la Russie, et elle ne néglige rien pour que cela demeure inconnu au reste du monde. C'est à peine si en Norwège même on soupçonne et les dangers qui menacent ces régions et les causes de ces dangers.

Ce n'est pas d'ailleurs un simple agrandissement matériel qui préoccupe la Russie; ce ne sont pas seulement les féconds empoisonnements des rives norwégiennes qui attirent ses avides regards. Sa politique patiente ne s'aventure pas pour si peu, et elle ne risquerait pas de troubler le monde pour des pêcheries norwégiennes, si cette pointe du Finmark n'était une route vers l'Occident.

En effet, aux bords de l'océan Glacial comme aux bords de la mer Noire, en face d'Archangel comme aux bouches du Danube, la Russie ne fait autre chose que de la stratégie militaire, ou plutôt ici elle fait de la stratégie maritime.

On sait que ce sont les grandes pêcheries qui font les grandes marines. Le goût de la navigation et l'expérience de la mer ont besoin de s'acquérir dès les jeunes années, et il faut, pour ainsi dire, être bercé sur les flots pour apprendre à les affronter et à les dominer. La pêche, d'abord recherchée comme ressource, devient bientôt une école de navigation, où se forment les hardis matelots et les intrépides explorateurs. On ne saurait oublier que c'est des côtes de la Scandinavie que s'élancèrent les anciens Normands, appelés *rois de la mer*, et qui remplirent l'Occident et même l'extrême Orient du bruit de leurs conquêtes. La pêche se poursuivant au Finmark en toute saison, la population maritime est constamment en exercice. Que peut au contraire la Russie avec ses ports de la Baltique immobilisés d'octobre à mai, avec sa navigation intermittente et ses matelots cloués à terre pendant huit mois ? Dans de pareilles conditions, toute flotte de guerre doit rester impuissante, tout équipage doit manquer de savoir-faire et même d'intrépidité. Et pourtant une des ambitions de la Russie est de devenir une grande puissance maritime. Il lui faut pour cela des ports d'armement et d'exercice à l'abri des glaces, et une population maritime toujours exercée et toujours multipliée par les grands

travaux de pêche. Or, c'est là ce qui se rencontre dans le Finmark. Qu'il soit permis à la Russie d'usurper le district des fiords, de s'établir fortement sur la côte occidentale du Finmark, et bientôt ses chantiers de construction dépasseront tout ce qu'elle a entrepris dans le port de *Nicolaïef*. *La Russie est patiente, et fait les choses sans bruit; on peut compter sur son activité pour mettre promptement en mer des flottes bien supérieures à tout ce qu'elle a tenté jusqu'ici.* Les forêts de la Norwége lui fourniront les plus admirables bois de construction, et les habitants de la côte peupleront ses vaisseaux d'équipages intrépides et expérimentés.

C'est alors que la Russie aura une route facile et sûre vers le centre de l'Europe, but constant de ses opiniâtres efforts. Depuis cent ans, les regards toujours tournés vers l'Occident, elle a fait des efforts inouis pour y pénétrer par le Bosphore; c'est là le secret de ses grands établissements de la mer Noire, parce que la mer Noire est pour elle le vestibule de la Méditerranée. Mais ses projets, trop bien connus aujourd'hui, ont donné l'éveil aux chancelleries; et alors est intervenue la troisième garantie, sujet de tant de disputes. Qu'elle l'accorde donc, cette garantie; elle le peut sans rien perdre, si on la laisse paisiblement suivre ses projets dans le Finmark norwégien. Que les flottes de l'Occident surveillent la mer Noire, que les télescopes des chancelleries restent braqués sur le Bosphore, que les diplomates proclament l'Europe sauvée parce que la Méditerranée sera fermée aux Russes; après les félicitations générales, une flotte

russe, créée sur les côtes du Finmark, pourra un jour pénétrer en Europe par la mer du Nord et le détroit de la Manche.

A la prise de Bomarsund, on a pu voir creusés sur les rochers les fondements de fortifications tracées sur la plus vaste échelle. Non-seulement ce devait être une place forte de premier ordre, mais aussi un arsenal de construction gigantesque. Il est à remarquer que les îles d'Aland sont plus tard envahies par les glaces, et plus promptement dégagées, que les côtes du golfe finlandais. Les exercices de navigation y subissent moins d'interruption.

Aussi, quand même la Russie, acceptant les quatre garanties, aurait abandonné ses établissements de la mer Noire, si l'Europe ne se garantit pas en même temps sur la Baltique et sur la mer Arctique, Alten, occupé et fortifié, remplacerait les établissements de la mer Noire, et Bomarsund recevrait la plus grande partie des flottes de la Baltique, qui sortiraient ainsi de la longue immobilité des hivers. La Russie pourrait ensuite, après un intervalle de repos, reprendre son action sur la mer Noire et menacer des deux côtés à la fois.

Et qu'on ne voie pas en ceci une prédiction hasardée, un sujet imaginaire d'alarmes. Les faits historiques viennent à l'appui de nos avertissements. L'Europe paie-t-elle assez cher aujourd'hui son imprévoyance aux bords du Danube et sur la mer Noire ! Qu'elle se garde des mêmes aveuglements sur les mers scandinaves.

## CHAPITRE II.

### Géographie du Finmark. — Négociations et traités.

Le Finmark forme un plateau d'une élévation moyenne de 1000 à 1600 pieds. A partir du golfe de Bothnie, on arrive à ces hauteurs par une gradation presque *insensible*, en s'élevant vers le nord et l'ouest. Sur la rive *occidentale* la pente est abrupte, et de ce côté, peu de routes praticables conduisent à la mer. Mais le plateau même est coupé sur divers points par des vallées, à travers lesquelles les rivières vont chercher le fond des golfes, et tracent les routes que pourrait achever l'homme.

Plusieurs de ces vallées se rencontrent quand on se dirige de la frontière russe vers les régions de l'ouest. Nous citerons celle de la rivière de Pasvig, qui communique avec les étangs d'Énare, et celle de la rivière de Neiden. Ces deux vallées conduisent à un pays élevé, peu favorable aux transports et ne corres-

pendant d'ailleurs qu'avec les parties les plus arides de la Finlande. Les vallées sont étroites, et les rivières trop petites pour être navigables.

Plus loin est la vallée de Tana, plus importante parce que la rivière est navigable jusqu'à Séida, faisant face au fond du golfe de Waranger. Mais la vallée ne conduit à l'intérieur que jusqu'à moitié chemin d'Énare, et pour remonter la rivière jusqu'à sa source, il faudrait pénétrer dans les hautes montagnes. Plusieurs vallées descendent jusqu'aux fiords de Laxe et de Porsanger, mais elles sont courtes et étroites.

La vallée la plus riche, la plus importante sous le rapport militaire et économique, celle où les Russes portent leurs études et leurs espérances, est la vallée d'Alten avec la rivière du même nom. Située à l'ouest du golfe de Porsanger, la vallée débouche dans le golfe d'Alten, dont la situation géographique présente les plus merveilleuses ressources pour un établissement maritime de premier ordre. Ce golfe a trois entrées du côté de la mer : à l'ouest Stiernsund, au nord Rognsund et à l'est Vargsund. Chacune de ces entrées conduit à un excellent port, protégé par de longs détours et contre les vents et contre les attaques extérieures, aucune défense artificielle n'y est élevée, aucun travail militaire n'y est commencé ; mais il suffirait de quelques ouvrages avancés pour en faire un asile impénétrable ; et si le génie militaire y portait ses ressources, on verrait promptement s'élever un nouveau Sébastopol, plus menaçant et plus solide que le premier. Ajoutons que la vallée d'Alten, fer-

tile, peuplée et riche en forêts, peut fournir les matériaux et les bras nécessaires à de grandes entreprises. A partir du golfe, cette vallée se subdivise en deux autres, celle de Kaafiord et celle d'Altdal, toutes deux remarquables par des richesses minérales et agricoles. Dans la première se trouvent les mines de cuivre bien connues de Kaafiord ; dans l'autre, près de l'embouchure de la rivière d'Alten, les habitations se sont agglomérées jusqu'à prendre l'aspect d'une petite ville. La ville de Hammerfest est située sur une île au nord de l'Altenfiord et renferme mille habitants.

Ces vallées étaient anciennement habitées par des Lapons, peu ou point agriculteurs et nullement industriels. Mais l'exploitation des mines de cuivre y a attiré des mineurs norwégiens, qui y ont acheté des terrains, construit des maisons, établi des labours et des pâturages, de sorte que la population s'accroît d'année en année, à mesure que la culture s'avance dans l'intérieur des vallées. La rivière d'Alten est en outre navigable, et l'on rencontre d'autres courants qui offrent de puissantes chutes d'eau applicables à toutes sortes d'entreprises.

Voilà pour la physionomie générale du pays. Mais voici les considérations toutes particulières qui attireront l'attention de Saint-Pétersbourg. La source de l'Alten se trouve près de la rivière de Muonio, qui, avec celle de Tornéo, forme la limite entre la Suède et la Russie. Le Tornéo est navigable comme l'Alten. Or depuis cette rivière jusqu'au fond du fiord d'Alten, il y a une route, non tracée régulièrement,

76-74  
54

mais accessible aux entreprises. Près de la rivière de Tornéo et à Alten on trouve des chevaux en nombre suffisant pour traverser les montagnes, et ce voyage n'est ni très difficile ni très long ; car on a vu des femmes le faire à pied pendant l'hiver en traînant leurs enfants dans de petits traîneaux.

Cette communication se prête merveilleusement aux projets de la Russie. Car, en partant de la ville de Tornéo, située à l'extrémité du golfe de Bothnie, quelques bataillons russes peuvent être maîtres en quelques semaines de la vallée d'Alten et gagner rapidement les bords du golfe. Si en même temps il se combinait une expédition maritime par les côtes, les difficultés ne seraient pas plus grandes.

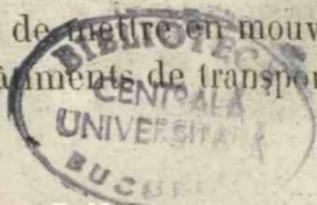
Dans la mer Blanche et sur les côtes voisines, la Russie peut compter plus de quatre cents bâtiments de transport, jaugeant environ quinze mille tonneaux. La plupart de ces bâtiments sont montés par des équipages élevés au milieu de la navigation des golfes et des écueils, connaissant toutes les sinuosités et les retraites de la mer, et parcourant les parages du Finmark comme un domaine à eux. La construction de ces bâtiments est combinée de manière à pouvoir transporter des troupes et un matériel de guerre. Il ne serait pas difficile d'y embarquer 10,000 hommes, avec de l'artillerie de gros calibre et des munitions pour trois mois. Or, depuis le golfe de Waranger à l'extrémité nord-est du Finmark, jusqu'au golfe de Drontheim, au sud-ouest, c'est-à-dire sur un long circuit de côtes de 1600 kilomètres, une expédition

ainsi conçue pourrait être débarquée sur n'importe quel point, sans rencontrer un seul port militaire. Il est vrai que la Norwége possède au nord du golfe de Waranger le fort de Wardœ. Mais ce fort ne défend pas plus la côte qu'une guérite vide ne défendrait les approches d'un camp. Dix-huit canons dans un retranchement en forme d'étoile, où il n'y a place ni pour loger une garnison, ni pour établir des magasins, voilà toute la défense de la Norwége. Placé sur un point isolé, ne commandant aucun passage important, sans port et sans abri, inutile comme protection, impossible comme retraite, le fort de Wardœ ne vaut pas l'argent qu'on y dépense annuellement pour son impuissante garnison. Un envahisseur peut, en toute sûreté, passer à côté sans l'inquiéter et sans en être inquiété.

Et cependant à part ce vain simulacre, il n'y a pas trace de pouvoir militaire sur toute la rive, et le Finmark, ouvert de tous les côtés, semble inviter aux entreprises.

Déjà la petite ville de Wadsœ sur la côte du golfe de Waranger pourrait servir aux Russes de premier établissement. A peu de distance de Wardœ, vers l'ouest, se rencontre le Tanafiord qui, se prolongeant dans les terres, offre plusieurs vastes abris pouvant servir de ports militaires et commerciaux. Les bords du golfe et la vallée de Tana sont remarquables pour leur fertilité.

Il dépend donc de la Russie de mettre en mouvement, à un jour donné, ses bâtimens de transport,



pour être maîtresse des côtes du Finmark, sans tirer un coup de fusil. Qu'en même temps, détachant quelques troupes de la Finlande, elle pénètre par Tornéo dans la vallée de l'Alten, rien ne l'empêchera d'entrer en tranquille possession de tout le Finmark norvégien, d'où on ne pourra plus la déloger.

Il est vrai qu'il n'entre pas dans la méthode du cabinet de Saint-Pétersbourg de frapper ces coups hardis qui éveillent l'attention du monde occidental. Malgré les nombreux bataillons dont il fait étalage, il aime mieux s'avancer à petit bruit par la ruse, que de faire appel à la force. Il est plus dans les habitudes de la politique moscovite de glisser sa main dans la poche de son voisin, que de lui mettre le pistolet sur la gorge. Ainsi en a-t-il été de ses usurpations successives sur le Finmark; ainsi en est-il encore, à cette heure, des ténébreuses menées de ses agents.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que datent les empiétements de la Russie. On voit au XIII<sup>e</sup> siècle, après de longues discussions, intervenir un traité qui détermine la limite des frontières entre la Norwége et la Russie. Il fut convenu que les czars leveraient l'impôt jusqu'à Lyngstuen, à l'est de Fiskerø, qui se trouve à mi-chemin de la frontière actuelle et de Kola. De leur côté, les rois de Norwége avaient le droit de lever l'impôt jusqu'à Kola et même juspu'à Veleaga sur la mer Blanche.

Il résultait de cette transaction qu'il y avait de vastes districts maritimes communs aux deux puissances, et comprenant toute la côte où est située

33720

Kola, jusqu'à la mer Blanche, dont l'entrée se trouvait ainsi dominée par la côte norvégienne.

Ce fut principalement sur ces districts communs que s'exercèrent alors les envahissements de la Russie. Du *xvi* au *xvii*<sup>e</sup> siècle, de lentes et successives usurpations étendirent les possessions moscovites vers l'ouest, sans que les rois de Danemark-Norvège songeassent à défendre leurs droits.

Sous Pierre le Grand, l'activité moscovite, qui se déployait partout, ne demeura pas inoccupée sur les côtes du Finmark. De leurs pêcheries de l'océan Glacial, les Russes étendirent leurs courses de plus en plus vers l'ouest, se faisant d'abord dominateurs exclusifs des eaux du territoire commun, poursuivant ensuite leur pêche sur les côtes du Finmark. Au commencement du *xix*<sup>e</sup> siècle, on les voit élever sur le sol norvégien des maisons en bois transportées dans leurs bâtiments et hiverner dans plusieurs ports du Finmark et même à Wardœ, où ils occupaient les bâtiments déserts de la forteresse.

Mais, à force d'être impunies, les usurpations devinrent si effrontées, que les intéressés durent enfin ouvrir les yeux. Après l'union de la Norvège avec la Suède, le cabinet de Stockholm fit entendre des plaintes, et de Christiania partirent chaque année de vives protestations adressées aux autorités russes de Kola.

Les difficultés toutefois demeuraient sans solution, lorsqu'un incident inattendu vint compliquer le différend et envenimer les discussions. La Suède avait quelques vaisseaux de ligne dormant inutiles

dans le port de Carlscrona. Charles XIV Jean, qui se piquait d'être bon administrateur et n'aimait pas laisser des capitaux improductifs, voulut faire argent de ces vieilles carènes, en les vendant, par l'intermédiaire d'une maison de commerce, aux républiques naissantes de l'Amérique du Sud, en ce moment insurgées contre l'Espagne. Avec les projets qu'il méditait sur le Finmark, Alexandre se fût contenté d'un prétexte pour rompre ouvertement. Mais ici on lui offrait l'argument le mieux fait à ses yeux pour justifier les dernières rigueurs. Un roi, son obligé, introduit par lui dans le cercle des légitimités, affilié à la sainte alliance, pactisait avec les révolutionnaires de l'Amérique, se faisait leur fournisseur, et venait en aide à l'insurrection ! Il y avait là pour Alexandre un acte d'ingratitude et de trahison. Il est vrai qu'Alexandre exagérait à dessin l'expression de ses colères monarchiques, afin de donner le change sur le véritable sens de sa brouille avec le cabinet de Stockholm. Mais au fond, il se préoccupait beaucoup plus du Finmark que des vaisseaux, et la question de principe lui servait merveilleusement à dissimuler la question de territoire.

Charles-Jean, au surplus, ne se laissa pas d'abord épouvanter aux menaces de l'autocrate : « La vente de quelques vieux vaisseaux, disait-il, n'avait rien de commun avec la politique. Il avait échangé un bois inutile contre la somme ronde d'un million, et ce n'était pas pour la Suède un marché à dédaigner. Que lui importait le nom de l'acheteur ? il n'avait

considéré que les conditions de l'achat. » Cette fière attitude ne dura pas longtemps. Charles-Jean consentit à résilier la vente, en ce qui concernait les vaisseaux non encore livrés.

Cependant Alexandre avait profité de ces discussions pour se montrer plus exigeant dans la question du Finmark. *Nous avons dit que le traité du XIII<sup>e</sup> siècle reconnaissait les droits territoriaux des czars jusqu'à un endroit nommé Lyngstuen.* Or, à 6 milles de Tromsøe, c'est-à-dire sur la côte occidentale du Finmark, se trouve une montagne nommée Lyngstuen, formant un cap situé entre le golfe Ulfsfiord et celui de Lyngfiord. C'était là le point, suivant Alexandre, qui formait la limite des possessions russes ; en d'autres termes, il agrandissait ses États d'une étendue de cent lieues, et prétendait y englober tout le Finmark oriental et la plus grande partie du Finmark occidental. La réponse était facile à de telles prétentions ; car, dans le traité, Lyngstuen était indiqué à l'est de Fiskerö. Mais Alexandre était décidé à n'admettre aucun argument. La querelle s'envenimait de plus en plus, masquée aux yeux des cabinets de l'Occident par le marché des navires de Carlsrona ; et la guerre, qui s'avancait imminente, n'aurait rencontré aucun obstacle de la part de la sainte alliance aveuglée, lorsque Alexandre mourut subitement à Taganrog.

Son successeur, obligé de débiter dans l'empire par des coups de fusil sur les places de Saint-Pétersbourg, ne se soucia pas de poursuivre une mauvaise querelle engagée à ses portes. Le Finmark était peu de

chose, quand son trône était en jeu. Pour dominer l'intérieur, il fallait la paix sur les frontières.

A l'issue même de la révolution de décembre, le czar Nicolas entra en accord sur la délimitation, et par une convention du 14 mai 1826, la frontière entre la Norwége et la Russie fut définitivement fixée. On prit pour limite commune la petite rivière de Jacob située à l'ouest de Kola.

Sans doute, la Norwége perdait encore du terrain par cette convention ; mais au moins connaissait-elle l'étendue de ses sacrifices, et sortait-elle enfin de cet état d'incertitude qui entretient les malaises et perpétue les querelles.

Ce qui prouve, d'ailleurs, combien on eut raison de hâter une conclusion, c'est qu'une fois les premiers embarras passés, Nicolas se repentit bientôt de s'être montré accommodant. Comprenant alors toute la portée de la politique de son prédécesseur, il s'évertua à regagner par l'intrigue ce qu'il avait perdu par le traité. Sa pensée se révéla d'ailleurs plus tard dans la polémique de l'*Abeille du Nord*, feuille imprimée à Saint-Pétersbourg, qui publiait de provoquantes attaques contre la Norwége, et surtout d'amères critiques sur la convention de 1826.

Malheureusement le gouvernement norvégien eut le tort de consacrer par une loi d'opiniâtres empiétements. En 1830, on accorda aux Russes le droit de s'établir sur la côte du Finmark oriental, en restreignant toutefois ce droit à certains points désignés, sous certaines conditions. Il en coûte peu aux

Russes d'accepter des restrictions et des conditions, dont ils comptent toujours plus tard faire bon marché. Aussi les vit-on bientôt aller au delà de ce qui était accordé, et en 1846 les autorités norwégiennes ont dû faire démolir des établissements faits en dehors des limites désignées.

Dans l'intervalle de nouvelles intrigues du cabinet de Saint-Pétersbourg révélèrent sa constante pensée. En 1841, on vit des employés russes parcourir le Finmark oriental, sous le prétexte d'un voyage d'agrément. Ils recueillirent partout des éclaircissements détaillés, étudièrent attentivement le pays, visitèrent les ports, les bassins des rivières et les lieux de pêche. En même temps on reçut en Norwége, par suite d'une erreur, comme enveloppe d'une lettre venant d'un employé russe, un fragment qui était probablement une circulaire émanée d'une autorité russe en réponse à ce même employé. La partie de cette circulaire, qui avait été épargnée en faisant ladite enveloppe, contenait des questions par numéros d'ordre sur les ports et les lieux libres de glace, les points les plus favorables pour établir des ports de guerre, ayant une profondeur suffisante, l'endroit le plus convenable pour la fondation d'une ville marchande sur le territoire appelé *mixte*, les routes d'hiver et d'été qui de la Finlande russe conduisent à la mer, les rivières navigables, la construction de routes militaires, et enfin, à en juger par quelques mots tronqués, les échanges qu'on pourrait faire de certaines parties de territoire. Ce qui démontre que cette circulaire conte-

nait les plans de la Russie, c'est que plus tard des négociations ont effectivement été entamées à Stockholm pour obtenir une partie de la côte maritime près de Waranger en échange du territoire montagneux qui s'étend de Beldovado jusqu'à Vasko-jok et au lac d'Indiager.

Il va sans dire que le cabinet de Saint-Pétersbourg ne négligea pas d'agir en même temps sur les populations du Finmark norvégien. On put voir d'autres agents russes les accabler de prévenances, les attirer par des relations commerciales, et leur faire des avantages qui pussent les lier par l'intérêt et la reconnaissance. Le Finmark manquant de blé, c'est des ports russes de la mer Blanche que se reçoit cette importante denrée. Des relations commerciales aux sympathies mutuelles il n'y a pas loin, et les populations riveraines de la Norvége ont été séduites par de si bons procédés. Sachant, d'ailleurs, quel puissant instrument de prosélytisme peut devenir l'éducation de la jeunesse, la Russie a pris soin d'établir à Archangel une école de commerce, où elle attire les fils des plus riches marchands des petites villes norvégiennes d'Hammerfest et de Tromsø. Ceux-ci, après avoir terminé leur éducation, reviennent avec un bagage d'idées russes, parlant la langue russe, et dédaignant leur patrie. De là des divisions intestines et des collisions assez graves pour avoir plus d'une fois occupé les délibérations du Storthing.

Sur un théâtre si bien préparé les acteurs ne firent pas défaut, et, les méfiances nationales étant éveillées,

la presse norvégienne s'occupa, plus que de raison peut-être, de l'apparition d'un personnage que, vers la fin de juillet 1847 on vit arriver à Tromsø. Voici ce qui a été raconté à ce sujet. Le nouveau venu n'était connu de personne, et l'on s'interrogeait avec curiosité sur les motifs de son arrivée. Après quelques jours d'attente, il fut prié d'exhiber son passeport ; et peu après, une fête fut donnée en son honneur chez le magistrat du district. Là, il séduisit tous les assistants par son air et ses manières ; et le lendemain les habitants notables qui l'avaient approché, racontaient tout ce qu'ils avaient appris sur son compte, soit de sa bouche, soit par les relations qui avaient circulé dans la fête. Il s'appelait le baron Ungern Sternberg, et se disait beau-frère du général Buxhøwden, le conquérant de la Finlande ; des liens de parenté l'unissaient aux Menschikoff et aux Orloff ; il avait été élevé à Saint-Pétersbourg parmi les pages de l'empereur ; il avait servi dans le Caucase ; il avait séjourné quelque temps à Stockholm, où le prince royal, disait-il, le traitait en camarade ; enfin, il consacrait ses loisirs aux voyages, quand il ne se reposait pas dans ses terres près de Revel.

Du reste, il avait donné à entendre que son influence à Saint-Pétersbourg pouvait être fort utile à la Norvège, pour laquelle il se sentait de vives sympathies ; aussi les bons bourgeois de Tromsø ne pouvaient-ils trop s'applaudir de la venue d'un personnage qui leur annonçait toutes sortes de félicités.

Bientôt le baron Sternberg prit dans l'endroit une

certaine influence ; et à mesure qu'elle se développait , il faisait succéder l'arrogance à la douce affabilité qui avait signalé les premiers jours. Il déclarait hautement que la Norvège ne devait être que la vassale de la Russie, et faisait de la propagande auprès des familles les plus importantes, tâchant de séduire les négociants par des promesses de privilèges commerciaux, et les étudiants en promettant à ceux qui voudraient se fixer en Russie, des chaires et des stipendes.

En effet , les empiétements ne cessent pas de s'exercer avec une opiniâtreté qui montre un parti pris, et les relations même de travail et d'échange viennent en aide aux entreprises politiques. Les pêcheurs russes ont l'habitude de venir pendant l'été exercer leur industrie sur les côtes du Finmark en louant des Norvégiens les barques et les ustensiles de pêche. Dans cette association du travail et des instruments de travail , les deux contractants partageaient entre eux les produits.

D'un autre côté , pendant l'hiver, les Lapons nomades du Finmark , qui vivent du travail de leurs rennes , se transportaient avec leurs équipages sur le territoire finlandais, où se trouve en plus grande abondance la mousse que les rennes cherchent pour leur nourriture d'hiver. Cet état de choses était consacré par un traité de 1751 entre le Danemark, auquel appartenait alors la Norvège , et la Suède , en ce temps maîtresse de la Finlande. Le même traité accordait aux Lapons russes le droit de conduire leurs rennes

pendant l'été dans les pâturages du Finmark norvégien. La Russie voulut profiter de ces rapports mutuels pour arriver sûrement à ses fins. Sous prétexte que les avantages de la réciprocité étaient plus grands pour les Lapons norvégiens que pour les Lapons russes, elle demanda une compensation. Elle proposa, en conséquence, au cabinet de Stockholm de permettre aux pêcheurs russes d'avoir des bateaux à eux, et d'élever sur les côtes, sans désignation ni limites, des établissements fixes où ils pussent rester pendant l'hiver.

Le piège était trop grossier pour tromper le cabinet de Stockholm, depuis longtemps en méfiance, et la proposition fut rejetée. Furieux de cet échec, le cabinet de Saint-Pétersbourg s'en vengea. Par une note du 10 juillet 1852, le ministre russe à Stockholm signifia au cabinet suédo-norvégien qu'à dater du 16 septembre suivant, les frontières seraient fermées; de sorte que les Lapons norvégiens, pris au dépourvu, manquèrent de subsistances pour leurs rennes.

Le gouvernement russe mit la plus grande rigueur à exécuter cette décision, et non-seulement on sévit contre les Lapons qui franchissaient les limites prohibées; mais si par hasard les rennes, attirés par l'habitude et le besoin, cherchaient à gagner leurs anciens pâturages, on les tuait sur place. Ces rigueurs étaient calculées pour provoquer par la misère le mécontentement des Lapons norvégiens. En effet, les Lapons norvégiens, dans leur ignorance, en rendi-

rent responsable leur propre gouvernement, et dans le district de Kautokeino il se commit des excès sanglants. Le gouvernement norvégien envoya une commission dans le Finmark pour venir au secours des malheureux Lapons, et fit demander en même temps des explications à la Russie pour régler l'application de la nouvelle mesure; mais la Russie ne donna aucune réponse satisfaisante. Dans le but évident de prolonger les incertitudes, elle a, jusqu'à présent, éludé tout règlement définitif, malgré les instances pressantes du cabinet de Stockholm.

Elle avait calculé que les mesures extrêmes forceraient le cabinet de Stockholm à des concessions. Le contraire arriva; le gouvernement norvégien interdit aux Russes l'accès des pêcheries. Mais les Russes n'en poursuivent pas moins leurs entreprises. Récemment encore, ils ont chassé les Norvégiens d'une pêcherie importante nommée Kiberg; ils exploitent le golfe de Waranger comme un territoire commun, et sur ce point où le poisson abonde du côté de la Norvège, et fait presque défaut du côté de la Russie, le cabinet de Stockholm a eu la faiblesse de laisser faire. On peut comprendre que la Russie ne s'arrêtera pas.

Que les cabinets de l'Occident y prennent garde. Pendant que Vienne les distrait par des négociations sans issue, pendant qu'ils se disputent sur des garanties qui ne garantissent pas beaucoup, la Russie s'avance par des chemins détournés, et prend pied dans des régions où la science diplomatique abaisse à peine ses regards. Il a fallu aux publicistes de l'Occi-

dent deux ans de guerre pour comprendre la question de la mer Noire. Combien leur faudra-t-il pour l'intelligence de ce qui se passe sur les mers scandinaves?

Déjà cependant une voix importante s'est élevée pour avertir le monde. Dans la séance du 8 juin, lord Palmerston a signalé à la Chambre des Communes les empiétements de la Russie sur la Norwége et la mer Arctique. Mais ce n'est que dans les grandes luttes ministérielles, lorsque les portefeuilles sont en jeu, que l'on signale les gros périls. C'est qu'alors on cherche un vote favorable, et on l'obtient en provoquant les terreurs. Nous savons que le cabinet de Londres était depuis longtemps renseigné par ses agents à Stockholm sur les intrigues du Finmark. Pourquoi lord Palmerston s'abstient-il d'en parler jusqu'au jour où il est alarmé pour son existence ministérielle?

Et cependant les peuples ainsi abandonnés par l'Occident sont tout prêts à lui apporter leur concours. La même feuille que nous venons de citer, se fait aussi l'écho des sentiments populaires de la Norwége : « Si nous ne sommes pas complètement aveuglés sur l'avenir que la Russie prépare à nos provinces du nord-est, il faut que la guerre actuelle nous concerne tout aussi bien que l'Angleterre et la France. L'occasion se présente aujourd'hui d'arracher le Finmark à de savantes embûches. Si nous n'en profitons pas, nous sommes infidèles à la cause sacrée de la vieille Norwége. Si nous laissons les autres travailler pour nous, si nous laissons la France et l'Angleterre combattre sans nous, nous ne sommes plus les dignes fils

de notre patrie. Le pays qui n'a pas de sang à sacrifier pour son indépendance, ne mérite pas d'être libre. Aidons énergiquement nos frères les Suédois à reconquérir la Finlande, et nous mettrons par là un terme aux usurpations russes dans le Finmark, à l'impuissance de nos autorités contre les agents russes, et, il faut le dire, à notre langueur plus redoutable que tout le reste. Le libre paysan de la Norwége s'imposera avec joie le tribut de la guerre, et tout père s'énorgueillira d'avoir un fils qui offre son sang pour défendre notre religion et nos libertés, pour repousser loin de nous ces ravisseurs qui veulent nous voler nos ports, nos pêcheries, toutes nos ressources et toutes nos espérances. »

La politique occidentale peut donc, sans grands efforts d'habileté, rencontrer en Norwége des éléments de force ; mais elle doit avant tout reconnaître les dangers qui l'y attendent, si elle néglige de veiller sur les côtes du Finmark. Ce sont de ces dangers qui se développent par l'imprévoyance des chancelleries. Lorsque Pierre le Grand s'emparait de la petite ville d'Azof, aucun homme d'état ne s'imaginait que cet obscur point de départ conduirait la Russie à dominer dans la mer Noire et à menacer la Méditerranée. Le port d'Alten n'est pas aujourd'hui beaucoup plus connu des hommes politiques que ne l'était Azof en 1720. Une fois maîtres d'Alten, les Russes ne tarderaient pas à s'emparer de toute la Norwége et à pénétrer de là au cœur de l'Occident.

### CHAPITRE III.

#### **Malentendus entre la Suède et la France : Gustave IV Adolphe et Napoléon.**

Nous venons de signaler les périls de l'avenir ; nous avons voulu saisir les cabinets de l'Occident d'une question qui les intéresse et qui doit désormais entrer dans le cercle de leurs négociations. C'est la Norwége qui porte le poids principal des fautes commises avant sa réunion à la Suède. Il importe donc de rappeler par quelle série d'aveuglements les divers gouvernements de la Suède ont préparé la situation menaçante à laquelle il s'agit d'échapper. L'aveu des fautes sera le premier moyen de les réparer.

Ce fut de tout temps la politique de la Suède de s'appuyer sur l'alliance de la France, comme ce fut la politique de la France de rechercher l'alliance de la Suède. Ce fut jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle une religion pour la Suède de combattre partout et toujours la

Russie ; et un pacte avec la Russie eût paru quelque chose de monstrueux, quelque chose de semblable à un pacte avec l'enfer. Comment donc la Suède est-elle sortie de ces vieilles traditions nationales ? Comment, depuis plus de cinquante ans, s'est-elle détachée de la France, pour se jeter dans les bras de son ennemi séculaire, pour accepter les souillures d'un accouplement contre nature ? Disons-le bien haut : la nation n'a pas été complice de ces funestes transactions. Elle en a constamment gémi, et elle a assez perdu à ce rapprochement pour justifier ses douleurs. Ce sont des préoccupations dynastiques qui ont causé tout le mal. Gustave IV Adolphe, roi de vieille souche, s'est cru obligé de défendre contre la révolution française la vieille cause des rois ; Charles-Jean, roi de nouvelle date, a pensé se faire pardonner par des complaisances son origine révolutionnaire, et tous deux partant de points opposés, ont suivi une politique anti-nationale, entraînés, l'un par des passions folles, mais désintéressées, l'autre par des calculs ambitieux et personnels.

Grâce à cette double influence, l'histoire politique de la Suède n'a été, depuis cinquante ans, qu'une suite de malentendus. La nation a été entraînée hors de sa voie, attelée à une alliance qu'elle abhorrait, luttant contre un peuple qu'elle estimait, et perdant plus encore à ses alliances qu'à ses luttes.

Le récit de tous ces malentendus offre assez de curieux enseignements pour mériter qu'on s'y arrête.

Gustave-Adolphe ayant atteint sa majorité le

1<sup>er</sup> novembre 1796, prenait le pouvoir au milieu du tumulte général causé en Europe par la révolution française. Assis sur un trône couvert du sang de son père, tourmenté par les souvenirs d'un éclatant assassinat, rattachant l'acte d'Ankarström aux innovations françaises, et poursuivant des mêmes ressentiments la mort de Louis XVI et celle de son père, il s'exaltait en même temps de fureur et d'effroi à chaque nouveau bruit que lui apportaient les formidables nouveautés de la France. Le jacobinisme était pour lui un fantôme, dont les terribles apparitions effaçaient tous les souvenirs politiques qui avaient uni Stockholm à Paris ; et ce brusque détachement poussait à un rapprochement, qui ne s'était jamais vu, entre Stockholm et Saint-Pétersbourg.

Honnête, mais sans intelligence, facile par conséquent à tromper, et par ses qualités et par ses défauts, Gustave-Adolphe devait devenir, entre les mains d'un voisin puissant et rusé, un instrument d'autant plus commode, qu'une fois engagé dans une mauvaise voie, il y persévérerait avec toute l'opiniâtreté des fausses logiques. Aussi Gustave III disait-il de lui à l'ambassadeur Stedingk : « Mon fils finira mal ; il est bête et entêté ! »

Gustave-Adolphe se piquait d'être fort religieux ; mais il comprenait la religion aussi mal que la politique, et croyait sincèrement que dans l'autre monde une place particulière était réservée aux rois.

Ainsi tout se réunissait, et le caractère du monarque, et les circonstances extérieures, pour ouvrir dans

Stockholm un accès aux intrigues moscovites ; et le cabinet de Saint-Pétersbourg montra par ses empressements combien l'occasion lui souriait. Tout d'abord, en 1796, il fut question de conclure un mariage entre le roi et la princesse Alexandra, fille du grand-duc Paul. Catherine II mit à la négociation de ce mariage le plus ardent empressement, eut l'adresse d'attirer à Saint-Pétersbourg Gustave-Adolphe avec son oncle le régent, duc de Sudermanie, et les circonvit si bien tous deux par ses artifices, que l'alliance était près de se conclure. Un incident inattendu vint tout rompre au dernier moment. Le jeune roi ne voulut pas consentir à admettre dans son palais une chapelle grecque. L'affront était public ; car il ne fut révélé qu'au moment où Catherine, environnée de sa cour, en grande pompe, dans la salle du trône, attendait le fiancé pour la signature du contrat. Le dépit qu'elle en conçut fut si violent, qu'il contribua à précipiter sa mort, qui survint deux mois après.

La rupture de ce mariage fut apprise avec joie à Stockholm par tous les hommes dévoués aux véritables intérêts de la Suède. Mais le seul fait de l'avoir reconnu possible était une véritable révolution dans les idées.

Paul I<sup>er</sup> tenta néanmoins de renouer la négociation, prenant l'engagement de donner pour dot la Norvège, et mettant, à cet effet, à la disposition du roi de Suède une armée de 50,000 hommes. Il comptait pallier cette violence en abandonnant au Danemark, comme compensation, la Poméranie suédoise.

Il échoua comme Catherine, quoique avec moins d'éclat.

Sur ces entrefaites, les merveilles de la campagne d'Italie vinrent contraindre les ressentiments monarchiques à plus de réserve. Gustave-Adolphe cependant conserva ses allures téméraires, et prétendit se faire représenter au congrès de Rastadt, comme garant du traité de Westphalie. Le choix même de son envoyé était comme un défi à la France républicaine. Car cet envoyé n'était autre que le comte de Fersen, qui avait été le guide de la voiture royale lors de la fuite de Varennes. Les prétentions du roi de Suède furent repoussées et son représentant ne fut pas admis. Le général Bonaparte consentit néanmoins à une entrevue avec lui, mais sans lui reconnaître un caractère officiel. La conversation ne roula guère que sur le passé : « Je me souviens, dit Bonaparte au comte, de vous avoir vu. Vous étiez un des plus favorisés de l'ancienne cour ; mais j'étais alors un trop petit personnage, pour que vous fissiez attention à moi. »

Peu après, Gustave-Adolphe sembla vouloir se rapprocher de la France, et, au commencement de 1798, il envoya à Paris le baron de Staël-Holstein.

Mais déjà se préparait contre la France une nouvelle coalition, dont Paul I<sup>er</sup> était le plus actif négociateur. Un traité fut signé le 29 décembre 1798, entre la Russie et l'Angleterre. Gustave-Adolphe reprit toutes ses ardeurs monarchiques, et au mois d'avril 1799, il adressa, comme duc de Poméranie, une proclamation à la diète allemande, l'enga-

geant à faire marcher les contingents pour châtier la France et venger les rois. Le Directoire, considérant cette provocation publique comme une déclaration de guerre, mit embargo sur les vaisseaux suédois, et toutes relations diplomatiques furent interrompues.

Bonaparte cependant, devenu premier consul, comprenait combien il importait à la France de reprendre les anciens rapports d'amitié avec la Suède, et s'efforçait de ramener le roi à une politique mieux entendue. Mais ses avances furent inutiles.

Il fallut que Paul I<sup>er</sup> fût pris d'un subit enthousiasme pour Bonaparte ; car c'était la Russie désormais qui servait d'exemple à la Suède. Le 15 août 1800, intervint le traité des neutres, qui associait la Russie à la France ; la Suède avec le Danemark y donna son adhésion le 16 décembre, la Prusse peu après.

On sait quel en fut le résultat : Copenhague fut bombardée, pendant que la flotte suédoise était retenue par les vents contraires à Carlserona, et Paul I<sup>er</sup> mourut assassiné, à un moment si opportun, que la voix publique accusa l'Angleterre.

Les complaisances mêmes d'Alexandre semblèrent justifier l'accusation. Par le traité du 17 juin 1801, il abandonna la question des neutres. Le Danemark isolé dut subir la loi du vainqueur, et, par un traité formel, se soumettre à toutes les humiliations du droit de visite.

Alors Gustave-Adolphe songea encore une fois à re-

nouer avec la France. Le premier consul était tout disposé à traiter, et à cet effet il fit partir pour Stockholm M. Bourgoing, ministre de France à Copenhague. Mais la négociation ne réussit pas mieux que les précédentes. Les obstacles venaient surtout des bizarreries d'humeur du roi. Entraîné par les circonstances à tenir compte de la République française, distrait par ses anciennes antipathies, il modifiait ses engagements d'un jour à l'autre, ne s'arrêtait à rien, et rendait impossible toute transaction sérieuse.

Il était d'ailleurs encouragé dans ses mauvais vouloirs par la reine Frédérique Dorothee Wilhelmine, fille du margrave de Bade. Cette princesse, avant son mariage, était dominée par un sentimental amour pour le duc d'Enghien. Longtemps elle avait refusé de s'unir au roi de Suède, et ne s'y était enfin décidée qu'après les longues attentes d'une passion sans espoir. Mais cette passion avait laissé en elle un grand zèle pour la maison de Bourbon et une profonde horreur pour la France révolutionnaire. Ses conseils contribuèrent à détourner Gustave-Adolphe de la seule pensée raisonnable qu'il eût manifestée ; et les relations entre les deux pays conservèrent un caractère de froideur qui, sans être la guerre, ressemblait fort peu à la paix.

A la fin de 1803, les ressentiments prirent un caractère plus décidé. A cette époque, Gustave-Adolphe avait fait avec la reine un voyage à Carlsruhe, pour visiter son beau-père. La cour de Bade était alors le rendez-vous d'émigrés français, au milieu desquels

brillait le duc d'Enghien. La reine de Suède fit promptement partager à son royal époux ses enthousiasmes pour le jeune prince. Gustave-Adolphe, dominé et séduit, reprit son ancienne ferveur pour la cause monarchique, rêva le commandement d'une coalition européenne pour rétablir les Bourbons, et jura publiquement de ne faire aucun pacte avec Bonaparte.

Bientôt il eut de plus justes sujets de colère. Le baron Ehrenswærd, ministre de Suède à Paris, eut vent des mesures qui se préparaient à l'égard du duc d'Enghien. Il en avertit le roi de Suède, qui s'empressa de faire parvenir ces renseignements au margrave de Bade, en l'exhortant à s'opposer avec énergie à toute tentative violente. Comptant peu cependant sur la résolution de son beau-père, il voulut avertir directement le duc d'Enghien, et envoya à Ettenheim le baron Tawast avec une lettre autographe, dans laquelle il priait le prince de quitter au plus tôt le territoire de Bade. Mais le baron ne trouva pas le duc d'Enghien. Huit heures avant son arrivée, l'enlèvement s'était accompli.

A cette nouvelle, Gustave-Adolphe ne contint plus sa fureur. Il accabla son beau-père de reproches, protesta, dans une note foudroyante adressée au premier consul, contre la violation du droit des gens, et rappela son ministre de Paris.

Les autres souverains murmuraient, le roi de Suède éclatait ; et lorsque, peu après, le premier consul prit la couronne impériale, Gustave-Adolphe déploya la

plus énergique activité pour empêcher l'Autriche de reconnaître le nouvel empereur. Enfin, mêlant la générosité à la colère, il offrit publiquement à Louis XVIII un asile dans ses États.

Napoléon, qui sentait qu'il eût été de saine politique de maintenir les anciennes relations avec la Suède, avait jusque-là fermé l'oreille à d'incessantes provocations. Mais sa patience était à bout; et la colère, réagissant par la compression, le poussait à des résolutions extrêmes. Gustave-Adolphe était encore à la cour de son beau-père. Napoléon, égaré par le ressentiment, médita de l'enlever à Bade. C'eût été renouveler avec plus d'audace l'atteinte au droit des nations. Duroc, en véritable ami, parvint à l'en dissuader, et Gustave-Adolphe quitta Bade, le 12 juillet 1804, sans avoir conscience du péril auquel il échappait.

Mais à peine fut-il hors d'atteinte, que Napoléon se repentit de ses scrupules. « Je regrette, disait-il à Duroc, d'avoir suivi vos conseils; vous verrez ce qui en résultera. En politique, on ne doit jamais balancer, lorsqu'il s'agit de mettre un ennemi hors d'état de nuire. »

Il se fit alors de part et d'autre un assaut d'injures. Gustave-Adolphe appelait Napoléon le Belzébuth de l'Europe; Napoléon répondait par la voix du *Moniteur*.

Le 14 août 1804, en signalant une note communiquée par le roi de Suède à la diète de Ratisbonne, dans laquelle ce prince proposait d'élever à l'archiduc

Charles une statue colossale, à laquelle contribueraient tous les États de l'empire Germanique, le *Moniteur* publiait les réflexions suivantes :

« Rien ne serait plus frappant que l'inconséquence de ces démarches de la part du souverain de la Suède, si le ridicule dont elles sont empreintes, ne frappait davantage. »

Puis, après un long examen des actes de Gustave-Adolphe, le journal officiel l'apostrophe directement.

« Nous pensons bien que si vous lisez ces conseils, ils seront perdus pour vous; mais nous croyons en même temps que vous ne recevrez pas d'autre leçon de la France. Elle est fort indifférente à toutes vos démarches; elle ne vous en demande assurément point raison, parce qu'elle ne peut confondre une nation loyale et brave et des hommes qui, pendant des siècles ses alliés fidèles, furent appelés, à juste titre, les Français du Nord; elle ne les confond pas avec un jeune homme que de fausses idées égarent, et que la réflexion ne vient pas éclairer.

» Vos nationaux seront donc toujours bien traités par la France; vos bâtimens de commerce seront bien accueillis par elle; elle ne verra sur vos pavillons que les enseignes des Gustaves qui ont régné avant vous; et lorsque la fougue de vos passions sera passée, que vous aurez appris à connaître la véritable situation de l'Europe et à apprécier la vôtre, la France sera toujours prête à porter ses regards sur les véritables intérêts de votre nation, et à fermer les yeux

sur ce que vous avez été, ou sur ce que vous avez fait. »

On voit qu'au milieu même de son ressentiment, Napoléon séparait la nation Suédoise du monarque qui la compromettait.

Dans le même temps, Alexandre excitait toutes les chancelleries de l'Europe à une nouvelle coalition contre la France. Les cours y étaient bien disposées ; mais la terreur que leur inspirait Napoléon les empêchait de se prononcer. Au mois de septembre 1804, l'empereur d'Autriche écrivait au czar : « Dans l'état » actuel des choses, je considère notre union, notre » concert intime, comme l'unique espoir qui reste à » la sûreté future de l'Europe. » Et cependant, l'empereur d'Autriche ne voulait consentir qu'un traité défensif, qui fut signé le 13 octobre. Vers la même époque, la Prusse, animée des mêmes ressentiments, mais retenue par les mêmes craintes, concluait également un traité défensif, par lequel elle garantissait l'indépendance de l'Allemagne du nord.

Mais ce n'était là qu'une politique passive, insuffisante aux impatiences d'Alexandre. Au mois de mars 1805, il s'engagea avec l'Angleterre à commencer une guerre active, espérant par ce puissant appui entraîner les deux grandes cours de l'Allemagne. Mais l'Autriche répondait que sans le concours de la Prusse, elle ne croyait pas qu'il fût possible de triompher de Napoléon ; et la Prusse, de son côté, se refusait aux risques d'une guerre générale, maintenant

seulement son engagement de défendre l'Allemagne du nord.

« Est-il possible , écrivait le czar à son ambassadeur à Vienne, est-il possible que l'Autriche veuille, avec insouciance, sans se préparer à la guerre, et sans prendre aucune mesure pour garantir sa sûreté, attendre l'apparition de Bonaparte au sein de ses États, et accepter volontairement une paix honteuse? Puis-je croire que la peur que lui inspire cet ambitieux soit plus forte que l'espoir qu'elle peut fonder sur mon alliance? » Puis pour calmer les craintes du cabinet autrichien, il offrait un contingent de 180,000 hommes au lieu de 150,000 qu'il avait d'abord promis; enfin le général Wintzingérode fut expédié de Saint-Pétersbourg à Vienne avec un plan de campagne, dans les premiers jours de mai 1805. L'Autriche, irrésolue, reculait encore devant une décision, lorsque Napoléon annexa la république de Gènes à la France. C'était une violation du traité de Lunéville. Alexandre sut en profiter habilement pour vaincre les dernières incertitudes de l'Autriche; l'empereur François donna son adhésion à l'alliance de la Russie et de l'Angleterre, et le 4 juillet 1805, le plan de campagne fut arrêté en commun à Vienne, sous le nom de *convention de guerre*.

Durant toutes les négociations, le roi de Suède s'était laissé guider par les inspirations d'Alexandre, et se trouvait d'ailleurs enchaîné à lui par de nouveaux services. Depuis longtemps la Prusse convoitait la Poméranie suédoise, et au passage même du général

Wintzingérode à Berlin, les troupes prussiennes prenaient sur la frontière une attitude menaçante. Alexandre intervint, et écrivit au général : « Déclarez à la » Prusse que mon exactitude à remplir mes engage- » ments est telle, que je ne puis, sous aucun prétexte, » me refuser à satisfaire à la première réquisition que » me fera le roi de Suède de marcher à son secours. »

Cet incident inaperçu ne fut peut-être pas étranger à la résolution prise par le cabinet de Berlin de rester en dehors de la coalition ; mais en même temps il y entraînait Gustave-Adolphe. Ce prince s'engagea, par une convention signée le 3 octobre avec l'Angleterre, à se joindre aux ennemis de la France ; le contingent de la Suède devait être de 12,000 hommes.

Mais durant la campagne d'Austerlitz, la bonne volonté de Gustave-Adolphe fut paralysée par les craintes que lui inspira la Prusse. S'attendant à voir envahir la Poméranie, il y maintint ses troupes immobiles, et la Prusse, sans le vouloir, seconda Napoléon.

Bientôt cependant à son tour, elle se heurta contre la puissance française. Le roi de Suède aurait dû profiter de l'occasion pour se venger. Mais, fidèle à ses haines, il se joignit au roi de Prusse qui voulait le dépouiller, contre Napoléon qui aurait voulu le fortifier.

Par sa position naturelle, la Suède formait l'arrière-garde de la nouvelle coalition. Mais, à la suite de la bataille d'Iéna et des rapides conquêtes des armées françaises, la Suède se trouva découverte, et, le

28 janvier 1807, Mortier fit son entrée dans la Poméranie suédoise, où il mit bientôt le siège devant Stralsund.

Napoléon toutefois ne combattait les Suédois qu'avec répugnance ; il sentait que la nation n'était pas solidaire des folies de son monarque ; il voyait trop bien qu'affaiblir la Suède c'était fortifier la Russie ; et les opérations militaires se ressentaient de ces dispositions. Le siège de Stralsund fut conduit avec mollesse, et à la suite d'un armistice, conclu le 18 avril, les Français évacuèrent la Poméranie.

C'était une nouvelle occasion offerte à Gustave-Adolphe de reprendre avec la France les bonnes relations que commandaient les anciens souvenirs et une saine politique. Déjà Napoléon méditait une grande expédition en Russie, et à défaut d'une coopération active de la Suède, il voulait au moins obtenir sa neutralité ; mais toutes ses avances furent perdues ; tous ses efforts, appuyés de séduisantes promesses, se brisèrent contre les opiniâtres hostilités de Gustave-Adolphe. La journée même de Friedland, l'abandon de la Russie et de la Prusse, qui acceptaient la loi du vainqueur, ne purent guérir son aveuglement. Gustave-Adolphe dénonça l'armistice le 2 juillet, et les hostilités reprirent.

La Suède se trouvait alors seule contre la puissance qui venait de triompher successivement de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie. Il est vrai que Napoléon n'attaquait qu'à contre-cœur. Guidé en même temps par un calcul politique et par ses sympathies pour les

Suédois, il fit à Gustave-Adolphe de nouvelles propositions ; mais ce prince repoussa toute ouverture. « Aucun trône, répondit-il, aucun pays ne m'est assez cher pour me faire abandonner mes principes. »

Bientôt cependant attaqué par Brune, repoussé dans Stralsund et abandonné par les Anglais ses derniers alliés, il fut contraint d'évacuer la place et de gagner l'île de Rugen. Brune aurait pu le prendre avec toutes les troupes qui l'accompagnaient ; mais le général Toll, qui commandait les Suédois, avait à dessein fait courir le bruit de la déchéance de Gustave-Adolphe ; et le général français, pensant qu'un tel événement devait changer les dispositions de Napoléon, avait accepté une convention militaire qui sauvait l'armée suédoise et assurait sa dignité.

Mais Napoléon alors ne voulait plus de ménagements, soit que sa patience fût épuisée, soit que, par un malheureux changement de politique, il comptât se faire un solide appui de l'alliance moscovite. Brune fut désavoué. Aux conférences de Tilsitt, parmi les clauses que les deux négociateurs impériaux dissimulaient aux diplomates, il fut question de la Suède ; Napoléon se décidait à livrer la Finlande, et Alexandre, qui avait entraîné Gustave-Adolphe dans la voie de perdition, acceptait avec une grâce ineffable les dépouilles de son allié.

L'accomplissement de ce projet, comme beaucoup d'autres articles réservés, fut remis au jour d'une nouvelle entente entre ces deux ambitieux. Mais la

Russie se chargea bientôt de commencer le démembrement par de perfides provocations.

Il est vrai que Napoléon engageait lui-même Alexandre à contraindre la Suède à entrer dans le blocus continental, et l'excitait follement à des actes d'agression funestes aux véritables intérêts de la France.

A l'automne de 1807, plusieurs notes partirent de Saint-Pétersbourg à Stockholm, portant injonction de regarder la mer Baltique comme *mare clausum*, et d'empêcher l'Angleterre d'y pénétrer. En même temps, la Russie déclarait la guerre à l'Angleterre, y mettant beaucoup d'éclat et de bruit, mais se gardant bien de rien faire d'efficace qui pût affaiblir les ennemis de la France. Ce n'était à vrai dire qu'une garantie que le czar se donnait à lui-même contre Napoléon, et un moyen commode d'accomplir les projets qu'il méditait sur la Suède.

La réponse de Gustave-Adolphe aux notes de Saint-Pétersbourg fut pleine de fermeté. Ce n'était pas le courage qui manquait à ce malheureux prince ; seulement en toute occasion il en avait fait mauvais emploi. Cette fois ni la logique, ni la dignité ne lui firent défaut. Tout ce qu'il pouvait accorder, disait-il, c'était de demander aux Anglais de consentir à la neutralisation de la Baltique.

Cependant Savary, envoyé par Napoléon à Saint-Pétersbourg, révélait imprudemment les confidences de Tilsitt, et répétait dans les salons, que la Suède serait partagée entre la Russie et le Danemark. Le

baron Stedingk, ambassadeur de Suède à Saint-Pétersbourg, transmet des dépêches à Helsingborg, où se trouvait Gustave-Adolphe, pour l'informer des propos de l'envoyé français. Il n'en fallait pas tant pour exaspérer le roi de Suède : il jura de nouveau, que jamais il ne consentirait ni paix ni trêve avec Napoléon. Il éclatait aussi à bon droit contre le czar : « C'est mon allié, disait-il, c'est mon beau-frère qui se fait l'agent de cette perfidie ! »

Prenant alors de tardives mesures, il entra en négociation avec l'Angleterre, au mois de novembre 1807. Un traité fut conclu le 8 février 1808. L'Angleterre promettait ses vaisseaux et 100,000 livres sterling par mois de subsides.

Pendant ce temps, le Danemark était entré dans l'alliance de la Russie et de la France, et de grands rassemblements de troupes se faisaient aux environs de Saint-Pétersbourg.

Justement alarmé de tout ce qu'il voyait, Stedingk demande des explications au czar, dans une conférence du 16 février 1808. Alexandre s'y montre plus que jamais dévoué aux intérêts de la Suède, assurant que ses armements n'étaient que des mesures de précaution contre l'Angleterre. « Quel péril, disait-il, pour vous et pour nous, si les Anglais s'emparent de la Finlande. Je ne puis laisser établir à ma porte de si dangereux voisins. Mais Dieu m'est témoin que je ne voudrais pas prendre un seul village au roi de Suède. »

Huit jours après, Stedingk apprend, à n'en pou-

voir plus douter, que l'armée russe va pénétrer en Finlande. Il se rend de nouveau près du czar, et demande ses passeports. Mais Alexandre les refuse, en s'étonnant d'une susceptibilité que rien ne justifie. « Je ne suis pas en guerre avec vous, dit-il à l'ambassadeur; je n'ai pas d'autre but que de couvrir mes frontières. »

Cette caressante duplicité parut à Stedingk plus menaçante que des hostilités avouées; il écrivit à sa cour pour annoncer l'entrée des Russes en Finlande. Malheureusement ses dépêches avaient exagéré les forces de l'armée d'invasion; ce qui eut un effet des plus funestes sur la marche de la guerre. Gustave-Adolphe, persuadé qu'il ne pouvait résister avant l'arrivée des Anglais, donna ordre à ses généraux de s'enfermer dans les forteresses, de faire retirer l'armée vers le nord, et d'attendre les renforts qui seraient envoyés au printemps. Par suite de ces malencontreuses instructions, les troupes reculèrent jusqu'à Uléoborg, laissant tout le pays ouvert à l'invasion; tandis que le roi, au lieu de défendre la Finlande, préparait une attaque contre la Norwége.

Dans le même moment, le 23 mars 1808, Bernadotte, qui commandait dans le Holstein un corps composé de 20,000 Français et Espagnols, reçut ordre de se diriger sur le Seeland pour pénétrer en Suède avec les Danois, de détrôner le roi, et de partager le pays entre le Danemark et la Russie. Étrange mission pour un homme que le sort devait appeler peu après à régner à Stockholm!

Placé seul entre ces deux formidables ennemis, Gustave-Adolphe ne perdit rien de sa fierté. Malheureusement, son habileté ne répondait pas à son courage, et le dévouement de ses troupes était paralysé par de maladroites manœuvres. Bientôt la trahison vint en aide à la violence.

Le général Buxhœwden, commandant des forces Russes, était accompagné d'un Suédois transfuge, accueilli depuis longtemps à Saint - Pétersbourg, après avoir trahi son pays. C'était le général baron Sprengtporten, porteur de sommes considérables, et chargé d'acheter les consciences après avoir vendu la sienne. Dans cette mission d'infamie, Sprengtporten concertait aussi avec Buxhœwden les plans de l'opération militaire.

L'invasion s'était faite sans déclaration de guerre ; il y avait comme une affectation solennelle de mépriser tout droit ; il y avait dans la spoliation audace et impudeur. Une proclamation de Buxhœwden, du 22 février, déclarait, sans plus de formalité, que le czar avait pris la résolution de réunir la Finlande au reste de l'empire russe, sous son gouvernement paternel ; c'était, d'ailleurs, ajoutait-il, pour assurer le bonheur des Finnois, pour maintenir leur constitution et garantir leurs libertés. Cette proclamation fut envoyée aux prêtres, avec ordre d'en faire lecture dans les églises. On faisait accompagner la proclamation d'un certain nombre de décorations pour les prêtres qui feraient preuve de zèle.

Une autre proclamation, à la même date, adressée

aux soldats finnois, était un appel à la trahison, un véritable trafic de consciences. A chaque soldat qui livrerait son fusil, Buxhœwden promettait deux roubles. Un sabre était tarifé à un rouble, un cheval à dix. Le trafic des proclamations alla si loin, que le chef de l'avant-garde russe, le colonel Kulneff, demanda une entrevue au chef de l'arrière-garde suédoise, pour le prier d'en faire la distribution aux soldats suédois.

Cette effronterie dans la corruption n'eut pas de succès ; le nom des Russes était exécré en Finlande , et les habitants se montraient résolus à une défense opiniâtre. D'un autre côté, l'armée envahissante ne témoignait guère d'ardeur : on goûtait peu à Saint-Petersbourg les admirations exagérées d'Alexandre pour Napoléon, et l'invasion de la Finlande semblait un coup de tête mal préparé. Avec un tout autre roi, la Suède avait beaucoup de chances de vaincre. Malheureusement, les ordres de Gustave-Adolphe arrêtaient l'élan national, et ses maladroitesses hésitations exercèrent une fâcheuse influence sur les chefs de l'armée.

Plusieurs généraux voulaient attaquer résolument l'ennemi et le forcer à des coups décisifs, où l'on pouvait espérer le succès, où la chute du moins eût été glorieuse. Mais le commandement en chef était entre les mains d'un homme de cour, le comte Klingspor, vieillard de 70 ans, qui opposait à tous les élans du patriotisme les instructions de Stockholm.

La clef militaire de la Finlande était Sveaborg. Le commandement de cette place importante était confié à l'amiral comte Cronstedt; les travaux de siège étaient dirigés par le général Suchtelen. On jugeait, non sans quelque raison, que Sveaborg était imprenable, ou du moins que sa soumission causerait une grande perte d'hommes et de temps; c'est dans ces circonstances difficiles que le génie corrupteur de la Russie s'exerce avec le plus d'activité. On fit imprimer en grand nombre et répandre parmi les habitants et les soldats de faux journaux suédois, qui annonçaient, que 60,000 Français avaient pénétré dans la Scanie et détrôné Gustave-Adolphe. Avec les mensonges qui décourageaient le patriotisme, se combinait la corruption directe, qui appelait la trahison.

Parmi les officiers de la place était le colonel de Jægerhorn. Il fut l'agent actif des intrigues russes. Par lui l'amiral Cronstedt fut sinon gagné, au moins aveuglé de telle manière, qu'avec les plus belles ressources pour une vigoureuse défense, toutes les opérations se trouvèrent paralysées.

La forteresse de Sveaborg, assise sur sept écueils qui ferment au sud-ouest l'entrée du port d'Helsingfors, était protégée par de formidables ouvrages en granit, exécutés par le maréchal Ehrensværd au prix de vingt-cinq années de travaux et de cinquante millions de dépenses. Neuf cents canons garnissaient la place, et six mille hommes dévoués et résolus offraient toute sécurité à la défense.

Cependant les Russes, n'ayant rencontré dans leur

marche aucune résistance sérieuse, s'étaient logés sans combat dans la ville d'Helsingfors, qui fait face à Sveaborg. Il en résultait que, lorsque les Suédois tiraient sur eux, les projectiles portaient naturellement dans la ville. Sous un prétexte d'humanité et de commisération pour les habitants, les Russes demandèrent qu'on cessât de diriger le feu de ce côté, et Cronstedt eut la faiblesse d'y consentir, à condition que les Russes s'abstiendraient d'attaquer par là. La fatale influence de Jægerhorn dominait tous les conseils; il répandait parmi les soldats les faux journaux suédois. Cronstedt, promptement découragé, ne montrait ni énergie ni intelligence. Au bout d'un mois de blocus, il consentit un armistice, qui peut être considéré comme un modèle d'ineptie, sinon de trahison. Il s'engageait, par convention signée le 6 avril, à livrer la place le 3 mai, si à cette époque il n'était pas secouru par au moins cinq vaisseaux de ligne. Or, la mer, dans ces parages, est presque toujours gelée au delà du 3 mai, ce qui rendait l'arrivée des vaisseaux impossible.

Pour garantie de cet incroyable traité, il permettait aux Russes d'occuper les trois îlots les plus rapprochées d'Helsingfors. Par une autre clause qu'on ne saurait qualifier, dans le cas où des secours venus permettraient à Cronstedt de conserver Sveaborg, les Russes ne devaient restituer que deux îles, et ils demeureraient maîtres de la troisième. Or, la possession de celle-ci, Longörn, était nécessaire pour détruire les batteries russes en avant d'Helsingfors.

D'un autre côté, des deux courriers envoyés à Stockholm, pour communiquer la convention et faire connaître la nécessité d'un prompt secours, le premier ne parvenait à sa destination que le 3 mai, jour où devait être livrée la place; les Russes, cependant, s'étaient engagés à les faire arriver en temps utile.

Dans la garnison, la nouvelle de cette convention étrange provoqua une prodigieuse agitation. Lorsque le commandant Cronstedt en fit lecture à ses officiers, rapidement et à voix basse, plusieurs éclatèrent en reproches amers, et l'un d'eux termina en disant : « Vous n'avez plus d'autre ressource que de nous permettre une insurrection contre vous. » C'était dire trop ou trop peu. En pareil cas, on ne demande pas de permission. Une heure après, Cronstedt livrait la première île.

A mesure qu'approchait le jour du délai fatal, les soldats, exaspérés, éclataient en malédictions contre leurs officiers. Plusieurs d'entre eux déclaraient hautement qu'ils tueraient Cronstedt. L'amiral ne se présentait plus que fortement accompagné.

Mais quand le jour vint d'obéir à d'infâmes conventions, ils versèrent des larmes de honte et brisèrent leurs armes en les déposant.

Dans les instructions données à Cronstedt, on lui avait ordonné, en cas de reddition de la place, de brûler la flotte et de détruire les munitions. Il conserva tout et livra tout : 71 chaloupes canonnières et une foule de bâtiments de transport, 2,000 canons, un grand nombre de projectiles et des magasins con-

sidérables de vivres ; enfin, avec une forteresse de premier ordre, six mille soldats suédois et deux cent huit officiers. Tout cela avait coûté aux Russes dix jours de canonnade et une perte de cent hommes. La perte de la garnison était de cinq hommes tués et trente-deux blessés !

Ainsi s'accomplit cette odieuse convention, sur laquelle tout Suédois voudrait jeter un voile, mais que la vérité historique nous oblige de confesser, la rougour au front et l'indignation au cœur.

C'est pour nous une consolation d'ajouter, que l'honneur de la Suède était sur tous les autres points du territoire dignement représenté. Les sacrifices d'un sang généreux devenaient, il est vrai, désormais inutiles ; mais c'étaient d'héroïques protestations contre les souillures de la trahison.

La petite armée finnoise s'était retirée, selon ses instructions, vers Uléoborg. Les Russes l'y suivirent et lui offrirent l'occasion qu'elle cherchait. Par de brillants retours offensifs, les Finnois attaquèrent l'ennemi, le culbutèrent dans plusieurs combats successifs et prouvèrent ce qu'on aurait pu attendre du patriotisme des soldats, si la Suède avait eu un roi, non pas habile, mais doué de raison. Les combats de Sikajoki, de Revolaks et de Pulkila qui se livrèrent à la fin d'avril et aux premiers jours de mai, alors même que Sveaborg était vendu, furent autant d'éclatantes victoires.

Dans le même temps des paysans des îles d'Aland, aidés de quelques chaloupes canonnières et sous la

conduite d'un prêtre nommé Gummerus et d'un maire de district (*Lænsman*) nommé Arèn, reprirent les îles, en contraignant un bataillon russe à déposer les armes. Des forces régulières se portèrent sur l'île de Gothland et en chassèrent également les Russes.

C'est au milieu de ces succès qu'arrivait la nouvelle de la capitulation de Sveaborg ; et pourtant les braves défenseurs de la patrie ne se laissèrent pas décourager.

Buxhöwden alors recourut aux moyens d'intimidation. Par une proclamation en date du 28 mai, il ordonna aux Finnois de livrer leurs armes, sous peine d'être pendus ou fusillés, ajoutant que les femmes, les enfants, les parents et les voisins qui ne dénonceraient pas les détenteurs, subiraient le même sort.

Cet odieux appel aux trahisons demeura inutile. Finnois et Suédois n'en furent que plus ardents à la lutte. Les Russes furent repoussés jusque vers le midi de la Finlande ; les journées de Lappo, de Jutas et d'Idensalmi furent de nouveaux triomphes.

Mais la trahison de Sveaborg rendait toutes les forces russes disponibles ; elles s'avancèrent accompagnées des chaloupes canonnières livrées par Cronstedt et de la flottille suédoise devenue marine moscovite.

Il devenait impossible de résister plus longtemps avec quelques chances de succès. Les Finnois se retirèrent lentement vers le nord, tenant toujours leurs adversaires en échec. Ils s'y maintinrent avec vigueur jusqu'à ce que, de part et d'autre, on consentit un armistice, à la date du 30 novembre. Les Suédois se re-

tirèrent avec armes et bagages au-delà de la rivière de Kemi.

Époque funeste, mais féconde en dévouements ! Nous voudrions pouvoir rappeler les noms des officiers de tous grades qui se signalèrent par leur courage ; qu'il nous soit permis au moins de citer leurs dignes chefs, Adlercreutz, Sandels, Klercker et Döbeln. Le comte G. Löwenhjelm, qui depuis tant d'années, à la satisfaction de tous, représente à Paris la Suède et la Norvège, faisait le service d'adjutant-général et se distingua par une bravoure qui allait jusqu'à la témérité, et qui eut pour conséquence de le faire tomber dans les mains de l'ennemi. Mais que pouvaient les dévouements isolés de ces braves ? Leurs succès partiels étaient une consolation et pas une espérance : la faiblesse et la trahison rendaient leur courage inutile. En même temps que Cronstedt et Jægerhorn livraient Sveaborg, le major Gripenberg avait abandonné aux Russes le fort de Svartholm, qui commandait la ville de Lowisa.

Les opérations maritimes dans la Baltique n'amènèrent aucun résultat. Aidés par quelques navires anglais, les Suédois chassèrent la flotte russe dans le Baltischport ; mais, manquant de troupes de débarquement et de fusées incendiaires, on ne put rien entreprendre contre elle.

On ne sait pas assez dans l'Occident les merveilles de courage et de dévouement qui signalèrent la guerre de la Finlande. Les résultats sont connus, et ces résultats étant un désastre, on a dédaigné d'en

connaître les détails. L'histoire semble n'avoir réservé que sa compassion pour d'infortunés guerriers qui ne demandaient qu'à vaincre, et qui avaient à peine la permission de mourir ; mais il n'y aurait pas trop de son admiration pour beaucoup de faits isolés qui s'élèvent à l'héroïsme. Un bataillon suédois acculé à la mer, se trouvait enveloppé de tous les autres côtés par des forces considérables ; combattre eût été une folie, se rendre semblait un déshonneur. Les soldats se précipitèrent dans les flots, et le tombeau liquide se referma sur cette masse de victimes.

Dans leur retraite vers le nord, les soldats firent, en combattant toujours, près de deux cents lieues dans la neige avec une température de 30 degrés au-dessous de zéro, manquant souvent de vivres, et ne perdant rien de leur énergie. Beaucoup d'entre eux rencontraient sur leur route leurs chaumières où ils auraient pu retrouver un asile et le repos. Ils se contentaient d'y entrer pour embrasser, en passant, leurs femmes et leurs enfants, et reprenaient ensuite leur pénible campagne.

Quand des soldats prisonniers ou blessés étaient renvoyés chez eux par les Russes, ils n'attendaient pas que leurs plaies fussent fermées, pour aller à travers la neige rechercher de nouvelles souffrances.

Quelques renforts venaient, de temps à autre, augmenter leurs bataillons ; mais, envoyés de la Suède sans prévoyance, sans ensemble, ces nouveaux venus combattaient et mouraient, et ne servaient qu'à donner de nouveaux exemples d'un courage inutile.

Partout les paysans , pleins d'une patriotique ardeur, couraient la campagne à la recherche d'armes pour combattre, et gémissaient de voir qu'un gouvernement impuissant ne savait pas profiter de leur zèle.

Rappelons enfin, comme dernier exemple, le nom du chef d'escadre Jönsson. Attaqué sur son navire par les vaisseaux et les canons livrés à Sveaborg, il fut mortellement blessé et s'écria en tombant : « Je te cite, Cronstedt, au tribunal de Dieu, pour répondre de la mort de tant de braves Suédois, tués par des boulets suédois. »

Mais les héros ont été vengés dans les écrits nationaux. Le grand poète finnois, Runeberg, a consacré des pages immortelles aux courageux défenseurs de la patrie, et flétri de ses anathèmes les traîtres et les impuissants. Quand il raconte dans des chants de douleur la chute de Sveaborg, sa muse se refuse à prononcer le nom de celui qui commandait. « Ne le nommez pas, s'écrie-t-il; celui qui a trahi sa patrie, n'a pas de famille; il n'a ni père ni fils. » En traçant le portrait du vieux Klingspor, qui était borgne et avait un double menton, il dit : « Il avait deux mentons, un œil et la moitié d'un cœur. » Runeberg est aujourd'hui le poète le plus éminent de la Scandinavie, et ses vers admirés entretiennent les sympathies pour la Finlande. Raconter les douleurs de la patrie, c'est perpétuer le souvenir du devoir.

Revenons au récit des faits.

La Suède se trouvait dans une position désespé-

rée ; attaquée d'un côté par le grand capitaine qui avait offensé Gustave-Adolphe , de l'autre par le monarque qui avait poussé à l'offense, expiant par les mains d'Alexandre les injures faites à Napoléon, prête néanmoins à défendre son roi malgré ses fautes, à affronter cette double guerre malgré ses propres sympathies pour un des adversaires, et ne pouvant ni combattre les Russes qu'elle détestait, ni traiter avec les Français qu'elle aimait.

C'en était fait de la Suède, si Bernadotte avait pu de son côté agir avec la même activité. Mais avant qu'il pût pénétrer dans le Seland, la flotte anglaise en occupait toutes les issues. Peu après, au mois de mai 1808, 10,000 hommes de troupes anglaises débarquèrent à Gothembourg, sous le commandement du général Moore. Ce dernier se rend aussitôt à Stockholm auprès du roi ; mais à la première entrevue, les orgueilleuses excentricités de Gustave-Adolphe blessent au vif le général anglais, et une brouille ouverte les sépare. Moore, assez original de son côté, se déguise en paysan pour sortir de Stockholm, regagne Gothembourg, fait rembarquer ses Anglais, et abandonne Gustave-Adolphe à l'isolement de son orgueil.

Aussi Alexandre considérait-il la Finlande comme une province définitivement acquise. Déjà le 2 avril, un ordre émané du czar avait invité les officiers finnois à se rendre à leurs différentes stations, sous peine de perte de leur grade et de confiscation de leurs biens.

Le 22 mai, alors que l'armée finnoise repoussait

victorieusement les envahisseurs, les autorités finlandaises furent averties que tous les habitants devaient prêter serment au czar; on y contraignit, non-seulement les employés, mais les paysans et les écoliers, à partir de l'âge de quinze ans.

Enfin, le 5 juin, un manifeste du czar déclara la Finlande réunie à la Russie.

Alexandre, encouragé par les facilités de son entreprise, ne songeait plus qu'à faire une descente à Stockholm, lorsque la Suède rencontra une protection qu'elle n'attendait guère, et qui, d'ailleurs, était intéressée. Napoléon, voyant Bernadotte arrêté par la flotte anglaise, comprit le péril qu'il y avait à laisser la Russie agir seule. Il écrivit en conséquence à Caulaincourt une lettre datée de Bayonne, le 22 mai, dans laquelle il l'invitait à modérer l'ardeur du czar. « Je n'ai rien à gagner, lui disait-il, à la prise de Stockholm par les Russes. » Ce fut le salut de la Suède d'avoir affaire à la fois à deux ambitieux.

Quelques hommes énergiques, en Suède, songeaient en même temps à un coup de désespoir : ils méditaient de se diriger sur Cronstadt, et de là sur Saint-Pétersbourg, pour sauver la Finlande par cette audacieuse diversion. Mais aucun projet sérieux ne pouvait être suivi avec un gouvernement en désarroi.

Au commencement de 1809, les Russes se préparaient à pénétrer au cœur de la Suède, sans que Napoléon les arrêtât. Forcé de ménager Alexandre, pour se faire pardonner par lui l'invasion de l'Espagne, il

le laissait libre au Nord, pour avoir la liberté au Midi.

Alors l'Angleterre, qui d'ailleurs ne trouvait aucun profit à marcher avec un prince quineux et impuisant, engagea fortement Gustave-Adolphe à faire la paix. Il prit ce conseil pour un outrage, et, dans son délire, il fit mettre l'embargo sur les navires anglais qui se trouvaient dans ses ports.

La situation devenait tellement impossible, que la reine elle-même intervint, suppliant le roi, les larmes aux yeux, de traiter avec ses deux formidables adversaires. Il la repoussa avec hauteur : « Je ne puis croire, disait-il, que la Providence abandonne le défenseur des vrais principes. » Le baron Ehrenheim, ministre des affaires étrangères, voulut tenter, à son tour de le ramener à la raison. « Je me battrai contre tous, s'écria-t-il, et surtout contre les Anglais, parce qu'ils sont vaniteux et impertinents. Je les anéantirai. »

Alexandre avait convoqué à Borgo pour le 22 mars 1809 les quatre ordres de la diète ; ils eurent le tort d'obéir à ses lettres de convocation ; c'était consacrer par leur présence les droits de souveraineté qu'il s'attribuait. Alexandre, comprenant toute l'importance de cet acquiescement, se rendit lui-même au sein de la diète, et y lut un manifeste qui nécessairement était prodigue envers les Finnois de belles promesses et d'assurances de sympathie. Ce document était écrit en français, et le traître Sprengtporten le traduisit aux assistants. Il venait pour prix de sa trahison d'être nommé gouverneur général de la Finlande.

Mais la Suède, fatiguée des délires de son roi, venait d'en faire justice. Gustave IV Adolphe fût contraint de descendre de ce trône qu'il avait si mal occupé. Parmi les chefs militaires qui lui imposèrent l'acte d'abdication, se trouvaient Adlercreutz, Adlersparre, Sköldebrand et Ankarswärd. Nous n'avons pas à raconter les détails de cette révolution nationale qui s'accomplit le 13 mars, sans lutte, tant l'opinion était unanime.

Mais ce qu'il importe de constater, c'est que, malgré la guerre insensée entreprise par Gustave-Adolphe contre Napoléon, c'était toujours vers la France que se portaient les sympathies et les espérances de la nation suédoise ; c'était sur la France qu'elle comptait pour réparer ses désastres. Un des premiers actes de ceux qui venaient de faire la révolution, fut d'envoyer vers Napoléon le comte Rosen, pour que sa puissante médiation arrêtât les armées de la Russie. Le comte, porteur d'une lettre du duc de Sudermanie qui s'était chargé par intérim du gouvernement, partit le 30 mars de Stockholm, et rejoignit Napoléon à Donauwerth. Une entrevue lui fut accordée le 16 avril. L'intérêt de Napoléon lui commandait d'oublier le passé. Malheureusement, il venait de compliquer sa situation par l'invasion de l'Espagne, et se trouvait obligé à de grands ménagements envers Alexandre. Aussi la réponse au comte Rosen ne fut-elle qu'un aveu d'impuissance. « Je me suis engagé, dit-il, à Tilsitt, » et c'est la conduite de votre roi qui m'y a contraint.

» Votre roi m'a fait beaucoup de mal. Sa levée de  
» boucliers a été pour moi une diminution de cent  
» mille hommes. Il m'aurait fait plus de mal encore,  
» s'il avait été un homme de guerre. Avant Tilsitt, je  
» lui tendais la main ; je voulais faire de la Suède une  
» grande puissance ; je faisais la guerre à l'ennemi  
» éternel de la Suède ; j'attaquais le colosse qui pèse  
» sur la Suède, et la Suède s'est déclarée contre moi.  
» C'est elle-même qui a amené la situation où elle se  
» trouve, et maintenant je ne puis plus rien pour elle.  
» Vous n'avez pas d'autre ressource que de vous en  
» rapporter à la générosité d'Alexandre. »

La triste issue de cette mission ne refroidit cependant pas l'affection des Suédois pour la France. Le 10 mai, les quatre ordres de la diète étaient réunis à Stockholm pour prononcer la déchéance de la famille Wasa. Au milieu même de cette séance, qui était *une révolution*, on reçut la nouvelle des premiers succès de la campagne de Wagram. En un instant, les députés furent debout, et d'immenses cris d'enthousiasme saluèrent le triomphe des armes de la France, même alors que la France refusait de rien faire pour la Suède.

Puis, reprenant leurs travaux, les États donnèrent la régence au duc de Sudermanie.

Le 6 juin suivant, une constitution nouvelle fut proclamée, et le lendemain, la couronne fut offerte au régent, qui prit le nom de Charles XIII.

A peine était-il sur le trône, qu'il envoya le général Surmain en mission secrète auprès de Napoléon, pour

lui demander ses conseils ; mais le général ne fut pas même reçu par l'empereur, qui était mécontent de voir un émigré français chargé d'une telle mission. Il était pourtant question de proposer un traité secret, par lequel la Suède, en cas d'une rupture entre la France et la Russie, s'obligerait à faire cause commune avec la France, sous condition que Napoléon consentirait, en faveur de la Suède, à quelques modifications du blocus continental. Cette fois ce fut donc Napoléon qui par sa susceptibilité empêcha un rapprochement entre la Suède et la France.

Le nouveau roi fut donc contraint de songer à la paix, devenue une nécessité. On ne pouvait l'obtenir sans sacrifices. Les troupes russes campaient sur le territoire suédois, et de nouveaux renforts d'envahisseurs allaient rendre toute résistance impossible. Les Anglais abandonnaient leur allié, la France ne voulait pas se brouiller avec un allié pour protéger un ennemi. Charles XIII fit des propositions de paix, et les négociations s'ouvrirent à Frédérikshamn le 14 août 1809.

Les négociateurs suédois étaient Stedingk et Sköldbrend, tous deux patriotes éprouvés, tous deux profondément affligés des sacrifices que devait subir la Suède, mais acceptant leur triste mission dans l'espoir de faire les sacrifices moins grands.

Romanzoff et Alopœus, ancien ministre de Russie à Stockholm, étaient les négociateurs russes. Ils se montrèrent pleins de courtoisie et de prévenance

envers ceux qu'ils dépouillaient, obéissant sans doute à ce sujet aux prescriptions d'Alexandre ; car ayant appris un jour, que Stedingk était tombé malade, le czar lui envoya de Saint-Pétersbourg le médecin en qui celui-ci avait placé sa confiance.

Mais les politesses d'Alexandre n'ôtaient rien à ses exigences : il demandait la cession de la Finlande jusqu'à la rivière de Kalix, avec les îles d'Aland. Les négociateurs suédois voulaient conserver le territoire entre cette rivière et celle de Kemi. Si l'on veut se reporter aux premiers chapitres, on comprendra l'importance que le czar attachait à ne pas céder sur ce point. Stedingk et Sköldebrand étaient non moins opiniâtres, et s'opposaient également à la cession d'Aland. » Mais, leur disait Romanzoff, si la Russie se contentait de la Finlande seule, ce serait prendre la malle et jeter la clef. »

Après de longues contestations, les Suédois consentirent enfin à l'abandon des îles d'Aland, mais à condition qu'il n'y serait élevé aucune fortification. Romanzoff rejeta même cette restriction ; mais, prenant, au milieu de ses refus, le ton mielleux dont savent si bien user les diplomates moscovites, il ajoutait : « Quand la paix est si près d'être faite, l'empereur veut offrir un bouquet au roi de Suède ; je veux parler du pays situé entre Kalix et Tornéo. Seulement, il conservera la ville de Tornéo. »

On comprend la concession de Romanzoff : avec le territoire situé entre Tornéo et Kemi, la route du Finmark était ouverte aux Russes.

Telles furent, en effet, les conditions définitives, et la paix fut signée le 17 septembre 1809.

Mais pour la Finlande, la paix, c'était la mort politique. Victime expiatoire des folies d'un roi et de l'ambition de deux empereurs, elle était désormais séparée de l'Europe civilisée, pour être attelée au monde barbare : sœur de la Suède, elle devenait l'esclave de la Russie. Le deuil fut général, et les sentiments publics du peuple sacrifié répondaient aux douleurs de la Suède qui faisait le sacrifice. Le général Döbeln, qui avait tenu vigoureusement la campagne, obligé de congédier les soldats finnois qui avaient combattu avec lui, leur adressa, dans une proclamation, de touchants adieux. Cet intrépide guerrier, chargé d'années et de blessures, était un des derniers types de l'ancien soldat suédois, au cœur d'or, au corps de fer. Trépané à la suite d'un combat, il portait autour de son front entr'ouvert un bandeau noir, noble couronne qui marquait ses exploits. Cette couronne, comme toutes les autres, avait ses douleurs ; fréquemment il se détachait des fragments d'os du front mal fermé ; mais, malgré de cruelles souffrances, Döbeln montrait toujours une figure impassible. Constamment vêtu d'une redingotte grise, il avait la simplicité d'accoutrement de Charles XII, et, fidèle aux vieux souvenirs, il donnait à tous l'exemple de la discipline comme du courage. Il avait dans sa jeunesse servi la France dans le régiment de La Marck. Appelé à Paris par un généreux enthousiasme pour la cause des États-Unis, il y avait cherché Franklin

pour s'enrôler sous ses auspices. Un congé solennel, donné aux soldats finnois par un tel homme, devait avoir quelque retentissement, d'autant mieux que sa proclamation semblait moins un adieu suprême, qu'un fraternel ajournement à des temps meilleurs.

« Frères Finnois, disait-il, vous ne pourrez jamais devenir ennemis des Suédois. Avec le temps tout s'efface ; mais les liaisons contractées dans le combat ne s'oublient jamais. Nous resterons vos amis, comme vous resterez les nôtres. Si mes paroles pouvaient être scellées avec des larmes de sang, elles couleraient par torrents, et chaque goutte vous témoignerait mon affection et mon estime. »

Partout la séparation se faisait avec douleur.

Les dépêches de Stedingk, après la conclusion du traité, prouvent toute l'amertume de ses sentiments :

« J'espère, écrit-il, qu'un jour la vengeance divine effacera ce traité de nos fastes. J'aimerais mieux avoir signé mon arrêt de mort. »

Sköldebrand était non moins douloureusement affecté. Dans la prévision de ce funeste traité, il avait fait faire à Stockholm le cachet qu'il devait y apposer. Ce cachet portait pour devise EXORIARE (1). Cette énergique protestation est restée attachée à la signature du traité.

Enfin, le baron Wetterstedt, appelé, comme chancelier de cour, à délibérer sur l'acceptation du

(1) *Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor.* VIRGILE.

Puisse un vengeur naître de nos cendres !

traité, fit insérer dans le protocole d'acceptation les paroles suivantes :

« Quand des bords du Niémen, des frontières de la Pologne ressuscitée, les armées françaises pénétreront dans la Russie, il sera temps pour la Suède de se relever avec le sentiment amer de l'orgueil national outragé, avec la haine et la vengeance dans le cœur, et de demander aux Russes un compte sanglant. »

Ce menaçant appel à la guerre future peut se lire sur l'original du protocole déposé aux archives de Stockholm.

Mais Alexandre ne fit guère attention aux vaines expressions d'une douleur impuissante; son but était atteint, et il ne s'attacha plus qu'à faire étalage de complaisances envers la Suède qu'il dépouillait. Stedingk, de retour à Saint-Pétersbourg, comme ambassadeur, fut comblé de prévenances par le czar, qui lui promettait un constant appui et une éternelle alliance. « J'ai à cœur, disait-il, le bonheur de la Suède, et je regarde comme un devoir de guérir ses blessures. » C'était le bourreau se faisant médecin, et réservant à ses victimes l'ironie après les tortures.

La joie qui éclatait à Saint-Pétersbourg était pour l'ambassadeur un témoignage plus sincère que la compassion d'Alexandre. Il put voir l'immense intérêt qu'attachait la Russie à sa nouvelle conquête.

## CHAPITRE IV.

### **Essai de retour de la Suède vers la France. — Charles XIII. — Un Français appelé à l'hérédité du trône.**

Trop cruellement averti par les fautes de Gustave-Adolphe, entraîné, d'ailleurs, par les sympathies de la nation, le nouveau gouvernement suédois avait à cœur de reprendre avec la France ses anciennes relations, si bien d'accord avec les intérêts des deux pays. Le 6 janvier 1810, la paix fut signée à Paris. La Suède adhéra au blocus continental, avec la seule réserve de pouvoir importer du sel. La Poméranie était rendue à la Suède.

Le roi Charles XIII venait d'adopter pour héritier du trône le duc d'Augustenbourg, Charles-Auguste, aux applaudissements unanimes de la Suède, qui fondait sur les solides qualités de ce prince, les plus magnifiques espérances de régénération. Les conseillers du roi pensèrent que le meilleur moyen de rapprochement avec la France, serait une alliance de l'héritier présomptif avec la famille im-

périale. En conséquence, le général comte Wrede fut, en mai 1810, envoyé auprès de Napoléon. Sa mission officielle était de complimenter le vainqueur de Wagram sur son mariage avec l'archiduchesse d'Autriche ; sa mission plus secrète était d'obtenir une alliance entre le prince Charles-Auguste et la princesse Charlotte, fille de Lucien. L'audience de l'envoyé suédois eut lieu le 7 juin. Mais Napoléon était sous le poids de ses engagements avec la Russie ; il croyait, en outre, avoir encore de justes sujets de ressentiments contre la Suède, parce qu'elle conservait des relations commerciales avec l'Angleterre. Son système gigantesque de blocus continental le condamnait à traiter en ennemis tous ceux qui refusaient de s'y soumettre ; car, tant qu'un seul port restait ouvert aux navires anglais, le blocus était incomplet. Il n'ignorait pas qu'il y avait à Stralsund un dépôt de marchandises britanniques, et la réception du général Wrede se ressentit des mécontentements antérieurs. Aussi Napoléon revint-il sur tous ses griefs contre la Suède, rappelant ses anciennes sympathies, comme pour excuser son indifférence actuelle. « Votre roi a repoussé ma main, dit-il, et vous avez perdu l'occasion de devenir grands. Aujourd'hui je ne peux rien faire. »

Ainsi vainement la Suède avait changé de politique ; Napoléon aussi avait changé ; et quand la Suède revenait dans le droit chemin, c'était lui qui s'égarait dans les fausses routes ouvertes à Tilsitt. Au surplus, par une fatalité nouvelle, la mission spéciale

du général Wrede était devenue sans objet. Pendant qu'il était en France, une mort soudaine avait frappé le prince Charles-Auguste. Ce fut pour la Suède un deuil universel et un sujet nouveau de troubles et d'incertitudes. De toutes parts surgirent des intrigues à la vue de cet héritage royal devenu vacant, et l'on peut bien présumer que la Russie ne fut pas inactive.

A Saint-Pétersbourg s'agitait un parti, à la tête duquel était l'impératrice douairière, pour obtenir de Charles XIII l'adoption du duc d'Oldenbourg, beau-frère d'Alexandre, offrant, comme moyen de séduction, la restitution de la Finlande.

A Copenhague, le roi de Danemark, Frédéric VI, rêvait la réunion des trois couronnes par une adoption en sa faveur ou en celle du prince héréditaire, Christian; et Napoléon promettait son appui. Le roi Frédéric se fit l'apôtre de cette unité politique connue depuis sous le nom de scandinavisme. Déjà, vers la fin du règne de Gustave-Adolphe et aussi quand la candidature du prince Charles-Auguste fut débattue, il avait invoqué ce même principe. Dans ces différentes occasions Frédéric commanda brochures et pamphlets à l'appui de sa théorie, et les distribuait partout, non-seulement par la voie des courriers, mais aussi par des ballons qui allaient au hasard les répandre dans la Scanie. Fidèle à ses promesses, Napoléon appuyait aussi le scandinavisme par des exhortations écrites, et l'on peut en retrouver la formule dans le *Journal de l'Empire*, du 17 juin 1810.

En Suède, on montrait peu d'ardeur pour l'union;

mais déjà, cependant, s'y formait un parti scandinave parmi des hommes connus. Nous citerons, entre autres, le comte Gustave Löwenhjelm, dont nous venons de signaler le brillant courage dans la désastreuse guerre de Finlande. Son frère, le comte Charles Löwenhjelm partageait les mêmes opinions.

Frédéric VI ne désespéra pas de convertir à ses projets le roi Charles XIII, et le pria par une lettre autographe de proposer Christian aux États de Suède. Mais le vieux roi, qui voyait dans le scandinavisme plutôt la formule d'une ambition personnelle que d'une inspiration patriotique, accueillit avec méfiance les ouvertures de Frédéric. Pour couper court aux intrigues, il offrit la succession au frère du duc d'Augustenbourg, et fut très étonné d'éprouver un refus. C'est que déjà le roi de Danemark avait agi de ce côté, et voulait par son influence sur un prince qui était son sujet, empêcher qu'il ne devînt un concurrent.

Le roi ne savait plus que résoudre ; la Suède s'agitait dans une vague inquiétude, lorsque les mêmes sentiments qui avaient tant de fois en vain attiré les Suédois vers la France, leur inspira une résolution inattendue, qui devait mettre fin aux incertitudes.

Le temps est venu de faire justice d'une erreur historique qui, partout accréditée, a fini par être acceptée sans contestation.

On a dit que le prince de Ponte-Corvo avait été choisi comme prince héréditaire de Suède, à cause de ses bons procédés envers quelques officiers suédois tombés entre ses mains par les hasards de la

guerre. Cet incident a pu sans doute être rappelé par ceux qui agirent en sa faveur ; mais il ne fut pour rien dans les premières démarches. Disons mieux : il n'y eut rien de personnel dans le choix , et l'on s'attacha moins aux qualités individuelles de l'élu, qu'aux mérites plus généraux que supposait le titre de *maréchal de France*. Ce que recherchait la Suède pour se refaire , c'était un de ces capitaines français environnés du prestige de tant de combats heureux. Qu'on ajoute à cela une alliance avec la famille impériale , qui faisait du prince de Ponte-Corvo comme un membre de la dynastie nouvelle, et l'on aura tout le secret de cette transaction. En choisissant le prince de Ponte-Corvo, on se croyait désormais assuré de l'appui de Napoléon. C'était le moyen de réparer toutes les fautes commises , et de rentrer d'une manière éclatante dans l'antique alliance avec la France , qui avait toujours été la politique et le bonheur de la Suède.

C'était donc surtout à la France que les Suédois faisaient hommage ; c'était un pacte solennel de réconciliation offert à Napoléon.

Admirez, cependant, la fatalité qui pesait sur la Suède. Napoléon n'avait aucune sympathie pour Bernadotte, et Bernadotte n'était rien moins que disposé à marcher de concert avec Napoléon. Ces deux hommes, appelés à resserrer la vieille alliance, renfermaient dans leurs pensées secrètes de mutuels ressentiments, puissants motifs de désaccord lorsque se présenteraient les temps difficiles.

Ainsi donc, au moment où les Suédois croyaient captiver Napoléon, ils n'éveillaient en lui que de sourds mécontentements, et ce grand acte de rapprochement fut accueilli par lui presque comme une offense, ou du moins comme une désagréable surprise. C'était, il faut l'avouer, pour lui personnellement, un échec. Le ministre de France à Stockholm travaillait publiquement et avec ardeur pour le roi de Danemark; et toutes les combinaisons de Napoléon se trouvaient déjouées. Il n'en fallait pas tant pour blesser un caractère moins susceptible, et le choix de l'homme qu'on préférerait à son candidat, n'était pas fait pour le calmer.

Ajoutons, néanmoins, que les Suédois avaient si peu l'intention de blesser Napoléon, qu'une opposition avouée de sa part les eût fait revenir sur leur décision; mais, tout en contrariant sa pensée sur la réunion des trois royaumes, ils croyaient qu'en donnant une couronne à un officier de son armée, à un membre de sa famille, ils lui offraient une compensation qui devait le satisfaire.

Disons maintenant par quelle série de faits obscurs s'accomplit cette étrange révolution.

Le premier refus du duc d'Augustenbourg n'avait pas découragé les Suédois. Par ceux qui avaient été en mission auprès de lui, Charles XIII savait qu'en le pressant de nouveau, il accepterait, et le prince, en effet, se dégageant des influences de Frédéric VI, se montra disposé à profiter de la faveur qu'on lui faisait,

C'était donc une affaire décidée. Le roi et ses conseillers étaient d'accord, et il ne manquait plus que la sanction de la diète qui était assemblée à Örebro ; le duc d'Augustenbourg n'avait plus d'autre concurrent que son souverain, Frédéric VI, dont les chances, il faut le dire, étaient nulles, précisément à cause de sa *qualité de roi de Danemark*.

Napoléon avait appuyé ce dernier. Charles XIII devait s'efforcer d'obtenir le désistement de ce puissant protecteur. Nous avons dit que le général Wrede se trouvait en mission à Paris. Un jeune homme, le lieutenant baron Mörner, fut dépêché auprès de lui avec des instructions dans ce sens. Au nom de Charles XIII, Wrede devait prier Napoléon de s'intéresser au duc d'Augustenbourg. Mais Mörner, oubliant qu'il n'était que courrier, voulut se faire diplomate ; homme d'initiative, avec l'audace de la jeunesse, il médita de faire tout le contraire de ce que portaient ses dépêches. Quelques Suédois, et il était de ce nombre, voyaient avec peine le trône de Suède sur le point d'être livré à un prince vassal du Danemark. Les vieilles rivalités nationales qui faisaient repousser Frédéric VI, offraient les mêmes arguments contre le duc d'Augustenbourg. Mörner, tout en courant la poste, cherchait une autre solution, et vint à songer à un lieutenant de Napoléon. Toutes les raisons que nous avons fait connaître, se pressèrent dans sa pensée ; il arrivait à Paris avec l'intention d'y trouver son prince. Seulement son esprit restait indécis sur le capitaine qu'il devait choisir. Il avait formé une liai-

son avec un jeune officier du génie, nommé Lapie, qui se trouvait en ce moment dans la capitale française. Il alla le trouver, lui communiqua sa pensée, lui exprima tout l'enthousiasme qu'excitait en Suède le nom de Napoléon, et lui signala tous les avantages qui devaient résulter pour les deux pays de la nomination d'un maréchal de France à l'hérédité du trône suédois. Les ardeurs de Mörner se communiquèrent à son compagnon; et voilà ces deux jeunes gens discutant les mérites des lieutenants de Napoléon, pour savoir lequel d'eux était digne d'un trône. Le nom de Berthier fut prononcé, mais Lapie répondit qu'il ne serait qu'un instrument de l'empereur. Eugène Beauharnais vint ensuite; il parut trop dépendant comme fils; Masséna fut déclaré trop vieux; Davoust, trop absolu. Le nom de Bernadotte fit réfléchir. Il ne s'était jamais montré trop soumis à Napoléon, et paraissait avoir le caractère d'indépendance qui convenait à la Suède, les talents militaires qui devaient la faire respecter, et le degré de gloire qui méritait un trône. Sa parenté, d'ailleurs, avec Napoléon semblait une garantie de faveur, malgré de légers dissentiments, et la Suède, par ce choix, ne pouvait que faire une chose agréable à celui qui, dans ces temps, élevait et abaissait les empires.

Le choix fut donc fixé, et du fond d'un hôtel garni, par la volonté de deux jeunes lieutenants, surgit une décision qui devait changer la face du monde. Car, ainsi que nous le verrons, ce fut le prince royal de Suède, qui décida, par sa complicité,

la guerre de Russie, et prépara par ses conseils les désastres de la France.

Après cette grave délibération, Mörner, sans perdre de temps, court chez le consul général de Suède, Signeul, et lui fait part de son idée. Le consul général était un esprit hardi, ami de l'imprévu et prompt à saisir les avantages d'une nouveauté. Il adopta tout d'abord la conception de Mörner, et entra en communication, à ce sujet, avec le général Grimoard, qui était dans l'intimité du prince de Ponte-Corvo. Celui-ci, averti à son tour, goûta fort l'ouverture; Grimoard lui présenta Mörner le 25 juin. Dans cette première entrevue, l'aspirant au trône fut très réservé, ne sachant quel était le caractère ou l'étendue de la mission de Mörner; et l'aspect extérieur du lieutenant, qui était petit et sans apparence, ne lui inspirait pas une excessive confiance. Cependant Mörner fit valoir sa qualité de représentant à la diète, et assura qu'il y avait dans les chambres un parti qui l'appuierait. « Je serais flatté, répondit le prince, d'avoir une seule voix. Mais, ajouta-t-il, le roi me veut-il? — Cela regarde la nation, répliqua Mörner. »

Le résultat de la conférence fut, que Mörner formulerait sa proposition par écrit. Il la fit en forme de lettre adressée au prince de Ponte-Corvo, et le jour où il devait la remettre, il se rendit auprès du général Wrede, et le mit au courant de ses démarches; mais après avoir, au préalable, obtenu sa promesse de n'en rien révéler au ministre de Suède, le baron

Lagerbielke. Le hasard servit encore ici merveilleusement le prince de Ponte-Corvo. Wrede, chef d'un régiment de grenadiers, qui avait été fait prisonnier à Lubeck et courtoisement traité par le maréchal, avait conservé de vifs sentiments de reconnaissance. C'est son intervention, sans doute, qui donna naissance au bruit répandu sur l'origine de la fortune de Bernadotte. Mais comme on le voit, cette intervention fut toute fortuite. Au moment, en effet, où Mörner se présenta chez lui, Wrede était sur le point de quitter Paris, et venait d'être reçu par l'empereur en audience de congé. Accueilli même assez froidement lorsqu'il avait parlé du duc d'Augustenbourg, il était sorti des Tuileries, persuadé que Napoléon avait quelque candidat secret qu'il aurait voulu faire prévaloir ; mais quel était ce candidat ? C'est pendant qu'il s'évertuait à résoudre cette question, que Mörner vint lui faire sa confidence. Wrede crut y voir un trait de lumière : le candidat secret de Napoléon lui était révélé. Dominé par cette pensée, guidé aussi par l'affection personnelle qu'il avait pour le maréchal, Wrede se prêta de grand cœur à seconder les projets de Mörner. Il se sentait, d'ailleurs, de vives sympathies pour la France, avait des intérêts dans ce pays par son mariage avec une française, et saisissait avec empressement l'occasion de resserrer les liens entre les deux peuples qu'il aimait.

Tout plein de ces pensées, il se rendit chez le prince de Ponte-Corvo, lui apprit qu'il était averti, et

l'engagea à s'ouvrir à l'empereur, qui, dans la croyance de Wrede, était préparé à cette confiance.

Rien, cependant, n'était plus éloigné de la pensée et des désirs de Napoléon. Lorsque Bernadotte lui fit part de ce qu'il appelait le vœu des Suédois, en ajoutant : « Je regarde cette offre comme un hommage des Suédois à l'empereur, » Napoléon ne put retenir une exclamation de surprise : « Je n'y comprends rien, dit-il ; ni Wrede, ni Lagerbielke ne m'en ont parlé, et le roi veut absolument le duc d'Augustenbourg. » Puis, comme Bernadotte confirmait avec assurance ses assertions, Napoléon lui répliqua : « Si vous êtes nommé, je crains que vous ne trouviez là ni gloire, ni bonheur. » Ces paroles décourageantes démontraient assez qu'il ne fallait pas compter sur son appui. Le prince de Ponte-Corvo, néanmoins, alla assurer à Wrede que l'empereur seconderait sa candidature. Il sentait bien que c'était là ce qu'il fallait donner à croire aux Suédois, et que sa fortune reposait sur le nom de Napoléon.

Wrede jugea alors qu'il était temps de s'en ouvrir au duc de Cadore, ministre des affaires étrangères, et au baron Alquier, qui venait d'être nommé ministre de France à Stockholm, après Désaugiers. Celui-ci était rappelé parce qu'on lui reprochait son intervention trop active comme champion de Frédéric VI, dans cette affaire de succession. Ce qui est certain, c'est qu'il était battu. C'était une leçon pour Alquier. Fort embarrassé du rôle à jouer dans la candidature de Bernadotte, il consulta le ministre,

« Que dois-je dire ou faire, dit-il, dans cette question. — Rien, répliqua le duc de Cadore; telle est la volonté de l'empereur. »

Ce qu'il y avait de plus étrange dans cette aventure, c'est qu'à Stockholm personne ne se doutait encore de ce qui se préparait. On en avait fait mystère au ministre Lagerbielke, et le gouvernement français s'abstenait de toute participation. C'était, pour ainsi dire, dans un coin de Paris, entre trois ou quatre personnages, que l'on disposait de la couronne de Suède, sans que la Suède en eût conscience.

Wrede comprit qu'il ne convenait plus de se taire. Sur le point de quitter Paris, il jugeait important que l'opinion publique fût préparée pour son arrivée à Stockholm. Il remit à Mörner des dépêches, annonçant la candidature du prince de Ponte-Corvo, et surtout, ce qu'il croyait vrai, l'intérêt que Napoléon portait à cette nomination. En même temps Signeul écrivait au ministre des affaires étrangères, que Napoléon verrait avec une grande joie son lieutenant et son parent appelé à la succession royale.

Mörner quitta Paris le 29 juin; Wrede partit le 30; mais avant son départ, il raconta tout à Lagerbielke. Celui-ci se plaignit hautement d'un mystère qui ressemblait à une mystification. Furieux d'avoir été compté pour rien dans cette affaire, où, comme ministre, il aurait dû jouer le principal rôle, il courut chez le duc de Cadore demander des explications. Le duc se déclara étranger à ces négocia-

tions, assurant qu'il ne savait rien de la pensée de l'empereur à ce sujet. « Seulement, ajouta-t-il, la manière étrange dont cette affaire a été engagée n'est pas faite pour lui inspirer de confiance. »

Cependant à Stockholm, la soudaine annonce de la candidature d'un maréchal de France, appuyée par Napoléon, avait un immense retentissement ; on y voyait la fin des embarras de la Suède, le commencement de ses espérances, une garantie contre la Russie, et avec l'alliance française de hautes promesses d'avenir. L'opinion publique se prononçait chaudement, même au milieu des partis contraires. Le duc d'Augustenbourg n'avait été choisi, que comme le plus facile des expédients. Ceux qui l'avaient soutenu, acceptaient volontiers à sa place un maréchal de France ; les partisans qui restaient à la famille Wasa, n'étaient pas moins accommodants : « Au moins, disaient-ils, nous serons sauvés de l'anarchie. »

Charles XIII, seul, accueillait avec répugnance cette nouveauté, à laquelle il n'était pas préparé. Le vieux roi sentait qu'il allait se donner un maître. Si la main de Napoléon était forte, il savait aussi qu'elle était pesante ; et un maréchal, né de la révolution française, lui semblait peu fait pour être assis sur les marches du trône. Il fut interdit à Mörner d'aller à Örebro, où s'assemblait la diète, et on lui désigna pour résidence Upsala.

Cependant, autour du roi, à l'exception du ministre des affaires étrangères, le baron Engeström, tous les hommes importants se prononçaient pour le

nouveau candidat. Sköldebrand, devenu gouverneur de Stockholm, était parmi les plus ardents, et usait de toute son influence pour gagner des partisans au maréchal de France.

Sur ces entrefaites, Wrede arriva à Örebro. Charles XIII lui fit mauvais accueil : « Vous avez, dit-il, agi contre vos instructions. » En vain Wrede voulut-il se justifier en vantant les belles qualités du prince de Ponte-Corvo ; le roi persista dans ses mécontentements, et contraignit le général à lui promettre de ne pas voter, à la diète, en faveur du candidat improvisé.

A Paris, cependant, on croyait peu aux chances du prince de Ponte-Corvo. Il était parti avec la princesse aux eaux de Plombières, et Napoléon lui faisait écrire de ne pas être absent plus de quinze jours, parce qu'il voulait l'envoyer à Rome, comme gouverneur général.

Mais à Stockholm, l'idée nouvelle s'était propagée avec une rapidité électrique ; l'opinion publique se prononçait en faveur d'un prince français : rien ne pouvait arrêter le courant, ni les manœuvres du ministre de Danemark, ni la résistance du roi. Il fallut saisir de la question le comité secret, appelé à délibérer sur toute affaire extérieure avant la présentation aux chambres. Ce comité se compose de trois députés de chacun des quatre ordres. Sur les douze représentants, deux seulement, un prêtre et un bourgeois, se prononcèrent contre le prince de Ponte-Corvo. Cette imposante majorité ne permettait plus au roi de reculer, et le prince de Ponte-Corvo fut solennellement

proposé aux chambres comme prince héréditaire de la Suède. Le ministère, entraîné par l'opinion publique, appuyait la motion : elle fut accueillie avec un enthousiasme universel. Le roi dut céder, et sanctionner à regret le choix de la nation.

Ce fut pour toute la Suède un moment de joie et d'espérance. Chacun était persuadé que la venue d'un prince français ramènerait le pays à ses anciens jours de gloire et de grandeur. L'archevêque de Suède, Lindblom, célébrant cet événement dans le club des prêtres, porta un toast « au nouveau sauveur (1) », et comme cette expression fut accueillie avec quelques signes d'étonnement, il ajouta : « Sans oublier l'ancien. »

Bientôt arrivèrent à Paris le général Rosen et le colonel comte Mörner, porteurs de deux lettres de Charles XIII, l'une adressée à Napoléon, l'autre à Bernadotte, et annonçant toutes deux le choix de la Suède. Napoléon leur donna audience le 6 septembre. Il répondit au roi par une lettre laconique qui renfermait son consentement. « C'était, disait-il, un événement auquel il était peu préparé. »

Dans l'entrevue qui eut lieu à la suite, entre l'empereur et Bernadotte, les deux interlocuteurs, mécontents l'un de l'autre, ne s'abordèrent pas sans quelque embarras. Mais ils déguisèrent leurs sentiments sous les formules banales de compliments mutuels. « Vous voyez ce que vaut la gloire, dit

(1) Le mot *frälsare* (sauveur) employé par l'archevêque, sert habituellement à désigner Jésus-Christ.

l'empereur. — La gloire que donne votre majesté, répliqua Bernadotte. » Puis comme pour lui donner quelques regrets, Napoléon reprit : « J'avais pensé à vous pour un royaume d'Aragon et de Catalogne, parce que l'Espagne est trop grande pour Joseph. »

Au surplus, son assentiment fut donné dans des termes assez peu sympathiques. Il se contenta de dire que lui-même, élu du peuple, n'avait pas à s'opposer aux élections des autres peuples. Il ajouta même qu'il ne voulait être pour rien dans l'élection. C'était avouer assez clairement, qu'il ne se croyait engagé à aucune reconnaissance envers la Suède, pour un acte qu'il n'avait ni conseillé ni souhaité.

Même après cette autorisation officielle, la mauvaise humeur de Napoléon se trahit à plus d'un signe. Les lettres d'émancipation nécessaires au prince de Ponte-Corvo pour l'affranchir de ses obligations envers la France, quoique promises sans objection, tardaient à lui être délivrées ; et lorsque quelques jours avant son départ, il alla lui-même les réclamer, Napoléon lui fit des conditions. « Le conseil privé, dit-il, est d'avis que vous signiez, avant votre départ, un acte, par lequel vous vous engagerez à ne jamais porter les armes contre la France. » — « Je ne puis, répondit Bernadotte, me soumettre à cette obligation. Mon acte d'élection me défend de contracter aucun engagement de vassalité étrangère. Devenu sujet du roi de Suède, je lui ai prêté serment de fidélité, en acceptant, par suite de votre autorisation, le droit de succession au trône. La condition que l'on veut m'imposer ne saurait

venir de votre majesté, et ne peut être qu'une idée du grand - juge ou de l'archichancelier ; par là ils m'honorent infiniment , puisqu'ils me placent , comme capitaine , au niveau de votre majesté ; je prise cela plus qu'une couronne. Si votre majesté insiste , je vais expédier un de mes officiers au roi de Suède , pour le prévenir que , par suite des obligations qu'on m'impose , je me trouve dans l'impossibilité de faire usage des droits qui m'ont été décernés comme prince suédois , et que c'est avec regret que je suis forcé d'y renoncer. » — « Eh bien ! soit ; repartit l'empereur , partez ; que nos destinées s'accomplissent. » Singulières paroles qui semblaient contenir un triste pressentiment.

Une autre question , la plus grave du moment , présageait de prochains orages. Napoléon pressa vivement le nouveau prince héréditaire de faire entrer la Suède dans la grande association du blocus continental. Bernadotte , se refusant prudemment à tout engagement prématuré , supplia l'empereur de lui donner quelque temps pour étudier l'opinion publique en Suède , et pour apprécier les intérêts et les périls qui pouvaient en résulter pour sa nouvelle patrie. « Combien de mois vous faut-il ? — Jusqu'au » mois de mai. — J'y consens ; à cette époque prononcez-vous , ami ou ennemi. »

L'audience de congé eut lieu le 26 septembre , avec une attitude , de part et d'autre , plus méfiante qu'affectueuse. « J'aime à croire , dit Napoléon , que vos intérêts nouveaux ne vous feront pas oublier vos

anciens devoirs. Votre cœur doit toujours appartenir à la France. » Bernadotte répondit par de grandes promesses de dévouement. Il quitta Paris le 28, heureux d'échapper au joug de Napoléon, et donnant cours à sa joie dès qu'il eut franchi la frontière. Rencontrant le général Éblé dans son passage à Cassel, il lui dit : « Je vais respirer l'air de l'indépendance. »

Tout le monde à Stockholm l'attendait avec impatience, excepté Charles XIII, qui sentait que le nouveau venu allait devenir le maître. « Maintenant, disait-il, je puis répéter les paroles de Louis XIV mourant : j'ai été roi, car bientôt je n'en aurai plus que le nom. »

A son arrivée dans la capitale, et même avant l'entrevue royale, Bernadotte avait laissé percer ses ressentiments contre Napoléon et le peu de compte qu'il tenait de la France. Car, après l'avoir entendu, le grand maréchal de la cour, le comte Essen, disait à Charles XIII : *Je crains bien, sire, que vous et nous tous, nous ne soyons plus Français que le prince royal.* »

Le roi donc, à la réception de son héritier, n'était guère disposé à lui faire grand accueil. Il était évident qu'il le subissait plutôt qu'il ne l'acceptait. Mais après quelques instants de conversation, Bernadotte, tour à tour humble et brillant, digne et respectueux, avait su captiver le monarque par les séductions de son langage et de ses manières ; et le bon vieillard, subjugué, se prit à aimer cet homme du Midi qu'il avait redouté.

Il réussit non moins bien auprès de la noblesse suédoise, et sut attirer à lui la famille Brahe, une des plus anciennes dans les annales de la Scandinavie. Le jeune comte Brahe fut attaché à sa maison, et devint bientôt son confident le plus intime. Quelques familles seulement se tinrent à l'écart par attachement à la dynastie des Wasa.

La mère de Gustave-Adolphe, elle-même, fut séduite par les insinuant<sup>s</sup> politesses du nouveau venu. « C'est un prince fort aimable, disait-elle, et cet aveu venant de moi doit être de quelque valeur. »

Dès ce moment, l'empire du prince royal qui, après son adoption, prit le nom de Charles-Jean, fut assuré sans partage, et Charles XIII accepta son entier effacement : l'adoption devint une abdication. Il est vrai que, dans les relations d'intérieur, l'adopté se montra toujours plein de soins, filial et empressé, et rendant en adulations ce qu'il prenait en autorité.

## CHAPITRE V.

### **Nouveaux malentendus : Charles-Jean et Napoléon.**

Nous datons le règne de Charles-Jean de son arrivée à Stockholm, parce que dès lors il fut vraiment roi, Charles XIII, comme il l'avait présagé, n'en ayant plus que le nom. La responsabilité de tous les événements qui suivirent, appartient donc réellement au prince royal, et cette responsabilité est assez lourde, pour qu'on n'en rejette pas le fardeau sur qui ne le mérite pas.

Les écrivains français ont reproché à Bernadotte d'avoir sacrifié les intérêts de la France à ceux de la Suède. Si ce reproche était fondé, la Suède y verrait un éloge. Car, en acceptant une couronne des mains d'une nation, on s'engage irrévocablement envers elle; on doit s'identifier avec elle et n'avoir plus d'autre patrie. C'est là ce qu'entendait la Suède en confiant ses destinées au prince de Ponte-Corvo, et, si les in-

térêts de la Suède eussent été en opposition avec ceux de la France, ce prince n'avait pas à hésiter entre d'anciens souvenirs et une patrie nouvelle, devenue son unique patrie. L'accusation des Français tombe donc à faux, parce que le prince royal de Suède ne doit pas être jugé au point de vue français; mais ce qui rend l'accusation doublement erronée, et cependant en même temps plus grave, c'est qu'il sacrifia les intérêts de la Suède non moins que ceux de la France. Qu'il eût été plus Suédois que Français, ce serait à nous à défendre sa mémoire. Mais, nous sommes contraints de l'avouer, et nous avons par là le droit d'être plus justement sévères, Charles-Jean ne s'est montré ni Français, ni Suédois.

Pour justifier cette grave assertion, il suffira du récit des faits, date par date, sans commentaires, sans ornements. Quelques considérations générales suffiront pour démontrer que Charles-Jean n'eut pas conscience de la politique que commandait la situation de la Suède.

Depuis la funeste paix de Frédérickshamn, une seule pensée occupait le cœur de tout Suédois : la reprise de la Finlande. Et ce n'est pas seulement affaire de sentiment ou d'amour-propre; c'était pour tous une nécessité politique, presque une nécessité d'existence. Si l'on veut juger d'ailleurs combien ils avaient l'intelligence de la situation, il n'y a qu'à lire la lettre suivante de Napoléon à Alexandre, en date du 28 février 1811 : « J'ai consenti à ce que V. M. gardât la Finlande, qui fait le tiers de la Suède, et

qui est une province tellement importante pour *V.M.* qu'on peut dire que, depuis cette époque, il n'y a plus de Suède, puisque Stockholm est aux avant-postes du royaume. » Cette lettre de Napoléon contenait sans doute une bien grave accusation contre lui-même, puisqu'il avait contribué à livrer la Baltique à la Russie ; mais elle contenait aussi la pensée de tous les Suédois : sans la Finlande, pour eux il n'y avait plus de Suède. C'était la préoccupation dominante non-seulement des hommes d'État, mais de la nation entière ; et, lorsqu'elle appelait au trône un capitaine français, avec lequel elle attendait l'alliance de la France, la conséquence à ses yeux, le bienfait le plus éclatant de ce pacte international, devait être la reprise de la Finlande.

Le premier devoir donc du prince nouveau était de se mettre en cela d'accord avec l'opinion publique ; son premier espoir devait être de voir surgir une collision entre la France et la Russie, afin de se précipiter dans l'alliance de la première, et de regagner avec son aide les frontières perdues.

Toute autre considération n'était rien auprès de celle-là. La Suède aurait souffert, il est vrai, du blocus continental ; mais cette souffrance n'était que passagère et ne blessait ni ses intérêts territoriaux, ni sa dignité nationale. Charles-Jean peut-être aurait souffert des hauteurs de Napoléon. Mais que signifiaient les questions personnelles, en présence des intérêts d'une nation ? Lorsque se présentait la grande occasion appelée par *Wetterstedt*, lorsqu'on pouvait,

selon ses expressions, faire rendre à la Russie un compte sanglant, ce n'était pas le moment d'écouter la voix des ressentiments et des jalousies de vieille date. Charles-Jean avait le droit, dans l'intérêt de la Suède, d'oublier les bienfaits de Napoléon ; son devoir aussi, dans l'intérêt de la Suède, était d'oublier les offenses. Avec Napoléon, il avait toutes chances de vaincre et de ramener la Suède à ses grandeurs passées. L'intérêt de la Suède se confondait avec celui de la France. C'était pour Charles-Jean une cause doublement nationale.

Cependant aux premiers moments de son élévation, personne n'en pouvait prévoir les futurs résultats ; toute l'Europe croyait y voir une nouvelle conquête de la France. Napoléon seul jugeait autrement les choses.

A Saint-Pétersbourg, la nouvelle fut accueillie avec effroi ; les plus courageux poussaient Alexandre à s'opposer ouvertement à cette menaçante nomination, et à offrir le grand-duc Michel en remplacement du prince français. On s'imaginait voir la Russie exposée à une coalition qui agirait sur ses flancs ; et comme dans toute conjoncture alarmante, on se faisait de mutuels reproches de négligence. La mère d'Alexandre le réprimandait de n'avoir rien fait pour Gustave-Adolphe : « Patience, ma mère, répliqua le czar, le » fruit n'est pas encore mûr ; mais de grands évé- » nements se préparent, et Bernadotte, comme tous les » autres météores de la révolution, rentrera dans le » néant. »

Il ne tarda pas cependant à être rassuré. D'abord Suchtelen, ce général suborneur, qui avait acheté Sveaborg, dépêché à Stockholm, sous le titre de *voyageur accrédité*, avait été reçu en audience par le prince royal ; toute la population s'indignait que la Russie eût envoyé un agent, auquel s'attachaient de si tristes souvenirs. Mais le prince royal parut moins sensible à de vieilles offenses, qui ne le touchaient pas, qu'aux compliments empressés du czar, et il ne fut pas difficile à l'habile envoyé de démêler les véritables sentiments du prince. Il ne craignit donc pas dès l'abord de lui insinuer que le czar serait heureux d'entrer en relations avec lui ; et la manière dont fut accueillie cette ouverture ne fut rien moins qu'hostile. Peu après, Suchtelen prenait le titre de ministre.

La situation du prince royal n'était pas sans embarras. Son adjonction subite à la famille des rois et les craintes que lui inspiraient les partisans des Wasa, le portaient à chercher au dehors quelque puissant appui. Son intérêt privé aussi bien que l'intérêt de la Suède semblait donc devoir le porter naturellement vers Napoléon. Mais une animosité jalouse vivait en lui, et l'entraînait fatalement vers Alexandre.

Les exigences de Napoléon semblaient d'ailleurs justifier des résistances qui présageaient une rupture. Il avait fixé le mois de mai 1811 comme terme d'une décision sur le blocus continental ; mais déjà le 26 octobre, le baron Lagerbielke écrivait à son gouvernement que, dans une conférence, à laquelle l'avait appelé l'empereur des Français, celui-ci avait

exigé une décision formelle, ajoutant qu'il ne tolérerait pas plus longtemps la position *métis* qu'on avait adoptée.

Le 13 novembre, une nouvelle note plus pressante fut remise au cabinet de Stockholm par Alquier, Il y demandait la déclaration de guerre à l'Angleterre, et l'embargo sur les vaisseaux anglais et sur les marchandises britanniques, sous quelque pavillon que ce fût. On n'ignorait pas que les relations commerciales entre l'Angleterre et la Suède se poursuivaient à Gothenbourg sous le pavillon américain. Alquier ajoutait que, si l'on ne donnait pas satisfaction à ses demandes, il partirait immédiatement.

Aussitôt fut assemblé un conseil royal : quelques membres voulaient qu'on donnât satisfaction à Napoléon, lorsque le prince royal entra, et pria le roi de ne pas céder : « Les nations, dit-il, qui se laissent déconsidérer, se relèvent difficilement. » Cependant la majorité se prononça pour la France, et la guerre fut déclarée à l'Angleterre le 17 novembre. Il est vrai que l'hiver mettait à l'abri de l'attaque des flottes anglaises. On gagnait six mois, et les relations commerciales continuaient. Il faut convenir que les impérieuses menaces de Napoléon devaient provoquer de légitimes mécontentements. Il demandait, en outre, qu'on lui envoyât deux mille matelots suédois pour équiper ses vaisseaux à Brest.

Un mois après, Czernicheff, aide-de-camp d'Alexandre, parti de Paris à Saint-Pétersbourg, chargé par Napoléon de demander à Alexandre d'appuyer

les prétentions de la France, arrivait à Stockholm. Il entama avec le prince royal des négociations directement opposées à sa mission, et reconnut promptement, que le czar avait un allié, sur lequel il n'avait pas compté. Les flatteries ne lui firent pas défaut pour achever d'entraîner Charles-Jean, et il fit sonner bien haut l'estime qu'Alexandre avait pour ses mérites. « Je tiens, répondit le prince royal, à mériter la bienveillance du czar; ses assurances de sympathie me sont précieuses. Par ses qualités personnelles et sa haute position, Alexandre doit attirer les regards de l'Europe opprimée. »

Puis, donnant cours à ses ressentiments personnels contre Napoléon : « Le moment approche, dit-il, où cette puissance colossale dévorera le monde, ou devra crouler. C'est à nous de choisir; il appartient à Alexandre de se décider. »

Czernicheff offrit de la part du czar toutes les garanties. « J'accepte ses offres, dit le prince. Je serai toujours heureux et fier de l'amitié d'un si puissant monarque. Quant à notre politique intérieure, ajouta-t-il, je sais qu'on oubliera la Finlande, et qu'on acceptera une compensation qui correspondrait mieux à notre position. La nature a désigné la presqu'île scandinave pour former un seul État indépendant; et après la perte de la Finlande, la politique de la Suède ne doit avoir qu'un seul but, l'unité de la presqu'île, comme l'intérêt de la Russie, pour rester en paisible possession de la Finlande, est de diriger nos regards vers un autre côté. »

Telle était, en effet, l'unique préoccupation politique du prince royal, l'annexion de la Norwége. Sans tenir compte de l'opinion générale en Suède, sans comprendre les périls qu'apportera toujours à la Suède l'occupation de la Finlande par les Russes, sans apprécier, même comme militaire, la valeur d'une position stratégique de la plus haute importance, il consentait à laisser Stockholm sous le canon des Russes, pourvu qu'on lui donnât une compensation matérielle.

La suite a bien prouvé la pauvreté de ces calculs. En quoi la Norwége a-t-elle jusqu'ici fortifié la Suède? Quelles conséquences au contraire n'aurait pas eues la reprise de la Finlande?

Ajoutons que, pour prix de l'alliance qu'il recherchait, Napoléon voulait offrir à la Suède la restitution de cette importante province. Le prince royal en fit confiance à Czernicheff; mais, préférant Alexandre à Napoléon, il préféra la Norwége à la Finlande. « Si le czar, dit-il à Czernicheff, veut m'assurer de son amitié, je mettrai mon honneur à la mériter. Qu'il se déclare sans réserve. L'Europe approche d'une crise. Si Alexandre veut être véritablement mon ami, s'il veut l'être de cœur et d'âme, le sort de l'Europe est dans nos mains. »

La date de cette conférence avec Czernicheff, 18 décembre 1810, est importante. Elle prouve, à n'en pas douter, que si Charles-Jean en 1813 fit à la France une guerre aussi impolitique pour la Suède, que funeste à son propre honneur, ce fut moins le

résultat de circonstances subites et impérieuses, que d'une longue et haineuse préméditation.

On assure que Czernicheff, de retour à Saint-Petersbourg, écrivait dans son rapport au czar : « Le prince royal nous appartient ; il a engagé sa main, son gant, sa parole et sa foi. »

Czernicheff était aussi porteur d'une lettre du prince royal à Alexandre. La réponse de celui-ci est du 31 décembre. En remerciant le prince de son initiative, il l'assure de son désir de fortifier l'accord qui règne entre la Russie et la Suède. L'intérêt politique de la Russie, dit-il, exige l'indépendance et la prospérité de la Suède.

Dans cette lettre était une note confidentielle adressée *au prince royal seul*. Là, les épanchements sont plus prononcés. « C'est d'âme, écrit-il, que je veux être votre ami. J'ai été élevé par un républicain, et j'ai appris de bonne heure à considérer plus l'homme que les titres. » Puis il ajoute : « Répondez de la même manière ; une lettre confidentielle de vous me ferait un incroyable plaisir. »

Charles-Jean, heureux de se voir traiter en égal par un monarque si haut placé, s'empressa de répondre, et chargea Stedingk de remettre la réponse, avec injonction surtout de n'en rien laisser savoir à l'ambassadeur de France. Introduit secrètement chez le czar, il y reçut l'accueil le plus gracieux : Alexandre exaltait l'importance de la Suède et les talents militaires du prince royal. « Le grand Gustave-Adolphe, dit-il, est sorti de la Suède pour délivrer l'Allemagne ; qui

sait ce que l'avenir vous réserve. » Mais Stedingk était loin d'approuver la politique du prince royal : « Le premier besoin de la Suède, dit-il, est la paix ; mais si la guerre est inévitable, l'opinion publique sera plus forte que le prince royal ; la blessure de la Finlande est encore trop fraîche. » Alexandre prit d'abord la chose en plaisanterie. Se bouchant les oreilles avec les deux mains, il dit : « Mais vous revenez toujours à la Finlande. Est-ce qu'il n'y a pas de compensation à vous offrir ? » — « Sire, répondit Stedingk, il n'y a pas de compensation à une frontière militaire. » Alexandre cessa de plaisanter, et la franchise du loyal Suédois en faisait un mauvais représentant de Charles-Jean. La conférence se termina par de mutuels mécontentements. Peu après, Stedingk demanda son rappel.

Pendant que le czar accablait le prince royal de prévenances, Napoléon ne le ménageait pas. Les dotations qu'il avait comme prince français, furent reprises après qu'il fut devenu prince étranger. Cet acte n'était pas dénué de justice, mais paraissait à Charles-Jean souverainement injuste. Il mêla ses réclamations personnelles aux négociations politiques, et parlait de ses dotations en même temps qu'il réclamait pour la Suède des subsides contre l'Angleterre. Ses dépêches étaient adressées directement à l'empereur. Celui-ci fut blessé de cette violation des formes hiérarchiques, et fit prévenir Alquier que, comme il n'entraît en communication qu'avec les souverains ses égaux, les affaires devaient être traitées par la

voie ministérielle. Cette imprudente susceptibilité, qui blessait le nouveau prince dans son orgueil, faisait plus pour Alexandre que toutes les questions de territoire.

Le prince royal cependant dissimulait encore ; il écrivait à Napoléon que la Suède fermerait ses ports à l'Angleterre, et donnerait 50,000 hommes, si on lui accordait la Norwége. Il savait que Napoléon ne pouvait y consentir. C'eût été non-seulement un monstrueux abus de la force, mais encore un acte solennel de maladroite ingratitude, le roi de Danemarck s'étant toujours montré le plus fidèle allié de la France.

Pendant ce temps, le roi Charles XIII étant tombé malade, le prince royal fut nommé régent, le 17 mars 1811.

Les négociations se poursuivaient avec la France sans plus de résultats, le prince royal insistant toujours sur la Norwége, Napoléon faisant offre de la Finlande. Une raison nouvelle venait entraîner le prince royal vers les ennemis de la France. Gustave-Adolphe, errant dans son exil, avait gagné l'Angleterre où il lui avait été fait grand accueil ; ce qui inspirait à Charles-Jean de vives alarmes : il craignait, plus que jamais, de rompre ouvertement avec le cabinet de Londres, qui pouvait au jour du combat lui opposer un prétendant.

Aussi commençait-il à prendre des mesures en accord avec ses sentiments secrets. Des armements furent commandés, et les enrôlements provoquèrent des soulèvements parmi les paysans. Les troubles,

ayant lieu surtout dans les provinces de Scanie et de Sudermanie, où les nobles sont plus nombreux, le prince royal s'imagina de les attribuer aux partisans de Gustave-Adolphe. Ses préoccupations dynastiques contribuaient à l'égarer.

Cependant une circonstance solennelle lui donna occasion de faire étalage de sympathie envers son ancien général. A la naissance du roi de Rome, le prince royal envoya le comte Brahe complimenter l'empereur. Il écrivait que, s'il n'avait écouté que ses sentiments, il serait allé lui-même à Paris; mais qu'il était retenu par des devoirs impérieux. En même temps, il envoyait au nouveau-né l'ordre des séraphins; mais il eut l'humiliation de rencontrer un refus, Napoléon déclarant que son fils ne pouvait pas porter d'ordres étrangers. Cette nouvelle blessure à son amour-propre n'était pas faite pour calmer les mauvaises dispositions du prince royal.

D'un autre côté, la maladresse d'Alquier envenimait les choses à Stockholm. Poursuivant la question du blocus avec un zèle outré, exigeant et hautain, il harcelait le gouvernement de ses notes impérieuses, et finit par demander le renvoi du ministre des affaires étrangères, qui ne lui donnait pas assez prompte satisfaction. Des plaintes furent adressées à Paris, et Napoléon furieux de ces complications, ordonna le rappel d'Alquier en disant : « Ce buffle me fait des ennemis partout. »

Quelque temps avant, Lagerbielke qui avait beaucoup de sympathies pour la France, avait été rappelé

de Paris. Tout le personnel diplomatique à Stockholm était en mouvement. Suchtelen était retourné à Saint-Pétersbourg, et Neipperg, ministre d'Autriche, arrivait à Stockholm, porteur de propositions qui tendaient à conclure un pacte de neutralité commune entre l'Autriche et la Suède, avec mission pour les deux pays de se porter comme médiateurs après la guerre. Alquier était remplacé par de Cabre.

Cependant, à mesure que le prince royal se rapprochait de la Russie, il voyait s'éloigner de lui et les hommes qui avaient favorisé son élection, et les patriotes qui avaient renversé Gustave IV, Wrede, Adlercreutz, Adlersparre, Sköldebrand.

Il fit néanmoins une tentative pour rapprocher de lui ces hommes qui avaient la confiance des Suédois et l'influence que donnait de loyaux services. Au mois de septembre 1811, il appela à une conférence Adlercreutz, Sandels et Sköldebrand, leur exposa les difficultés de la situation, et insista fortement sur l'insupportable tyrannie de Napoléon : « Il vous offre la Finlande, dit-il ; mais la Finlande sera un sujet de guerre perpétuelle avec la Russie. » Sköldebrand répondit avec fermeté, que la reprise de la Finlande était une question nationale qui dominait toutes les autres. Adlercreutz, plus irritable, s'indignait à la seule pensée de trahir la France : « La Finlande, s'écria-t-il, est un pays nécessaire à l'indépendance de la Suède. Jamais ne se présentera occasion plus favorable de la reprendre. » — « La Finlande, répliqua le prince royal, sera une éternelle pomme de dis-

corde ; » et sa voix retentissait avec non moins d'éclat que celle d'Adlercreutz. La scène devenait des plus vives, et dans son emportement, le prince se précipita, la main levée, vers Adlercreutz. Le général lui tourna le dos, et sortit indigné.

Cependant, le prince se repentant de son emportement, envoya prier Adlercreutz de revenir : « Je ne reviens pas, répondit Adlercreutz, vers celui qui argumente d'une telle façon avec un général. » Lorsque plus tard les devoirs du service l'appelaient auprès du prince, il se maintenait dans une froide attitude.

Une nouvelle tentative auprès de Sköldebrand seul ne réussit pas mieux au prince royal ; à ses arguments en faveur du czar, le général répondait : « Demandez à notre nation, à la Pologne, à la Turquie, à la Perse ce que valent les serments de la Russie. L'espoir de venger tant d'iniquités est la seule chose qui me tienne debout dans le triste souvenir de la paix que j'ai signée, les larmes aux yeux. Comment hésiterions-nous à prendre les armes, pour anéantir un monument de honte ! »

Charles-Jean répondait toujours en accusant Napoléon. « Tout pays, disait-il, sera bientôt sous sa dépendance, et il finira par subjuguier la presque île scandinave, d'autant mieux qu'elle est l'alliée naturelle de l'Angleterre. »

« Mais la puissance de Napoléon est passagère, répondit Sköldebrand, celle de la Russie est durable. Sans la Finlande, nous ne pouvons dormir à Stockholm. »

« Et qui vous a fait perdre la Finlande, s'écria im-

pétueusement le prince, si ce n'est cet ambitieux auquel vous vous attachez ? »

« Lui seul aussi peut nous la rendre, dit Sköldebrand ; combattre la France, c'est agrandir la Russie, et nous ne pouvons fonder notre avenir sur l'agrandissement de la Russie. »

Ce qui donnait du poids à l'opposition des généraux, c'est que l'armée entière pensait comme eux, et que toute la population suédoise était pleine d'enthousiasme pour Napoléon. Son portrait se voyait dans chaque maison, dans chaque chaumière. On ne pensait qu'à la vengeance, et l'on saluait le vengeur comme le dieu du foyer.

Pendant que les anciens partisans du prince royal combattaient sa politique, d'autres, au contraire, qui avaient vu son élévation avec déplaisir, se rapprochaient de lui, en le voyant se séparer de Napoléon. Parmi ceux-là se trouvaient les comtes *Gustave* et *Charles Löwenhjelm*. Le second qui était, comme son frère, adjudant-général, fut initié à tous les plans du prince.

## CHAPITRE VI.

### **Charles-Jean et Alexandre.**

Après que la santé de Charles XIII fut rétablie, il reprit le gouvernement, le 7 janvier 1812. Mais ce n'était guère qu'une question de forme. Le prince royal dirigeait toutes les affaires, au grand mécontentement des patriotes qui le voyaient se livrer aux séductions de Saint-Pétersbourg. Quelques-uns d'entre eux eurent la fâcheuse pensée de conseiller à Napoléon une mesure qui devait mettre les premiers torts de son côté. Leur avis était que, pour déjouer les plans du prince royal, il fallait faire occuper la Poméranie par les troupes françaises, et Napoléon se hâta de suivre un conseil qui s'accordait avec son tempérament. Le 27 janvier, une division française envahit le territoire suédois.

Mais, loin d'affaiblir le prince royal, cet acte de violence servait ses projets. Dès lors, il put parler au nom de la nation outragée. Il lui fallait un pré-

texte ; on lui fournissait un invincible argument. Aussi ne dissimula-t-il pas ses sentiments à ses conseillers intimes : « Eh bien ! dit-il au comte Charles Löwenhjelm , le gant est jeté ; je le relèverai. Plus d'hésitations ; le moment est venu de se décider. Il faut que la Suède se distingue par l'essor hardi qui lui appartenait au siècle de Gustave-Adolphe ; il faut qu'elle donne dans le Nord l'exemple que l'Espagne donne dans le Midi. »

Ces paroles étaient trop d'accord avec les sentiments de Löwenhjelm pour ne pas être bien accueillies. Il devint le confident et l'agent secret de toutes les transactions du prince royal.

Il fallait combattre les résistances de l'opinion publique , ou au moins se ménager des transitions. Une déclaration de neutralité remplissait ce dernier but. Le conseil royal convoqué à cet effet , déclara les obligations envers la France rompues par l'invasion de la Poméranie , et vota la neutralité.

C'était pour le prince royal une première victoire , mais insuffisante. Il se chargea de conduire directement les négociations qui devaient amener une rupture. Des instructions écrites de sa main furent remises au comte Charles Löwenhjelm , qui partit le 8 mars pour Saint-Pétersbourg.

Les instructions portaient offre d'un traité réglé sur les mêmes bases que celui de Gatschina conclu , en 1799 , entre Paul et Gustave IV Adolphe. Elles y ajoutaient la cession de la Norvège à la Suède. Si le czar approuvait , il était prié d'envoyer un homme de confiance

pour conclure une convention , laquelle devait fixer le rôle que la Suède, après la prise de possession de la Norwège, devait prendre dans la guerre contre la France. Löwenhjelm devait, en outre, demander qu'un négociateur anglais fût envoyé à Gothembourg, et offrit la médiation de la Suède dans la guerre de Turquie. Si cependant Alexandre paraissait disposé à céder aux exigences de Napoléon, Löwenhjelm ne devait pas se servir de ses instructions.

Le sort en était jeté. Charles-Jean devenait pour la France un Coriolan , pour la Suède le Lépidus d'un triumvirat avec l'Angleterre et la Russie. Il n'eut pas l'intelligence de la situation qui lui était faite. La Suède, en ce moment, était presque l'arbitre du monde, et son épée jetée dans la balance devait décider du sort de la lutte entre la France et la Russie. Que l'on suppose une armée suédoise grossie des Finnois soulevés, marchant sur Saint-Pétersbourg par la Finlande, pendant que la grande armée chassait devant elle toutes les forces d'Alexandre, la Turquie retenue dans l'alliance française, la Pologne en armes, il n'y avait pas de résistance possible ; la Russie, recevant la loi des vainqueurs, rentrait dans le cercle de ses glaces. La Suède reprenait, avec la Finlande et les provinces de la Baltique, le rang qu'elle avait autrefois ; la Prusse et l'Autriche auraient demandé leur part de dépouilles ; l'Europe aurait été protégée pendant des siècles, contre l'invasion des Barbares , et n'aurait pas à déplorer la guerre d'aujourd'hui.

Nous admettons que le prince royal de Suède avait

le droit d'être indifférent à la fortune de la France ; mais, au moins, aurait-il dû songer à la fortune de la Suède ; tandis qu'il ne fut qu'un instrument de la fortune d'Alexandre.

Ce fut lui, en effet, qui conduisit personnellement toute l'intrigue, secondé par le général Armfelt, autre Suédois devenu Russe ; et par un étrange contraste, le ministre des affaires étrangères, Romanzoff, était frappé de suspicion à cause de ses sympathies pour la France.

Cependant, Löwenhjelm, arrivé le 18 mars à Saint-Pétersbourg, était reçu chez Romanzoff le 19, et introduit le 20 chez le czar, dans le même cabinet où, quatre ans auparavant, Stedingk avait demandé des explications sur le mouvement des troupes russes vers la Finlande.

Alexandre lui fit l'accueil le plus gracieux. Non-seulement il comprenait l'immense importance d'une alliance avec la Suède, qui devait le protéger sur ses flancs ; mais, près d'entreprendre une guerre avec Napoléon, il sentait l'insuffisance de ses généraux, et cherchait dans Charles-Jean un guide et un conseil pour les affaires militaires.

Ses premières paroles à Löwenhjelm furent presque des excuses. « Que le passé soit oublié, dit-il : souvent le sort des princes est de faire taire leurs affections pour leurs intérêts. Les circonstances m'ont forcé de donner à mon empire des limites qui le protègent. Maintenant la Russie a des frontières naturelles. Aucune dissidence ne doit plus régner entre nous. La Suède

et la Russie ont désormais les mêmes intérêts. »

Löwenhjelm, abordant les questions matérielles, demanda pour première condition d'alliance la cession de la Norwége, et l'aide de troupes russes pour prendre, comme garantie, le Séland. Mais le czar revenait aux généralités sentimentales, et montrait peu d'empressement à se prononcer sur des questions de territoire. Enfin, pressé par son interlocuteur, il répondit : « La Norwége devra être une récompense et non une compensation. » D'une part, il n'admettait pas qu'il dût restituer quelque chose pour la Finlande; d'autre part, il voulait tenir la Suède sous sa main par la perspective d'un agrandissement, bien plus que la fortifier par un agrandissement immédiat.

Cela ne faisait pas le compte du prince royal, qui ne voulait donner sa coopération qu'après l'occupation de la Norwége. Les deux contractants étaient dans la situation de deux hommes d'affaires, dont l'un veut se faire payer d'avance, l'autre ne payer qu'à bon escient et après livraison de marchandise.

Cette situation était un impasse. Alexandre en sortit par un faux-fuyant. Avant de rien décider, il voulait, disait-il, amener le Danemark à faire une cession amiable. Löwenhjelm dut demander de nouvelles instructions. On lui répondit par un ordre de signer un traité.

Ses dépêches, cependant, auraient dû éclairer le prince royal ou au moins l'exciter à être plus soigneux des intérêts de la Suède.

Löwenhjelm, en effet, faisait savoir au prince qu'il

y avait en Russie un parti très puissant, ennemi de la guerre, ami de la France. Sans l'appui de la Suède, ajoutait-il, ce parti l'emportera. Quant au czar, il était indécis et irrésolu. Il se rappelait les désastres de la dernière guerre, et redoutait l'incapacité de ses généraux. « Mais, écrivait Löwenhjelm, je suis persuadé que les démarches de la Suède auront un effet déterminant. »

L'envoyé suédois ne se trompait pas. Alexandre reprit confiance, mit fin à ses hésitations, et, se préparant avec énergie à la lutte, ouvrit des négociations avec l'Angleterre, et en Espagne avec le parti national. Un traité fut signé avec ce dernier.

Quand les nouvelles instructions arrivèrent à Löwenhjelm, le 19 mars, Suchtelen était déjà envoyé à Stockholm pour y rédiger le traité avec le ministre des affaires étrangères. Il recevait de doubles instructions, les unes de Romanzoff, les autres plus confidentielles du czar, qui se défiait de son ministre. Les dépêches impériales l'engageaient à être conciliant et à souscrire à toutes les demandes de la Suède.

Pendant ce temps, Alexandre arrêtait avec Löwenhjelm les principales dispositions du traité.

Les deux puissances garantissaient réciproquement leurs possessions territoriales.

Puisque l'empereur Napoléon, par l'occupation de la Poméranie, a pris une position hostile à la Suède, en même temps qu'il porte atteinte à la paix de la Russie, les deux puissances, avec 25,000 à 30,000 Suédois et

15,000 à 20,000 Russes, feront une diversion sur les côtes de l'Allemagne, pour inquiéter les opérations de l'armée française.

Mais comme le roi de Suède ne peut pas prendre part à cette diversion, tant que la frontière occidentale touche à un pays ennemi, et comme la nature même a désigné la Norwége pour faire partie du royaume de Suède, le czar s'engage à en obtenir l'adjonction, soit par négociation, soit par la force, et s'oblige à ne pas déposer les armes avant que cette adjonction soit accomplie.

La Suède devant prendre possession de la Norwége avant de se mêler à la guerre générale, le czar s'oblige à fournir un corps d'armée russe, pour agir à cet effet avec les Suédois.

Les deux cours proposeront au cabinet de Copenhague de faire la cession volontaire de la Norwége, et de se réunir à la coalition, moyennant certaines compensations, sur lesquelles délibéreront les deux cours. Mais comme ces propositions doivent être appuyées par la force des armes, on ne les fera que quand on sera en mesure d'agir.

En cas de refus du Danemark, si la Suède juge à propos d'attaquer le Séland, le corps russe sera mis à la disposition de S. M. suédoise.

Les troupes russes devront être, avant le 13 mai 1812, prêtes à se diriger sur le point désigné par le prince royal, en sa qualité de général en chef des armées réunies.

La Russie devait aussi contribuer à l'occupation

de la Norwége par des vaisseaux, qui seraient mis en mer avant quatre mois.

Dans le même temps, Suchtelen faisait à Stockholm avec Engeström un traité identique dans tous les points essentiels. C'est celui de Saint-Pétersbourg qui fut ratifié le 27 mars.

Personne à Stockholm n'en avait connaissance ; Napoléon ne fut averti qu'au mois d'août. Mais il était informé de la présence de Löwenhjelm à Saint-Pétersbourg, et fit faire des représentations par le duc de Bassano, ministre des affaires étrangères. Celui-ci ne voyait pas sans inquiétude l'attitude hostile du gouvernement suédois ; il conseillait à Napoléon de relâcher quelque chose aux rigueurs d'un blocus qui fournissait un prétexte aux mauvaises volontés.

Agissant par lui-même, le duc se rendit chez la princesse royale de Suède, qui était restée à Paris, pour la prier d'obtenir de son époux une alliance avantageuse aux deux pays. La princesse répondit qu'elle était étrangère aux choses politiques ; elle consentit néanmoins à recevoir de Bassano des propositions écrites, qu'elle transmit au prince par l'intermédiaire de Signeul. Napoléon y faisait encore offre de la Finlande.

La réponse du prince royal, en date du 24 mars, était vague et embarrassée ; il proposait sa médiation entre la France et la Russie. Il remit cependant à Signeul, retournant à Paris, une note confidentielle. Il y revenait encore sur la cession de la Norwége.

Quelques jours après, un courrier du prince Schwart-

zenberg au comte Niepperg, ministre à Stockholm, annonce à ce dernier un traité entre l'Autriche et la France, et l'invite à négocier confidentiellement l'adhésion de la Suède. Niepperg donne communication de sa dépêche au prince royal. Celui-ci, sans se prononcer sur l'heure, répondit officiellement par une note rédigée dans le même sens que les dépêches apportées à Paris par Signeul. Il proposait un congrès de paix où seraient représentées l'Autriche, la France, la Russie et la Suède. Cette note, remise à Niepperg en présence de Suchtelen, fut bientôt connue dans le monde diplomatique, ce qui causa un vif mécontentement à Paris et à Vienne, et provoqua le rappel de Niepperg.

Cependant, le vieux roi ne cachait pas son éloignement pour l'alliance moscovite, l'opinion générale en Suède était d'accord avec lui; et l'occupation même de la Poméranie n'avait pas détaché les esprits de la France. Le prince royal seul, ou presque seul, n'en poursuivait pas moins ses projets hostiles; mais l'assemblée prochaine de la diète, convoquée à Stockholm pour le 4 avril, pouvait être un embarras. Pour la maîtriser, il provoqua un ajournement, et fit changer le lieu de réunion. Stockholm était le centre de l'intelligence et du patriotisme; une nouvelle convocation fut indiquée à Örebro pour le 13 avril.

En même temps, le général Tawast était envoyé en Turquie pour hâter la conclusion de la paix avec la Russie, et un négociateur anglais, Thornton, arrivait à Stockholm.

Les membres de la diète n'avaient aucune connaissance du traité signé à Saint-Pétersbourg ; mais les patriotes commençaient à s'inquiéter de l'attitude équivoque du gouvernement. Adlersparre blâmait même la neutralité. « Ne pas être contre les Russes , disait-il, c'est être avec eux. » Il venait à la diète, le cœur gros de mécontentements. Aussi ne fut-il pas désigné pour faire partie du comité secret. Comprenant que son patriotisme était suspect, il partit d'Örebro et se retira dans le département de Mariestad, dont il était le gouverneur.

Il est bon de remarquer que les communications du gouvernement à la diète ne se faisaient que par l'intermédiaire du comité secret, toutes les affaires se traitant entre ce comité et le roi assisté du ministre des affaires étrangères.

La première pièce communiquée au comité, fut un rapport du ministre sur les relations extérieures. On y faisait ressortir les exigences de Napoléon, les menaces de la France, les hauteurs et les tyrannies. C'était un véritable réquisitoire. D'un autre côté, on faisait valoir avec complaisance les négociations amicales avec la Russie et l'espoir d'être mis en possession de la Norwège.

Ce contraste, présenté avec affectation, fit ouvrir les yeux aux moins clairvoyants. Il était évident que le prince royal cherchait à préparer l'opinion à une politique que personne n'approuvait. L'imprévu même d'une telle situation embarrassait les timides.

Le gouvernement n'osa pas cependant communi-

quer à la diète, comme c'était son devoir, le traité fait à Saint-Pétersbourg; mais il proposa, sans se démasquer, diverses mesures qui préparaient des ressources pour la guerre.

La diète fut saisie d'une loi sur la milice : on y comprenait tous les hommes de 20 à 25 ans. Cette loi fut adoptée; elle n'offrait rien d'insolite, et n'était guère que la consécration d'anciennes coutumes.

La question de finances était plus délicate. La Suède ne s'était pas encore relevée de ses désastres; la mauvaise récolte de 1811 avait encore appauvri le pays. Une demande d'argent était impossible, surtout pour un motif qu'on n'osait avouer. On eut recours à un subterfuge, à un acte de mauvaise foi. Pendant les guerres de la république, des négociants suédois avaient fait de nombreuses fournitures au gouvernement français. Leurs créances avaient été reconnues avant 1805. Mais les malheureuses hostilités de Gustave-Adolphe étaient survenues, et lorsque après la paix de Paris, les négociants firent valoir leurs droits, il leur avait été répondu, que la guerre avait effacé les dettes de la France. Toutes les réclamations avaient été vaines contre cette incroyable iniquité. D'un autre côté, la Suède devait de l'argent à des négociants de la Hollande, de Gènes, d'Anvers, pays devenus partie intégrante de l'Empire français. Une loi fut donc présentée à l'effet d'annuler les deux tiers des dettes de la Suède. Sur les sommes qui par cette mesure deviendraient disponibles, une partie devait être consacrée à compenser les négociants suédois

dépouillés, et une autre partie réservée comme garantie d'un emprunt *que pouvaient nécessiter les circonstances politiques.*

C'était simplement répondre à une spoliation par une autre spoliation. C'était l'application d'un talion d'une nouvelle espèce qui punissait les particuliers des fautes du gouvernement.

La chambre des bourgeois refusa de sanctionner cette iniquité. Mais l'adoption des trois autres chambres décidait la question. Le projet cependant avait rencontré chez les nobles une vive résistance. Il fallut que Wetterstedt, qui soutenait la loi avec un talent oratoire fort remarquable, leur donnât l'assurance qu'il n'y avait dans cette mesure financière aucune pensée hostile à la France.

Enfin, une troisième loi était destinée à enchaîner l'opposition des journaux. La Constitution de 1809 avait consacré la liberté de la presse; mais cette liberté pouvait devenir un obstacle aux projets du prince royal. Il fut donc proposé à la diète d'autoriser le chancelier de la cour à suspendre tout journal qui serait dangereux pour la sûreté publique, qui ferait des attaques calomnieuses contre les personnes, ou qui présenterait un caractère continu de diffamation. Cette loi fut combattue vivement dans la chambre des nobles. Cependant elle fut définitivement adoptée comme les deux autres. Ainsi le prince royal se ménageait à la fois des moyens militaires par la milice, des ressources financières par la confiscation, et des armes contre l'opinion par la censure.

Et, cependant, l'agent diplomatique de la France, de Cabre, ne voyait rien et ne savait rien. Dans une dépêche du 21 avril, il écrivait que Suchtelen n'avait pas encore réussi à entraîner la Suède. Le 24 mars précédent, Niepperg avait écrit à Vienne que le prince royal ne voudrait pas traiter avec la Russie. Le ministre de Prusse, Tarrach, n'était pas mieux informé. Dans une dépêche adressée à sa cour, en date du 12 mai, il disait que rien n'était conclu contre la France.

Il suffisait pourtant d'ouvrir les yeux, et le mouvement extraordinaire qui se faisait autour d'eux contenait assez de révélations. En Suède se trouvaient, à cette époque, réunis des personnages de tout pays et de toute nuance ; mais tous d'accord dans leur haine contre Napoléon : Suchtelen avec Thornton, le prince d'Orange avec Cathcart et Pozzo di Borgo, Walmoden autrichien, Gneisenau prussien, madame de Staël et le vicomte de Noailles.

Tout s'agitait sous les regards du chargé d'affaires de France, qui dépensait de l'argent à de petites manœuvres, et à l'acquisition de petits secrets.

Signeul aussi arrivait à Paris sans rien savoir, et engageait naïvement Napoléon à négocier avec la Suède et à lui accorder la Norwége. Napoléon comprenait bien tout l'intérêt de l'alliance suédoise, mais il ne voulait pas livrer la Norwége, qui appartenait à un fidèle allié de la France. Il fit à Signeul des offres magnifiques, promettant des subsides et des territoires que la Suède n'avait jamais possédés. « Mettez, di-

sait-il, la carte sous les yeux du roi de Suède, et qu'il désigne lui-même les frontières qui lui conviennent le mieux comme défense contre la Russie.» Il témoignait, du reste, son chagrin de voir un prince de sa famille agir contre lui. Enfin, après plusieurs pourparlers, il formula ses propositions. Si la Suède attaquait les Russes avec 40,000 hommes, Napoléon s'obligeait à lui rendre la Finlande, et à y ajouter le Mecklembourg et Stettin, et tout le territoire entre Stettin et Volgast. Il accordait à titre de subsides, six millions pour les premières dépenses et ensuite un million par mois. De plus, il offrait au prince royal la valeur de ses dotations.

Signeul repartit aussitôt de Paris, ne doutant pas que de telles propositions ne dussent être acceptées, et arriva à Orebro pendant la session de la diète.

Si le prince royal, en effet, eût consulté les intérêts de la Suède, l'occasion se présentait d'exaucer les vœux si hautement manifestés de la nation. Les hontes de Frédérickshamn étaient effacées; les vengeances nationales étaient satisfaites; l'ennemi séculaire était repoussé dans les faubourgs de Saint-Pétersbourg, et la Suède, agrandie sur les bords de la Baltique, reprenait son rang parmi les peuples de premier ordre. Mais la signature mystérieuse du 27 mars le tenait engagé dans les chaînes de la Russie. N'ayant aucun argument sérieux contre des offres si favorables, il s'emporta en récriminations contre le despotisme de Napoléon. « Est-ce que par hasard, disait-il, à Signeul, il m'aime plus que ses frères ?

Na-t-il pas détrôné Louis, parce qu'il ne voulait pas être son préfet? Demandez à Joseph, demandez à Jérôme ce que valent les royautés qu'il donne. »

Cependant, comme il fallait une réponse officielle, il revint à la Norwége, demandant beaucoup moins que ce qui lui était offert, parce qu'il savait que le peu qu'il demandait ne pouvait être honorablement accordé. « Avec la Norwége, disait-il, j'aurai 150,000 hommes, 40,000 pour défendre la Suède; avec le reste j'irai où le sort et la fortune m'appellent. » Il était évident qu'il cherchait un refus.

Signeul reçut mission de partir immédiatement avec ces propositions. Si l'empereur acceptait, il devait revenir aussitôt; sinon, d'Ohsson, chargé d'affaires de Suède à Paris, devait déposer une protestation contre l'occupation de la Poméranie.

Mais déjà Napoléon s'était mis en marche pour sa grande campagne. Signeul courut le rejoindre à Dresde. « Ces voyages continuels, disait Charles-Jean, finiront par me compromettre aux yeux d'Alexandre. » Signeul atteignit Dresde le 30 mai; Napoléon en était parti depuis deux jours. Distract ensuite par d'immenses occupations, il négligea de répondre aux dernières ouvertures, voyant trop bien, d'ailleurs, que l'insistance du prince royal à réclamer la Norwége, indiquait le parti pris de rendre toute négociation impossible.

Le prince royal, en effet, travaillait avec ardeur contre la France. Il importait d'affranchir la Russie de la guerre aux bords du Danube. L'envoyé suédois,

Tawast, y mettait toute son activité. Romanzoff s'était d'abord montré opposé à toute transaction avec la Turquie, comptant que la guerre en Orient détournerait Alexandre de ses projets contre la France. Mais la nouvelle du traité de l'Autriche avec la France l'avait fait changer de sentiment, et la paix s'était signée à Bucharest, le 28 mai.

Il y manquait néanmoins la ratification du sultan, qui refusait de consentir au sacrifice de la Bessarabie; et même un des négociateurs de la Porte, Soutzo, eut la tête tranchée, pour s'être montré trop facile. Ce fut alors que Tawast déploya toute son énergie, pour obtenir une ratification si nécessaire au czar dans les circonstances où il se trouvait.

Agissant auprès des agents de la Porte, il leur donnait à croire que la guerre de la France avec la Russie n'éclaterait pas, que Napoléon, en conséquence, sacrifierait la Turquie, que les plans de partage de l'empire ottoman étaient connus. Les conseils de la Suède, depuis longtemps en alliance avec la Turquie, devaient avoir de l'influence. Le sultan se laissa entraîner, et par les soins de Charles-Jean, l'amiral Tchitchakoff put quitter avec son armée les bords du Danube, pour opérer sur les flancs de l'armée française.

Le prince royal n'était pas moins empressé de rapprocher l'Angleterre de la Russie. Déjà, au mois de mars, des négociations avaient été ouvertes à ce sujet. Mais l'Angleterre montrait peu de confiance dans le prince parvenu, et se tenait sur la réserve. Ce fut donc

vers Alexandre que se portèrent les efforts de Charles-Jean. Par une lettre du 28 mai, il le suppliait de faire une paix d'où dépendait le succès des opérations ultérieures. Alexandre y était assez disposé, et le 4 juillet, Romanzoff écrivait aux négociateurs russes à Stockholm, de remettre la médiation de cette affaire à la Suède. Le prince royal ne laissa pas languir les choses : le 18 juillet 1812, la paix fut signée à Orebro, entre l'Angleterre d'un côté, la Russie et la Suède de l'autre. Le traité ne faisait pas mention de la Norwége. L'Angleterre accordait à la Suède un subside de sept cent mille livres sterling.

En même temps Charles-Jean avait des relations suivies avec les chefs de l'insurrection espagnole.

Le 28 juillet, le gouvernement faisait entendre à la diète que la guerre était imminente, sans faire savoir quels seraient les amis ou les ennemis, et obtenait un vote de six millions de riksdalers (12,000,000 de francs).

Le 18 août, la diète fut dissoute, sans qu'elle se doutât encore du véritable état des choses. La diplomatie étrangère n'était pas mieux informée. Une dépêche de Tarrach apprend à la cour de Berlin que l'opinion en Suède est ardente contre la Russie, et que la détermination présumée du prince royal en faveur du czar nuit à sa popularité.

Le prince royal ne bornait pas à des négociations ses hostilités contre la France ; il traçait encore pour la Russie le plan des opérations militaires. C'est lui qui, par la bouche de Löwenhjelm, conseilla au czar

cette méthode barbare de dévastation, qui devint si funeste aux Français, « Ne combattez pas, lui avait-il dit ; fuyez, brûlez, et laissez derrière vous le désert. »

Pour transmettre et continuer ces perfides leçons, Löwenhjelm restait dans le camp du czar.

Partout l'intervention de Charles-Jean accumulait les obstacles sous les pas de la France. Le bruit courait que Napoléon méditait la reconstitution de la Pologne. Persuadé que cette mesure donnerait des forces immenses à l'invasion française, le prince royal engageait fortement le czar à prendre l'initiative. Par une lettre du 6 juillet, il écrivait au czar : « Il serait très fâcheux que la reconstitution de la Pologne vînt de Napoléon. Dans une affaire aussi importante, combien devons nous regretter, sire, de ne l'avoir pas devancé. Il y a longtemps que j'en ai dit mon opinion à Suchtelen. Mais quoique l'occasion me paraisse perdue pour la Russie, je regarde comme nécessaire de se mettre en mesure, en offrant la couronne au prince Poniatowski. »

Le 13 juillet, il écrivait au comte Löwenhjelm : « Usez de tous les moyens pour arracher la Pologne à Napoléon. C'en est fait du Nord et de l'Orient, s'il réussit à se faire un instrument de cette nation fouguese. »

Pendant ce temps, il se faisait en Suède de grands préparatifs de guerre pour opérer la descente en Séland. Mais l'Angleterre hésitait à livrer la Norwége, et le prince royal ne voulait rien commencer, si on ne lui donnait ce gage par avance. Le 2 août, il écrivit au

czar d'envoyer une armée en Allemagne pour coopérer avec les Suédois. Mais Alexandre, effrayé des progrès des armées françaises, et craignant déjà pour Saint-Pétersbourg, avait lui-même besoin de secours ; il pria le prince royal de diriger les troupes suédoises vers Revel, au lieu de les faire agir en Séland. Cela ne faisait pas le compte de Charles-Jean, qui persistait à ne pas s'engager dans la guerre, avant de tenir la province qu'il convoitait. L'Angleterre, d'ailleurs, ne montrait guère d'empressement à le satisfaire. Cathcart, revenu à Örebro, le 12 août, refusait de garantir la Norwége. Il fit, à cet égard, des réserves formelles, en signant l'accession de l'Angleterre au traité du 27 mars entre la Suède et la Russie.

Déjà il y avait peu d'entente entre les trois alliés, l'Angleterre se défiant d'Alexandre à cause de Romanzoff, de Charles-Jean à cause de son origine, Alexandre inquiet pour sa capitale, et le prince royal mécontent de ne pouvoir saisir la proie qu'on lui avait promise. Dans ces conjonctures, le czar avait intérêt à triompher des résistances de Charles-Jean. Il lui fit demander, par Löwenhjelm, une entrevue, et lui offrit en même temps le commandement des armées russes. Déjà, au mois d'avril, ce projet d'entrevue avait été mis en avant par le czar ; les affaires intérieures avaient retenu le prince royal. Mais dans les circonstances présentes, il importait à celui-ci de raffermir le czar, considérablement ébranlé par les succès de Napoléon, et capable, croyait-il, de se résoudre à

la paix. Abo fut fixé pour le lieu de la conférence.

Charles XIII, cependant, voyait avec déplaisir ces intimités avec la Russie. Il se prononça résolument contre l'acceptation du commandement des armées moscovites, et ne donna son consentement à l'entrevue d'Abo, qu'avec une répugnance marquée.

Le prince royal partit le 25 août, accompagné de Wetterstedt pour les affaires politiques et d'Adlercreutz pour les affaires militaires. Le ministre des affaires étrangères, Engeström, ennemi des Russes, s'était fait exempter, ne pouvant se résoudre à accepter des mains du czar des décorations, qui en pareil cas, se distribuent.

Adlercreutz, avec les mêmes sentiments politiques, suivait une tactique tout opposée: il avait sollicité cette mission, dans le but d'enchaîner les tendances moscovites du prince royal, et pour faire contrepoids.

Le 27, Charles-Jean arrivait à Abo, suivi d'une fregate anglaise, portant Cathcart et Suchtelen. Alexandre l'attendait depuis cinq jours.

La première rencontre eut lieu au palais du gouvernement. Alexandre se montra, selon son habitude, affable et gracieux; mais à l'approche d'Adlercreutz, il lui tourna le dos. Adlercreutz ne se présenta plus devant lui.

A peine sorti de cette première audience, le prince royal reçut la visite de Suchtelen, qui venait lui apporter les décorations russes. Il s'empressa de se parer de la croix de Saint-André, comme premier signe d'engagement.

Les affaires importantes étaient réservées pour les entrevues confidentielles. Alexandre s'y montra tout d'abord accablé de découragements. Triste narrateur des succès de Napoléon, il se déclarait impuissant à résister, et laissa même tomber une parole d'abdication. Le prince royal, trop compromis pour pouvoir reculer, alarmé d'une faiblesse qui menaçait ses espérances, mit tout en œuvre pour relever l'énergie de son allié. Combattant ses terreurs par des arguments stratégiques, il s'efforçait de lui démontrer que les progrès mêmes de Napoléon devaient le conduire à des désastres. « C'est une faute capitale, disait-il, de s'enfoncer dans la Russie. Un seul revers compromettra tous ses triomphes. Napoléon ne sait pas faire une retraite, et le soldat français ne vaut rien quand il recule. Point de paix, point de trêve ! Dans quelque situation que votre majesté se trouve, il faut persévérer, dussiez-vous même reculer jusqu'à Khasan. Organisez de nouvelles masses pour combattre à la manière des Parthes ; soulevez de toutes parts une guerre nationale. Si votre majesté suit ces conseils, si elle refuse toute paix, avant que l'ennemi ne soit rejeté au delà du Rhin, le monument fragile de la puissance de Napoléon s'écroulera, sans qu'il en reste rien. »

Alexandre était facile à émouvoir. En entendant un langage si bien d'accord avec ses vœux, il se sentit ranimé ; et, avec cette mobilité qui était le fond de son caractère, il passa subitement du découragement à l'enthousiasme. « Vous me décidez, dit-il, point de

paix, point de trêve ! Je me retirerai, s'il le faut, jusque dans la Sibérie. Nous reprendrons les mœurs et la vie de nos ancêtres ; et, quand les temps seront accomplis, nous reviendrons, comme eux, avec nos longues barbes, reconquérir notre héritage. »

Alexandre, depuis lors, resta fidèle à sa détermination, et résolut de n'écouter aucune transaction. Les armées françaises l'avaient terrifié ; un ancien maréchal de France lui rendit du cœur, et lui souffla cette énergie qui devait amener les désastres de la France.

Nous ne suivrons pas en détail les négociations d'Abo, secrètes ou officielles ; il nous suffit d'en donner le résumé dans ce qu'elles eurent de plus important ; avec toute garantie, néanmoins, de la véracité de nos assertions, car nous puisons nos renseignements dans des documents publiés par un aide-de-camp du prince royal ; et cette publication avait pour but de rendre hommage à l'habileté de Charles-Jean (1).

On ne put s'entendre sur la reconstitution de la Pologne. Le czar, loin de vouloir s'en dessaisir, prétendait l'incorporer pour toujours à la Russie, avec des adjonctions nouvelles aux dépens des anciennes puissances co-partageantes. Ainsi, il s'adjugeait le grand-duché de Varsovie, dont faisait partie le duché de Posen, détaché de la Prusse ; en y ajoutant la Galicie et la Prusse orientale autrefois tributaire de la

(1) *Minnen ur Sveriges nyare historia, samlade af B. von Schinkel.*  
6<sup>e</sup> volume. Stockholm, 1855.

Pologne. Puis, sa part faite, il distribuait libéralement des territoires, comme si la victoire eût déjà tout décidé ; et Charles-Jean se pliait merveilleusement à toutes ces combinaisons. A la Suède le czar offrait, outre la Norwège, le Séland et l'île de Bornholm, et proposait de céder aux Anglais la forteresse de Kronborg, située à l'entrée du Sund. Le Danemark devait avoir pour compensation Brême, Lubeck, Hambourg, le territoire de Verden et une partie du Mecklembourg. On comptait entraîner la Prusse et l'Autriche par de grandes compensations territoriales.

Ainsi se faisait le partage du monde, par un prince qui ne savait pas s'il conserverait sa capitale. Il était déjà loin, comme on le voit, de ses idées d'abdication.

Pour faciliter les mutations de territoires et les trafics de peuples, le prince Oscar, fils de Charles-Jean, devait épouser une princesse de Danemark, et il se ferait un pacte de famille entre la Russie, la Suède et le Danemark.

Alexandre, au surplus, savait qu'il pouvait compter sur la plupart des puissances allemandes, retenues par la crainte seule dans l'alliance de Napoléon. La Prusse, qui venait de fournir son contingent à la grande armée, était avec lui en négociation secrète ; et déjà quelques mois auparavant le général prussien Knesbeck avait été envoyé à Saint-Pétersbourg, pour avertir le czar, de la part du roi, qu'il allait se trouver contraint de marcher contre lui. Mais il lui conseillait, comme Charles-Jean, d'opposer à l'invasion française une résistance énergique.

Sur ces entrefaites, arriva la nouvelle de l'occupation de Smolensk ; les distributeurs de territoires prirent encore une fois l'alarme, et avec les alarmes, recommencèrent les dissentiments. Alexandre déclara qu'il ne pouvait pas donner de soldats à la Suède, réservant ses troupes disponibles pour fortifier le corps de Wittgenstein, et couvrir Saint-Pétersbourg. Cathcart ne voulait pas sanctionner la cession du Seland ; le prince royal, de son côté, refusait de marcher seul, soit en Allemagne, soit en Danemark. Il se contenterait, disait-il, d'armer ; cela devant suffire pour maintenir les troupes françaises dans le nord de l'Allemagne, et pour les empêcher de rejoindre la grande armée. Les Danois, par la même occasion, seraient tenus en échec.

Mais le plus grand obstacle à tous les projets, était la triste situation de la Suède. Le czar fut prié de venir en aide au pays appauvri ; il le devait d'autant mieux que le traité de Frédérickshamn n'avait pas dégrevé la Suède de la part contributive de la Finlande dans la dette suédoise. Alexandre consentit à faire un prêt de 1,500,000 roubles, remboursables seize mois après la réunion de la Norwége à la Suède.

Ce n'était pas suffisant : Cathcart fut sollicité à son tour. Il consentit à donner un demi-million sterling, si le prince royal voulait immédiatement agir ; enfin, après de longues discussions, il accorda le subside sans conditions.

Mais en même temps, il s'évertuait à détourner le prince royal de la conquête de la Norwége : Alexan-

dre appuyait ses arguments, lorsque les conseillers suédois réclamèrent. Wetterstedt et Löwenhjelm trouvaient que Charles-Jean tirait un médiocre parti de sa position ; chaque jour amenait une concession nouvelle , et diminuait les garanties. Leurs représentations furent vives. Löwenhjelm , qui surtout connaissait la position difficile du czar conseillait, à Charles-Jean de demander la restitution des îles d'Åland et du territoire situé entre Tornéo et Kemi. Le prince royal parla, en effet, des îles d'Åland , mais avec tant de condescendance, que le czar n'eut pas de peine à l'y faire renoncer. Les accès d'énergie de Charles-Jean n'avaient aucune durée. « Si Napoléon, disait-il une autre fois au czar, marche sur Saint-Pétersbourg, j'irai en Finlande avec 20,000 Suédois ; je lève 40,000 Finnois, et je me jette sur l'aile gauche de l'armée française ; mais dans ce cas, je garde la Finlande jusqu'à ce que j'obtienne la Norwége. »

Chaque fois qu'un langage énergique surprenait Alexandre, il se retranchait dans d'affectueuses politesses. Il pria doucement son interlocuteur de ne pas penser à occuper la Finlande. « Cela me perdrait , dit-il, dans l'esprit de mes Russes. »

« Ah ! s'écria alors Charles-Jean, loin de moi toute pensée de créer parmi vos sujets des mécontentements ! » Puis, se laissant aller à un enthousiasme puéril, il ajouta : « Je ne veux pas d'autre garantie que la parole de votre majesté. »

Alexandre, heureux de voir le prince se livrer,

rendit en compliments les avantages qui lui étaient faits.

« Jamais je n'oublierai, dit-il, votre généreuse réponse ; je vous dois la Norwége en vertu d'un traité solennel. Je regarde mes obligations comme une dette d'honneur, et je ne séparerai pas ma cause de celle de la Suède. Je vous en donne ma parole comme souverain et comme chevalier. Entre nous, désormais, c'est à la vie, à la mort. »

Le prince royal ne put résister à ces affectueux élans. Ce n'était pas une médiocre satisfaction pour lui que de se voir traité en frère par un grand souverain. Toutes les difficultés s'effacèrent, et un traité fut signé le 30 août, sur les mêmes bases que celui du 27 mars.

Alexandre promettait 35,000 hommes destinés à opérer dans le Séland et la Norwége : 25,000 devaient être sur la côte de la Scanie dans le courant de septembre, 10,000 à la fin de novembre.

La Suède garantissait la frontière de la Russie jusqu'à la Vistule.

On devait s'efforcer d'avoir l'accession de l'Angleterre au traité.

L'emprunt de 1,500,000 roubles était stipulé.

Charles-Jean croyait enfin tenir cette terre de Norwége, objet de tant de désirs, achetée au prix de tous ses souvenirs français, échangée contre la Finlande, malgré les vœux des Suédois. Mais ce qui le préoccupait avant tout, c'était la conservation de son titre

royal ; et dans les bouleversements qu'il prévoyait, il cherchait un protecteur.

Ces sentiments se trahirent dans un moment d'épanchement avec Alexandre.

« Vous êtes, lui dit-il, à la tête d'un puissant empire, fort de la consécration des siècles et de l'amour de vos sujets. Avec de la volonté et de l'énergie, vous triompherez, et vous donnerez la liberté à l'Europe opprimée ; l'Europe reconnaissante vous saluera de ses hommages. Combien est différente ma situation ! Prince de bivouac, jeté par le hasard sur les degrés du trône, quel sera mon poids en Europe, quand elle aura repris son équilibre ? A l'intérieur de la Suède, me manquera la force des souvenirs, à l'extérieur m'attendent les ressentiments qu'inspire tout soldat de fortune. Mais, puisque votre majesté a accepté mon alliance et mon épée, en déclarant que mes ennemis seraient les siens, je serai, de mon côté, le plus fidèle appui de votre majesté, et j'élèverai mon fils dans les mêmes sentiments. La Suède restera votre alliée sincère. Sa voix, ses vœux, ses armes vous appartiendront toujours. »

Le czar s'empressa de rassurer le prince royal par ses protestations. « Voulez-vous, lui dit-il, un pacte de famille ; voulez-vous que moi, qui suis un des chefs de la maison de Holstein, j'ajoute mon adoption à celle de Charles XIII ? »

L'adoption ne fut pas réalisée. Mais au traité du 30, fut annexé un article séparé et secret, rédigé en ces termes :

« Les deux parties contractantes, voulant donner à l'alliance actuelle la qualité et la force d'un pacte de famille, s'obligent mutuellement, dans le cas où une puissance quelconque chercherait à troubler la sécurité et la paix de la Suède ou de la Russie, de se donner l'assistance nécessaire pour éviter et comprimer tout projet d'une nature hostile, laquelle assistance n'ira pas au delà d'un secours de 12,000 à 15,000 hommes. »

Cet article était considéré par Charles-Jean comme une garantie contre la famille Wasa. Mais à quels étranges engagements ne pouvait-il pas entraîner ? Ainsi, pendant la guerre actuelle, le traité, s'il était encore en vigueur, aurait pu être invoqué par le cabinet de Saint-Pétersbourg.

Dans les conférences particulières, Alexandre s'attachait à flatter l'orgueil du prince royal et à lui insinuer de magnifiques espérances. « Peut-être, lui dit-il un jour, la couronne impériale de France, tombée du front de Napoléon, pourrait-elle passer sur le vôtre. »

Une si haute perspective souriait à Charles-Jean, et donnait à ses projets belliqueux une vivacité nouvelle. « Si l'empereur, disait-il, s'empare de Moscou et de Saint-Pétersbourg, il faut faire une descente sur les côtes de Bretagne. Je m'en charge volontiers avec mes Suédois. Mes armements contre la Norvège peuvent servir de masque, et j'aurai avec moi les vaisseaux anglais. Je serai appuyé par les républicains et les constitutionnels. Mon nom et celui de Moreau

serviront de drapeau, et nous mettrons toute la France en mouvement. Au premier succès, une fraction du sénat sera toujours prête à prononcer la déchéance, et nous pouvons compter sur Talleyrand et Fouché. Que l'on ferme les routes de la Bérésina, et Napoléon pourra être fait prisonnier ; ou si l'on n'y réussit pas, on en répandra la nouvelle. »

Alexandre se plaisait à entretenir ces ardeurs aventureuses, qui faisaient diversion aux projets sur la Norwége. « Si j'avais 200,000 hommes, avait dit le prince, j'anéantirais Napoléon. » — « Je vous en donne 400,000, reprit le czar, et je serais heureux que le prix de la victoire fût la couronne de France. » — « Sire, répliqua Charles-Jean, il faudrait que les hommes fussent à moi. »

Cependant, prenant au sérieux le projet de descente en Bretagne, on en avait fait part à l'Angleterre. La réponse ne fut pas encourageante. « Les temps des Rollon et des Tancrede sont passés, écrivait le ministère britannique. On se rappelle trop ici les malheureuses entreprises d'Anvers et de Flessingue, le sort du duc d'York et la capitulation du Helder. »

En somme, tous les fruits de la conférence d'Abo furent pour le czar. Charles-Jean n'obtenait que des promesses ; mais Alexandre gagnait l'alliance de la Suède, résultat immense dans la situation périlleuse de la Russie, sans faire en échange le plus léger sacrifice. La Norwége même qui ne lui appartenait pas, il ne l'offrait qu'en perspective. Il recueillit, en ou-

tre , les conseils d'un capitaine habitué à la guerre , et les renseignements d'un homme qui connaissait le fort et le faible de son ennemi. Enfin, il partait d'Abo encouragé et raffermi , après y être venu plein d'abattement et dévoré d'inquiétudes.

Aussi, de retour à Saint-Pétersbourg, ne tarissait-il pas en éloges sur le compte du prince royal de Suède. L'impératrice douairière disait à ce propos : « Il a été pris d'un véritable engouement pour Bernadotte, mais cela ne durera pas quinze jours. »

Qu'apportait en retour le prince royal à la Suède ? Le savait-il lui-même ? Un traité sans garanties , une guerre certaine, un avenir incertain. Mais ce qui restait évident pour tous , c'est qu'il ne rapportait pas la Finlande.

Et cependant il serait facile de prouver qu'il n'eût tenu qu'à lui de faire ses conditions.

Armfelt qui , bien que transfuge , conservait des sentiments d'affection pour la Suède , savait que le czar , s'il était pressé , céderait la Finlande , et il était venu à Abo , pour en avertir Charles-Jean , mais lorsqu'il put communiquer librement avec lui , les engagements étaient déjà pris.

Ce fait a été nié ; mais des documents irrécusables qui sont destinés à être publiés, doivent faire tomber toute contestation.

Ainsi , non-seulement Charles-Jean repoussa l'alliance de la France qui lui offrait la Finlande, il négligea même l'occasion de reprendre cette province par l'alliance de la Russie.

D'autres projets l'occupaient. La couronne des grands Wasa paraissait déjà peu de chose à celui qui s'appelait lui-même prince de bivouac. A mesure que déclinait la fortune de Napoléon, Charles-Jean se berçait de l'espoir de le remplacer. Lorsque, se dirigeant vers l'Allemagne, il passa chez Adlersparre, à Mariestad, celui-ci devina ses pensées. Comme au départ, le prince embrassait madame Adlersparre, le patriote, en rappelant à sa femme le baiser de Judas, dit : « Le prince va chercher la couronne de France. »

En Suède, cependant, malgré la publication postérieure des correspondances de lord Castlereagh et de Thornton, on s'est longtemps refusé à croire que Charles-Jean, auquel la nation avait confié ses destinées, voulait sérieusement l'abandonner aux hasards d'un nouveau changement de dynastie. Mais tous les faits historiques sont d'accord pour le prouver.

Après la bataille de Leipzig, Charles-Jean, ne dissimulant plus ses désirs ambitieux, s'en expliqua plus ouvertement encore avec Alexandre. Celui-ci, auquel les promesses ne coûtaient rien, l'avait toujours encouragé. Il disait que le roi de Rome était un bâtard ; « les Bourbons, ajoutait-il, ce sont des *ganaches*. »

Lorsque les alliés entrèrent en France, l'armée suédoise resta en Belgique, mais Charles-Jean poursuivait ses projets à Paris.

Talleyrand coupa court à tous les rêves ambitieux lorsque, dans les conseils des rois alliés à Paris, il disait : « Il n'y a pas de milieu entre Bonaparte et les Bourbons, tout le reste n'est qu'intrigue. »

## CHAPITRE VII.

### **Charles-Jean et la Norwége.**

Charles-Jean, sacrifiant la pensée nationale à sa politique personnelle, avait abandonné la Finlande pour avoir la Norwége. Il ne pouvait se justifier qu'en démontrant par les faits les avantages que la Suède recueillait de cet échange. Si la Suède y gagnait, les Suédois s'étaient trompés; mais si l'accession de la Norwége n'ajoutait rien à l'influence politique de la Suède, parce que le prince, auteur de cette transaction, ne sut pas fertiliser son œuvre; si son règne se passa à lutter contre le peuple annexé, à créer des mécontentements en Norwége et des agitations en Suède, n'est-on pas en droit de dire que la nation suédoise eut, mieux que son prince, l'intelligence des choses? C'est là, en effet, ce que démontre l'histoire.

Les troupes russes promises par le traité d'Abo ne venaient pas. Alexandre avait assez à faire chez lui. L'Angleterre refusait sa sanction à la réunion de la

Norwége à la Suède. Charles-Jean ne voulait, de son côté, faire aucun mouvement sans avoir son gage mieux assuré. Il se mettait seulement en mesure de rompre avec la France. Déjà, au 20 juillet, d'Ohsson avait remis à Paris la protestation contre l'invasion de la Poméranie, et comme on ne recevait pas de réponse, le prince royal avait un prétexte de plaintes qu'il faisait valoir bien haut. Une dépêche de Tarrach, du 7 septembre, annonce à sa cour la colère et l'humiliation du prince royal, en l'absence de toute réponse, soit sur la protestation, soit sur les dernières propositions apportées par Signeul. Tarrach ne se doutait pas encore de la résolution de Charles-Jean. De Cabre resta à Stockholm même après avoir reçu ses passeports, et ne partit que le 27 décembre. Il croyait jusqu'au dernier moment à la possibilité d'entraîner la Suède dans l'alliance de la France, tant les esprits y étaient disposés. Dans les derniers temps, Engeström ne lui donnait d'autre titre que celui d'auditeur au conseil d'État.

Bientôt les désastres de l'armée française enhardirent chacun à se prononcer. Toute l'Europe se soulevait contre Napoléon; désireuse d'enchaîner Charles-Jean, l'Angleterre n'hésita plus, et garantit la Norwége au 13 mars 1813. La Prusse qui venait de trahir le vaincu, donna peu après sa garantie, et, malgré de nouvelles propositions de la part de Napoléon, qui offrait toujours la Finlande, la Suède, entraînée par le prince royal, fournit son contingent aux ennemis de la France. Alors, les alliés, qui préten-

daient combattre au nom du droit et de la liberté des nations, signifièrent au cabinet de Copenhague qu'il fallait se résigner à livrer la Norwége à la Suède. Frédéric VI, au lieu de céder, resserra davantage les liens qui l'unissaient à Napoléon Charles-Jean se chargea d'être l'instrument des violences, et après la bataille de Leipzig, il envahit les duchés de Holstein et de Slesvig à la tête d'un corps d'armée composé d'Allemands, de Russes et de Suédois. En présence de forces évidemment supérieures, l'armée danoise ne put songer à une résistance sérieuse. Concentrée à Rendsbourg, elle vit prendre sous ses yeux les forteresses de Gluckstadt et de Friederichsort; et les troupes coalisées occupèrent, sans obstacle, tout le Slesvig.

D'un autre côté, la situation de la France ne permettait plus d'espérer un appui. Frédéric VI dut céder; par le traité de Kiel, il signa, le 14 janvier 1814, sa renonciation à la Norwége, et en informa le peuple norvégien par une proclamation.

Mais le peuple norvégien jugea qu'il avait le droit d'être consulté, et s'indigna d'être livré comme un troupeau dans un marché de rois. Le prince Christian, qui gouvernait le pays avec le titre de vice-roi, s'associa résolument aux sentiments de la nation, refusa d'obéir au traité de Kiel, et, le 19 février, il proclama l'indépendance de la Norwége, et se déclara régent.

Les députés de la nation furent aussitôt convoqués à Eiswold pour rédiger une constitution. Elle fut adoptée le 17 mai 1814, et cette constitution toujours

en vigueur, est le monument le plus démocratique de l'Europe monarchique. Abolition de la noblesse ; droit électoral très étendu ; élection du sénat (lagthing) par l'assemblée nationale (storthing) ; veto suspensif ; telles en sont les principales dispositions. Il y a quelque chose d'étonnant à voir une nation placée jusque-là sous un régime absolu, franchir tout à coup les limites extrêmes des révolutions, et adopter des réformes qui ne s'obtiennent d'ordinaire qu'après de longues luttes. Diverses circonstances amenèrent ce phénomène en Norwège. D'abord, une admiration prononcée pour la révolution française, dont les premières manifestations furent signalées par ces deux grandes réformes : abolition de la noblesse et véto suspensif. Ensuite, des ressentiments nationaux, soit contre les nobles du Danemark qui étaient imposés aux Norwégiens comme administrateurs, soit contre les nobles de la Norwège, qui allant prendre à Copenhague des leçons de despotisme, avaient depuis longtemps préparé les esprits à la haine des privilèges.

De même qu'en France, des hommes d'antique race, donnant l'exemple, avaient spontanément renoncé à leurs privilèges. Les Falsen avaient renouvelé le sacrifice des Montmorency. Les Swerdrup, les Christie, les Aal contribuèrent par leurs lumières et leur zèle à l'établissement de la constitution. La Norwège fut déclarée un État indépendant.

Charles-Jean ne s'attendait pas à cet incident ; ses troupes durent se mettre en marche. La campagne ne fut pas longue. Après s'être emparé de la forte-

resse de Frédérickstadt, qui commande les abords de Christiania, il entra en négociation. Déjà quelques patriotes norwégiens avaient, à une date antérieure, favorisé l'idée d'une réunion à la Suède. Parmi eux, le comte Wedel-Jarlsberg avait à l'assemblée d'Eiswold, soutenu cette thèse avec une éloquence passionnée. Et ce n'était pas la première fois qu'il invoquait une mesure qui lui semblait avantageuse à la Norwège. Charles-Jean l'avait, en 1812, secrètement chargé d'agir en ce sens, et dans les instructions remises à cette époque, le prince s'engageait à considérer la Norwège comme un État indépendant. De son quartier-général de Frédérickstadt, il répéta les mêmes engagements, et envoya une déclaration portant promesse d'accepter la constitution d'Eiswold. C'était pour les Norwégiens une véritable conquête. Quelques jours après, le 14 août, fut signé le traité formel, connu sous le nom de convention de Moss. Christian renonçait à la régence; la Norwège s'unissait à la Suède, mais à titre d'État distinct, et en conservant la constitution du 17 mai, sauf quelques modifications nécessaires pour régulariser l'union.

Le 7 octobre, se réunit le storthing, devant lequel des commissaires du roi de Suède devaient proposer les modifications. Six commissaires étaient présents. Les discussions portèrent sur plusieurs questions, mais les Suédois finirent par céder.

Enfin, le 4 novembre 1814, se fit l'acceptation mutuelle de la constitution. Charles XIII fut proclamé roi constitutionnel de la Norwège, et Charles-

Jean se rendit le 10 à Christiania pour prêter serment au nom de la royauté.

Durant les différentes négociations, Charles-Jean se montrait à l'excès favorable aux Norvégiens. On croit savoir que, lorsque les commissaires suédois insistaient sur des concessions, le prince encourageait sous main les résistances des Norvégiens, et les animait à maintenir leur indépendance dans toute son étendue.

Quel était donc le secret de cette singulière tactique? Les conseils du prince royal ne tournaient-ils pas-contre lui-même? Cette question ne peut se résoudre qu'en pénétrant dans ce cœur agité. Charles-Jean s'inquiétait beaucoup des suites que pouvait avoir le triomphe prochain des légitimités. Par une étrange inconséquence, il se trouvait l'allié de ceux qui renversaient les trônes nouveaux, et malgré les gages qu'il leur avait donnés, il n'était pas encore rassuré sur leurs intentions à son égard. Quelles pensées, quelles résolutions devaient sortir d'un congrès de rois vainqueurs de Napoléon? S'ils disposaient des trônes de la France, de l'Espagne, de l'Italie et de la Westphalie, respecteraient-ils celui de la Suède; et dans la destruction commune de l'édifice révolutionnaire, en laisseraient-ils debout une colonne dans le Nord? Voilà ce qui occupait Charles-Jean; et, dans ses secrètes agitations, il cherchait à se ménager une dernière ressource. La Norvège indépendante pouvait accueillir avec reconnaissance un prince qui aurait été pour quelque chose dans son indépen-

dance ; et si d'ingrats souverains lui enlevaient la Suède, il pouvait se retrancher à l'extrémité du Nord, au milieu d'un peuple auquel il apporterait la gloire de son nom, et des ressources pour la défense des libertés nouvelles. Quels eussent été les résultats de ces calculs personnels ? On ne saurait le dire. *Toujours est-il que ces calculs dirigèrent alors sa conduite. Si l'on en doute, qu'on examine ses actes, lorsque, depuis, il fut rassuré sur sa royauté. Tous ses efforts tendent alors dans un sens opposé, et son règne se passe à combattre chez les Norwégiens les idées d'indépendance qu'il avait encouragées.*

Le règlement de certaines questions qui touchaient à la dignité nationale, devint bientôt un sujet de discordes. On discuta sur les couleurs nationales, les emblèmes, les pavillons : les Norwégiens se plaignaient que leurs couleurs n'occupaient pas assez de place dans les pavillons ; ils se plaignaient aussi de la distribution inégale du champ dans l'armoirie commune ; ils se plaignaient, surtout, de voir distribuer, en Norwège, des décorations suédoises. D'après la constitution du 17 mai, la distribution d'ordres n'était permise que comme récompense de services éminents ; et avec la nomination, les titres à cette faveur devaient être publiés ; c'était une garantie contre la corruption. Or, les mêmes règlements ne s'appliquant pas aux ordres suédois, la garantie devenait illusoire.

Le storting de 1815 demanda, en conséquence, à la couronne l'institution d'un ordre norwégien. Il

ne fut pas fait de réponse. Les storthings de 1818 et 1821 (1) renouvelèrent la demande, sans plus de succès. Lorsque Charles-Jean, en 1818, monta sur le trône, le storthing avait à s'occuper du règlement de certaines questions qui étaient la suite de l'abolition des privilèges nobiliaires. Le règlement voté par l'assemblée n'obtint pas la sanction royale. Déjà, Charles-Jean songeait à modifier la constitution qu'il avait jurée.

En effet, au storthing de 1821, le roi fit dix propositions différentes, qui étaient autant d'atteintes à la loi fondamentale. Pour s'en convaincre, il suffit d'en donner le résumé.

Parmi ces propositions, les plus importantes étaient le rétablissement de la noblesse et du veto absolu, la participation de la couronne au droit de naturalisation, et le droit de destituer tous les employés civils et militaires, en ne faisant exception que pour les magistrats de l'ordre judiciaire.

Cette dernière proposition était la plus grave atteinte aux libertés publiques. En Norvège, les employés ne pouvant être destitués sans jugement, les hommes de mérite ne craignent pas d'occuper des fonctions où ils trouvent des garanties contre l'arbitraire. Aussi beaucoup d'entre eux étaient-ils députés du storthing, où ils faisaient preuve d'une indépendance éclairée. Il était manifeste que le roi voulait

(1) On sait que le storthing se tient tous les trois ans, toujours renouvelé par des élections générales.

les tenir sous la main, et subordonner leur avenir à leur vote.

Il demandait aussi la nomination par la couronne des présidents et vice-présidents du lagthing (sénat), et de l'odelsting (la chambre). C'est la réunion de ces deux assemblées qui forme le storthing, comme en Angleterre, la chambre des lords et celle des communes forment le parlement.

D'après la constitution, la couronne pouvait dissoudre le storthing, mais ne pas faire appel aux nouvelles élections, ce qu'on ne jugeait pas nécessaire dans un pays où les élections se font de droit tous les trois ans. Charles-Jean voulait que ce dernier droit lui fût accordé.

Il demandait en même temps que, dans les délibérations du storthing, la priorité fût donnée au budget et aux propositions de la couronne. Cette clause l'aurait rendu complètement maître du storthing, puisqu'il pouvait le dissoudre.

On voit, du reste, que toutes ses pensées se dirigeaient vers ce but. Ainsi, il voulait la réunion ailleurs qu'à Christiania, la convocation en juin au lieu de février. D'une part, l'éloignement de la capitale diminuerait l'influence de l'opposition; d'autre part, une assemblée d'été aurait été moins disposée à de sérieux travaux, à une époque où toute la population se porte à la campagne.

Enfin, en cas de storthing extraordinaire, le roi demandait qu'on ne s'occupât que des questions indiquées dans le programme de convocation.

Ces propositions étaient significatives, et le storthing put comprendre les tendances royales. Mais, d'après la constitution, toute proposition nouvelle ne devait être discutée qu'au storthing suivant. C'était donc un ajournement à 1824.

Il s'agissait pour le moment d'une décision définitive sur le règlement des intérêts de l'ancienne noblesse. La pensée du roi était connue à cet égard, puisqu'il demandait formellement le rétablissement des privilèges : mais on était bien décidé à n'en pas tenir compte.

D'après la constitution, un projet voté par trois storthings successifs, prenait force de loi en dépit des refus de sanction. Or, le règlement des intérêts nobiliaires avait été voté en 1815 et en 1818 ; le vote de 1821 devait être décisif. Charles-Jean, cette fois, eut recours aux transactions, priant le storthing de ne pas s'occuper de cette question. Cette insinuation n'eut pas de succès, et la discussion prit son cours. Alors intervint une communication officielle, en date du 30 mars, laquelle portait que le roi, considérant les complications de la situation politique, était persuadé que la résolution prise par les deux storthings précédents, ne serait pas regardée avec indifférence par l'étranger.

On reconnaît à ce langage l'influence de la Russie.

Charles-Jean renouvela ses tentatives, demandant qu'au moins la question fût ajournée au storthing suivant, promettant de donner alors sa sanction royale.

Il ne réussit pas mieux qu'auparavant. En vain, recourant aux moyens d'intimidation, ordonna-t-il avec ostentation à plusieurs régiments suédois de se tenir prêts à marcher ; en vain fit-il armer des navires à Gothembourg et à Carlscrona. Les députés norvégiens poursuivirent tranquillement leur œuvre, et la loi, votée pour la troisième fois, n'eut plus besoin de sanction.

Pendant les trois ans qui suivirent, le pays fut dans une attente mêlée d'agitations. Les propositions royales qui devaient être discutées au storting de 1824, occupaient tous les esprits. On y voyait un parti pris de renverser la constitution, et, malheureusement, les Norvégiens rendaient la Suède solidaire des projets de son monarque. L'union n'avait rien uni ; et la Norvège, avec sa constitution à part et son administration séparée, la Norvège regardait naturellement avec une méfiance jalouse toute mesure qui semblait menacer son indépendance comme nation, ou tendre à la convertir en province de la Suède. Tout Suédois paraissait un complice de Charles-Jean ; et lorsqu'il était question de resserrer les liens des deux pays, on soupçonnait aussitôt des projets d'amalgame. Il en résultait des mécontentements mutuels.

Ainsi, la Norvège, sur laquelle Charles-Jean avait si longtemps compté pour accroître sa puissance, était devenue pour lui une pierre d'achoppement, et pour la Suède une source continue de malaises.

A mesure qu'on approchait de la session de 1824,

qui devait décider sur les propositions anticonstitutionnelles du roi, les agitations redoublaient. Les journaux ministériels de la Suède accusaient le mauvais esprit des Norvégiens; et, dans leur zèle maladroit, ils soulevèrent une question qui devint l'origine d'excitations nouvelles. Se fondant sur ce que le traité de Kiel donnait à la couronne de Suède tous les droits du roi de Danemark, ils prétendirent que les Norvégiens devaient leur constitution à la générosité du roi de Suède. Alors se soulevèrent toutes les discussions qui, à la même époque, se produisaient en France sur la charte octroyée et la charte consentie. Les Norvégiens soutenaient, à bon droit, que leur constitution datait du 17 mai 1814, époque antérieure à l'union, et que la constitution du 4 novembre n'était que la confirmation de ce qui existait auparavant. Les organes du gouvernement, au contraire, prétendaient que la constitution ne datait que du 4 novembre, et que tous les actes antérieurs étaient frappés de nullité. On comprend toute l'importance de cette distinction. Les Norvégiens ne voulaient tenir leurs droits que d'eux-mêmes; ce qui rendait ces droits inattaquables. Charles-Jean assurait que c'était un don royal, se réservant la faculté de reprendre ce qu'il avait donné.

Ce fut au milieu des émotions de cette controverse, que se réunit le storting. Charles-Jean, s'imaginant toujours réussir par l'intimidation, avait réuni un grand camp dans la Suède, avec tous les appareils d'une expédition militaire.

L'examen des propositions royales était soumis au comité de constitution, composé des hommes d'élite de l'assemblée. Le président du comité était Krogh, ancien ministre et conseiller d'État, homme remarquable par l'étendue et la variété de ses connaissances, par la modération et la fermeté de son caractère. Ce fut lui qu'on chargea du rapport. Cette pièce importante, attendue par tous avec anxiété, fut présentée au *storting*, le 16 mai 1824. C'était une vigoureuse réfutation des prétentions royales, une condamnation solennelle des projets du gouvernement, mais en termes pleins de calme et de dignité, ne laissant rien à la passion, ne refusant rien à la logique : ce rapport était si bien fait pour éclairer et convaincre, qu'après la lecture, toute discussion fut jugée inutile. Pas une seule voix ne s'éleva, soit à l'appui, soit à l'encontre. L'assemblée vota dans un religieux silence ; toutes les propositions furent rejetées.

Le lendemain, 17 mai, anniversaire de la constitution, proclamée par les Norvégiens, fut célébré à Christiania dans un banquet subitement organisé par les patriotes. C'était une protestation contre la théorie du don royal, qui faisait dater la constitution du 4 novembre.

Cette première manifestation avait été concentrée dans la capitale. Mais en 1825 et 1826, les banquets du 17 mai se multiplièrent dans les villes et les campagnes. En 1827, le mouvement fut général. C'était l'année de la réunion du *storting* ; toute l'assemblée prit part au banquet patriotique sous la présidence

de Krogh. Toute la Norwége se prononçait d'une manière éclatante contre la théorie du don royal.

La presse ministérielle à Stockholm fit entendre des paroles d'alarme et de colère, appelant les vengeances royales sur les rebelles Norwégiens, et ajoutant par ses diatribes aux dissentiments dans les deux pays.

Un nouvel incident réveilla les animosités. Le directeur d'une troupe de comédiens, qui donnait des représentations à Christiania, eut l'idée de faire jouer une pièce de circonstance, pour fêter l'union des deux pays à l'anniversaire du 4 novembre 1827. C'était précisément cette date qu'opposaient les journaux ministériels à celle du 17 mai. Par malheur, la pièce était mauvaise; elle fut impitoyablement sifflée. Les sévérités du parterre furent transformées en une manifestation politique, et la leçon faite à l'acteur fut considérée comme une injure faite à la royauté.

Les journaux suédois retentirent encore d'accusations, et le roi ordonna une enquête. L'ordonnance enjoignait au gouvernement de Christiania de rechercher avec soin si le tumulte du théâtre ne constituait pas un attentat à la dignité de la Suède, ce qui était peu fait pour calmer les esprits dans les deux pays.

En ces temps d'agitation, les fonctions de gouverneur général de la Norwége étaient remplies par le général Sandels. Il n'avait mis aucun obstacle aux manifestations successives du 17 mai; et l'on s'éton-

nait à Stockholm de cette attitude passive. Il répondit aux blâmes en donnant sa démission.

Son successeur fut habilement choisi. C'était l'amiral Platen, homme éminent, jouissant de l'estime générale, créateur du canal de Gotha qui établit une voie navigable de Stockholm à Gothembourg. Ses titres à la reconnaissance publique étaient encore rehaussés par les efforts qu'il avait toujours faits pour resserrer les liens entre la Suède et la Norwége. Platen semblait le mieux fait pour terminer de longs malentendus.

Mais la question constitutionnelle, telle qu'elle était posée par le roi, renfermait déjà trop de germes d'irritation. Un manifeste, publié par Platen au nom du gouvernement, reprenait encore la théorie de la charte octroyée. Après avoir fait un appel aux autorités civiles et militaires, pour empêcher toute manifestation au 17 mai, après des menaces adressées aux perturbateurs du repos public, ce document disait pour conclusion : la constitution est un don royal.

On était alors en 1828, il y avait convocation d'un storting extraordinaire. Chacun des membres qui avaient assisté aux banquets, se considérait comme personnellement attaqué dans le manifeste. Il fut néanmoins convenu dans les délibérations, qu'on laisserait au storting suivant à s'occuper de la légalité du manifeste, et à examiner pourquoi les ministres n'avaient pas protesté contre ce document.

Il fut pourtant résolu que le storting ferait

une adresse au roi pour déclarer que la constitution du 17 mai n'avait pu être abolie par la convention du 4 novembre, qui n'était qu'une sanction de ce qui avait précédé. La célébration d'une fête, au mois de mai, était donc légitimée et par les souvenirs politiques et par les convenances de la saison. « Cependant, ajoutaient les députés, par condescendance pour le roi, nous nous abstiendrons d'y prendre part cette année. »

Ce n'était qu'une politesse, mais non une concession. L'adresse fut mal accueillie. Charles-Jean répondit que le manifeste était un acte émanant de son droit royal, et non sujet à discussion.

L'année suivante, des mesures extraordinaires furent prises par l'autorité pour empêcher toute réunion. Cependant, le 18 mai, Christiania présentait une physionomie agitée. Des groupes se formaient dans les rues et sur les places, mais sans tumulte, sans parti pris, sans autre symptôme que la curiosité et l'oisiveté d'un beau jour. Quelques jeunes gens, entre autres, se trouvaient sur les quais de Christiania, suivant des yeux les mouvements d'un bateau à vapeur qui se dirigeait vers la ville. A son entrée en rade, ils purent lire sur les flancs du navire son nom écrit en larges lettres : *la Constitution*. Aussitôt le saluèrent des cris joyeux et des chants nationaux ; d'autres groupes accoururent, et cet incident inattendu amena sur le port une foule compacte, qui remplissait les airs de hurrahs multipliés. Le gouvernement crut voir une bravade. La cavalerie lancée

sur la foule , chargea brutalement à travers les rues. Un grand nombre de promeneurs inoffensifs furent blessés.

Ce fut une nouvelle cause d'irritation. Une enquête fut ordonnée par le gouvernement pour rechercher les auteurs du désordre ; la municipalité de Christiania demanda de son côté que l'enquête portât aussi sur la conduite des autorités ; mais le gouvernement s'y refusa. Les habitants s'adressèrent donc au storting de 1830.

Les élections nouvelles venaient d'ajouter aux forces du parti populaire. Jusque-là, l'opposition, composée principalement d'employés, s'était montrée, au moins dans la forme, d'une modération excessive. Aux élections de 1830, beaucoup de paysans avaient été introduits dans le storting, et l'on sait que le paysan norvégien a une forte conscience de ses droits, une opiniâtre fermeté à les défendre, sans beaucoup se préoccuper des ménagements parlementaires. Aussi les discussions prirent-elles un caractère tumultueux, moins dangereux peut-être pour le gouvernement, mais plus menaçant pour la paix publique.

C'était ce même storting qui avait à s'occuper du manifeste royal. Le comité chargé du rapport soutint que la célébration du 17 mai ne pouvait être empêchée sans illégalité. Quant à la conclusion du manifeste, le rapport disait qu'elle était tellement obscure, qu'on ne pouvait en saisir le sens. En ce qui concernait les ministres, le comité, tout en blâmant leur faiblesse, déclarait qu'il n'y avait pas lieu à les

mettre en accusation. Le rapport fut approuvé par le storting.

La délibération fut ensuite appelée sur les brutalités militaires du 17 mai 1829. Ce qui restait de l'opposition modérée ne voulait pas faire une adresse au roi, mais seulement formuler un blâme contre l'autorité locale. Le parti plus exalté insista, et l'emporta; une adresse fut rédigée, et présentée au roi. Mais c'était à un moment où les événements extérieurs apportaient une grande leçon. La révolution française de 1830 venait de s'accomplir; le parlement avait renversé le trône. Charles-Jean n'était plus tenté d'engager une lutte analogue. Il accueillit l'adresse du storting avec des paroles de conciliation, appelant l'oubli sur de malheureux accidents, et invoquant l'esprit d'union et de concorde.

Cependant, il perdait graduellement du terrain, et par ses malheureuses combinaisons, la Norwège devenait pour la Suède une cause de trouble.

Après la mort de Platen, en 1829, Charles-Jean laissa passer quelques années sans nommer de gouverneur général. Mais lorsque les difficultés intérieures s'étaient compliquées, il donna cette fonction à Wedel-Jarlsberg, qui avait joui, en Norwège, d'une grande popularité. Cette popularité, qui était si bien méritée, devait se perdre dans la pénible mission qui lui était tardivement confiée.

Les élections de 1833 furent encore plus hostiles que les précédentes. Le storting se trouva en grande partie composé de paysans et de bedeaux, dont l'in-

fluence dans les campagnes est considérable. Les discussions perdirent toute modération et toute dignité, et, l'opposition se portant aux extrêmes, il se forma un parti ultra-norvégien qui voulait pousser l'indépendance nationale jusqu'à une séparation. Ces exaltations rendirent le gouvernement circonspect ; la manifestation du 17 mai s'étant reproduite, le *storting* entier y prit part, sans opposition de la part des autorités.

En 1836, les élections eurent un caractère encore plus tranché : on entra en pleine démagogie ; une presse exaltée entretenait les passions, et le parti ultra-norvégien prenait le dessus. Les hommes distingués qui avaient si énergiquement, mais avec convenance, défendu les principes de liberté nationale, furent écartés, pour faire place à de plus ardens, mais à de moins éclairés.

Vainement, les employés, dont l'opposition intelligente avait contenu les projets de Charles-Jean, s'efforcèrent-ils de ressaisir leur influence. La démagogie l'emportait, et servait par ses maladroites exaltations, les intrigues de Saint-Pétersbourg.

La Norvège se compromettait dans de stériles agitations, mécontentant la couronne, affaiblissant le gouvernement local. Il se produisit alors ces effets que l'on rencontre toujours, lorsque l'opposition tend à la violence. La démagogie fit tort aux idées libérales ; les esprits qui s'étaient émus des tentatives arbitraires de la royauté, s'effrayèrent des déchaînements anarchiques de l'opposition mal conduite, et les mêmes

voix qui avaient combattu Charles-Jean , furent contraintes de le défendre : la royauté gagnait seule à ce désordre. Jusqu'alors les hommes les plus considérables de la Norwége , les plus éclairés et les plus respectés avaient été les adversaires de la couronne ; ils en devinrent les auxiliaires , et Charles-Jean n'eut qu'à s'abstenir , pour regagner le terrain qu'il avait perdu. La question , d'ailleurs , s'était déplacée , et cela encore à son profit. En exagérant les idées d'indépendance , les démagogues en étaient venus à vouloir briser les liens qui unissaient les deux pays , pour faire de la Norwége un État séparé ; confondant ainsi les idées de nationalité avec celles de fractionnement. Les libéraux , au contraire , les patriotes intelligents , comprenant qu'on ne pouvait que s'affaiblir par l'isolement , combattaient toute idée de séparation , et se trouvaient entraînés par la logique à défendre les *inrérêts communs des deux pays*.

Charles-Jean pouvait se féliciter de ce retour vers lui. Malheureusement , il ne fit rien pour fertiliser et rendre profitables les tendances de rapprochement. Dans son empressement à saisir la Norwége , il n'avait fait aucune réserve pour resserrer et consolider l'union ; il avait même , à ce que l'on croit , dans des vues personnelles , secrètement encouragé les Norwégiens dans des idées d'isolement et de méfiance. Puis , lorsqu'il devint rassuré sur sa position à Stockholm , il chercha à faire violemment l'unité par des atteintes à leur constitution , au lieu de la créer par des mesures d'utilité commune.

Cette stérilité dans les actes, cette insuffisance à satisfaire l'un ou l'autre pays, était la plus éclatante condamnation de ce système politique qui lui avait fait préférer la Norwége à la Finlande. Cette combinaison à laquelle il avait tout sacrifié, ne lui produisait que des mécomptes.

Cependant, l'appui que lui apportaient les libéraux modérés lui permit de lutter contre le *storthing* de 1836. L'attitude audacieuse de l'assemblée ne se démentait pas; mais le roi se sentit assez fort pour en prononcer la dissolution par un décret du 2 juillet. On peut croire, d'ailleurs, qu'il était poussé à cette résolution par le cabinet de Saint-Pétersbourg, qui devait s'indigner de voir à ses portes un foyer de démagogie.

Un *storthing* extraordinaire convoqué au mois d'octobre 1836, sembla ramener le calme dans les esprits. De part et d'autre, on comprenait le danger des mesures extrêmes, et les griefs se formulaient avec plus de modération. Chacun était frappé des inconvénients de l'acte constitutionnel, qui faisait obstacle à une véritable union et maintenait les dissidences. Mais chacun cherchait le remède dans une voie différente. Charles-Jean prétendait le trouver dans une extension de l'autorité royale; les hommes éclairés, en Norwége comme en Suède, n'avaient confiance que dans des mesures d'ensemble, qui rapprocheraient les intérêts des deux pays.

Cette différence de vues, mal dissimulée dans le *storthing* extraordinaire, se manifesta ouvertement

au *storthing* de 1839, malgré les désirs mutuels de conciliation. Charles-Jean, opiniâtre à réclamer des droits nouveaux pour la couronne, se rendit à Christiania pour y faire en personne l'ouverture de l'assemblée; et dans son discours d'inauguration, il s'appesantit sur l'évidente nécessité de mettre des bornes à l'autorité si étendue de la représentation nationale.

« Vos libertés individuelles me sont chères, disait-il; mais j'ai acquis la conviction que l'amour de la liberté et l'amour de la patrie devaient se tenir par la main et marcher sur la même ligne. La liberté peut entraîner à de funestes écarts; l'amour de la patrie, au contraire, en donnant à l'enthousiasme une forme rationnelle, l'arrête sur la pente de l'erreur. »

Charles-Jean renouvela encore son éternelle demande du veto absolu; mais elle fut repoussée avec la même fermeté qu'aux *storthings* précédents. Un comité extraordinaire fut pourtant nommé, en 1839, à l'effet de proposer les modifications nécessaires pour consolider et compléter l'union. Cette nomination avait été provoquée par une demande formelle du *storthing* extraordinaire de 1836, qui comprenait les dangers d'une situation mal définie.

Le comité, composé de trois Suédois et de trois Norvégiens, ne montra pas l'empressement que méritaient d'aussi graves intérêts. Ses délibérations ne se terminèrent qu'en 1844, quelques mois après que la mort eut mis fin au règne de Charles-Jean. Son

successeur, Oscar, se propose maintenant d'achever cette œuvre interrompue, mais, jusqu'ici, les deux pays sont restés à l'état d'adjonction sans union, et de rapprochement sans communauté.

Nous avons insisté sur cette situation intérieure de la presqu'île scandinave, parce qu'elle est le résultat de la politique de Charles-Jean. Dès qu'il est assis sur les marches du trône de Suède, la Norvège devient son point de mire, sa perspective, son horizon. Et ce qui le détermine, semble non-seulement une ambition de prince, mais aussi un amour-propre de parvenu, qui tient à ne pas recevoir sans donner quelque chose en retour. Dans ses fiançailles avec la Suède, il aspire à apporter une dot, et surtout une dot qui n'ait pas été dans l'apanage des anciens rois. Voilà pourquoi il s'éloigne des souvenirs nationaux qui redemandent la Finlande; voilà pourquoi il se jette dans les bras de l'éternel ennemi de la Suède.

Son but, enfin, est atteint; au prix de quels sacrifices? La dot est apportée, mais jamais contrat matrimonial n'a été environné de plus de méfiances.

Il était difficile de s'écarter davantage du régime de la communauté. Nous n'accusons pas les Norvégiens, qui prirent leurs précautions, mais nous sommes en droit de demander compte à celui qui apporta la dot; nous pouvons discuter le mérite d'une union qui ressemble à un perpétuel divorce.

Pour s'en convaincre, il suffit de lire l'article 1<sup>er</sup> de la constitution du 4 novembre :

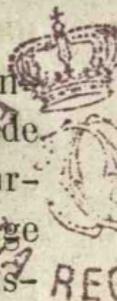
« Le royaume de Norvège est un État libre, indé-

» pendant. indivisible et inaliénable, uni à la Suède  
» sous un même roi. »

Les deux pays n'ont pas d'autres point de contact que le roi, c'est-à-dire le pouvoir, forcé aux exigences, exposé à la lutte, appelé trop souvent à contraindre et à blesser; ce n'est qu'une communauté passive, plus faite pour créer des dissidences que des sympathies.

Les deux pays semblent se tendre la main, à condition qu'un abîme les sépare. La Norvège a son code national, ses chambres, son administration, son armée, sa monnaie, le tout mis à part, pour son usage personnel. Des douanes protègent ses produits industriels contre la concurrence suédoise; elle se garde ainsi même contre la communauté des richesses. Isolée dans la paix, elle demeure exposée à l'isolement dans la guerre. Aucune mesure de défense commune n'est venue combiner les forces des deux pays; leur puissance militaire est fractionnée comme leur puissance industrielle; et tout ennemi qui choisirait à propos son moment d'attaque, serait sûr de ne rencontrer que la moitié d'une nation. Car la nation se compose de deux peuples adossés l'un à l'autre, sans être associés; et quand des soldats qui vivent toujours séparés, seraient appelés à marcher ensemble, ils se considéreraient mutuellement comme des auxiliaires indépendants, plutôt que comme des frères d'une même famille.

Cette position équivoque est si difficile à bien régler, que les hommes de bonne volonté ont vaine-



ment cherché des moyens de conciliation. La discussion n'a servi qu'à tout embrouiller.

Il s'est établi une distinction subtile entre ce que les uns appellent l'*union personnelle*, et les autres l'*union réelle*.

Les ultra-norwégiens sont pour la première doctrine. Selon eux, il y a entre la Suède et la Norwége *union personnelle* par la royauté, *union permanente* et nécessaire, la Norwége existant cependant comme nation à part. En d'autres termes, l'acte qui les unit n'est autre chose qu'un traité offensif et défensif perpétuel.

Ceux qui voudraient un rapprochement plus complet, soutiennent qu'il y a *union réelle* dans un intérêt commun, en vertu d'un contrat bilatéral.

Les premiers voudraient, en conséquence, que la Norwége eût, comme la Suède, ses représentants auprès des chancelleries étrangères.

Les seconds soutiennent que les deux pays sont représentés simultanément dans une même personne.

De ces distinctions, sortent une foule de dissidences qui compliquent les affaires dans tous les détails.

Quelle que soit la nature du contrat, il est certain qu'il en est sorti une multitude de procès.

On ne rencontre quelques vues d'ensemble et d'accord que dans ce qui touche à l'unité dynastique. Ainsi, en cas de guerre ou de traité, le roi convoque, à Stockholm, un conseil commun des deux pays, après avoir préalablement demandé l'avis du conseil de Christiania.

En cas de vacance du trône, l'élection du roi doit se faire par les deux pays.

En cas de maladie du roi, ou de voyage à l'étranger, dix conseillers norwégiens et dix conseillers suédois forment le gouvernement intérimaire.

Enfin, ce sont les chambres des deux pays qui nomment la régence, en cas de minorité.

A part ces liens communs, tout le reste n'est que division et matière à disputes. Les négociateurs, inspirés par Charles-Jean, croyaient sans doute avoir tout fait en réglant les droits du trône. Quant aux intérêts communs des deux pays, il n'en est pas question, et le pacte fondamental est resté trop longtemps un monument de discorde.

Voilà le fruit des combinaisons de Charles-Jean ! Voilà ce qu'il appelait l'unité de la péninsule scandinave, offerte en remplacement de la Finlande. C'est aux Suédois à prononcer et à comparer ce qu'apporta Charles-Jean avec ce qu'il abandonna. S'ils trouvent la compensation légère, serait-on bien en droit de les accuser d'ingratitude ?

Loin de nous, cependant, de vouloir dédaigner l'adjonction de nos frères de Norwége ! Ce n'est ni leur faute ni la nôtre, si une politique malhabile n'a pas su développer les bienfaits de l'union. Nous nous empressons de reconnaître que la réunion des deux pays n'est pas une pensée nouvelle : elle est entrée dans les plans des plus grands rois de la Suède. Les patriotes aussi de 1809 voulaient fortifier leur œuvre en contractant avec la Norwége un pacte fédératif,

d'où seraient sortis des avantages réciproques et qui aurait uni, dans une défense commune, toutes les forces de la péninsule contre les entreprises de la Russie ; et, ce qui accrut par-dessus tout la popularité de Charles-Anguste, duc d'Augustenbourg, c'est qu'on croyait par lui y arriver.

Nous devons encore convenir que, même du pacte tel qu'il est, il est sorti pour la Suède un avantage moral. Nous avons assisté au spectacle des luttes d'un peuple libre ; nous avons applaudi aux généreux efforts du storthing, défenseur de la constitution ; et ces leçons de patriotisme ne seront pas perdues pour nous. Nous pouvons donc, à bon droit, nous féliciter d'une fraternité féconde en enseignements et en nobles exemples. Ce qui nous chagrine, c'est que cette fraternité ne soit pas plus resserrée. Quand on n'a qu'un seul roi, on ne doit avoir qu'une seule patrie. Norwége et Suède doivent se confondre dans une même affection, dans une même pensée ; celle-ci, apportant sa vieille gloire, celle-là, ses jeunes libertés ; s'empruntant mutuellement ce qu'elles ont de préférable, et se sacrifiant l'une à l'autre ce qu'elles ont de défectueux ; n'ayant plus d'autre rivalité que celle du bien et du patriotisme, et par un commun accord, agrandissant à la fois la Norwége par la Suède, la Suède par la Norwége, en les ramenant à l'unité de la nation scandinave.

## CHAPITRE VIII.

### **La Finlande.**

En proclamant comme première nécessité politique pour la Suède le recouvrement de la Finlande, nous ne serions pas en droit de demander cette mesure, si elle n'était pas d'accord avec les vœux et les intérêts de la Finlande elle-même. Nous ne sommes pas de ceux qui veulent contraindre les nations; et si la Finlande avait gagné quelque chose à son incorporation à l'empire russe, si les sympathies des Finnois étaient acquises au czar par des bienfaits politiques, nous n'aurions qu'à nous abstenir, tout en déplorant une cruelle habileté qui aurait triomphé des souvenirs d'une longue fraternité.

Mais il n'en est pas ainsi. Les czars ne sont pas habiles au bien; leur véritable force est la science du mal.

Il nous est donc facile de constater que, si nous regrettons la Finlande, la Finlande nous regrette.

La séparation, douloureuse aux premiers moments, pour eux comme pour nous, a été depuis aux Finnois une source d'amertume, un texte inépuisable de comparaisons toutes à l'avantage de la Suède. Notre cause est devenue plus que jamais celle de la Finlande : l'histoire de la domination russe porte en elle sa condamnation.

Lorsque, le 27 mars 1809, Alexandre, pour faire accepter son usurpation, se présenta lui-même à la diète de Borgo, le manifeste qu'il fit promulguer, comme une charte nouvelle, contenait les engagements suivants :

« Nous confirmons et consacrons par les présentes, la religion et les lois fondamentales du pays, de même que les privilèges et droits dont ont joui jusqu'à présent, dans ledit grand-duché, en vertu de la constitution, chaque État en particulier, et tous les habitants en général; promettant de maintenir toutes ces prérogatives et lois intactes dans toute leur force et vigueur. »

C'était un contrat solennel fait au sein de la diète, en face du pays et de ses représentants. Ceux-ci purent y voir des garanties d'avenir, qui, dans l'état affaibli de la Suède, excusaient leur soumission.

Ce n'était pas la première fois, cependant, que la Russie tentait d'attirer à elle la Finlande par des promesses d'indépendance. En 1742, pendant la guerre entre la Suède et la Russie, l'impératrice Élisabeth promulgua, de Moscou, un manifeste aux habitants de la Finlande, par lequel elle déclarait

que la Russie n'avait pas l'intention de s'approprier un seul point de terrain l'extérieur, mais que si le grand-duché de Finlande voulait se séparer et s'affranchir de la puissance suédoise, il conserverait son indépendance sous une forme de gouvernement à lui propre, avec tous les privilèges, droits et immunités qu'il désirerait pour son propre bien et la perpétuelle consécration de ses intérêts.

Quelle eût été la valeur de ces promesses? On peut en juger par le résultats des engagements de 1809.

La constitution garantie à la Finlande par Alexandre était celle qui résultait de l'acte fondamental de Gustave III, du 21 août 1772, combiné avec celui du 21 février 1789, dit pacte d'union et de sûreté. Bien que cette dernière loi eût, comme on le sait, considérablement augmenté le pouvoir royal aux dépens des États du royaume, il y était réserve des franchises et des droits, auxquels la Finlande attachait d'autant plus de prix, que c'était un dernier reste de ses anciennes libertés.

Voyons comment les czars en firent l'application.

Le premier de ces actes constitutionnels porte expressément que, « le roi ne pourra faire aucune nouvelle loi, ni en abroger aucune ancienne, sans la connaissance et l'assentiment des États du royaume.»

Or, après la diète de Borgo qui reçut les engagements d'Alexandre, il n'y eut plus aucune convocation des États, et le czar modifia et mutila la législation selon son bon plaisir. La suppression de la représentation nationale sapait la constitution par la

base. Quelle garantie pouvaient avoir les autres libertés ?

La tyrannie d'Alexandre fut d'autant plus dangereuse , qu'elle s'enveloppait de formes insinuanes et hypocrites. Dans ses violations du droit , il n'y avait aucune franchise ; tout en mentant à ses promesses , il les rappelait dans ses proclamations , et chaque fois qu'il s'adressait aux Finnois , il parlait avec affectation des libertés de la Finlande , de sa constitution , de son existence politique et des prérogatives qu'il avait reconnues et sanctionnées.

Dans le préambule d'un rescrit impérial , en date du 27 mars 1810 , juste un an après le premier manifeste , on lit ces mots :

« Des le jour où le sort de la Finlande nous a été confié par la volonté de la Providence, notre résolution a été de gouverner ce pays d'une manière qui soit d'accord avec la liberté de la nation , et les privilèges qui lui ont été accordés par la constitution... Toutes les lois que nous avons promulguées jusqu'à présent , ayant trait au gouvernement intérieur du pays , ne sont que la conséquence et l'application de ces principes. La conservation de la religion et des lois , la convocation des états généraux à une diète publique , la création d'un conseil de gouvernement au sein de la nation , l'état inaltéré des pouvoirs législatif et exécutif ; tout cela forme des preuves suffisantes pour assurer la nation finnoise de son existence politique avec les privilèges qui l'accompagnent. »

On ne saurait trop admirer ce mélange d'audace dans le mensonge et de dérision dans la tyrannie.

Plus tard, en 1816, quand Alexandre ordonna que le conseil du gouvernement finnois, créé en 1809, prît le titre de *sénat impérial de la Finlande*, il fut dit, dans l'ordonnance publiée à ce sujet, que ce changement avait lieu comme une preuve nouvelle « des rapports directs de la Finlande avec la personne de l'empereur. » On ajoutait que cette dénomination n'apportait aucun changement dans la constitution et les lois auxquelles l'empereur, à cette occasion, donnait de nouveau sa sanction, dans toutes leurs parties. L'empereur, grand-duc, donnait en même temps l'assurance formelle que les membres du sénat finlandais ne seraient à l'avenir élus « que parmi les citoyens indigènes ou naturalisés. » Les engagements ne lui coûtaient rien. Quel contrôle pouvait en empêcher la violation ? D'ailleurs, ne pouvait-il pas naturaliser autant de Russes qu'il voulait ?

Alexandre se plaisait aux voies détournées. Pendant qu'il faisait étalage de zèle pour la nationalité finnoise, il l'attaquait dans son essence, par l'introduction forcée de la langue moscovite. D'abord, ce fut par de modestes essais. Il ordonna que deux jeunes Finnois seraient entretenus à l'université de Moscou pour étudier la langue des czars, et deux jeunes Russes à l'université de Finlande, pour y apprendre la langue finnoise. Les premiers Finnois qui furent envoyés à Moscou, étaient Ottelin, qui devint plus tard évêque de Borgo, et Erström, appelé de-

puis au pastorat luthérien de Saint-Pétersbourg. De retour en Finlande, en 1818, ces deux initiés publièrent une grammaire russe, dont l'étude fut imposée à l'université de Finlande. En vain les jeunes étudiants témoignèrent-ils la plus grande répugnance à apprendre la langue russe. Ce fut une condition imposée à tous ceux qui se destinaient aux carrières administratives. Tout fonctionnaire civil pour faire preuve de zèle, tout officier pour gagner de l'avancement, et même tout négociant pour obtenir un monopole, dut se plier à ces exigences.

On voulait peu à peu arriver à faire du russe la langue officielle. Pour conduire forcément à ce résultat, on eut soin de choisir pour gouverneur-général de la Finlande un Russe ne comprenant pas, ou feignant de ne pas comprendre d'autre langue que la sienne. Ainsi se faisait lentement une conquête intérieure, nouvelle invasion, plus périlleuse pour la nationalité que les violences ouvertes. C'était là le secret de la politique d'Alexandre : la ruse patiente et la tyrannie organisée sous des promesses de liberté. Mais la Finlande allait bientôt passer sous un autre système. Le 14 décembre 1825, les autorités d'Abo reçurent communication d'un décret impérial, en date du 12, portant la nouvelle de la mort d'Alexandre et de l'avènement de Constantin Paulowitch. Ce décret ordonnait prestation du serment de fidélité au nouvel empereur. Mais il ne contenait aucune promesse, aucune garantie pour la conservation de la constitu-

tion et des lois de la Finlande. La formule du serment ne ressemblait en rien aux formules léguées par la Suède. Au lieu d'un renouvellement de contrat, on recevait un ukase.

La consternation était grande dans Abo et Helsingfors, lorsque, peu de jours après, un nouveau décret, daté du 24 décembre, vint annoncer l'abdication de Constantin et l'avènement de Nicolas, et prescrivait un nouveau serment de fidélité. Ce décret fut le lendemain suivi d'un manifeste, lequel sanctionnait dans les mêmes termes que celui d'Alexandre, en date du 27 mars 1809, la religion et les lois fondamentales de la Finlande.

D'où venait cette subite condescendance pour les droits nationaux de la Finlande? Était-ce un élan spontané de justice? Était-ce une tactique créée par les besoins du moment? Les événements se chargèrent bientôt de répondre à ces questions.

Lorsque le 26 décembre, le serment de fidélité devait être prêté par les troupes de Saint-Pétersbourg, Nicolas était si peu sûr même de la garde impériale, qu'il n'osa pas la réunir pour cet acte solennel. Le serment fut reçu dans les casernes par régiments isolés. Parmi les mesures prises dans ces moments d'angoisse, il en est une qui mérite ici d'être signalée. Dans la nuit du 25 au 26, à la veille du jour décisif, les grenadiers de garde dans le château impérial (palais d'hiver) furent subitement remplacés par un régiment dont les officiers étaient Finnois; et en même temps qu'on lui donnait ce poste de confiance,

on communiquait aux officiers le manifeste qui sanctionnait les libertés de la Finlande. Les Finnois se crurent dès lors enchaînés par la reconnaissance comme par le devoir, et, quelques heures plus tard, ils défendirent le czar avec un courage héroïque contre la garde révoltée. On peut assurer qu'en ce moment suprême, *Nicolas dut la couronne et la vie aux soldats de la Finlande.*

Comment le pays fut-il récompensé de cet acte de dévouement? C'est ce que va nous apprendre un récit sommaire des événements.

Depuis 1811, il existait dans la capitale russe un comité finlandais, composé de Finnois seulement. Institué spécialement pour suivre les affaires du pays, placé à côté de l'empereur qui recevait de lui des renseignements et des conseils, ce comité était le gardien des intérêts de la Finlande, et une sorte de représentation nationale à défaut de toute autre. Un des premiers actes de *Nicolas fut de supprimer ce comité, le 17 mars 1826, pour le remplacer par un secrétariat d'état spécial. C'était ôter les affaires de la Finlande aux délégués nationaux, pour les livrer aux mains d'un fonctionnaire public.*

Peu après, il fut fait défense, par ordre de l'empereur, aux habitants du pays, de lui adresser toute demande ou réclamation par voie de députation, excepté quand l'empereur lui-même le permettait ou l'ordonnait. Tout ce qui ressemblait à un accord public lui faisait ombrage.

Mais la plus grande marque de mépris pour les

promesses de son avènement, fut un décret du mois d'avril 1826, par lequel les condamnés à mort dont la peine avait été commuée, par grâce impériale, en celle de la déportation, devaient être transportés aux gouvernements les plus éloignés dans la Sibérie, pour y être employés aux travaux des mines appartenant à la couronne. Cette peine odieuse de l'expatriation, combinée avec les travaux forcés, était complètement étrangère à la législation finnoise, aussi bien qu'à celle de la Suède. « Il était d'autant plus important, dit à ce sujet un écrivain finlandais, de consulter la nation sur une question aussi grave, si l'on voulait avoir égard à ses droits, que les frais occasionnés à l'État, pour l'envoi des condamnés en Sibérie, se montent, pour chacun d'eux, à 1,000 roubles d'argent. »

Mais cette violation de la loi était en même temps pour le czar une spéculation commerciale. Sous prétexte d'humanité, il recrutait des ouvriers pour ses mines. Plus tard, dans le même esprit de calcul, un ukase impérial de 1848 ordonna que la déportation en Sibérie, par suite de commutation, serait applicable aux Finnoises, lesquelles seraient employées dans les fabriques impériales de ces contrées.

Alexandre, au moins, mettait quelque pudeur dans la tyrannie, et cherchait à pallier les iniquités trop patentes. Souvent le soldat russe, accablé de privations, s'en dédommage par le vol; et dans toute ville de garnison russe, les habitants de la Finlande avaient à se défendre contre une déprédation effron-

tée. Alexandre se vit contraint à des mesures de protection. Par une loi de 1812, il ordonna que, pour tout vol commis par un soldat russe en garnison dans la Finlande, la compagnie à laquelle il appartenait, serait responsable du dommage, et rembourserait, à son défaut, la valeur de l'objet volé. On comprend que chaque compagnie se trouvait intéressée à protéger la propriété. Nicolas enleva aux Finnois cette garantie. Le 13 novembre 1826, la loi de 1812 fut abrogée, et le citoyen volé dut se contenter de la solvabilité d'un soldat sans ressources.

Les effets de cette mesure se firent promptement ressentir; les vols reprirent leur cours, avec une suite et un ensemble qui n'épargnaient personne. Dans l'année qui suivit cette loi au profit des voleurs, un malheur public fournit une occasion à de larges pillages. Le feu se déclara dans une maison située au nord de la ville d'Abo. Alimentée et propagée par un vent violent, la flamme gagna bientôt tout un quartier, et se répandit en tous sens avec une effrayante rapidité.

Toutes les pompes à feu disponibles se trouvèrent bientôt concentrées dans la partie de la ville située au nord du fleuve Aura, après avoir traversé un pont de bois, le seul qui fît communiquer une rive à l'autre. On ne sait comment le pont prit feu à son tour. Plusieurs personnes, cependant, attribuèrent cet accident à la malveillance, en faisant remarquer que le pont avait commencé par brûler en dessous. Quoiqu'il en soit, ce fut la cause d'une destruction totale.

L'incendie ayant gagné la partie sud de la ville, où étaient la cathédrale et les édifices de l'université, il fut impossible aux pompiers d'y porter aucun secours, le fleuve, sur lequel il n'y avait plus de pont, les tenant bloqués sur la rive opposée. Tout s'écroula, maisons et monuments, et la riche bibliothèque de l'université, contenant les collections les plus précieuses sur les relations de la Finlande avec la Suède.

Dans ce désastre public, le gouverneur pria le commandant des troupes russes d'organiser en piquets un régiment de chasseurs, pour maintenir l'ordre et aider aux travaux. Mais, le commandant répondit qu'il n'avait pas reçu d'instructions pour le cas d'incendie, et qu'il ne pouvait pas répondre de l'obéissance de ses soldats. De sorte que l'autorité militaire se garda d'intervenir. Mais, par contre, on vit de nombreux paletots gris rôder autour des maisons en flammes, et plus d'un soldat russe se consacra au sauvetage des objets facilement transportables, mais pour son propre compte. Il est vrai que dans la maison du commandant, des soldats d'infanterie travaillèrent à sauver ses effets personnels; ils eurent soin même d'emporter son bois de chauffage; mais ils laissèrent brûler la maison et le mobilier. Ce n'était que la propriété d'un Finnois.

L'incendie d'Abo ne fut pas seulement un désastre matériel; ce fut encore un malheur politique. Déjà, pour dominer de plus près sa conquête nouvelle, Alexandre avait fait d'Helsingfors la capitale. Mais

l'université restait à Abo, voisine de la Suède, toute remplie des souvenirs de la Suède, et conservant dans le cœur de la jeunesse finnoise les traditions scientifiques et politiques qui l'unissaient à l'antique métropole. L'incendie, en dévorant ses édifices et ses trésors, devint une occasion à l'habileté du czar. Plein d'empressement à réparer les malheurs de l'université, il en transporta le siège à Helsingfors, feignant de lui offrir l'hospitalité, pour mieux assurer son exil. Elle se trouvait désormais aux portes de Saint-Pétersbourg, et les étudiants étaient placés sous le canon de Svéaborg.

Et afin qu'il fût bien compris que l'école suprême de la Finlande n'était plus la même qu'autrefois, il lui fit changer de nom, et l'appela université d'Alexandre ; « en souvenir, disait l'ordonnance impériale, du bienfaiteur éternel de la Finlande. »

Tout était calculé pour asservir l'université : on ne recula pas même devant la confiscation. La couronne fut déclarée propriétaire de toutes les terres et possessions qui avaient été léguées à l'université d'Abo, soit par des dons particuliers, soit par la munificence des rois de Suède. Il est vrai que, pour pallier le vol, l'empereur accordait une indemnité ; mais il la fixait lui-même sans consulter les Finnois, et rendait la spoliation plus odieuse, en la déguisant sous les apparences d'un contrat dont il était le seul signataire.

De nouveaux statuts furent imposés à l'université le 10 décembre 1828, remarquables par l'esprit de méfiance contre tout enseignement libéral. Le patro-

nage éclairé de la Suède ouvrait une large carrière aux efforts de l'intelligence ; les jalouses tyrannies du czar arrêtaient tout élan de la pensée. Il fallait, sans doute , mettre les étudiants au niveau de la civilisation moscovite.

Aux statuts du czar était annexé un règlement disciplinaire pour les étudiants , véritable code de caporal, où les prescriptions les plus minutieuses ont pour sanction des châtimens hors de toute proportion avec les fautes. Sur quarante et un articles que renfermaient les statuts , vingt-trois contenaient la peine d'emprisonnement.

Une nouvelle modification aux statuts, publiée le 1<sup>er</sup> octobre 1852, rétrécit encore le cercle des études. L'enseignement de la philosophie fut exclue de « l'université d'Alexandre ». Il est vrai que , par compensation, on y compta trois chaires de langue russe.

L'application des statuts se fit avec une brutalité en parfait accord avec l'esprit qui les avait dictés. A côté des autorités académiques , fut créé un inspecteur chargé de surveiller la conduite des étudiants, *inspector morum*. Cette fonction de haute police es confiée à un lieutenant-colonel. Comme agents inférieurs, celui-ci emploie des bedeaux, plats valets recrutés dans la lie de la population , rampants devant ceux qui les paient , insolents avec ceux qu'ils surveillent. Professeurs et étudiants subissent l'espionnage de ces tyrans de bas étage, qui se permettent à tout moment les investigations les plus effrontées. On en a vu arracher, en public, le manteau des étu-

dians, pour s'assurer qu'ils étaient habillés en uniforme complet, conformément aux règlements.

Ces misérables excès de zèle n'ont aucun contre-poids parmi les fonctionnaires supérieurs. Le vice-chancelier de l'université est d'habitude quelque officier général mal appris, ayant gagné ses grades, soit dans les guerres du Caucase, soit dans des expéditions aux frontières de la Chine, et apportant au sein de l'académie les habitudes sauvages d'un camp tartare. Le plus célèbre par ses brutalités, a été le vice-chancelier général Nordenstam. Ses maladroitesses tyrannies avaient tellement exaspéré les étudiants, que les désordres les plus violents non-seulement troublaient les leçons de l'université, mais inquiétaient encore le repos de la ville. Il fallut que le grand-duc héréditaire, aujourd'hui Alexandre II, vînt, il y a quelques années, à Helsingfors en sa qualité de chancelier, pour calmer les étudiants, et donner une leçon à son grossier substitut.

Le grand-duc, il est vrai, affectait de porter un vif intérêt à l'université de Finlande ; mais en supposant cet intérêt sincère, il était paralysé par la volonté supérieure du czar. Les habitudes d'indépendance acquises sous le régime suédois étaient insupportables à Nicolas, et il voulait éteindre jusqu'au dernier souffle de l'esprit de liberté ; poursuivant partout les vieux souvenirs, et faisant la guerre aux traditions nationales.

En même temps qu'il dégradait la science, il attaquait la religion. Un des articles de la constitution ga-

rantie portait que tous les fonctionnaires du royaume devaient appartenir à la doctrine luthérienne. On comprend l'importance que les Finnois attachent à cette prescription. Elle ne fut pas plus respectée que les autres. Le 14 avril 1827, un ukase impérial fit savoir que les membres de la religion orthodoxe gréco-russe, qui obtiendraient les droits de citoyen en Finlande, toujours à la disposition de l'empereur, pourraient être admis dans les emplois publics, civils ou militaires ; ils pouvaient, en outre, dans les villes, remplir telles charges qui sont données par la confiance de la bourgeoisie et par voie d'élection, et dans les campagnes, être nommés membres du tribunal territorial, lorsqu'ils seraient propriétaires.

Cet ukase était un véritable coup d'État ; la prise de possession du pays par l'étranger, une invasion administrative après l'invasion militaire, un outrage sanglant à la foi des cœurs, aux scrupules des consciences. Après avoir livré à des caporaux le paisible sanctuaire de la science, on livrait l'église à la concurrence des popes, et l'administration à la famélique rapacité des agents moscovites.

Une autre ordonnance impériale avait permis aux commerçants de la foi orthodoxe de tenir boutique ouverte aux jours de fête célébrés par les luthériens. C'était en même temps un outrage aux sentiments religieux, et une atteinte aux intérêts des commerçants indigènes.

Enfin, à la même époque, il fut ordonné que dans les cas de poursuite en matière criminelle, devant les

tribunaux finlandais, contre des personnes appartenant au clergé russo-grec, l'administration cléricale russe nommerait des délégués, qui siègeraient de droit dans les tribunaux. En 1830, on alla plus loin : le czar décida qu'aucune sentence prononcée par les tribunaux finlandais, touchant le clergé grec, ne pourrait être mise à exécution, sans l'approbation du saint-synode de Pétersbourg.

La guerre à la religion nationale était poursuivie avec un zèle infatigable, et partout on assurait la suprématie à la foi russo-grecque. Les mariages mixtes ne purent être célébrés sans l'assentiment du saint-synode ; les enfants nés de ces mariages durent être élevés dans la religion grecque ; et, dans les cas de divorce entre époux dont l'un appartenait à la foi du czar, les tribunaux finlandais ne pouvaient prononcer la dissolution du mariage, avant qu'il ne fût d'abord délié par l'autorité spirituelle de Saint-Pétersbourg.

On comprend qu'un pouvoir qui ne respecte pas le culte des consciences, ne se fait pas faute de violer le secret des familles. Une police ombrageuse et active se glisse au milieu de toutes les relations sociales, appelle les dénonciations, encourage les calomnies, et sème partout les méfiances et les trahisons. Mais le centre des investigations ténébreuses est la direction des postes en Finlande, livrée à des créatures russes qui vendent en retour l'intimité des correspondances : celles surtout qui s'échangent entre la Suède et la Finlande sont l'objet du plus minutieux examen. On ne prend pas même la peine de dissimuler les traces

de rupture des cachets ; et des lignes ou des paragraphes effacés témoignent l'effronterie des fonctionnaires espions. Il est arrivé, il y a peu de temps, une lettre adressée de Stockholm en Finlande, dont le contenu était entièrement effacé par un tampon imbibé d'encre ; on n'y avait laissé que les mots du commencement, *mon cher ami*, et ceux de la fin, *ton dévoué*, avec la signature. On se demande comment l'administration a été assez naïvement impudente pour faire parvenir cette lettre au destinataire.

Un nom est resté fameux, en Finlande, comme type de police ; c'est celui de Gustave Ladau. Les premiers pas de cet homme se firent dans l'obscurité. Transfuge dans la guerre, il commença sa carrière par l'emploi de garçon de cabaret à Wiborg. Bientôt on le retrouve à Saint-Pétersbourg, affilié à la basse police : des personnes encore vivantes, se souviennent de l'avoir vu parcourir les rues dans la neige, couvrant sa misère d'un petit manteau étroit, de couleur jaune. Par quelle série d'intrigues réussit-il à monter de grade en grade ? Toujours est-il qu'on vit tout à coup cet enfant perdu de la police, transformé en gouverneur de province. De là, il fut nommé membre du sénat, et en même temps directeur général des postes, emploi parfaitement approprié à ses habitudes inquisitoriales. Et pour qu'on ne se trompât pas sur le genre de services qu'on attendait de lui, on joignit à cet emploi celui de chef de la police générale. Ces doubles fonctions qui se résumaient en un vaste espionnage, furent remplies par Ladau avec le zèle outré

des renégats , et l'on put mesurer son dévouement aux récompenses pécuniaires de la Russie. Outre ses appointements fixes qui se montaient à 20,000 roubles, outre le revenu que lui produisait le domaine militaire de Raseborg , il recevait fréquemment des gratifications qui atteignaient le chiffre de 75 à 80,000 roubles. Il est vrai que l'on puisait pour ces dépenses dans la caisse particulière de la Finlande. Le pays ne pouvait payer assez cher un patriote aussi méritant.

Ennemi acharné de toute liberté, Ladau obtint du czar une loi de censure qui fut promulguée le 14 octobre 1829. Elle portait défense d'imprimer aucune publication de quelque nature qu'elle fût, sans l'autorisation du gouvernement, d'introduire dans le pays aucun écrit, livre ou journal, dont le contenu n'aurait pas été vérifié et approuvé par des employés nommés *ad hoc*.

Dans le préambule de la loi , il est dit qu'elle est faite « pour introduire la conformité entre la législation de la Finlande et celle des autres États de l'empire. »

Si un pareil argument avait quelque valeur, il pourrait servir à supprimer toute autre liberté, dont la Finlande aurait conservé les débris.

A l'aide de la censure , non-seulement on paralysait l'activité des écrivains indigènes , non-seulement on ruinait toute entreprise de librairie ou d'imprimerie, mais encore on interrompait toute communication intellectuelle avec le monde extérieur. Les czars tiennent avant tout à ce que les peuples qui

relèvent d'eux ignorent les mouvements du dehors, et restent parqués dans l'isolement et dans l'ignorance, auxiliaires puissants de la tyrannie. Aussi, les mesures sont-elles multipliées, les précautions sont-elles accumulées les unes sur les autres, pour empêcher toute parole de vérité, toute pensée généreuse de se faire jour en Finlande. Les censeurs sont répandus dans les différentes villes, et relèvent d'une direction supérieure à Helsingfors; enfin, comme barrière contre les productions littéraires de l'étranger, un bureau spécial de censure est établi à l'administration des postes, pour l'examen des journaux et écrits périodiques venant du dehors. C'est là que les regards scrutateurs s'exercent avec le plus de vigilance; on suit à la loupe toute ombre de pensée indépendante, et les ciseaux vengeurs mettent à jour les lignes et les colonnes, sans tenir compte du revers inoffensif sacrifié du même coup. Au lieu d'un journal, les abonnés reçoivent un papier éclairci par de nombreuses dentelures, burlesques représentations des fantaisies de la censure.

Avec les libertés de la pensée disparaissaient nécessairement les autres garanties. Ainsi que cela se pratiquait en Suède, les gouverneurs de province, comme tous autres fonctionnaires, étaient responsables de leurs actes; et non-seulement on pouvait appeler de leurs décisions pardevant les collèges administratifs, mais encore on pouvait les attaquer personnellement pour tout fait abusif. Seulement, le sénat finlandais avait remplacé les collèges suédois. Rien ne fut d'abord changé à ces garanties des citoyens: elles

se trouvèrent même confirmées par le czar lui-même, lorsque, par ordonnance du 10 avril 1837, il décida que les *landshöfdings* finlandais prendraient la dénomination de gouverneurs. « Ce changement, dit l'acte impérial, n'atteint que le nom, mais sans aucun changement dans les obligations et la sphère d'action des autorités, le tout conforme aux lois en vigueur dans le pays. »

Cependant, par un ukase impérial signifié à la fin de l'année 1851, le czar, méprisant comme d'habitude ses promesses antérieures, déclara au sénat finlandais qu'il n'aurait plus de contrôle sur les gouverneurs, lesquels, à l'avenir, ne seraient responsables que devant l'empereur personnellement.

Pour qui connaît les obstacles qui se rencontrent à faire parvenir au czar toute plainte contre un fonctionnaire puissant, il est facile de voir que la responsabilité des gouverneurs devenait illusoire. Les abus purent se donner libre carrière, et les tyrannies, affranchies de toute entrave, devinrent d'autant plus menaçantes, qu'elles s'exerçaient en détail : c'était le coup le plus terrible qui pût tomber sur les Finnois, et l'annonce de cette nouvelle usurpation fit retentir dans le pays un long cri de douleur. Chaque jour appesantissait le joug de l'étranger ; chaque jour enlevait aux Finnois un appui et une espérance.

Rencontraient-ils au moins des compensations matérielles ? Quelques écrivains russes l'ont dit, en prétendant que leurs impôts sont moins lourds qu'auparavant. Cela même est un mensonge. Il est vrai

que, pendant la guerre de 1808, Buxhœwden, pour attirer à lui les Finnois, les affranchit « du paiement des contributions affectées au recouvrement de la dette publique de Suède ; » et, bien entendu, cette dispense a été maintenue. Mais, par l'introduction de la monnaie russe, en 1840, comme monnaie légale du pays, en remplacement de la monnaie suédoise, et après le rétablissement des forces militaires finnoises, les impôts dépassent de beaucoup ce qu'ils étaient sous le régime suédois.

Un autre système d'impôts qui ne figure pas sur les rôles, est peut-être le plus pesant de tous, et devient d'autant plus oppressif, qu'il se déguise sous une apparence de bienfait. De temps en temps, sur des ordres émanés de Saint-Pétersbourg, la Finlande est tenue à faire des emprunts, pour lesquels on ne consulte guère ses besoins, ni ses ressources ; et c'est le trésor de Saint-Pétersbourg qui est le prêteur. D'un côté, le czar, devenu créancier, ajoute aux chaînes de la nation ; de l'autre, il fait arbitrairement appliquer aux dépenses générales de la Russie les sommes empruntées par la Finlande. C'est ainsi que les emprunts finlandais ont contribué pour plusieurs millions à la construction de la forteresse de Bomarsund. L'année dernière, le 4 avril 1855, l'empereur « a bien voulu permettre », dit l'ordonnance, à l'État finlandais d'effectuer un emprunt de 650,000 roubles d'argent, pour concourir aux frais de la guerre actuelle. Ni la nation, ni le sénat même n'ont été consultés ; l'ordonnance dit seulement que c'est sur l'*humble de-*

*mande* du gouverneur général ; or, ce gouverneur est russe.

Tous ces emprunts sont imposés à la Finlande avec tant d'arbitraire, qu'on ne sait pas même dans le pays quel en est le montant, pas plus qu'on n'en connaît l'emploi. Le czar se fait prêteur à volonté, et dépense à son profit l'argent qu'il prête ; ou plutôt c'est un prêt fictif, porté au compte de la Finlande. De tous les emprunts, un seul peut avoir le caractère de légalité. C'est celui qui fut voté par la diète de Borgo en 1809, pour en faire le fonds de la nouvelle banque finnoise. Un million fut alors demandé au czar. Si l'on en venait à des comptes réguliers, il n'aurait rien de plus à réclamer. Car c'est la seule dette garantie par les états généraux.

En somme, toutes les magnifiques promesses de la Russie faites en 1809, pour adoucir les premières douleurs de la conquête, sont pour les Finnois autant de déceptions. La constitution nationale n'est plus qu'un vain mot ; les franchises du pays sont ouvertement sacrifiées, et les charges matérielles rendues plus pesantes.

Nous avons vu Alexandre favoriser l'introduction de la langue russe en Finlande. Nicolas y mit moins de ménagements. Par le règlement des écoles en date du 21 juin 1841, l'enseignement de la langue russe devint obligatoire dans toutes les écoles publiques. Le 4 mars 1846, une ordonnance impériale augmentait les appointements des professeurs de langue russe, et leur donnait la gradation de rang selon les années

de service, comme en Russie. Le 14 juillet de la même année, les mêmes avantages étaient accordés à tout professeur pour tout enseignement fait en russe.

Comme complément de ces mesures, il était fait défense à tout jeune Finnois d'étudier en pays étranger avant l'âge de dix-huit ans, sous peine de perdre tout droit aux emplois publics. On avait surtout en vue de les écarter de la Suède, où ils auraient rencontré des principes opposés à Saint-Pétersbourg.

Enfin, dans l'école militaire finnoise, maintenue malgré la suppression de l'armée, les enseignements historiques et géographiques des hautes classes, se font en russe; et l'histoire est contrefaite de manière à dissimuler les vérités défavorables aux czars. Nous pourrions nommer un officier finnois des plus distingués, qui avait servi plusieurs années, et ignorait la mort violente de Paul I<sup>er</sup>.

Du reste, les czars ont à cœur d'attirer les jeunes Finnois de l'université dans les rangs de l'armée russe. Depuis 1831, trois ans d'études leur donnent le droit d'épaulette, après six mois de service comme sous-officiers. En 1850, on offrit une plus grande faveur aux fils des gros négociants finnois reconnus russophiles. Ils purent obtenir le grade d'officier, même sans appartenir à l'université.

L'esprit national, cependant, a résisté et aux violences et aux séductions. Mais l'intérêt personnel et l'intrigue ont créé des factions russes qui, faisant plus de bruit que les patriotes, donnent à l'influence mos-

covite une apparence de force qui pourrait tromper des observateurs peu exercés.

Ces factions appartiennent à différentes classes.

D'abord, ce sont les fonctionnaires, employés de tous grades, esclaves de ceux qui les nomment, tyrans de ceux qu'ils administrent, d'autant plus odieux que, par ménagement pour les susceptibilités locales, ils sont tous choisis parmi les indigènes. Il y a longtemps qu'on l'a dit : la pire espèce de persécuteurs est celle des renégats. Cette vérité se retrouve en Finlande comme ailleurs.

On comprend, du reste, que la tourbe des employés préfère la domination d'une puissance qui a pour système de bien payer ses serviteurs et de compter fort peu sur le désintéressement. Les russophiles de cette catégorie forment un vaste réseau à tous les degrés de la hiérarchie administrative, qui assure en tous lieux des partisans à la Russie. Ce qui attache encore les employés finnois au système moscovite, c'est qu'autrefois, les fonctionnaires pouvant être choisis indifféremment en Suède ou en Finlande, on leur envoyait quelquefois de Stockholm des concurrents dont ils se trouvent aujourd'hui délivrés.

La même cause agit sur une classe de qui on serait en droit d'attendre plus de désintéressement. Nous voulons parler du haut clergé. Quelquefois, sous le régime suédois, des sièges ecclésiastiques de la Finlande étaient occupés par des membres du clergé suédois. Aujourd'hui, la religion russe n'étant pas la même que celle des Finnois, aucun desservant, au-

cun vicaire ne peut venir du dehors, et les évêques, régnant sans rivaux sous la voûte des églises, bénissent le système qui leur assure des privilèges personnels.

Le czar, d'ailleurs, connaît l'art d'agir sur les consciences par les séductions de la vanité. Des décorations distribuées à propos parmi les pasteurs les plus influents, font la conquête des cœurs ascétiques, et le culte du czar s'introduit à petit bruit, même sous les voûtes luthériennes.

A côté de ces auxiliaires, on doit signaler la noblesse finnoise. En Suède, les opinions démocratiques ont, depuis le commencement du siècle, pris une force menaçante pour les vieux privilèges. La noblesse finnoise s'est vue sans déplaisir éloignée d'un contact qui pouvait lui devenir funeste. Aussi considère-t-elle la sanction donnée par l'empereur à la constitution de Finlande, comme une consécration des privilèges accordés aux différents états de la diète, et surtout des privilèges héréditaires. Elle regarde donc le système russe comme une sauvegarde de ses droits, et sacrifie volontiers la patrie à l'esprit de caste. Elle ne comprend pas qu'une fois que le czar aura pris possession pleine et entière de la Finlande, il abaissera cette noblesse qui compte sur lui, en la plaçant sous le niveau égalitaire du despotisme.

Nous devons ajouter, cependant, qu'il se rencontre d'honorables exceptions. Certains nobles finnois n'ont pas voulu se courber sous le joug de l'étranger. Mais ceux-là se sont éloignés des affaires publiques, et re-

tirés dans leurs terres, ils attendent des jours meilleurs.

Un lien commun entre les diverses fractions russophiles est la crainte mutuelle que leur inspire la liberté de la presse. Ils voient, en Suède, les fonctionnaires, les nobles et les prêtres violemment attaqués par les journaux ; et nous sommes forcés de convenir que les excès d'une publicité illimitée offrent de puissants arguments aux ennemis de la liberté. Aussi les russophiles finnois y trouvent-ils un prétexte pour combattre le régime suédois, et pour défendre le système qui les protège.

Parmi les russophiles, il faut encore compter quelques négociants obtenteurs de monopoles, qui trouvent que la meilleure politique est celle qui rapporte le plus d'argent.

Mais, par contre, la masse des commerçants qui ne jouissent pas de faveurs spéciales, et les habitants indépendants des villes, demeurent à l'abri des influences russes.

Ceux surtout qui se distinguent par un noble orgueil et une indépendance éclairée, sont les professeurs de l'université, les savants, les membres du petit clergé, et presque tout ce qui exerce une profession libérale.

Ce qui fait encore le désespoir des Russes, et ce qui doit être un encouragement aux Suédois, c'est que la classe nombreuse des cultivateurs et des propriétaires finnois conservent leurs anciennes sympathies. Les traités de 1809 n'ont effacé chez eux aucun sou-

venir ; la domination n'est acceptée que comme une occupation temporaire , et la Suède peut compter sur eux comme sur des fils prêts à rentrer avec joie dans l'ancienne famille.

Aux regrets naïf du peuple se sont mêlées les voix plus éclatantes des écrivains nationaux, et les vieilles traditions ont réveillé le patriotisme au nom de la science. Il s'est produit un mouvement d'abord purement littéraire , mais transformé bientôt en élans patriotiques.

Vers la fin du xviii<sup>e</sup> siècle , quelques savants , entraînés par un esprit de curiosité littéraire, s'étaient livrés à l'étude des origines nationales. Parmi eux, l'historiographe Porthan , infatigable collectionneur des vieilles ballades finnoises, appelées *runes*, en avait publié un grand nombre, qui eurent un succès de vogue, non-seulement parmi les érudits , mais aussi dans les chaumières des paysans. D'autres travaux sur la mythologie finnoise ouvrirent une nouvelle carrière aux souvenirs. Ce n'était, il est vrai, que de l'archéologie ; mais ces aspirations vers un passé glorieux préparent souvent les esprits à des pensées d'avenir.

Les recherches se continuèrent à l'ombre de la science , faisant peu de bruit au dehors alors que retentissaient les canons des Russes envahisseurs et la chute du trône des Wasa.

De 1809 à 1815, il y eut comme un sommeil de fatigue et d'attente. Mais lorsqu'à la chute de l'empire français, les rois coalisés firent entendre partout des promesses de liberté, le mouvement général des

esprits se communiqua à la Finlande, et il se forma dans Abo une association littéraire, qui s'appela société d'Aura, du nom de la rivière qui traverse la ville. Elle fut de courte durée, mais ne rencontra aucune opposition de la part du czar, trop heureux d'effacer les traditions de la Suède par des souvenirs plus lointains, qui touchaient à l'abstraction. Les runes lui plaisaient mieux que les chansons populaires de la Suède, et les chants de la mythologie finnoise flattaient plus ses oreilles que les poèmes en l'honneur des Gustave et des Charles. C'était un calmant appliqué aux plaies récentes, un dérivatif aux véritables douleurs.

Quoi qu'il en soit, l'esprit national trouvait un aliment, et se précipitait vers la voie qui lui était ouverte. Mais ce fut surtout après la translation de l'université à Helsingfors, que le mouvement se développa avec plus d'activité.

Ces chants populaires, ce réveil des souvenirs glorieux agitèrent même des provinces que l'on croyait moscovites, et retentirent jusqu'aux faubourgs de Saint-Pétersbourg. Les districts de Wiborg et de Nyslott, détachés de la Finlande et livrés à la Russie, en 1743, avaient semblé jusque-là complètement transformés : on eût dit que toute tradition de la patrie finnoise y était effacée ; lorsque, rappelées tout à coup à leurs souvenirs, et par le rapprochement avec leurs frères sous une domination commune, et par les accents de la langue maternelle, les populations de ces districts revinrent à ceux dont on les avait séparés, et s'associèrent avec ardeur à leurs

regrets et à leurs espérances. La langue suédoise, dont il restait à peine quelques traces, se répandit de nouveau jusque dans le voisinage de Saint-Pétersbourg. Ainsi, le mouvement littéraire agissait déjà comme influence politique, sans que ceux qui l'avaient commencé eussent prévu ce résultat.

Un des plus actifs parmi les propagateurs de la littérature nationale était le docteur Topélius aîné. Après avoir publié de nombreuses collections de runes, il était, par ses savantes recherches, arrivé à découvrir que l'origine des vraies poésies finnoises était hors de la Finlande, dans la Carélie russe, et dans les gouvernements d'Olonetz et d'Archangel. Éclairé par ces premiers aperçus, Lönnroth parcourt les provinces russes, y recueille une quantité de fragments et de chansons qui lui permettent de rétablir une épopée mystique, intitulée : *Wainomöinen*, espèce d'odyssée finnoise, contenant le récit de voyages merveilleux dans les pays du Nord. D'autres suivent cet exemple, et les recherches se multiplient avec toute l'ardeur de la science et de l'orgueil patriotique. Castrén pénètre jusque dans l'intérieur de l'Asie, et découvre les origines de la race finnoise près de l'Oural et de l'Altäi. Ainsi que les rhapsodes de l'ancienne Grèce, chacun des voyageurs ajoutait l'un à l'autre les fragments des trésors poétiques successivement recueillis ; et, en 1835, la nation eut le prix de ce travail collectif, dans la publication de *Kalevala*, poème héroïque, que les Finnois citent comme leur Iliade, sans connaître, mieux que les Grecs, où vécut

leur Homère. La reconnaissance publique se borna à faire hommage aux rhapsodes.

Ceux-ci, cependant, ne se reposèrent pas : d'autres parties furent découvertes, qui appartenait évidemment à ce monument national ; et une nouvelle édition du Kalevala fut publiée il y a quelques années , avec de nombreuses additions qui semblent le compléter. La gloire littéraire des Finnois eut ses retentissements extérieurs. Une traduction allemande révéla aux peuples occidentaux les beautés du poème héroïque, et des traductions suédoises ajoutèrent aux regrets d'une fraternité violemment rompue.

Les efforts individuels avaient beaucoup fait ; ils furent bientôt secondés par une association qui se forma en 1831, sous le nom de *société littéraire finnoise*. Des souscriptions furent consacrées aux frais de voyages des explorateurs ; un recueil périodique fut publié sous le titre de *Suomi*, ancien nom de la Finlande, et il se fit une édition des *Canteletar*, chansons lyriques finnoises. La société littéraire ne négligeait pas les travaux originaux : ils ne sont cependant pas nombreux, mais il s'y trouve une histoire abrégée de la Finlande, par Cajan. Il se publia aussi, aux frais de la société, beaucoup de brochures finnoises pour l'instruction des paysans. Alors la Russie commença sérieusement à s'alarmer. Répandre les lumières parmi le peuple, lui révéler une patrie, et l'initier au sentiment de la dignité nationale, c'est marcher en opposition directe avec la politique des czars. Peut-être eût-on dès lors cherché à

étouffer l'impulsion littéraire, si elle n'avait pas donné naissance à un phénomène nouveau qui pouvait devenir utile à la politique moscovite. A force de s'exalter sur les mérites de leur littérature et sur la noblesse de leurs origines nationales, quelques Finnois en étaient venus à dédaigner tout ce qui les séparait des traditions de leur berceau, et à considérer l'époque de la domination suédoise comme un accident malheureux. Méconnaissant les bienfaits d'une union qui leur avait révélé une civilisation nouvelle, ils maudissaient la conquête suédoise à l'égal de la conquête moscovite, et rêvaient une nationalité impossible, comme s'ils étaient assez forts pour former un état isolé entre deux voisins jaloux. Cette tendance nouvelle prit un tel caractère d'exclusion et de violence, qu'elle devint bientôt connue sous le nom de finnomanie.

A la tête de ce mouvement était M. Snellman, qui attaquait l'université, où vivaient les traditions suédoises. Il avait pour auxiliaire le poète Cygnæus, dont les vers hostiles à la Suède charmaient les finnomanes. M. Topélius jeune se signalait aussi par ses violences; les archéologues s'étaient transformés en politiques furibonds.

Cette guerre intérieure, qui commença vers 1840, était trop favorable à la Russie, pour qu'on n'en fit pas son profit. Encourageant les discordes, Nicolas se fit le protecteur des finnomanes. M. Topélius jeune a été doté, en 1853, d'une chaire d'histoire de la Finlande, créée tout exprès pour lui. Il a dignement

répondu aux munificences de Saint-Pétersbourg ; mais son zèle moscovite l'a entraîné dans une singulière contradiction. Cet admirateur exclusif du vieux passé national, prétend que l'histoire de la Finlande ne commence qu'en 1809. Il est vrai que, dans l'embarras de soutenir cette thèse, il a borné ses cours publics à des leçons de géographie. Alexandre II a dernièrement rétabli la chaire de philosophie pour M. Snellman.

Nous devons encore signaler un singulier phénomène dans l'histoire de la finnomanie, c'est que la plupart des finnomanes sont d'origine suédoise, et ne connaissent qu'imparfaitement la langue finnoise dont ils se font les apôtres.

Les finnomanes ne furent pas les seuls ainsi entraînés vers la Russie. D'autres se prirent à imaginer une doctrine de conciliation avec les faits accomplis, commode aux consciences faibles. Ils prétendaient que la convention de 1809 n'avait rien ôté à l'indépendance finnoise ; qu'il y avait eu à Borgo contrat entre la nation et le czar, devenu grand-duc de Finlande ; que la constitution était garantie, et que si les circonstances avaient fait suspendre les promesses du grand-duc, elles n'en conservaient pas moins toute leur valeur. Il n'y avait donc, selon eux, pas à se plaindre, puisque la Finlande restait à l'état de grand-duché finnois, ayant une promesse de constitution à elle. Étranges égarements d'une logique fourvoyée. Ils n'admettent pas, ces hommes de facile composition, qu'il y ait une différence entre des promesses

accomplies et des promesses violées, entre une constitution en activité et une constitution qui sommeille. Ils ne veulent pas se rappeler qu'avec la Suède, la Finlande se gouvernait par ses propres mandataires, disposait de ses finances et jouissait des droits les plus actifs de l'indépendance. Avec le grand-duc, elle est gouvernée par des lois étrangères, et n'a ni le contrôle, ni la libre disposition de ses revenus. Avec la Suède elle fut initiée aux arts de la civilisation, aux bienfaits des connaissances occidentales; avec la Russie, elle est entraînée chaque jour dans le cercle obscur du monde barbare.

Vivant de fictions, et perdus dans l'abstrait, ces étranges théoriciens, ainsi que les finnomanes, sacrifient le réel pour offrir une vaine pâture à leur orgueil local, et pour se dire exclusivement Finnois, il se font Russes.

Ils se trouvent, du reste, en cela, d'accord avec le czar Nicolas. Dans un manifeste impérial publié le 6 octobre 1831, par lequel Nicolas proclamait l'anéantissement de la nationalité polonaise, il parle des habitants de la Finlande et leur donne le nom de Russes. Il est évident que par là il voulait leur annoncer le sort qui les attend.

Aussi, les Finnois éclairés ne tardèrent pas à s'apercevoir que les égarements d'un patriotisme exclusif servaient les projets de la Russie, et, tout en restant fidèles au culte de leur antique littérature, refusèrent de s'associer aux attaques contre la Suède. La société littéraire finlandaise continuait son œuvre de régéné-

ration patriotique, sans partager de folles exagérations, et ses travaux sérieux éclairaient l'esprit public au lieu de l'égarer. Non-seulement elle étudiait avec soin les origines nationales, mais encore, par des traductions choisies, elle initiait la population aux beautés littéraires de l'antiquité. Des morceaux d'Homère et d'Anacréon furent publiés en versions finnoises. Cornélius Népos, et plusieurs autres livres historiques furent ajoutés à ses collections; elle faisait à la fois preuve de bon goût et d'intelligence.

Il n'en fallait pas tant pour la rendre suspecte. Les aspirations scientifiques, et le sentiment éclairé de la nationalité sont trop voisines des idées d'indépendance pour ne pas donner ombrage à un pouvoir despotique. Saint-Pétersbourg surveilla de ses regards de méfiance un asile ouvert à de généreuses pensées. Une occasion se presenta bientôt de donner publiquement cours à de longs mécontentements. L'insurrection des Hongrois, en 1848 et 1849, avait été apprise en Finlande avec de vifs témoignages de sympathie. L'étude des origines avait enseigné aux Finnois qu'ils avaient de vieux liens de fraternité avec les Magyars, venus comme eux des plaines de l'Oural et de l'Altai. Quelques ressemblances entre les deux langues semblent, en effet, révéler une parenté commune. Aussi les Finnois ne surent pas dissimuler les vœux qu'ils faisaient en faveur des Magyars. C'était, il faut le dire, blesser ouvertement le czar, qui envoyait ses troupes en aide à l'oppression.

Les Finnois ne tardèrent pas à sentir le contre-coup

des exécutions sur le Danube ; et quoique la persécution fût moins sanglante, elle fut peut-être plus persévérante. Les colères du czar éclatèrent après la publication d'une traduction finnoise de Guillaume Tell. Une ordonnance du 4 juin 1849 fut publiée, portant défense de former « toute société littéraire, scientifique, économique, de bienfaisance ou autres, sous quelque nom et quelque dénomination que ce soit, à l'exception d'associations commerciales composées seulement de peu de personnes. »

Une autre ordonnance interdisait la publication de tout écrit en langue finnoise, à l'exception de livres traitant de matières religieuses ou d'économie domestique. Ce n'était pas assez. Il fut défendu d'ouvrir aucune souscription de quelque nature qu'elle fût, si ce n'était pour secourir un particulier ; de faire appel à tout abonnement, excepté aux livres et journaux autorisés par le gouvernement. Toutes les associations existant jusqu'alors en Finlande furent déclarées supprimées à dater de 1850, à moins qu'elles n'eussent avant cette époque, soumis leurs statuts à l'autorité, et obtenu une nouvelle sanction. Quant à la société littéraire, on lui avait fait défense d'annoncer ses réunions, et même d'envoyer prévenir les membres à domicile ; on avait interdit aux étudiants de faire partie de la société, ainsi qu'à toute personne qui n'était pas employée du gouvernement. Même les associations industrielles furent obligées d'obtenir, par approbation du gouverneur-général, le droit de vivre. Tout était livré à l'arbitraire moscovite, et l'intelligence

et les fortunes, et l'esprit et la matière. Pour penser, il fallait une autorisation ; pour s'enrichir, une autorisation ; pour se consoler ensemble dans de vieux souvenirs, une autorisation ; et selon l'expression de Tacite, on aurait voulu faire perdre aux Finnois la mémoire avec la parole.

Voilà l'histoire résumée des bienfaits de la domination russe. Il ne s'agit plus du maintien de la constitution solennellement promise, des droits de la représentation nationale, depuis longtemps dédaignés. Au sacrifice des libertés publiques est jointe la violation des libertés privées. La guerre se fait maintenant à l'intelligence et surtout à la communauté de pensées, dernière espérance d'une nation.

Enfin, comme pour accepter dès son avènement au trône une solidarité avec ses prédécesseurs, comme pour effacer le souvenir de ses anciennes sympathies pour la Finlande, le czar actuel, Alexandre II, a profité de l'incendie de la ville de Wasa pour lui donner le nom de Nicolaistad, le 27 avril 1855, de même que Nicolas avait profité de l'incendie d'Abo pour déporter l'université. Les malheurs publics font toujours le profit des czars.

Quelques personnes ont voulu présenter comme une compensation aux tyrannies les progrès matériels de la Finlande sous la domination russe. C'est faire gratuitement honneur aux czars, des bienfaits qu'ont apportés tant d'années de paix. Mais, en supposant même qu'il faille lui en faire un mérite, quels sont les progrès matériels qui peuvent compenser le sa-

crifice de l'indépendance et de la dignité nationale.

Que l'on compare l'état actuel de la Finlande à la situation qu'elle avait, lorsqu'à l'ombre du trône suédois, elle était gouvernée par ses représentants et ses lois. Quel est le cœur qui hésiterait entre le présent et le passé, entre l'esclavage et la liberté? Sans doute, il vaudrait mieux que les avantages de la comparaison en faveur de la Suède ne fussent pas acquis par de si cruelles souffrances. Mais ces souffrances existent, et elles ne peuvent avoir un terme que par le renouvellement de l'antique union. Les intérêts de la Suède sont ceux de la Finlande, et en revenant à la Suède, la Finlande retrouvera son indépendance, et, ce qui en est inséparable, sa dignité.

## CHAPITRE IX.

### **La Suède depuis 1815.**

Après tant d'années d'affaissement, une grande occasion se présente de nouveau pour la régénération de la Suède. L'incendie allumé en Orient s'est propagé jusqu'aux rives de la Baltique. Stockholm a pu contempler le bombardement et la prise de Bomarsund; les flammes de Sveaborg ont répandu au loin une lueur vengeresse, et les villes maritimes de la Finlande portent la peine des méfaits de leur dominateur.

N'est-il pas temps pour la Suède de se prononcer? Son vieil ennemi, le czar, est chassé de la mer Noire et bloqué dans la Baltique. La Providence ramène encore l'occasion appelée par Wetterstedt. La Suède reculera-t-elle une seconde fois devant les offres de la Providence?

Et cependant, nous devons le dire, les hésitations s'expliquent par la funeste politique du passé. Le roi

Oscar a semblé longtemps être enchaîné par les traditions de Charles-Jean , et on ne doit pas s'étonner si l'influence moscovite , créée et entretenue par lui, a poussé des racines si profondes, que la marche de son successeur en a été embarrassée.

Pour mieux faire sentir cette vérité, il n'est pas inutile de compléter rapidement le tableau rétrospectif du règne de Charles-Jean.

Dans les premiers temps qui suivirent la paix européenne, les rapports de Saint-Pétersbourg avec la Suède furent pleins de ménagements et de condescendance. Charles Löwenhjelm, qui, pour prix de ses services intimes, avait été envoyé comme ministre auprès du czar, jouissait de faveurs spéciales, ayant les petites entrées réservées aux plus grands personnages, et étant respecté par les courtisans empressés à imiter le maître. Mais à mesure que s'éloignait la date des services rendus, leur souvenir s'effaçait et leur récompense s'amoindrissait. L'envoyé de Charles-Jean voyait pâlir son astre; les intimités lui échappaient; bientôt les petites entrées, signe éclatant de faveur, lui furent supprimées, et il rentra dans la foule des diplomates officiels, accueillis aux jours de réception générale. Löwenhjelm ne sut pas résister à une insolente ingratitude qu'il aurait dû prévoir. Il demanda son rappel. C'était un avertissement pour Charles-Jean. Celui-ci, en effet, vit décroître son influence, et l'affaire des navires de Carlscrona lui prouva qu'Alexandre faisait assez bon marché de l'amitié éternelle qu'il lui jurait à la conférence d'Abo.

Dans les premières difficultés de son règne, Nicolas sut se montrer réservé. Mais la réserve fit place à de chaleureuses démonstrations, lorsqu'en 1830, la Pologne révoltée le forçait aux complaisances. Le baron Palmstierna, ministre de Suède à Saint-Pétersbourg, fut tout à coup accablé de prévenances; il recevait communication des dépêches sur les opérations militaires; il était le confident des succès et des espérances, et se trouvait remis dans la haute position qu'avait d'abord occupée Löwenhjelm. Charles-Jean, séduit encore une fois par les hypocrisies moscovites, y répondait avec empressement par des marques de condescendance, et se faisait même complice des violences du czar. Quelques Polonais réfugiés en Suède, furent par lui persécutés, au grand mécontentement de la nation; car la révolution de Pologne avait été saluée, en Suède, par des cris de joie et d'espérance. Les étudiants d'Upsala s'assemblaient chaque jour de poste pour attendre l'arrivée des courriers. On s'arrachait les journaux, qui étaient lus à haute voix au milieu des expressions d'enthousiasme ou de colère.

Mais les vœux des Suédois ne furent pas exaucés. La Pologne retomba sous le joug sanglant, dépouillée même de l'ombre de nationalité qu'on lui avait jusque-là laissée. Les influences moscovites reprirent leur domination en Suède; Charles-Jean en offrit bientôt un témoignage éclatant. Le 24 août 1831 naquit le quatrième fils du prince royal, et Charles-Jean, pour faire la cour au czar, donna au nouveau-

né les noms de Nicolas-Auguste. Le mécontentement fut général en Suède, et se traduisit par des manifestations publiques de la part des étudiants d'Upsala, qui suspendirent à travers la rue un mannequin d'enfant, portant en écriteau le nom de Nicolas et l'accablèrent de boue et de pierres. Charles-Jean jugea prudent de laisser à son petit-fils le second nom, et il fut appelé Auguste.

Cependant, la révolution de 1830 sembla un instant l'attirer vers une tout autre politique. Dans les premiers moments il reprit les espérances de 1814, et s'imagina que la couronne de France pourrait lui convenir. Mais il était le seul à y songer; car, en France, pas une voix n'eut présenté aux suffrages de la nation un nom associé à l'invasion étrangère. Lui, cependant, s'étonnait de cet oubli, et répétait souvent aux agents diplomatiques de la France à Stockholm : « Comment se fait-il que Lafayette n'ait pas pensé à moi ? »

Quoiqu'il en soit, les mouvements qui se produisirent alors en Europe, et dont on ne pouvait encore prévoir les conséquences, portèrent Charles-Jean à réfléchir sur la position que lui faisait l'alliance onéreuse de la Russie. Il prévoyait que dans le cas d'une guerre générale, il aurait plus d'avantage à s'unir aux puissances de l'Occident, qu'à Saint-Pétersbourg; et, pour la première fois, comprenant les véritables intérêts de la Suède, il fit des ouvertures à Londres et à Paris. Mais d'une part, Charles-Jean avait trop mérité d'être suspect; de l'autre, ses ouvertures n'a-

vaient rien d'assez franc ou de positif pour être accueillies avec faveur. Il demandait aux gouvernements de France et d'Angleterre de lui faire *des propositions, qu'il se réservait d'accepter ou de régler, selon le degré d'énergie et de concorde qui les aurait inspirées*. Cette manière d'entrer en négociation, toute conditionnelle et pleine de réserves, ne pouvait convenir. On lui fit l'accueil qu'elle méritait ; et Charles-Jean attendit, non sans anxiété, que les affaires de l'Europe prissent un aspect moins menaçant. Lorsque enfin toutes les inquiétudes monarchiques furent un peu calmées, revenant à ses vieilles habitudes, Charles-Jean chercha son point d'appui du côté qu'il avait été prêt d'abandonner. Le 23 juin 1834, une convention d'alliance, chargée d'articles secrets, resserra les liens qui unissaient Charles-Jean aux czars.

Quelles sont cependant les conventions secrètes du traité ? C'est ce qu'on ignore. Mais n'est-il pas permis de présumer que le pacte de famille d'Abo pourrait bien s'y trouver renouvelé, ou au moins remplacé par quelque chose d'équivalent ?

Dès lors, complètement rallié aux influences de Saint-Petersbourg, on le vit combattre à outrance toute pensée de réforme, et faire une guerre opiniâtre aux franchises de la presse. Quoique la constitution de 1809 proclamât la liberté des écrits, on avait conservé quelques débris de vieille législation qui permettaient au pouvoir de combattre le principe. Ainsi, le crime de lèse-majesté, par paroles

ou par écrits, entraînait la peine de mort. Charles-Jean croyait, sans doute, qu'une loi de lèse-majesté devait le protéger contre les entreprises des partisans de Wasa. Car il était, plus que de raison, préoccupé de la possibilité d'une restauration. Une peur chimérique l'entraînait à de maladroites résolutions ; et, comme il la dissimulait mal, la nation s'en offensait comme d'une preuve de méfiance que rien ne justifiait. Ce qu'il y avait de singulier dans ces transes perpétuelles, c'est que personne, excepté lui, ne songeait alors à une restauration.

Quoi qu'il en soit, il prétendit se servir de la loi de lèse-majesté pour réprimer, non-seulement les hardiesses de la presse, mais aussi toute parole hostile ou équivoque. Ce fut l'occupation de tout son règne. Au commencement de 1834, un publiciste renommé, le capitaine Lindeberg, ayant blâmé en termes énergiques les abus de l'administration du théâtre royal, Charles-Jean se considéra comme personnellement offensé, et demanda l'application de la loi de lèse-majesté. Lindeberg fut jugé et condamné à mort. Mais l'opinion publique se prononça si fortement contre cette odieuse sentence, que la couronne recula devant l'exécution et commua la peine en trois années d'emprisonnement. Ce n'était qu'une demi-satisfaction accordée à l'opinion. Le fougueux journaliste ne s'en contenta pas : il refusa la grâce royale et demanda à être décapité. Grand fut l'embarras de Charles-Jean ; car l'article 25 de la constitution qui accorde au roi le droit de grâce ou de commutation,

ajoute : « Il dépendra du coupable d'accepter la grâce » que le roi lui accorde, ou de subir la peine à laquelle il a été condamné. »

Cette singulière lutte entre le roi et le condamné se prolongea quelque temps, au grand détriment de la couronne. Lindeberg en profitait pour publier du fond de sa prison de nouvelles protestations en faveur de la liberté outragée. « Suédois, disait-il, écoutez la voix d'un homme qui va mourir ; » et ses écrits, en effet, étaient acceptés comme les paroles suprêmes d'une tombe entr'ouverte. De nombreuses souscriptions furent faites en faveur de sa femme que l'on affectait de considérer comme veuve ; et l'opiniâtre condamné, en offrant chaque jour sa tête au bourreau, charmait les uns par son courage, les autres par son originalité.

La couronne en était réduite à l'alternative d'être cruelle ou ridicule. Pour se tirer de cet embarras dont on n'avait guère d'exemple, Charles-Jean profita de l'anniversaire de son arrivée en Suède, le 20 octobre 1834, pour donner amnistie pleine et entière à tous ceux qui avaient été condamnés pour délit politique. Lindeberg profitait naturellement de la grâce collective, et le roi se flattait de ne lui avoir fait aucune concession.

Il n'en poursuivit pas moins sa guerre contre la presse, mais ayant soin d'éviter les accusations de lèse-majesté. Quatre ans plus tard, M. de Crusentolpe, un des écrivains les plus populaires de la Suède, fut accusé et condamné à trois ans de prison, pour avoir

critiqué une nomination d'officier dans la garde. Le nouveau coup porté aux droits de la presse dans la personne d'un écrivain aimé, souleva la population de Stockholm : de formidables rassemblements prirent tous les caractères d'une insurrection. La troupe dut intervenir, et ne put disperser l'émeute qu'à coups de fusil. Il y eut des morts et des blessés ; mais ce n'était qu'entasser de sanglants souvenirs. Pendant longtemps encore, les jurés et les juges devant lesquels le procès avait été porté, furent exposés aux démonstrations hostiles. Depuis le commencement de son règne, Charles-Jean avait perdu considérablement de terrain dans l'affection des hommes éclairés. Il est vrai que ses mérites grandissaient aux yeux du czar.

Il faut, en effet, attribuer les fautes de sa politique intérieure à la funeste influence de Saint-Pétersbourg. Charles-Jean s'était persuadé, non sans quelque raison, qu'il avait en 1814, été fortement appuyé par Alexandre contre les mauvaises volontés des factions légitimistes de l'Europe. Ni la France, ni l'Espagne, ni l'Autriche n'avaient vu sans déplaisir le maintien d'un prince que, dans leur langage, ils appelaient un usurpateur. L'Angleterre avait été indifférente ; Alexandre seul, fidèle à ses engagements, heureux, d'ailleurs, de voir sur le trône de Suède un prince son obligé, ne souffrit pas qu'on mît en discussion les droits de Charles-Jean. Celui-ci se montra reconnaissant, plus peut-être que ne le comportaient les intérêts de la Suède. Les nuages qui avaient obscurci

les rapports entre Stockholm et Saint-Pétersbourg, dans les dernières années d'Alexandre, furent promptement dissipés par les captieuses avances de Nicolas, et les relations de bon voisinage reprirent, mais dans les termes obligés d'un puissant voisin avec un voisin plus faible. Le czar resta le dominateur, tout en dissimulant avec habileté toute apparence de commandement. Son influence ne s'exerçait que par des conseils secrets et par des dehors officiels de condescendance. Aucun acte n'était assez impérieux pour blesser la fierté de la nation, et ce n'était que dans les mystères de la chancellerie que se donnaient des leçons de conduite, soigneusement déguisées sous des semblants d'amitié.

En 1838, au plus fort des coquetteries réciproques, le czar fait annoncer à Charles-Jean la visite du grand-duc héréditaire. Bientôt après, le vaisseau impérial arrive à Stockholm, sous les fenêtres du château. Un personnage en descend, devance le cortège, ainsi que l'aurait fait un aide-de-camp, et pénètre, sans se faire annoncer, dans le cabinet du roi de Suède. C'est le czar lui-même, qui vient dans une majestueuse familiarité, faire une surprise à son frère couronné. Charles-Jean, ravi de tant d'honneur, ne pouvait oublier cette touchante marque d'égalité; et les liens entre les deux cours furent plus que jamais resserrés.

Aussi la résistance contre tous les essais de réforme devint-elle opiniâtre. En vain les chambres, écoutant les vœux de la nation, avaient-elles voté quelques lois dans un intérêt politique ou matériel; Charles-Jean

marchandait ou refusait la sanction royale. D'autres lois des plus urgentes furent tenues en échec, autant par l'indifférence du gouvernement que par la résistance de tel ou tel ordre intéressé au maintien des abus. Nous ne citerons que les nouveaux codes civil et pénal, la loi sur l'émancipation du travail et de l'industrie, la loi relative à l'organisation municipale et au paupérisme, enfin la grande question de la réforme parlementaire.

Charles-Jean ne se contentait pas de combattre les idées populaires : il s'attachait encore à rabaisser la noblesse en l'attirant à la cour pour en faire une grande domesticité. Il s'entourait d'une armée de chambellans pris parmi les anciennes familles, et les dégradait par les honneurs de cour. Il avait donné tant d'extension à ce moyen de captation, qu'il accorda le titre de gentilhomme de la chambre même à des étudiants fils de nobles. C'est une remarque à faire, que la noblesse suédoise qui, sous les Wasa, avait fourni un grand nombre d'hommes remarquables, non-seulement dans la guerre et l'administration, mais aussi dans les lettres et les sciences, semble s'effacer et pâlir sous le règne de Charles-Jean. Celui-ci, d'ailleurs, redoutait les hommes habiles et les éloignait de lui ; et, si la Suède peut encore citer dans cette époque quelques citoyens d'élite, ils sont relégués dans la science, comme le chimiste Berzélius, ou dans les lettres, comme l'historiographe Geyer, et le poète Tegner. Fidèle aux traditions suédoises, Tegner fulmina dans ses vers contre les tendances

moscovites, et au grand déplaisir de Charles-Jean, fit l'éloge de Napoléon dans son poème intitulé : *l'Aigle blessé*.

Quoiqu'il affectât de caresser les nobles en leur réservant tous les hauts emplois, Charles-Jean rencontra dans la noblesse quelques hommes énergiques qui se séparèrent d'un gouvernement infidèle aux souvenirs de la Suède. Bientôt les plus remarquables d'entre eux cessèrent de se présenter aux séances de la diète. Des jeunes gens les remplacèrent, plus faciles à manier et moins soucieux de la dignité nationale.

Cependant, en dépit de tous les efforts du roi, l'opposition gagnait des forces. La diète de 1840 se montra décidée à obtenir les réformes sollicitées depuis si longtemps. Il ne s'agissait de rien moins que de créer une chambre unique, et de l'obtenir par des élections générales. Le parlement devait ensuite choisir dans son propre sein, à l'instar du storting norvégien, une partie de ses membres pour former une sorte de sénat ou chambre haute. Ce système d'élection, et celui d'une représentation divisée en deux grands-corps politiques, furent acceptés par la diète. C'était un triomphe pour le parti de la liberté. Mais, aux termes de la constitution, ces changements organiques, durent être renvoyés à la législature de 1845, pour leur admission définitive. Dans l'intervalle 1844, Charles-Jean mourut.

Son fils et successeur, Oscar I<sup>er</sup>, avait donné, quand il n'était que prince, de grandes espérances. D'ordinaire on est assez clairvoyant sur les marches du

trône ; la vue ne s'obscurcit que lorsqu'on y est monté.

Aussi le prince Oscar, déjà d'un âge mûr, lorsque son père luttait contre la nation, voyait-il avec regret les funestes effets de l'influence moscovite. Sa désapprobation d'une mauvaise politique avait même été assez ouverte pour mériter le déplaisir du roi, et il avait été tenu systématiquement à l'écart des affaires. Il accepta sa retraite avec calme et dignité, et consola ses loisirs par la culture des arts et des lettres. Bon musicien, assez habile en peinture, il se plaisait, en outre, aux études sociales et politiques.

Il écrivit en ce temps un livre *sur les peines et les prisons*, qui a été traduit dans presque toutes les langues européennes, et lui a mérité les suffrages des jurisconsultes les plus distingués.

Les premiers actes d'Oscar, devenu roi, semblèrent réaliser les espérances populaires. L'abolition de la loi de 1812, qui condamne toute communication avec la famille Wasa, fut acceptée comme une marque de confiance envers la nation ; la suppression des maîtrises fut un premier pas vers la liberté industrielle, et la proclamation de l'égalité d'héritage pour les femmes fut une voie ouverte aux promesses d'émancipation.

En même temps des changements partiels dans le ministère y introduisaient des libéraux, et le roi s'engageait à accomplir les réformes parlementaires si longtemps ajournées,

Ces sages mesures gagnaient à Oscar tous ceux qu'a-

vait éloignés la politique de Charles-Jean : mais, par contre, elles détachaient de lui les sympathies de Saint-Pétersbourg. Nicolas s'alarmait de voir triompher à ses postes les idées révolutionnaires qu'il se flattait d'étouffer aux bords de la Seine. A la diète de 1845, les partisans des Russes combattirent avec acharnement les tendances libérales de la royauté. Parmi les opposants, se fit remarquer le baron Palmstierna, le ministre à Saint-Pétersbourg. Le roi lui retira le poste où il avait puisé ses leçons. A la même diète, le projet de réforme parlementaire fut rejeté par les nobles et les prêtres. Il présentait, au reste, assez de côtés défectueux pour ne satisfaire aucun des partis.

Le roi Oscar se concilia avec non moins d'habileté l'affection des Norvégiens, en mettant fin à toutes les discussions qui s'étaient engagées sur les emblèmes nationaux, les pavillons et l'armoirie commune. Les prétentions des Norvégiens furent entièrement satisfaites. Le roi institua, en outre, un ordre spécial pour la Norvège. Dans son désir de captiver, il alla même jusqu'à blesser les susceptibilités de la Suède, en consentant à intervertir les titres de la royauté. Dans tous ses rapports avec les Norvégiens, le roi de Suède et de Norvège prenait le titre de roi de Norvège et de Suède. C'était pousser un peu loin le désir de conciliation.

Malheureusement, Oscar fut tout à coup détourné de la voie libérale où il s'était engagé. Les événements de 1848 réagirent subitement sur lui, et le firent ré-

trograder dans le sentier où son père s'était égaré. Au mois de mars 1848, à l'époque des insurrections de Vienne et de Berlin, il y avait à Stockholm un banquet patriotique. A la suite de la réunion, des rassemblements se firent dans les rues; et, les esprits étant excités par les nouvelles extérieures, il se fit des manifestations bruyantes qui dégénérèrent bientôt en tumulte. Il n'y avait, à vrai dire, aucun parti pris d'insurrection, aucune pensée d'émeute; cependant Nicolas avait fait savoir au roi que des désordres se préparaient à Stockholm. L'agitation fut assez durable pour appeler l'intervention de la troupe.

Les soldats firent leur devoir avec les rigueurs de la consigne: il y eut des morts et des blessés, et la capitale resta plusieurs jours agitée.

Depuis ce moment, le roi Oscar ne fut plus le même. Il est vrai qu'il avait reçu les compliments du czar. A la nouvelle de la catastrophe de Stockholm, le czar, ravi de joie, embrassa le général Nordin, ministre de Suède, et le félicita sur l'énergie du roi Oscar. Il fit encore transmettre au roi par le baron Krüdner, son ministre à Stockholm, des compliments et des encouragements: « Je vois avec bonheur, disait-il, qu'il se trouve en Europe un autre monarque avec moi qui n'a pas perdu la tête. »

Pour un roi de Suède, les contentements du czar sont toujours un mauvais symptôme. Malheureusement, Oscar sembla les mériter par un changement dans sa politique intérieure. Frappé des soulèvements révolutionnaires qui se propageaient en

Europe, il croyait voir dans le tumulte fortuit de Stockholm un mouvement prémédité. Il pensa conjurer le danger en présentant à la diète de 1848 le projet si longtemps médité pour l'abolition des ordres et la constitution de deux chambres électives. Ce projet, accepté par le comité de constitution, fut, suivant la loi, ajourné à la prochaine diète.

Toutefois, un incident nouveau amena un rapprochement entre le roi et la nation. Excités par le parti germanique, les duchés de Sleswig et de Holstein étaient en pleine révolte contre le Danemark : la cour de Berlin, qui convoitait pour elle-même les provinces insurgées, les appuyait, non-seulement de ses vœux, mais aussi de ses armes ; la diète de Francfort faisait de l'insurrection une question allemande. C'était inviter les puissances du Nord à en faire une question scandinave. Et, en effet, la Suède et la Norwège se firent solidaires du Danemark. Le roi Oscar, dans sa déclaration du 4 mai 1848, fit de l'entrée des troupes allemandes dans le Jutland un *casus belli*. Il y eut dans les trois pays un concert unanime de malédictions contre l'ambition allemande. Une indignation commune fit tout à coup l'unité scandinave.

Oscar prépara des armements pour défendre une cause qui devenait la sienne, et les deux pays se montrèrent prêts à le seconder. On a dit qu'il avait été poussé à ces démonstrations hostiles par l'influence de la Russie ; nous devons déclarer qu'il ne consulta en cette occasion que son propre mouvement et le

vœu de ses peuples. Que le czar en ait témoigné sa satisfaction, c'est ce qui ne se peut nier ; mais les résolutions prises furent tout à fait indépendantes de lui.

Ce mouvement de nationalité n'eut, d'ailleurs, aucun effet sur les faits de l'intérieur. Oscar ne se montra pas plus empressé à consentir des réformes ; il fut même arrêté dans ses projets militaires, par la crainte où il était de convoquer la diète, qui aurait dû nécessairement décider la question parlementaire.

Bientôt après, la guerre fut arrêtée par des négociations. Oscar n'eut pas occasion de faire agir les troupes qui étaient rassemblées, partie en Fionie, partie en Scanie. Pourtant les hostilités avaient été sur le point de s'engager, lorsqu'on signifia au général Wrangel d'obéir à l'armistice conclu à Malmö, le 2 juillet, entre le Danemark et la Russie ; il répondit qu'il était général de la confédération germanique, et entra en Jutland. Oscar, décidé à défendre la cause scandinave, signa les ordres en vertu desquels les Suédois devaient s'embarquer pour repousser les Prussiens. Une nouvelle convention du 26 août, qui fut ratifiée, vint pourtant empêcher les hostilités. On peut néanmoins savoir gré au roi d'avoir rendu hommage à l'unité des intérêts scandinaves.

Nous voudrions répéter les mêmes éloges pour ce qui concerne l'intérieur de la Suède. Mais de ce côté, aucune satisfaction ne fut donnée à l'opinion publique. A la diète de 1851, le projet de réforme parle-

mentaire fut rejeté, parce qu'on savait que le roi n'en voulait plus. Les bourgeois seuls se prononcèrent pour l'adoption; et le bienfait royal, si longtemps attendu, alla dormir dans la poussière des archives oubliées.

Enfin, se levèrent pour la Russie les jours de châtimeut, et pour les patriotes de la Suède les jours d'espérance. Les deux plus grandes puissances de l'Occident armaient leurs soldats et leurs vaisseaux contre un opiniâtre envahisseur. Les pensées à Stockholm devaient nécessairement se porter vers la Finlande : la devise de Sköldebrand, *Exoriare*, pouvait enfin se réaliser. Mais quels étaient les sentiments du roi Oscar? Comment percer les obscurités d'un esprit qui aime à se voiler de mystères? La funeste alliance avec la Russie allait-elle se perpétuer, quand une occasion solennelle se présentait de la remplacer par l'alliance traditionnelle de la France, par l'alliance féconde de l'Angleterre? Voilà ce que se disaient les patriotes; de généreuses agitations remuaient tous les esprits.

Les états assemblés le 15 novembre 1853, s'associaient aux émotions générales; mais, faisant preuve d'une réserve que commandait la gravité des circonstances, ils attendirent en silence l'initiative de la royauté.

La situation était difficile, même pour un prince plus résolu qu'Oscar. Ni lui, ni personne en Europe ne pouvait prévoir l'issue des événements, et la Suède avait à risquer plus que toute autre puissance, à une

résolution prématurée. D'un autre côté, les puissances belligérantes de l'Occident déclaraient, dans leurs manifestes, qu'elles n'exigeraient de la Russie aucun sacrifice de territoire. La question de la Finlande semblait jugée d'avance; il fallait renoncer à toute réparation. C'était enlever à la Suède la garantie qui peut seule l'engager à se prononcer. Car, il faut que l'Europe le sache bien, il est permis aux grandes puissances de faire la guerre avec désintéressement, cela n'est pas permis à la Suède. Il faut qu'elle ait d'avance son gage d'avenir; il faut que d'avance elle soit fortifiée contre les agressions futures, qui ne manqueront pas de se produire, lorsque l'Occident aura désarmé.

Le roi Oscar pouvait donc, à bon droit, hésiter devant toute mesure décisive; lorsque le programme des alliés offrait à la Russie la consécration de ses envahissements. C'était déjà beaucoup que de résister, dans de telles circonstances, soit aux menaces, soit aux séductions de Saint-Pétersbourg. Le 15 décembre 1853, Oscar fit une déclaration de neutralité, dans l'éventualité possible d'une guerre maritime.

Cette déclaration de neutralité avait été concertée avec le Danemark, et deux notes rédigées dans les mêmes termes, furent remises simultanément au czar par le ministre de Danemark, baron Plessen, et le chargé d'affaires de Suède, comte Piper. Mais il y avait cette différence que le czar avait été averti d'avance par la cour de Danemark, tandis que le roi Oscar avait gardé le silence: il y avait encore cette

différence, que le traité secret d'Abo semblait devoir le rassurer contre la neutralité de la Suède. Ce fut donc avec une surprise mêlée d'indignation que Nicolas accueillit la déclaration du roi Oscar. Ce qui le mécontentait surtout, c'était l'accord entre le Danemark et la Suède, que la Russie s'était toujours fait un principe d'empêcher. Il venait, d'ailleurs, de recevoir la nouvelle de l'entrée des flottes dans la mer Noire. Donnant un libre cours à ses sentiments, il se laissa emporter à un de ces accès de sauvage fureur qui lui faisait oublier ses façons de gentilhomme. Il fit voler en éclats des porcelaines de prix, semblable à un enfant qui se venge de ses douleurs sur les objets inanimés.

Ses dépêches se ressentirent de cette première impression : pleines d'amertumes et de récriminations, elles soutenaient que la neutralité était toute au profit des alliés ; que, loin de chez eux, ils allaient trouver sur les rives de la Suède toutes les ressources de ravitaillement, tandis que lui n'avait besoin d'aucun aide.

Le czar ne se fit pas faute de reproches d'ingratitude, et prit une attitude d'amitié blessée, qui déguisait mal la profondeur de ses mécontentements. Il demanda ensuite que tous les ports de la Suède fussent fermés aux flottes alliées : c'était demander l'impossible, les ports de la Suède étant très nombreux et la plupart dénués de toutes fortifications. Plusieurs notes furent échangées entre les deux souverains : Oscar y conserva toujours un langage de calme dignité, qui ne promettait aucune concession.

Cependant, ce qui était pour le czar un acte d'audace, fut accueilli en Suède comme un acte de faiblesse. Les patriotes qui avaient salué la guerre comme une espérance et qui voyaient en perspective les vaisseaux alliés dans la Baltique prêts à leur ouvrir vers la Finlande une route flottante, furent consternés de voir leurs illusions perdues et leurs vengeances ajournées. Les journaux libéraux firent entendre de rudes paroles de blâme, et poussèrent leurs accusations jusqu'à l'injustice.

En effet, le roi Oscar avait fait plus qu'on ne pensait. La déclaration de neutralité n'était pas de sa part un simple acte d'abstention ; c'était aussi l'annulation du traité secret d'Abo, la rupture d'un solennel engagement avec la Russie, le commencement, modeste, il est vrai, mais significatif, d'une politique nouvelle.

Aujourd'hui, le temps est venu de faire davantage. Au point où en sont les choses, la neutralité devient une situation impossible, surtout pour des pays situés, comme les États scandinaves, au centre de la guerre maritime. Des deux côtés, on est en droit de les obliger à se prononcer, et dans le grand drame qui s'accomplit sous leurs yeux, il faut qu'ils acceptent un autre rôle que celui de spectateurs. La déclaration de neutralité faite par Oscar, en 1853, a été un acte de courage ; le maintien de la neutralité serait aujourd'hui un acte de faiblesse. L'alliance avec l'Occident est une conséquence obligée de la première abstention. Il n'y a plus pour la peur ou l'égoïsme les faciles accommo-

dements du juste milieu. Le roi de Suède est condamné ou à remplir jusqu'au bout les engagements d'Abo, ou à poursuivre résolument la voie nouvelle qu'il a ouverte le 15 décembre 1853. Qu'il se rappelle seulement que les engagements d'Abo ont été dictés à Charles-Jean par les préoccupations d'une politique personnelle, et que ce n'est pas un médiocre bonheur que d'avoir l'occasion de revenir à une politique nationale. Si son choix pouvait être douteux, qu'il contemple les résultats des traités de 1812, la prépondérance de la Russie, la subordination, sinon de Stockholm à Saint-Pétersbourg, au moins du roi au czar. Les enseignements, certes, ne lui ont pas manqué, et il n'aurait pas même l'excuse d'erreur, seul correctif peut-être aux fautes de Charles-Jean.

Et il ne s'agit pas ici d'une politique chevaleresque ou sentimentale, d'un engagement à prendre dans une querelle indifférente. C'est l'intérêt direct de la Suède qui est en jeu : *Nunc tua res agitur*. Quel serait, en effet, le sort de la Suède, si la Russie triomphait de l'Occident? Celle-ci n'aurait qu'un pas de plus à faire pour compléter son œuvre, en réservant la Scandinavie comme dernier ornement de son cortège triomphal. Il ne s'agit vraiment plus d'une question ottomane à laquelle il serait permis à la rigueur de demeurer étranger; il s'agit d'une question européenne où chacun doit apporter son contingent d'efforts; et si l'on règle les efforts à la mesure des intérêts, il appartient à la Suède de se mettre en première ligne.

D'ailleurs, à la part des sacrifices doit correspondre la part des récompenses. La Suède n'est pas tenue de s'engager sans condition ; personne n'exigerait cela d'elle, et les puissances alliées ne lui marchandent pas des agrandissements qui doivent affaiblir leur ennemi. Or, que doit demander la Suède ? Nous le répéterons encore : la restitution de la Finlande. Depuis quarante ans la question n'a pas varié. Ce qu'aurait dû faire Charles-Jean, Oscar doit le faire. Ce qu'a fait Charles-Jean, Oscar doit s'en garder. Que les fautes du père soient réparées par le fils. Que la nation suédoise, qui avait cherché dans une dynastie nouvelle l'alliance de la France, rencontre enfin l'accomplissement de ses vœux. Que la dynastie reconnaisse sa mission et justifie sa raison d'être.

Deux fois déjà les flottes alliées ont labouré les flots de la Baltique et de ses golfes ; deux fois la Suède a contemplé cet imposant spectacle, sans prendre part à une entreprise qui doit la toucher plus que toute autre nation. A qui, en effet, la guerre peut-elle davantage profiter ? A qui des succès sur la Baltique offriront-ils plus de chances ? Sur toutes les rives cotoyées par les vaisseaux vengeurs, depuis Svéaborg jusqu'à Tornéo, la Suède ne voit-elle pas les possessions dont elle fut dépouillée ? Et n'est-ce pas sa mission de les reprendre aujourd'hui, avec l'appui et la garantie des puissances de l'Occident ?

Il est évident pour tous que les campagnes sur la Baltique n'ont été stériles que faute de troupes de débarquement. Mais l'avant-garde des troupes de dé-

barquement n'est-elle pas toute prête sur le rivage suédois? Le rôle de chacun n'est-il pas d'avance tracé? Si la Suède laisse encore échapper l'occasion, quand donc reverra-t-elle les flottes de la France et de l'Angleterre venir lui faire offre de leurs forteresses flottantes, pour conduire ses soldats sur les bords opposés? et de leur côté, quand la France et l'Angleterre trouveront-elles mieux à leur disposition une armée de débarquement toute portée d'avance en face du champ de bataille? Car les avantages sont réciproques, et les éléments de lutte n'ont qu'à se combiner pour assurer le triomphe.

Aussi bien, la politique commande à l'Occident de fortifier la Suède pour affaiblir la Russie; et les conditions du traité sont écrites par avance. Napoléon, en 1812, offrait à Charles-Jean la Finlande pour prix de son alliance. Rien n'est à changer dans le contrat. Il est temps que la diplomatie occidentale renonce aux vains ménagements et aux timides programmes. A l'origine des hostilités, avant que le sang ne fut versé, on pouvait, par des concessions, s'efforcer d'en arrêter l'effusion; on pouvait, même après l'insolent défi jeté au monde civilisé, transiger avec les barbares. Mais aujourd'hui que tant de nobles guerriers se sont offerts en holocauste, il ne peut plus être question de l'intégrité de l'empire moscovite. Le sang a son prix, et la mort veut sa récompense. Si la Providence a voulu que les grands faits historiques ne s'accomplissent qu'au prix de sacrifices humains, c'est offenser la Providence que de perdre les fruits du sacrifice.

Malgré les prudentes réserves du gouvernement, les esprits, en Suède sont depuis longtemps préparés à une participation active dans une guerre si importante pour les intérêts scandinaves. Les sympathies pour l'Occident ne se dissimulent pas.

Il s'agit, en effet, pour la Suède d'une bien autre question que celle qui remue les armées de l'Occident, Pour l'Occident la Russie n'est qu'une menace lointaine, pour les contrées scandinaves elle est plus qu'une menace. Déjà elle les domine et les écrase sous le nom d'alliance. Ainsi fut-elle alliée de la Crimée et de la Pologne, avant de les réduire en provinces moscovites.

Tous les rois suédois qui ont compris la vraie politique de la Suède et toujours elle fut comprise jusqu'à Gustave VI-Adolphe et Charles-Jean, se sont bien gardés de séparer leurs intérêts de ceux de l'Occident. Gustave Wasa fut l'allié de François I<sup>er</sup>, Gustave II-Adolphe l'allié de Richelieu, et ces bonnes traditions se sont perpétuées jusqu'à la mort de Louis XVI, au grand avantage des deux pays. Sous les règnes, depuis Charles XII à Gustave IV-Adolphe, le cabinet de Stockholm a eu l'intelligence de la question ottomane, bien convaincu qu'il fallait appuyer la Turquie pour arrêter les progrès de la Russie. Gustave III a donné un remarquable exemple de cette sage politique. En 1788, lorsqu'il offrit la paix à la Russie, il y mettait pour première condition la restitution de la Crimée à la Turquie. Ajoutons qu'il était encouragé par les conseils de la France. Les Choiseul, les

Vergennes, prévoyaient bien les conséquences de la domination de la mer Noire par une puissance ambitieuse. Il est assez étrange de voir aujourd'hui les armées de l'Occident accomplir par leurs triomphes une réparation que négociaient en secret ces habiles hommes d'État. La Suède, si intimement liée alors aux grandeurs de la France, ne peut plus hésiter à renouer la chaîne trop longtemps interrompue de ses traditions nationales.

C'est ici le lieu de rappeler un document officiel, qui prouve combien Gustave III avait l'intelligence de la politique qui devait unir la Suède à la Turquie, pour faire face aux usurpations des czars.

Le 3 février 1789, le roi improvisa devant les quatre ordres réunis le discours suivant, destiné à justifier la guerre qu'il faisait à la Russie :

« Pendant la dernière guerre de la Turquie avec la Russie, celle-ci a, suivant son habitude, agrandi ses limites, et le traité de Kainardji a ajouté de nouvelles possessions à cet empire au détriment de la Turquie. Mais l'impératrice Catherine ne s'en est pas contentée. Elle aspire à étendre sa puissance jusqu'à la mer Noire, pour y entretenir une marine qui puisse à l'avenir menacer Constantinople. Ce projet audacieux doit maintenant être réalisé. L'impératrice sème dans le royaume tartare la discorde, son arme accoutumée, pour enlever des pays à ses voisins, et le Khan, autrefois intimement allié à la Sublime-Porte et dont le pays formait une barrière entre les deux empires, a eu la pensée de devenir

indépendant, inspiré en cela par le ministre russe. Mais cette pensée eut pour résultat de mettre entre les mains de l'impératrice la Crimée et la petite Tartarie. Elle s'engageait néanmoins à reconnaître l'indépendance du khan, dans le cas où il se séparerait de la Turquie. Cette promesse flatteuse fut agréée, mais ni l'indépendance ni le pouvoir du khan ne furent de longue durée. L'impératrice voulait gouverner la Crimée par elle-même. Lorsqu'elle eut atteint son but, il lui devint facile d'ajouter à son empire ces pays importants. Peu de temps après, elle fut reconnue czarine des Tartares, et elle en fut assez enorgueillie pour se rendre à Cherson à l'effet de recevoir les hommages de ses nouveaux sujets.

» Son orgueil lui inspira de plus grandes vues. Une fois en possession de ces pays jusqu'à la mer Noire, une fois les frontières de la Russie rapprochées vers Constantinople, elle se flatta de l'espoir de restaurer l'empire grec. En attendant, le second fils du grand-duc, Constantin, apprend le grec comme sa langue maternelle, et son éducation est dirigée de manière à pouvoir un jour ajouter la couronne grecque à l'empire tartare qui lui est destinée.....

» En vain la Porte demanda la restitution de la Crimée, comme avant la guerre; la réponse fut conforme aux sentiments ambitieux de Catherine, et la guerre recommença.

» Comme ancien allié de la Porte, je réclamai plusieurs fois la restitution de la Crimée et de la petite

Tartarie, pensant que par ma médiation, le différend pouvait s'arranger à l'amiable.

» Quoique la guerre eut repris au mois d'août 1787, je conservais encore mes croyances jusqu'au commencement de 1788. »

Le roi, dans la suite de son discours, rappella longuement les intrigues du comte Rasumoffski, ministre de Russie à Stockholm, et les menées des agents moscovites en Finlande, qu'ils voulaient dévaster par l'incendie général des magasins militaires, dans l'espoir que cet immense désastre livrerait cette province à la Russie.

« Alors, ajoute le roi, Catherine aurait été maîtresse de tous les pays depuis le pôle nord, jusqu'à la mer Noire, ce qui permettrait à la Russie de dicter des lois à tout l'Occident. Elle a armé une flotte nombreuse pour être envoyée dans la Méditerranée, et si elle avait atteint sa destination, elle aurait amené la perte de l'empire ottoman, *l'allié le plus important de la Suède.*

» La gloire de la Suède, son indépendance, la sécurité de la Finlande et l'attente de toute l'Europe, m'ont contraint à prendre un parti. »

On ne saurait trop ramener les pensées de la Suède vers cette politique éclairée qui signalait si bien les affinités de la question d'Orient avec les destinées du Nord scandinave.

Charles-Jean lui-même, alors qu'il n'était plus enivré par les séductions d'Alexandre, comprenait également les liens politiques qui devaient unir la Suède

à la Turquie. Nous avons à cet égard un curieux document ; mais avant d'en parler, il faut entrer dans quelques explications préliminaires.

A mesure que le czar, au commencement de 1813, voyait les chances de la guerre se prononcer en faveur de la coalition, il sentait le poids des engagements pris avec Charles-Jean, et il commençait à se repentir d'avoir consenti à l'agrandissement d'un royaume toujours ennemi de la Russie. Mais pour se séparer de la Suède, il lui fallait un autre appui au Nord ; il le chercha dans le Danemark.

Le prince Dolgorouki fut envoyé à Copenhague avec la mission de faire des ouvertures au roi de Danemark. Le czar assurait, par son organe, que lorsqu'il avait promis la Norvège à la Suède, il ignorait l'opposition que faisait le cabinet de Copenhague à tout échange de territoire ; mais que, puisque le roi voulait maintenir son ancien territoire, on respecterait sa volonté. En même temps, pour entraîner Frédéric VI dans la coalition, on lui faisait les offres les plus brillantes. Il lui était proposé d'occuper avec ses troupes la Hollande et les villes libres, soit comme garantie provisoire, soit à titre définitif. Le czar voulait, disait-il, faire du Danemark une puissance de premier ordre. Nous n'avons guère besoin de signaler, à cette occasion, les perfidies d'Alexandre : il est à présumer que ces belles promesses n'étaient qu'un leurre pour compromettre Frédéric VI.

Quoi qu'il en soit, Charles-Jean fut, au mois d'avril, informé de ces négociations, et il songea à rompre

avec son perfide allié. Ce fut en ces circonstances qu'il se souvint de l'ancienne politique de la Suède. Il fit alors écrire au chargé d'affaires de Suède à Constantinople, M. Palin, « d'appeler l'attention de la Porte sur la marche des événements, de l'engager à se mettre en garde contre les projets des princes trop favorisés de la fortune (Alexandre), et de répéter souvent que la Suède et la Porte ont les mêmes intérêts, les mêmes périls, les mêmes ennemis, et le même but à atteindre pour conserver leurs frontières et empêcher tout envahissement; que la Porte avait déjà trop perdu, et qu'un seul pouce de terrain arraché à cet empire serait un malheur pour la Suède. Une confiance mutuelle devait, ajoutait-il, régner entre les deux gouvernements; il était de leur intérêt de se communiquer mutuellement tout fait qui pourrait être utile ou dangereux. »

En même temps, Charles-Jean envoya le comte Gustave Löwenhjelm vers Alexandre, pour lui rappeler les traités faits entre eux, en déclarant que, s'ils n'étaient pas remplis, le prince quitterait le continent pour porter ses armes sur un point inattendu. Alexandre fut d'autant plus alarmé de ce message, que dans le moment même de l'arrivée de Löwenhjelm, la bataille de Bautzen venait de relever la fortune de Napoléon.

Dolgorouki fut désavoué, et Charles-Jean méconnut de nouveau les principes qu'il avait, dans un moment critique, si bien exposés. Tandis qu'autrefois les ministres suédois à Constantinople avaient une haute influence sur le divan, la légation de Suède et de

Norwége devint, vers la fin du règne de Charles XIV, un poste tellement abandonné, que les deux pays n'y étaient plus représentés que par un drogman étranger, qui ne peut être au courant des intérêts qu'on le charge de défendre. Depuis ce temps, il n'y a ni Suédois ni Norwégien à la légation de Constantinople.

Mais revenons à l'époque actuelle. Les événements se prononcent, aujourd'hui, avec tant d'éclat, que la réserve devient pour tous les neutres un danger plutôt qu'une mesure de prudence. Mais pour le roi Oscar, aux obligations extérieures, se joignent les enseignements de l'intérieur, qui, dans toute occasion, révèlent les profondes sympathies des Suédois pour la cause des alliés.

Au début de l'expédition de Crimée, lorsque fut annoncée la fausse nouvelle de la prise de Sébastopol, elle fut accueillie à Stockholm avec le plus imprudent enthousiasme. La cour même, d'ordinaire si gardienne de ménagements, se laissa entraîner au sentiment général. Mais, bientôt, des informations plus exactes apprirent qu'on s'était trop hâté de se réjouir, et le roi dut se reprocher d'avoir laissé mettre cette fois sa circonspection en défaut.

Aussi, quand arrivèrent les flottes dans les eaux de la Baltique, le gouvernement de Stockholm se maintint-il avec les chefs de l'expédition dans les termes d'une politesse qui contrastait avec les démonstrations des habitants de Stockholm. Les embarcations du port volaient de la ville à la flotte, chacun voulant contempler les vaisseaux libérateurs.

Mais l'enthousiasme se trouva encore refroidi par la stérilité de la campagne maritime ; et la destruction même de Bomarsund ne fut pas appréciée autant qu'elle le méritait à Stockholm. Il se fit un moment de silencieuse réaction ; les sympathies restant au fond les mêmes, mais avec un affaiblissement de confiance dans le succès.

Les hommes politiques commençaient à s'embarasser du rôle à prendre ; et, il y avait si peu de décision dans la diplomatie comme dans les événements, qu'on reculait méthodiquement devant toute initiative.

Mais la nation suédoise elle-même ne tarda pas à se prononcer hautement à la nouvelle, authentique cette fois, de la prise de Sébastopol ; un immense cri de joie a couru dans tout le pays ; dans la capitale comme à Gothenbourg, à Kalmar, à Helsingborg et beaucoup d'autres villes, des fêtes ont été improvisées, des banquets ont réunis de nombreux convives. Mais la manifestation la plus éclatante a été celle des étudiants d'Upsala. Assemblés aussitôt spontanément sur la grande place de la ville avec les drapeaux de chacune de leurs associations, ils se sont rendus processionnellement au monument élevé au grand Gustave-Adolphe, chantant dans leur marche la chanson populaire des étudiants scandinaves. Cette chanson, dont le sujet est l'apothéose de Charles XII, commence par ces mots :

« Roi Charles, jeune héros !

ayant pour refrain à chaque couplet :

» Arrière Moscovites ! En avant, enfants bleus !

Parvenus au pied du monument, tous se découvrirent et entonnèrent une hymne composée en 1832, pour la fête séculaire de Gustave-Adolphe.

Quand les chants eurent cessé, le président des étudiants leur fit l'allocution suivante :

« A la joyeuse nouvelle qui vient de nous apprendre le succès des puissances alliées dans leur combat pour la liberté et la civilisation, les étudiants d'Upsala n'ont pas pu rester muets. Ils ont voulu, en élevant la voix, donner cours à l'expression de leurs sympathies, de leurs joies et de leurs espérances. Au moment où les cris de victoire volent dans l'univers, et mettent des millions de cœurs en mouvement et en transport, les fils du pays des Charles et des Gustave doivent apporter leur hommage à l'enthousiasme général.

» Non, la jeunesse de la Suède ne peut oublier les grands, les saints souvenirs ; elle ne peut oublier les promesses que renferme la gloire du passé ; car cette gloire est la lumière et la chaleur de l'avenir.

» Pénétrés du sentiment des grandes pensées et des grandes choses qui mettent en action le cœur et les forces de l'homme, les étudiants d'Upsala offrent le témoignage de leur reconnaissance et de leur respect à ces hommes nobles et généreux qui, luttant contre les cruautés de l'oppression et les ténèbres de la tyrannie, assureront le triomphe de la

justice et de la lumière, et amèneront le règne du beau et du juste. »

Des hourras d'enthousiame saluèrent les paroles de l'orateur; puis les étudiants chantèrent l'hymne nationale de la Finlande de Runeberg :

« O pays! ô patrie, résonne au loin, douce parole! »

D'immenses clameurs répondirent à la voix des chanteurs, quand, à la fin, ils entonnèrent la strophe suivante :

« O jeunesse! si tu as le cœur de marcher sur la trace de tes ancêtres, vole à la défense de ton pays. Fais revivre ta patrie, ou meurs! »

Nous nous sommes arrêté aux manifestations des étudiants parce que, de nos jours, c'est dans la jeunesse que l'idée de l'unité scandinave s'est réveillée.

Quelle avait été durant ces entrefaites l'attitude des chambres en Suède? Quelle leur part d'activité? Il faut le dire : elles semblaient avoir renoncé à toute initiative, et attendre les résolutions de la couronne; la noblesse et le clergé prêts à se guider sur elle, les bourgeois et les paysans ne dissimulant pas leurs vœux en faveur de l'Occident, et redoutant chez le roi Oscar les souvenirs et l'influence de la politique de Charles-Jean.

Par la déclaration de neutralité, ils devaient être quelque peu rassurés; mais, tous les bons esprits comprenaient, qu'en présence d'une lutte qui grandissait chaque jour, la neutralité ne pourrait pas durer longtemps, et c'était le moment où le roi au-

rait à se prononcer, qu'on attendait avec quelque inquiétude. Les leçons de son père pouvaient avoir plus de puissance que celles des anciens jours, et le parti national avait peine à dissimuler ses méfiances.

Le mystère dont le roi avait environné ses résolutions, blessait les impatiences publiques : les chambres avaient longtemps attendu la communication de la déclaration de neutralité, et déjà les journaux étrangers avaient publié cet acte diplomatique, sans que la législature en fût officiellement informée. Les retards apportés à cette communication importante refroidissaient les espérances de ceux qui avaient regardé la neutralité comme un premier pas vers une saine politique.

Les sentiments de méfiance se trahirent aussitôt que le gouvernement fit une demande de fonds applicables à des armements. Deux crédits sont habituellement votés, par les chambres suédoises, pour les besoins imprévus. Un de ces crédits est accordé pour des cas éventuels de guerre, et, avant d'en faire emploi, le roi est tenu de convoquer la diète pour lui faire connaître l'application des dépenses. L'autre crédit est applicable à la défense du pays ou autres objets pressants, et le roi peut en disposer sans autre formalité que de consulter les ministres. Le premier crédit était habituellement d'un million, et le second d'un demi-million. Or, dans la session de 1854, le roi, sans changer le chiffre du premier, demanda que le second fût porté à deux millions et demi de riksdalers (environ 5 millions de francs).

Cette proposition alarma le parti national. L'emploi des fonds demandés pouvait se faire sans le contrôle immédiat des chambres, et l'on n'était pas encore assez éclairé sur la politique du roi, pour lui confier aveuglément des moyens d'action qui pouvaient peut-être profiter à la Russie. Dans le cas où il s'agirait pour la Suède de prendre une attitude guerrière, on ne voulait y mettre aucun obstacle, mais les fonds principaux devaient être accordés sur le crédit dont l'emploi était soumis à la nécessité de convoquer les chambres. On savait que leurs sympathies étaient assurées à la politique occidentale. La chambre des bourgeois se montra donc disposée à accorder l'augmentation que le roi demandait, sur ce crédit, sans rien ajouter à l'autre.

Constatons tout d'abord qu'il n'entraît pas dans les intentions du roi de tromper la nation. Mais, son goût pour le mystère et le désir même de se soustraire aux surveillances de Saint-Pétersbourg, le portait vers les moyens qui échappaient à la publicité. Il insista sur la combinaison qu'il avait proposée ; des pourparlers eurent lieu entre le roi et le vice-président de la chambre des bourgeois, M. Brink. La chambre céda enfin, après s'être bien convaincue que s'il y avait à prendre les armes, ce ne pourrait être que de concert avec l'Occident.

Les méfiances de l'intérieur étaient partagées par les puissances occidentales. On s'était étonné, après la prise de Bomarsund, de voir le roi Oscar refuser l'offre qui lui avait été faite d'occuper les îles d'Aland.

Rien, cependant, n'était mieux justifié que cette prudente réserve, et la réponse du roi, quand on lui fit cette offre, était pleine de sens. « Je ne veux pas, répondit-il, occuper les îles par la même raison qui porte les alliés à les évacuer, c'est-à-dire l'impossibilité de les conserver. » Cet argument n'admettait pas de réplique et ne devait produire aucun mécontentement de la part des alliés; mais l'on en conclut assez légèrement qu'il ne fallait pas compter sur la Suède.

Et cependant, alors même qu'à l'intérieur et à l'extérieur, on se plaignait des timides ménagements du roi, alors que chacun l'accusait d'être dominé par les mauvaises traditions de Charles-Jean, Oscar avait la complète intelligence de la situation des choses, et jugeait que l'intérêt de la Suède et de la Norwège lui commandaient de s'unir aux puissances occidentales. Mais, fidèle à son goût pour le mystère, il laissait carrière aux accusations, sans rien faire pour les détromper. Ses pensées secrètes étaient partagées par le prince royal, Charles, qui s'était, dès le principe, prononcé hautement en faveur de l'alliance occidentale, et aussi par son second fils, le prince Oscar, commodore dans la marine. Bientôt le traité du 2 décembre 1854 vint encourager les résolutions du roi. Il est vrai qu'il donnait à cet acte diplomatique plus de portée qu'il n'en avait réellement, et, croyant que l'Autriche allait agir, il ne craignit plus de s'avancer.

Néanmoins, quelques considérations personnelles l'engageaient encore à se tenir sur la réserve.

Auprès de l'empereur des Français, il avait à faire oublier les actes de 1812, et même des souvenirs plus récents dont les impressions étaient mal effacées. En effet, on n'avait pas oublié aux Tuileries que le roi Oscar avait fait quelques difficultés pour reconnaître le chiffre III, annexé au nom de Napoléon, et cette coïncidence de mauvaise volonté avec Saint-Pétersbourg avait laissé carrière aux soupçons.

Avant donc de s'adresser directement aux cabinets de l'Occident, le roi Oscar laissa ses conseillers intimes agir sur l'opinion publique et appeler l'attention des hommes politiques sur l'importance de l'alliance scandinave. Au milieu de mars 1855, on put lire dans le *Times* un article de correspondance daté de Stockholm 27 février, dont nous devons citer le premier paragraphe :

« Les vastes préparatifs que font les puissances occidentales pour continuer la guerre dans la Baltique, démontrent suffisamment que ce n'est pas des opérations sur la mer Noire qu'on attend une solution à la question d'Orient. Il est évident pour tout esprit éclairé que l'équilibre de l'Europe et la paix future du monde contient un danger égal du côté de la Baltique comme aux bouches du Danube. Le seul moyen rationnel d'arrêter le torrent des envahissements moscovites est d'établir dans le Nord un pouvoir suffisamment fort pour résister à tout effort de conquête ou même d'intimidation. »

Cet article, dicté par une politique éclairée, signalait la véritable situation des choses, et si on avait

su de quelle source il émanait, il aurait certainement été plus remarqué qu'il ne le fut.

A la même époque, c'est-à-dire en mars 1855, des ouvertures furent faites directement à l'empereur des Français, non par la voie ordinaire des légations, mais par l'intermédiaire d'un personnage attaché à la cour de Napoléon, et qui, par une parenté assez étroite et avec la famille impériale et avec la famille royale de Suède, était propre à mériter la confiance des deux cours.

Dans les communications qui furent alors faites à l'empereur Napoléon, on mettait pour premières conditions à la coopération active de la Suède et de Norvège, la garantie par les puissances occidentales de l'intégrité du territoire des deux pays et un appui matériel.

Cette première ouverture fut accueillie avec réserve, car on n'était pas encore assuré sur la bonne foi du roi Oscar. Charles-Jean, en 1812, n'avait-il pas fait également des protestations de dévouement à Napoléon I<sup>er</sup>.

Cependant, même dans l'incertitude, il ne fallait pas laisser échapper une occasion qui pouvait avoir son importance. En effet, le comte Bark, suédois que l'empereur Napoléon avait connu à Londres aux jours de l'exil, partit pour Stockholm, chargé de communications qui avaient rapport à l'ouverture dont nous venons de parler.

Les réponses ne se firent pas attendre. L'empereur reçut des lettres du roi Oscar et du prince royal contenant des assurances de sympathie à la politique

occidentale, et il fut remis à l'empereur un mémoire détaillé sur les ressources de la Suède et de la Norwége et sur les conditions d'une alliance intime. On demandait, outre des subsides, cent mille hommes de troupes alliées, auxquels on offrait de joindre soixante mille Suédois et Norwégiens. On demandait aussi qu'en cas d'occupation militaire de la Finlande, cette province fût de nouveau réunie à la Suède, et que les deux royaumes eussent une voix dans les conférences futures sur la paix.

Ces propositions étaient de nature à entraîner les puissances occidentales dans une voie hardie, mais décisive ; diverses considérations les firent ajourner. Au moment où il venait de les recevoir, l'empereur Napoléon fit son voyage à Londres. Il fut alors décidé que, pour la campagne de 1855, tous les efforts des puissances alliées se porteraient sur la Crimée, et que les entreprises dans la Baltique se borneraient à des opérations maritimes. C'était l'opposé de ce que voulait le roi Oscar. L'ajournement d'ailleurs de toute opération importante sur la Baltique permettait de temporiser avec la Suède.

Toutes ces transactions s'étaient passées sans que ni le pays, ni les agents diplomatiques, ni la presse étrangère en eussent aucun supçon. Un secret si bien gardé laissait donc toute carrière aux conjectures. On s'étonnait à Stockholm de l'apparente indifférence du roi, et les patriotes, qui avaient mis leurs espérances dans la guerre, n'épargnaient au gouvernement ni conseils ni remontrances, lorsqu'un

incident nouveau vint provoquer dans tout le pays une agitation étrange. Le 6<sup>e</sup> volume du livre de M. Schinkel, dont nous avons parlé et qui comprenait les événements de 1812, mettait à découvert les actes de Charles-Jean, et signalait par les documents les plus authentiques toutes les aberrations d'une politique funeste, qui avait fait de la Suède une vassale de la Russie. La lumière soudaine jetée sur des faits jusque-là obscurs, souleva un cri général d'indignation contre un roi qui avait si mal répondu au généreux appel de la Suède. Les journaux de l'opposition s'emparèrent de ces révélations pour attaquer avec une violence excessive les timidités du jour. Il se fit des rapprochements entre 1812 et 1855, entre le père et le fils, et l'on accusa, sans les connaître, les intentions d'Oscar, à cause des actes de Charles-Jean, trop bien connus.

Comme avertissement au roi, comme solennel enseignement, il était bon de condamner les faits antérieurs pour empêcher toute malheureuse imitation. Mais il était injuste d'établir entre les deux règnes une solidarité que ne motivait encore aucun acte ostensible du roi Oscar. En frappant de réprobation Charles-Jean, les accusations avaient raison; en usant des mêmes violences envers sa race, ils avaient tort. Les emportements ont été si vifs, qu'ils auraient pu soulever des questions dynastiques, maladroite polémique que rien ne justifiait et qui devait être sans écho dans la nation. La Suède ne cherche pas ces complications; elle condamne les faits de 1812; elle demande

qu'ils ne se renouvellent pas, et en laisse la responsabilité à celui qui les a accomplis ; et pour entrer dans une autre voie, elle se laisserait volontiers guider par le roi Oscar.

Au milieu des accusations, le roi n'était certainement pas sans défenseurs ; mais ceux-ci le compromettaient encore plus que ses adversaires. Les journaux conservateurs, non moins téméraires dans leurs jugements, applaudissaient à la politique expectante du gouvernement, comme si elle faisait un système définitif, et, aussi mal informés que les opposants, vantaient à outrance la sagesse d'une immobilité que le roi lui-même avait déjà désavouée. Déjà, à la fin de 1853, après la convocation des chambres, quand la neutralité n'était pas encore décidée, le *svenska tidning* cherchait à effrayer les esprits, en faisant un tableau exagéré des forces militaires en Finlande. Il prétendait qu'on les avait portées à 28,000 hommes, qu'en outre, Bomarsund en renfermait 8,000, et que la flotte russe se concentrait à Helsingfors. Lorsqu'en Suède, on apprit, en janvier 1854, que la Russie hésitait à reconnaître la neutralité, le même journal ne rougit pas d'écrire qu'il fallait faire appel au frère du *magnanime Alexandre*. A la demande des premiers fonds pour maintenir la neutralité, il semait l'alarme. Le gouverneur d'Uleoborg, disait-il, disposait des logements pour 16,000 hommes, ce qui devait faire croire à une invasion des Russes par Tornéo. Quelques jours après, avant que les fonds fussent votés, il assurait sérieusement que, dans le golfe de Finlande,

on s'occupait à scier la glace pour donner passage à la flotte russe. Quand les journaux libéraux exprimaient des sympathies trop vives pour les alliés, et faisait comprendre que la neutralité ne pouvait être définitive, on les qualifia d'insensés, en rappelant le danger d'une armée russe marchant sur la glace de la mer d'Aland pour attaquer Stockholm.

Toute cette polémique, qui avait pour but de perpétuer la neutralité, ne faisait que la rendre suspecte à la nation, d'autant mieux que le journal conservateur reçoit quelquefois des inspirations du gouvernement.

Plus tard, le journal officiel combattit le zèle excessif de ces conservateurs. Dans le moment où le roi Oscar préparait, en silence, un rapprochement avec l'Occident, ils s'évertuaient à prouver la faiblesse de la Suède, en montrant, dans un article publié à la fin du mois de mars 1855, que l'armée était sans matériel, sans état-major, sans service médical, sans commissariat, en un mot, sans aucune organisation pour la guerre. Le journal officiel dut leur donner un démenti. Ils avaient, en même temps, fait la leçon aux princes Charles et Oscar, pour les mettre en garde contre toute pensée ambitieuse et, par une singulière méthode de flatterie, ils rappelaient au roi Oscar les paroles de Gustave II-Adolphe, disant : « Que les meilleurs rois, pour une nation, sont ceux d'une intelligence ordinaire. »

Telle était la situation des esprits, lorsque retentit le bruit de la chute de Sébastopol. Nous avons déjà

fait connaître l'impression que causa dans le pays la nouvelle de ce triomphe. Chez le roi, ce fut un encouragement à reprendre les négociations. Les succès de la Crimée allaient permettre sans doute aux alliés de prendre, en 1856 sur la Baltique, l'attitude qui était dans les vœux d'Oscar. Mais l'insuccès des premières ouvertures commandait la réserve. Une mission en apparence indifférente servit de prétexte à de nouvelles négociations.

Le directeur des Musées impériaux à Paris avait fait demander à Stockholm le portrait du roi pour la collection des Tuileries. En octobre 1855, ce portrait fut apporté par le baron Bonde, qui est connu pour avoir la confiance du roi. Cet envoyé fut à cette occasion présenté aux Tuileries. Il avait, sans s'en douter, à lutter contre plus d'un obstacle. Dans l'entourage de l'empereur, les mêmes personnes qui avaient voulu mettre en doute la bonne foi de la cour de Stockholm, représentaient le baron Bonde presque comme un espion russe. La feuille du Nord, publiée à Bruxelles sous les inspirations de Saint-Petersbourg, avait accredité ces calomnies, en rappelant avec affectation les honneurs qui lui avaient été rendus à son départ de Stockholm par la légation russe, dont les membres l'avaient accompagné au port d'embarquement. On croit savoir que le correspondant qui écrit de Stockholm à la feuille de Bruxelles, n'est autre que le secrétaire de la légation russe, M. de Knorring. Le même avait eu la naïveté de correspondre au commencement de la guerre, avec le

journal officiel de Saint-Pétersbourg, en prenant pour pseudonyme, le nom de la terre de son père, en Esthonie. Un voile aussi transparent ne lui permit pas de rester longtemps déguisé.

Le personnage qui, aux Tuileries, avait déjà servi de premier intermédiaire, se porta de nouveau garant de la bonne foi d'Oscar, et réussit à écarter les méfiances. L'empereur, d'ailleurs, après examen des mémoires qui lui avaient été remis, avait reconnu à la Suède plus de ressources militaires qu'il n'en avait soupçonné, et convaincu désormais que tous les efforts de la prochaine campagne devaient se porter dans la Baltique, il se trouvait disposé à entrer dans la voie qui lui était ouverte.

Lors donc que le baron Bonde fit savoir à l'empereur que le roi Oscar se proposait de lui offrir l'ordre des Séraphins, comme un témoignage de sympathies politiques, il lui fut fait un accueil très gracieux. Bientôt après l'amiral Virgin se présente à Paris, porteur de l'ordre des Séraphins, et le général Canrobert fut envoyé à Stockholm avec la mission ostensible de remettre au roi les insignes de la Légion-d'Honneur. Mais le véritable but de sa mission était de s'assurer de l'état des esprits en Suède. Les sympathies qu'il a rencontrées comme représentant de la politique occidentale, et les hommages dont il a été environné, ont été pour l'illustre général le meilleur enseignement

## CHAPITRE X.

### **Danemark.**

Les destinées futures des trois États scandinaves sont tellement liées entre elles , que la politique de l'un ne peut être que celle des autres. Leurs dangers sont communs , leurs intérêts le sont aussi ; le plus grand malheur de la nationalité scandinave , le plus grand obstacle à son développement , a été la longue et incessante rivalité de la Suède et du Danemark.

Peut-être faut-il aujourd'hui se féliciter de les voir ensemble exposés aux embûches d'un puissant et ambitieux voisinage , afin qu'ensemble ils prennent les mesures que commandent les circonstances ; et la première mesure qui doit assurer le succès , est l'unité d'efforts et de sentiments fondée sur l'unité de race.

La situation géographique du Danemark fait de ce royaume le poste militaire le plus important , non-

seulement pour la défense des régions scandinaves , mais aussi pour la protection de l'Europe contre les entreprises de la marine russe. Le détroit du Sund , placé entre la mer du Nord et la Baltique, donne au Danemark une position qui ressemble à celle de l'empire ottoman sur la mer de Marmara. Si le Bosphore et les Dardanelles ont empêché les Russes de pénétrer par la mer Noire dans la Méditerranée , le Sund et les Belts offrent des obstacles au Nord ; le Sund est de ce côté une clef non moins précieuse pour l'Europe, fermant aux flottes russes de la Baltique les ports de l'Océan. Aussi, tandis que sur toutes les frontières territoriales, l'empire moscovite se développait sans obstacle, depuis les rives de la Vistule jusqu'aux bords du Pruth, depuis les plaines de la Géorgie jusqu'aux limites de la Chine, l'essor maritime a dû s'arrêter devant les deux petits détroits que commandent deux nations secondaires, au Nord et à l'Orient.

Mais de même que l'Europe occidentale a uni ses efforts pour arracher à la main de la Russie la clef orientale de la Méditerranée , de même elle doit mettre hors de toute atteinte la clé du Nord. Il ne lui faut pour cette seconde tâche, ni tant d'hommes ni tant d'argent que pour la première. Elle n'a besoin pour cela que d'une diplomatie habile, qui, d'accord avec le vœu des peuples , fortifie le Danemark par la Suède et la Norvège, la Suède et la Norvège par le Danemark, donne aux pays scandinaves l'unité qu'ils appellent, et fasse un grand empire, qui

soit pour la Russie un obstacle et même un danger , à la place de trois petits royaumes dont elle veut faire successivement sa proie.

Le Danemark a malheureusement été, surtout depuis quelques années, placé sous l'influence du cabinet de Saint-Pétersbourg. Mais bien avant l'action russe, l'intervention allemande dans les affaires du Danemark avait mêlé à l'élément scandinave des sources de discorde, et dénaturé dans des querelles dynastiques les sentiments communs de nationalité.

*L'avènement de la maison allemande d'Oldenbourg au trône de Danemark a été, en effet, l'origine de la désunion des pays scandinaves, la cause perpétuelle de leur affaiblissement. La longue lutte entre la Suède et le Danemark a été à tort considérée comme une simple querelle entre deux ambitions rivales : elle était aussi du côté du Danemark une agression de la dynastie allemande, cherchant à s'étendre au Nord : du côté à la Suède une opposition à la race étrangère.*

La venue de la dynastie allemande amenait la rupture de l'unité scandinave proclamée et maintenue par la reine Marguerite. L'union du Kalmar, 1397, fut dans le principe un acte de haute politique, dénaturé ensuite par l'influence germanique. Les Suédois en ont conservé un fâcheux souvenir, parce qu'ils n'ont été frappés que des mauvais résultats ; mais leurs ancêtres, en s'y associant, obéissaient à un sentiment bien entendu de nationalité. En effet, Marguerite, déjà en possession des couronnes de Da-

nemark et de Norwége, fut appelée au trône de Suède par la volonté spontanée des seigneurs suédois, qui, débarrassaient la Suède de son premier roi de race allemande, Albert de Mecklenbourg. L'union de Kalmar fut la première protestation contre l'invasion allemande. Aussi les Suédois, en accomplissant l'unité scandinave, choisissaient-ils habilement pour cet acte national, dans la personne de Marguerite, le dernier rejeton de l'antique race scandinave.

L'unité était alors, comme aujourd'hui, le vœu des trois pays, et lorsque Marguerite assemblait une diète générale des trois nations à Kalmar, elle ne créait rien de nouveau, et ne faisait que consacrer avec solennité, un fait déjà accompli par la volonté des peuples. Son successeur, Éric le Poméranien, fut couronné sous le nom de roi du Nord. Malheureusement, c'était encore un roi de race allemande, et les bienfaits de l'union de Kalmar furent aussitôt compromis. Environné d'hommes de sa race, Éric se conduisait plutôt en étranger conquérant, qu'en roi élu par la nation.

Après les guerres et les déchirements qui accompagnèrent les règnes d'Éric et de son successeur, la Suède se sépara de l'union, en proclamant un roi national, Charles Canutson. Le Danemark et la Norwége rendirent la séparation plus profonde en offrant la couronne des deux pays à Christian I<sup>er</sup>, chef de la maison allemande d'Oldenbourg, qui, par l'influence de l'archevêque d'Upsala, réussit plus tard à se faire élire roi de Suède. Alors des intérêts nouveaux pri-

rent place en Scandinavie ; il se fit , à l'ombre du trône , une invasion d'Allemands ; l'union de Kalmar n'était plus un titre à une association nationale , mais à une communauté de dépendance sous le joug de l'étranger.

La Suède ne supporta pas longtemps la position qui lui était faite. Sous le règne de Jean, successeur de Christian I<sup>er</sup>, elle se délivra de la domination allemande et rétablit Charles Canutson.

On sait comment le féroce Christian II reprit violemment la Suède, et comment elle recouvra définitivement son indépendance par le courage et le génie de Gustave Wasa. De cette époque date la gloire historique de la Suède, mais c'est aux dépens, il faut le dire, de l'unité scandinave. Dans sa lutte contre les Suédois, Christian avait invoqué à l'appui de ses prétentions l'acte de Kalmar ; et dès lors cet acte ne fut plus considéré que comme un souvenir funeste, qui rappelait plutôt la suprématie danoise, qu'un contrat fraternel entre les trois nations. Les haines qu'inspirait la dynastie allemande rejaillirent sur les frères du Danemark et de la Norwége. Il y eut depuis ce temps, une longue série de sanglants malentendus.

Il est vrai que la Suède représenta dignement la nationalité scandinave sous la domination des Wasa ; mais le Danemark et la Norwége, entraînés par leurs rois dans la sphère de la politique allemande, s'effaçaient aux reflets de l'astre impérial.

Un présent funeste leur avait été apporté par la

maison d'Oldenbourg. Les princes de cette famille étaient possesseurs de certaines parties des duchés de Slesvig et de Holstein. Ces deux duchés furent, par suite de l'avènement de Christian I<sup>er</sup>, annexés, plus tard, en entier au Danemark. Pour le premier, l'unité nationale ne pouvait qu'y gagner; car le Slesvig était un fief danois et complétait les limites du groupe scandinave. Mais le Holstein, duché allemand, plaçait le roi de Danemark sous la dépendance de la confédération germanique, lui créait des intérêts extérieurs, étrangers et souvent opposés à ceux de son royaume, faisait de lui un vassal de l'empire, et lui préparait des embarras, dont il est loin d'être sorti aujourd'hui.

Tant que la Suède conserva sa puissance, il n'y avait pas péril pour la nationalité scandinave dans la subordination secrète ou officielle du Danemark aux intérêts allemands. Mais après la réduction du territoire en 1721 et 1743, après la perte de la Finlande, après la malheureuse alliance de Charles XIV-Jean avec la Russie, les pays scandinaves, pour regagner le rang qui leur appartient comme gardiennes du Nord, n'ont d'autres ressources qu'une puissante unité.

Les traités de 1815 leur ont été à tous égards funestes : d'abord en consacrant l'usurpation de la Finlande, ensuite, en créant de nouveaux ressentiments entre le Danemark et la Suède, par la cession de la Norwège à cette dernière; enfin, par l'appesantissement de la chaîne allemande en Danemark.

Quelques aperçus rapides sont nécessaires pour faire bien comprendre les questions qui s'agitent aujourd'hui à Copenhague.

Au congrès de Vienne, le roi Frédéric VI se trouvait à la merci des puissances qui venaient de triompher de son allié Napoléon. Mais le sentiment dominant chez lui était une profonde irritation contre la Suède qui le dépouillait. Égaré par le dépit, il aspirait à rompre entièrement tout lien de nationalité avec ses voisins, et il se montrait disposé à entrer dans la confédération germanique avec tous ses États, comprenant le Danemark, le Slesvig et le Holstein. Mais il dut accepter un terme moyen qui faisait de lui un monarque amphibie, moitié scandinave, moitié allemand. Pour les provinces danoises, le Danemark proprement dit et le Slesvig, il demeurait roi indépendant ; pour ses provinces allemandes, le Holstein, auquel on venait d'ajouter le Lauenbourg, il faisait partie de la confédération germanique, obligé d'obéir à ses décrets et de se soumettre à sa politique. Il se trouvait par là le représentant obligé d'une double nationalité, d'où pouvaient sortir les plus étranges conflits. Roi scandinave au Nord, duc allemand au Midi, il avait à protéger à la fois deux intérêts toujours hostiles, ne pouvant favoriser l'un sans blesser l'autre, exposé aux mécontentements du Nord s'il faisait du bien au Midi, et du Midi s'il penchait vers le Nord. Et encore dans cette dernière région, il avait son libre arbitre, et l'étranger n'avait pas à se mêler de ses actes. Mais dans le Holstein et le Lauenbourg, il relevait de la

diète allemande qui le contrôlait, le gourmandait et le rendait solidaire de toutes les passions germaniques. Au premier appel de la confédération, il peut être obligé de faire marcher le contingent militaire du Holstein et du Lauenbourg, quand même il aurait fait comme roi de Danemark une déclaration de neutralité; si, au contraire, il voulait, en cette dernière qualité, faire la guerre, il ne pourrait faire agir ses troupes allemandes. Enfin, si de tous côtés on se décidait à la guerre, mais que l'Allemagne prît un parti opposé à celui que suivrait le Danemark, le Holstein et le Lauenbourg seraient forcés de marcher contre leur souverain, qui déchirerait lui-même ses propres États.

Voilà la situation faite à la monarchie danoise par les traités de 1815! Voilà ce que gagne la nationalité scandinave à recevoir dans son sein un ingrédient allemand, triste fruit apporté par la maison d'Oldenbourg, malheureusement conservé par le congrès de Vienne!

Jusque-là, du moins, avec l'appui de la Norwège, l'élément scandinave avait été assez puissant pour conserver à la monarchie danoise une apparence d'unité. A partir de 1815, l'élément scandinave y est affaibli de moitié, et les intrigues germaniques peuvent s'exercer avec plus de chances de succès.

On ne tarda pas à en ressentir les funestes effets.

Le duché de Slesvig, en effet, quoique fief danois, avait été occupé par des ducs allemands, et plusieurs familles de noblesse allemande s'y étaient établies.

Les droits sur le duché de Slesvig furent cependant souvent disputés aux rois de Danemark, par les ducs allemands jusqu'à ce qu'en 1720, le roi Frédéric IV déclara avec la garantie collective de l'Angleterre et de la France, l'incorporation définitive du Slesvig. Le Danemark proprement dit, s'étendait donc au midi jusqu'à l'Eider; la partie allemande de la monarchie restant située entre l'Eider et l'Elbe.

Cependant, par suite de tendances à la centralisation mal éclairées, on conserva quelques rapports de législation et d'administration entre les deux duchés. Mais le Holstein était compris dans la confédération germanique; le Slesvig appartenait à la nation scandinave: son véritable nom était le Sud-Jutland. Que des Allemands s'y fussent établis, soit comme commerçants dans les villes, soit comme usurpateurs dans les châteaux, c'est ce qu'on ne pouvait nier. Mais la majorité de la population était de race scandinave, et la province restait danoise.

Cependant la noblesse du Holstein, chaque fois qu'elle faisait entendre des réclamations, affectait toujours de confondre dans une cause commune les intérêts des deux provinces; et lorsque, par suite des traités de 1815, les Holsteinois demandèrent au roi l'exécution des promesses qu'il avait faites de leur accorder des états provinciaux, on vit s'introduire dans les discussions une confusion de mots qui devait favoriser les prétentions allemandes. Il fut parlé du duché de Slesvig-Holstein, comme si les deux provinces formaient un tout indivisible, et les journaux

politiques de l'Occident acceptèrent cette locution, sans en comprendre la portée.

N'a-t-on pas vu un publiciste français commencer un volume écrit sur le Slesvig - Holstein par cette exclamation burlesque : « Encore une nationalité qui s'est levée à la voix de la France (1) ! » Il faut assurément avoir de singulières notions ethnographiques pour mettre ensemble le Slesvig et le Holstein, le scandinave et l'allemand, deux principes opposés pour faire un tout, deux races ennemies pour faire une famille. C'est comme si l'on mettait côte à côte un Turc et un Grec, pour saluer une nationalité dans ce couple mal assorti.

Il est vrai que la diplomatie allemande, intéressée à cette confusion d'idées, a fait tous ses efforts pour la maintenir; il est vrai aussi que les fautes du gouvernement de Copenhague y ont aussi été pour quelque chose. Les ambitions personnelles de la famille d'Augustenbourg ont fait le reste, avec l'appui de la noblesse allemande du Holstein.

C'est ce qu'il est facile de démontrer.

Dans les dernières années du règne de Christian VIII, une des grandes préoccupations du cabinet de Copenhague était le règlement futur de la succession royale. Le prince héréditaire, depuis Frédéric VII, roi actuel, n'avait pas d'enfants. Le plus près du trône après lui, était le prince Frédéric-Ferdinand,

(1) Études sur le Slesvig-Holstein, par M. Eugène de Lasiauve.

frère de Christian VIII ; mais comme il était également sans enfants, la couronne devait nécessairement revenir à sa sœur, la landgrave de Hesse et à ses enfants. Cela ne faisait pas de difficulté pour le Danemark proprement dit, où était admise la succession féminine. Mais il n'en était pas de même pour le Holstein, où la loi n'ouvrait les droits de succession qu'à la descendance mâle. En conséquence, on courait risque de voir la monarchie scindée par les hasards de la successibilité. Comme, en même temps, les prétentions allemandes tendaient à assimiler le Slesvig au Holstein, il se présentait une cause menaçante de disputes et de guerres pour la succession de ce premier duché.

Telle était donc la situation : succession du Danemark accordée aux femmes ; succession du Holstein réservée à la descendance mâle ; succession du Slesvig en litige, bien que non douteuse en principe. On avait ainsi pour perspective, quant au Holstein, un démembrement certain, quant au Slesvig, des déchirements intérieurs probables.

Les rois de Danemark, cependant, ainsi que tous les rois, tenaient à ne pas voir leur héritage affaibli. Déjà le prédécesseur de Christian VIII, Frédéric VI, s'était occupé de résoudre cette difficulté par des négociations avec les grandes puissances intéressées au maintien de l'intégrité de la monarchie danoise ; il était mort avant la fin des négociations. Christian VIII la continua ; mais voilà que tout à coup il s' imagine qu'il n'a pas besoin d'en attendre la solu-

tion. Faisant acte d'autorité souveraine, il publia, le 8 juillet 1846, une *lettre patente*, par laquelle il déclara que le Danemark, le Slesvig, le Lauenbourg et le Holstein, parties intégrantes et inséparables d'un même État, se trouvaient et demeuraient incontestablement soumis à l'ordre de succession agnatique et cognatique à la fois, c'est-à-dire par les mâles et les femmes, proclamé par la loi royale de 1665. La lettre ne faisait de réserves que pour la partie gottorpienne du Holstein, pour laquelle, disait-elle, des négociations étaient entamées.

En tranchant ainsi la question par un acte d'autorité absolue, Christian VIII s'imaginait mettre fin aux difficultés; il ne fit que les aggraver, en se donnant tort aux yeux de tous, et des puissances appelées d'abord à traiter avec lui, et des duchés dont il disposait sans droit. Croyant tout décider, il remit tout en question, et il fallait vraiment un étrange aveuglement pour se persuader qu'il suffisait de son unique volonté pour changer une loi fondamentale.

Alors le Holstein eut droit de réclamer, alors il put en appeler à la confédération germanique pour le protéger contre un acte arbitraire, qui dénaturait les institutions allemandes. Il eut d'ailleurs soin, conformément à sa politique antérieure, de confondre des droits incontestables avec les droits douteux du Slesvig, et de parler au nom des deux duchés réunis en un nom collectif Slesvig-Holstein. La population allemande du Slesvig s'associa aux agitations, et quelques Scandinaves même furent entraînés par

l'indignation qu'occasionnait un acte aussi étrange de bon plaisir royal.

Ce qui aggravait la faute de Christian VIII, c'est que par une inconséquence antérieure, il avait lui-même donné une apparence d'unité politique aux deux duchés, en les réunissant dans un seul gouvernement confié à son beau-frère, le prince de Noër, frère du duc d'Augustenbourg. Ainsi le Slesvig-Holstein, accouplement bizarre de mots inventé par l'imagination allemande, se trouvait introduit dans le domaine des faits, par l'imprudencce du roi lui-même, qui avait tant d'intérêt à faire disparaître le fantôme teutonique. Et c'est à un prince de famille allemande que l'on confie le soin de lui donner un corps !

On peut bien penser que les Augustenbourg avaient profité de la position qui leur était faite. Ils n'étaient pas d'ailleurs sans prétentions sur la succession éventuelle des duchés, et il était de leur intérêt de répandre les idées de communauté entre les deux duchés et de maintien du droit exclusif des mâles. Le gouvernement unique de Slesvig-Holstein, imprudemment créé en leur faveur, pouvait être le premier pas vers une séparation définitive avec le Danemark, et former une principauté souveraine au profit de la maison ducale des Augustenbourg.

Aussi vit-on se développer avec un merveilleux ensemble la propagande allemande dans le Slesvig. On invoqua les droits particuliers du duché, les garanties provinciales, avec un grand étalage de mots de liberté et d'indépendance, destinés à donner le

change, et aux Scandinaves du duché, et aux publicistes de l'Occident. On n'avouait pas ouvertement le désir de se séparer du Danemark; mais ce qui conduisait au même but, on demandait l'union intime avec le Holstein. Ce fut le mot d'ordre du parti allemand; et l'on peut se faire une idée de l'activité de ses manœuvres, par un examen sommaire des diverses propositions introduites à la diète du Slesvig, en 1842.

Le roi Frédéric VI avait, en 1834, accordé des états provinciaux aux différentes provinces de la monarchie danoise : le Jutland, les îles, le Slesvig, le Holstein avaient chacun sa représentation. Ce système de morcellement, défectueux en principe, avait momentanément l'avantage de déjouer les menées du parti allemand, qui avait la prétention d'avoir une diète commune aux deux duchés.

Mais les Allemands ne se rebutèrent pas; et désormais tous leurs efforts tendirent à arracher à la royauté cette concession qu'ils n'avaient pas obtenue en 1834. Union du Slesvig au Holstein, séparation du Slesvig-Holstein d'avec le Danemark; c'était une seule et même pensée, qui, dans la session des États du Slesvig, en 1842, se manifesta hautement.

Le parti scandinave, cependant, ne s'endormait pas. En majorité dans le pays, quoiqu'en minorité dans la diète, il défendait avec énergie les droits nationaux.

Des agents actifs, dévoués à la cause scandinave, parcouraient les campagnes, réveillant dans le cœur des agriculteurs le sentiment national et rencontrant

partout de vives sympathies. Entre les plus ardents à combattre la propagande germanique, se signalait Laurids Skau, paysan riche et influent, hautement considéré, non-seulement par les hommes de sa classe, mais aussi par les hommes d'État et les littérateurs qui combattaient pour la même cause. En récompense du zèle qu'il avait porté à la défense du principe national, le roi avait, de ses propres mains, attaché à sa boutonnière la décoration du *Danebrog*.

Des organes spéciaux de publicité avaient aussi été créés par les patriotes pour maintenir l'intégrité de la patrie scandinave; des *banquets politiques* furent organisés, auxquels répondirent des *banquets de constitution germanique*. En somme, si les Allemands n'avaient pas entièrement atteint leur but, ils avaient déjà réussi à créer, à l'intérieur, des dissensions civiles, et à tromper l'Europe occidentale sur le véritable sens de leurs agitations.

La session du *Holstein*, en 1844, fut encore plus significative que celle de 1842 du *Slesvig*. Dans une pétition adressée au roi, les députés allemands ne craignirent pas de formuler hautement leurs prétentions dans trois propositions fameuses qui devinrent plus tard le catéchisme de l'insurrection :

- 1° Les duchés sont des États indépendants;
- 2° La ligne masculine règne dans les duchés;
- 3° Les duchés sont des États éternellement et indissolublement unis.

Nous avons signalé la part active que prit aux intrigues allemandes la famille des *Augustenbourg*;

d'autres intérêts apportaient aux intrigues d'autres auxiliaires. Depuis longtemps l'Allemagne aspire à se mettre au niveau de ses grandes rivales de l'Occident par la création d'une marine militaire. La Prusse, surtout, reléguée sur la Baltique, que l'on peut considérer comme une mer fermée, apprécie toute l'importance des deux duchés, qui la mettraient en communication avec la mer du Nord. Dans le Holstein, l'admirable port de Kiel se trouve, par le canal qui joint les deux mers, en communication avec le golfe et le port de Tönning, qui, placé sur la mer du Nord, prolonge l'embouchure de l'Eider, et peut être facilement perfectionné. Dans le Slesvig, les ports de Flensbourg et d'Apenrade formeraient aussi d'excellentes stations pour la nouvelle marine germanique, et méritaient à tous égards de fixer l'attention de la Prusse.

De là naquirent à la cour de Berlin de profondes sympathies en faveur des agitateurs; et le roi de Danemark se trouvait aux prises à la fois avec les hautes exigences de ses sujets allemands, les intrigues séditeuses des princes d'Augustenbourg, et les sourdes menées d'un ambitieux voisin.

Ce fut alors qu'il publia sa lettre-patente de 1846, acte maladroit et arbitraire, qui mettait les torts de son côté. Pour le Slesvig, il n'avait pas besoin de faire un règlement de succession : c'était un fief danois, soumis à la loi danoise. Pour le Holstein, il n'avait pas le droit de modifier à lui seul une loi fondamentale.

Une assimilation entre les deux duchés ne pouvait qu'être profitable à l'esprit de révolte. Les mécontents du Slesvig confondirent leurs griefs imaginaires avec les droits incontestables du Holstein; la doctrine d'indissolubilité, connue sous le nom de *Slesvig-holsteinisme*, prit une nouvelle force; une assemblée populaire se tint à Neumünster, dans laquelle fut votée une protestation solennelle au nom des *Slesvig-Holsteinois*. On y répétait les trois principes fondamentaux proclamés par la diète de Holstein en 1844.

Ainsi les droits du Holstein servaient à couvrir la révolte des Allemands du Slesvig.

Grâce à cette confusion, ils introduisirent dans leur protestation un paragraphe significatif, qui dévoilait hautement leurs vues ultérieures.

« Nous désirons, disaient-ils, maintenir l'union des duchés et du royaume de Danemark, mais non pas la prolonger au delà du terme fixé par le cours naturel des événements, ni plus longtemps que ne l'exige l'ordre légal de succession aujourd'hui existant. Que si jamais, conformément aux décrets de la Providence, la souche masculine de la ligne royale aînée venait à s'éteindre, nous désirons, affranchis désormais sous nos propres ducs de toute union avec un pays étranger, nous unir sans entraves à notre mère-patrie, l'Allemagne. »

Ainsi se trouvait nettement formulé le dernier mot de cette création slesvig-holsteinoise, saluée par quelques publicistes comme une nationalité. Les

meneurs eux-mêmes , se rendant justice , ne se proclamaient pas autre chose que des Allemands.

Mais cet aveu donnait ouverture à des espérances qui ne se dissimulaient plus. Les princes d'Augustenbourg voyaient dans les deux duchés réunis un État souverain que l'avenir offrait à l'agrandissement de leur famille ; et la cour de Berlin se disait qu'une fois détachées du Danemark, des provinces si bien à portée pourraient être facilement annexées à la Prusse. Il y avait là certainement deux ambitions rivales qui devaient se heurter plus tard ; mais leur but immédiat étant le même, c'est-à-dire le démembrement de la monarchie danoise , il y eut communauté d'efforts dans le désordre.

Comme premier acte d'opposition ouverte, le prince de Noër donna sa démission. Gouverneur général des deux duchés, réunissant en sa personne cette unité d'action que rêvaient les Allemands , il était nécessairement irrité d'un acte qui détruisait ses espérances d'avenir ; et trompé dans son ambition personnelle , il se donnait comme le martyr d'une nationalité méconnue. Les Allemands en firent un héros populaire, commodément placé sous leur main, pour devenir au jour voulu, le chef d'une insurrection.

Il n'y avait plus à se tromper sur cette prétendue nationalité slesvig-holsteinoise, qui n'était autre chose qu'une conspiration germanique. Sur tous les points de l'Allemagne, des brochures dictées par la colère, appelaient sur Christian VIII la vengeance des peuples et des rois, et provoquaient une croisade en

faveur du Slesvig-Holstein. Les journaux prussiens se montrèrent des plus violents, enhardis par la complicité ou l'approbation de leur gouvernement. Beaucoup de villes allemandes envoyèrent des adresses aux agitateurs des duchés. Il n'y avait plus à se méprendre sur le sens du mouvement.

Au milieu de l'agitation générale, la diète du Slesvig s'ouvrit. Par suite des combinaisons de la loi électorale, le parti danois n'y était représenté que par trois députés. Il était donc facile de prévoir d'avance la nature et le résultat des délibérations. Le duc d'Augustenbourg proposa de demander au roi une *constitution slesvig-holsteinoise*. Un député demanda la complète séparation de l'administration des duchés d'avec celle du royaume. D'autres émirent le vœu que le Slesvig fut annexé à la confédération germanique. Ces propositions furent, comme on le pense bien, adoptées par une chambre toute allemande. Mais le commissaire royal de la diète, M. de Scheel, qui avait remplacé le prince de Noër dans l'administration des duchés, refusa de communiquer ces demandes au roi, et la diète fut dissoute par un décret royal. Une collision devenait imminente entre les deux races, scandinave et germanique, entre le pouvoir royal et les États, représentants des derniers débris de la noblesse féodale allemande.

La question était bien comprise en Danemark. Depuis 1830, il s'était formé à Copenhague un parti puissant, aspirant à doter le pays d'institutions libérales en harmonie avec les progrès de l'esprit public.

Composé des hommes les plus éminents de la bourgeoisie, auxquels s'étaient associés quelques nobles, il pressait le roi de donner satisfaction aux idées modernes et de renoncer au vieux système d'absolutisme, qui n'était plus ni dans les mœurs du pays, ni dans l'intérêt de la royauté. Malheureusement Christian VIII tenait opiniâtrément à ses prérogatives. La constitution si libérale, qu'il avait en 1814 donnée à la Norwége, avait été de sa part moins un acte de justice ou de générosité, qu'un moyen de résistance à une séparation violente, et plus d'une fois on l'avait entendu déclarer que ç'avait été une des grandes erreurs de sa vie. Aussi, devenu roi, se montrait-il fort peu disposé à donner dans le Danemark un développement au système représentatif. L'exemple des duchés ne l'encourageait pas : ces deux provinces, appelées par Frédéric VI à la vie représentative, lui créaient chaque jour de nouvelles difficultés, et il mettait sur le compte des institutions les troubles qui n'étaient que le résultat d'une intrigue étrangère.

L'opposition libérale rencontrait donc chez le roi peu d'encouragements. Et, cependant, ce fut elle qui lui apporta le plus solide appui contre la faction slesvig-holsteinoise. Mieux éclairée que le souverain sur les tendances de la noblesse allemande, qui dirigeait le mouvement insurrectionnel, puisant, d'ailleurs, dans l'esprit de liberté, un sentiment plus profond de nationalité, elle se montra résolue à défendre même cette royauté qui ne voulait lui faire

aucune concession, parce que cette royauté représentait le principe scandinave menacé par le germanisme. Mais, d'un autre côté, évitant de tomber dans la confusion qui avait sans cesse compromis les actes de Christian, les patriotes séparaient habilement la question du Slesvig de celle du Holstein. Peu soucieux de ce qui se tramait dans la province allemande, ils lui reconnaissaient volontiers des droits séparés. Quant au Slesvig, province danoise, ils étaient décidés à ne pas se la laisser enlever, et dès lors ils fixèrent, dans leurs discussions, l'Eider comme la limite des pays scandinaves, comme la barrière où devait s'arrêter l'ambition germanique. En cela, d'ailleurs, ils étaient d'accord avec toutes les traditions de l'histoire et de la géographie. C'était à l'Eider que s'arrêtaient toutes les invasions allemandes, et Charlemagne lui-même ne poussa pas plus loin ses conquêtes. On raconte que s'étant avancé jusqu'aux bords de cette rivière, il y plongea son javelot en s'écriant : « L'Eider est la limite de l'empire. » Que cette légende soit vraie ou fausse, elle n'en détermine pas moins le sentiment des populations, qui ont toujours considéré l'Eider comme la ligne de séparation entre les pays germains et les pays scandinaves. Aussi le parti national et libéral en Danemark est-il resté fidèle à ce programme, et aujourd'hui, il est connu sous le nom de parti de l'Eider, ou des Eideristes.

Des banquets furent organisés pour rallier les patriotes et donner de l'ensemble à la lutte qui se préparait. On y formula hautement les griefs des Danois,

et des paroles de violence présageaient une collision prochaine. Dans une de ces réunions, M. Orla Lehmann, devenu plus tard ministre, dit publiquement : « Qu'il fallait chasser les Allemands à coups de fouet au delà de l'Eider » ; et sa voix fut couverte d'unanimes applaudissements.

Le parti libéral pouvait compter sur le peuple : il voulut entraîner avec lui la royauté, lui offrant des armes et de l'argent pour triompher des résistances anti-nationales du Slesvig. Christian VIII ne pouvait se dissimuler que l'intérêt de la monarchie était d'accord avec les vœux des libéraux. Mais son caractère irrésolu répugnait aux mesures extrêmes. Redoutant aussi ses fougueux auxiliaires, il cherchait dans de vaines formules des moyens de conciliation, et s'imaginait qu'il pouvait assujettir la partie allemande de la monarchie à la partie danoise par l'octroi d'une constitution commune au Danemark et aux duchés. Il ne voyait pas que la faction allemande trouverait pour repousser sa constitution les mêmes arguments que pour rejeter sa lettre-patente. Quoiqu'il en soit, tels étaient ses projets, lorsque la mort le surprit le 20 janvier 1848.

Son fils, Frédéric VII, mérite qu'on reconnaisse en lui un sincère désir de satisfaire la nation par l'introduction, en Danemark, du système représentatif le plus étendu. Dès les premiers jours de son règne, il en fit la promesse, et cette promesse fut réalisée dans le cours de l'année suivante. Malheureusement, il débuta par où il aurait dû finir, c'est-à-dire par l'an-

nonce d'une constitution commune à ses deux États, danois et allemand.

C'était le projet médité par Christian VIII, un prétexte offert aux Allemands du Holstein d'associer à leurs griefs les factieux du Slesvig.

Les événements de l'Occident venaient, d'ailleurs, de remuer profondément tous les esprits. La révolution du 24 février, fut une occasion pour les factieux. Quand à Paris, à Vienne et à Berlin, les cris d'affranchissement se faisaient entendre, il était facile de tromper l'Europe par une confusion de mots, et de faire croire à quelque chose de réel sous la fausse invocation du slesvig-holsteinisme. C'est ce qui arriva, en effet, à l'annonce de la constitution commune.

Le mouvement commença naturellement par les villes du Holstein. Le 15 mars, une réunion provoquée à Altona, formula une adresse au roi, où parlant au nom *des duchés*, elle demandait l'établissement d'une constitution slesvig-holsteinoise et l'accession du Slesvig à la confédération allemande.

A Kiel, réunion semblable, suivie des mêmes proclamations. Il est à remarquer que c'est toujours le Holstein qui parle au nom du Slesvig, que c'est toujours la noblesse féodale allemande qui se met en tête du mouvement.

Les agitations redoublaient. Le 18 mars, les anciens députés des États des deux duchés, tous Allemands, se réunissent sans convocation à Rendsbourg, et adoptent les propositions suivantes :

1° Le Slesvig-Holstein se proclame État indépen-

dant de toute influence émanant du Danemark et des Danois ;

2° Adjonction au corps germanique de cet État inséparable ;

3° Réforme fondamentale dans la constitution de la confédération allemande, avec l'élection prochaine d'une représentation nationale de l'Allemagne auprès de la diète de Francfort.

L'assemblée décida, en outre, qu'une députation de cinq membres de la diète se rendrait immédiatement auprès du roi-duc, avec des instructions précises, à l'effet de provoquer de la part du souverain une déclaration catégorique sur les points suivants :

1° Convocation immédiate des États des deux duchés en une seule assemblée, et octroi d'une constitution commune ;

2° Adoption des mesures préliminaires nécessaires pour effectuer l'incorporation du Slesvig au corps germanique ;

3° Vu la situation critique du pays, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, armement général de la population, sous les ordres d'officiers librement élus ;

4° Rétablissement de la liberté complète de la presse et du droit illimité de réunion publique ;

5° Destitution immédiate du président du gouvernement des duchés, Scheel.

Frédéric VII ne pouvait plus rester témoin passif du démembrement de la monarchie. Résolu à défendre les droits de la nationalité scandinave, il appela au ministère le parti libéral, qui ne s'était jamais

laissé tromper par la prétendue assimilation des deux duchés. Le comte A. W. Moltke fut président du cabinet.

Le premier acte des nouveaux ministres fut d'obtenir du roi qu'il proclamât la rivière de l'Eider, limite du duché de Slesvig, comme la frontière définitive du royaume. C'était couper court à toutes les confusions, et placer la question sur son véritable terrain.

Cette résolution servit de base à la réponse faite le 12 mars par le roi aux députés de la diète, dans les termes suivants :

« A vos propositions, nous avons répondu que nous sommes disposé à octroyer à notre duché allemand de Holstein, indépendant et uni à la confédération germanique, une constitution libre, basée sur un droit électoral étendu, et dans laquelle seront consignés l'armement du peuple, la liberté de la presse et le droit de réunion » ;

« Qu'en conséquence, notre duché de Holstein aura un gouvernement à part, une organisation militaire, une administration et des finances séparées, aussitôt que, par un accord réciproque, les conditions d'une union du Danemark et du Slesvig seront arrêtées » ;

« Que nous ferons ouvertement tous nos efforts pour constituer un parlement allemand national et puissant » ;

« Que nous n'avons ni le droit, ni le pouvoir, ni la volonté de laisser incorporer notre duché de

Slesvig à l'Allemagne; que nous voulons, au contraire, consolider de fait l'union inséparable du Slesvig au Danemark, au moyen d'une constitution commune et libre » ;

« Mais que nous sommes résolus, en outre, de protéger l'indépendance du Slesvig, par des institutions provinciales, surtout de le pourvoir d'une diète et d'une administration séparées » ;

» Nous vous signifions, de plus, que notre vœu sérieux est, par un accord sincère, d'établir dans nos pays, avec nos fidèles aimés sujets, la paix et la liberté. »

Cette lettre loyale, qui séparait avec tant de vérité et de précision les droits du Slesvig de ceux du Holstein, devait éclairer les esprits. Aussi, les agitateurs allemands n'en attendirent-ils pas la publication pour en paralyser les effets. La nomination du ministère libéral leur prouvait qu'ils n'avaient plus rien à espérer du faux entraînement qui avait trompé quelques Scandinaves. Danois et Allemands se trouvaient en présence : il fallait agir avant que la lumière fut complètement faite.

Dans l'après-midi du 23 mars, un des meneurs allemands, M. Beseler, se rendit à Kiel, d'où il expédia des estafettes au prince Frédéric d'Augustenbourg, alors à sa terre de Noër, et au comte Reventlow-Preetz, un des hommes les plus considérables de la noblesse allemande des duchés. Tous deux arrivèrent à Kiel vers six heures du soir, et furent salués par les applaudissements de la foule avertie d'avance.

Au milieu des cris d'enthousiasme, une garde nationale s'organise, et l'on fait sommation au commandant danois d'évacuer la ville. Cependant, quelques meneurs plus habiles ayant demandé que les troupes restassent, celles-ci ne tardèrent pas à fraterniser avec la population, et tous les postes furent occupés conjointement par la ligne et la garde nationale. Le commandant, abandonné de ses soldats et de la plupart de ses officiers, demeura impuissant.

Le moment était favorable pour donner carrière aux ambitions : un gouvernement provisoire fut aussitôt formé pour le *Slesvig-Holstein*. Il se composait du prince de Noër, du comte Reventlow et de MM. Beseler et Schmidt.

Dès lors se révélèrent hautement les pensées ambitieuses qui avaient produit et alimenté le mouvement slesvig-holsteinois. Le duc d'Augustenbourg accourut se mettre à la tête d'une insurrection préparée de longue main dans un intérêt de famille. Son frère, le prince de Noër, venait d'entrer par surprise dans la forteresse de Rendsbourg, où la garnison danoise, dans l'ignorance de ce qui se passait, l'avait laissé pénétrer avec sa suite. Cette forteresse, située sur la limite des deux duchés, devint le centre militaire de l'insurrection. Ce fut là qu'apparut le duc d'Augustenbourg, dans la journée du 24. Il était porteur d'une lettre du roi de Prusse, qui se déclarait prêt à soutenir les droits du Slesvig-Holstein. Le germanisme, alors triomphant à Francfort, offrait aussi ses encouragements et son appui.

Il n'entre pas dans notre cadre de suivre les détails de la guerre qui éclata entre le Danemark et les duchés. Qu'il nous suffise d'en signaler le véritable caractère, qui ne fut autre chose qu'une lutte entre la nationalité scandinave et l'ambition allemande. On vit les troupes du roi de Prusse et de la confédération faire invasion dans le Slesvig et le Jutland, sous prétexte de défendre le Holstein, et ce qui est bien plus étrange, la diète de Francfort, par une délibération solennelle, en date du 12 avril, engager le roi de Prusse à agir le plus promptement possible pour accomplir l'annexion du Slesvig à l'Allemagne.

La cause scandinave trouva néanmoins un appui chez le roi Oscar, et dans les sympathies des Suédois et des Norvégiens. Il s'y joignit la protection intéressée de la Russie, et une médiation pleine de négligence de la part de l'Angleterre. Quant à la France, les hommes d'État de cette époque ne comprenaient pas la question, et se trouvaient trop occupés pour l'étudier.

On sait que l'armistice de Malmö, d'abord accepté, enfin définitivement conclu le 26 août 1848, s'était fait entre le roi de Danemark et le roi de Prusse, tant en son nom qu'au nom de la confédération germanique. Mais le gouvernement provisoire des duchés n'avait pas été consulté; on le supprimait même pour le remplacer par une nouvelle administration dont les membres devaient être nommés conjointement par le roi de Danemark et le roi de Prusse. Cet arrangement ne faisait pas le compte de la noblesse

du Holstein, et encore moins des princes d'Augustenbourg. Le gouvernement provisoire refusa, en conséquence, d'y souscrire. La diète de Francfort elle-même s'opposa à la ratification de l'armistice dans la séance du 5 septembre; ce ne fut qu'à la suite d'un changement de ministère et dans la crainte où l'on était alors d'une guerre générale, qu'elle revint sur sa décision, dans la séance du 15. Aussi la pensée réelle du germanisme était-elle si bien connue des hommes qui dirigeaient les actes militaires, qu'après la première convention de Malmö, le commandant des troupes prussiennes et fédérales, général Wrangel, ayant reçu de Berlin l'ordre d'évacuer le Jutland, ainsi que nous l'avons dit, refusa d'obéir. Après le consentement de la diète à la ratification, il ne lui restait plus de prétexte. Il était temps, d'ailleurs, qu'il se décidât à la retraite; car le roi Oscar avait, sur le premier refus, signé une demande au gouvernement danois pour l'envoi des navires de transport, destinés à faire passer dans le Jutland les troupes suédoises et norwégiennes qui se trouvaient partie en Fionie, partie en Scanie.

Après l'expiration de l'armistice de Malmö, les hostilités recommencèrent. Ce fut au plus fort de la lutte que Frédéric VII accomplit loyalement la promesse faite à son avènement. Le 5 juin 1849, le Danemark reçut de son roi une constitution basée sur le suffrage universel, et contenant les principes de liberté les plus étendus. Malheureusement, il n'y faisait pas participer le Slesvig, alors en pleine révolte,

et réservait ses droits ultérieurs par la clause suivante :  
« Sauf à régler après la conclusion de la paix tout ce qui concerne le gouvernement du duché de Slesvig. »

Cette réserve était une grave imprudence. D'abord, elle favorisait les vues de ceux qui contestaient l'assimilation du Slesvig avec le Jutland et les îles ; ensuite, elle laissait un prétexte à la diplomatie allemande pour intervenir dans le règlement futur du gouvernement du Slesvig. En étendant, au contraire, les bienfaits de la constitution libérale jusqu'à l'Eider, il enlevait toute excuse à l'insurrection du Slesvig, et consacrait d'une manière définitive l'unité des pays scandinaves.

Les suites de cette faute se firent promptement sentir. D'abord, dans le traité définitif, signé entre le Danemark et la Prusse, représentant la confédération germanique, le 5 juillet 1850, on laissa complètement indécise la question qui avait fait de part et d'autre prendre les armes. Voici, en effet, le contenu du cinquième article du traité : « Dans l'espace de six mois après la signature du présent traité, S. M. le roi de Danemark et la confédération germanique nommeront des commissaires pour fixer, d'après les documents et autres preuves relatifs, la limite entre les États de S. M., non compris dans la confédération germanique et ceux qui y appartiennent. » Singulière manière de résoudre le différend ! On ne parla pas même du Slesvig, et on laissa la porte ouverte à toutes les chicanes de la diplomatie allemande. L'Angleterre intervint comme médiatrice

dans cet arrangement équivoque, et l'on avait aussi invité le roi de Suède et de Norwége à y prendre part, mais prévoyant des difficultés, il s'abstint prudemment.

Un autre résultat fâcheux de la clause de réserve se produisit plus tard, lorsque le roi de Danemark, qui, d'après le traité de Berlin, avait été secouru par l'intervention de l'Autriche dans le Holstein, demanda la cessation de l'occupation militaire. Le cabinet de Vienne fit ses conditions. La principale était que la constitution libérale du Danemark, nommément la loi électorale, ne serait pas étendue aux duchés de Slesvig et du Holstein. La note de Vienne, contenant ces injonctions, était du 26 décembre 1851 : une note identique du 30 décembre fut reçue de Berlin. Le germanisme cherchait à ressaisir par ses alliances ce qu'il n'avait pu gagner par la guerre. Malheureusement, les autres cabinets de l'Europe pressaient le roi de Danemark d'en finir avec des hostilités qui troublaient la paix générale, et la Russie, de son côté, n'avait nul souci de voir donner de l'extension à une constitution qu'elle trouvait d'un mauvais exemple. Le protocole de Varsovie (5 juin 1851) avait sous des semblants d'amitié, un caractère impératif mal dissimulé : il fallut subir la volonté de la Prusse et de l'Autriche; et les lettres-patentes royales du 28 janvier 1852 annoncèrent au Danemark qu'un arrangement définitif avait été conclu de concert avec les grandes puissances.

Or, cet arrangement consistait dans l'octroi de

constitutions séparées pour les deux duchés , rédi-  
gées dans les termes voulus par les cabinets de Vienne  
et de Berlin, et d'une constitution commune à toute  
la monarchie. Le Danemark, c'est-à-dire le Jutland  
et les îles, conservait en même temps la constitution  
de 1849.

Il y avait dans cette complication représentative ,  
imaginée par la diplomatie, une multitude de pièges.  
D'abord, l'incorporation du Slesvig, pour laquelle  
Frédéric VII avait, à bon droit, pris les armes, était  
condamnée. Le parti patriote des Eideristes, si éner-  
gique à défendre les droits de la nationalité scandi-  
nave, était sacrifié. Il est vrai que l'union indissoluble  
des deux duchés n'était plus proclamée. Mais le prin-  
cipal objet des Allemands était de séparer le Slesvig  
du Jutland, comme moyen de revenir plus tard à  
l'union avec le Holstein. En somme, tous les sacri-  
fices du Danemark étaient perdus, le sang des pa-  
triotés avait été inutilement versé ; l'Angleterre et la  
France, par une incroyable inertie, donnaient gain  
de cause à l'intrigue germanique.

En second lieu, le projet de constitution commune  
introduisait au sein de la patrie scandinave des élé-  
ments germaniques dont les Eideristes se méfiaient à  
bon droit. Ils ne connaissaient que trop bien l'esprit  
envahisseur du germanisme, qui, semblable à la tache  
d'huile, rayonne imperceptiblement dans tous les  
sens. Ils voyaient donc dans cette prétendue com-  
munauté un moyen d'attaque contre le scandinava-  
visme, une perpétuelle guerre sous les apparences de

la fraternité. L'œuvre de la diplomatie allemande était doublement perfide. Quand les Danois réclamaient leur union avec le Slesvig, on les en séparait par une constitution particulière; quand ils repoussaient toute connexité avec le Holstein, sauf une union toute personnelle, on les y accouplait avec une constitution commune. Enfin, le parti danois dans le Slesvig allait se trouver mutilé et affaibli, en face de l'opiniâtre propagande du germanisme compact du Holstein; le Slesvig, sans appui par son détachement du Jutland, le Holstein fortifié de toutes les influences des royautés allemandes. L'insurrection avait été vaincue par les armes; les actes diplomatiques la rendaient triomphante. Assurément, les cabinets de l'Allemagne étaient bien perfides, mais celui de Londres était bien dupe, et celui de Paris bien aveugle.

Le parti national se trouva, par l'acte du 28 janvier, rejeté dans une opposition qui allait augmenter les embarras. Déjà, au mois de novembre 1848, trois membres du ministère libéral, MM. Tscherning, Monrad et Lehmann voyant qu'on ne pouvait compter ni sur l'Angleterre, ni sur la France, pour obtenir l'incorporation du Slesvig, avaient donné leur démission. Plus tard, quand les intrigues de la Russie, qui, par l'abdication de l'Occident, dominaient la situation, imposèrent au roi la publication de la lettre-patente, tout le ministère libéral se retira, et un nouveau cabinet fut formé sous la présidence de M. Bluhme, avec ces éléments mieux disposés à se

prêter aux vues de Saint-Pétersbourg. Dans toutes les discussions de cette époque on évoquait le spectre de la nécessité européenne, qui n'était, à vrai dire, que la nécessité moscovite. Les Danois libéraux, naguère unis dans une action commune pour combattre le germanisme, se divisèrent entre eux, les uns adoptant la doctrine du *heelstat*, c'est-à-dire de l'intégrité de toutes les parties de la monarchie, malgré les nationalités diverses, les autres restant fidèles au principe eideriste. Ces derniers essayèrent d'une transaction. Puisqu'on voulait l'unité, disaient-ils, qu'au moins cette unité profite aux principes de liberté. Le Danemark jouit d'une constitution libérale : qu'on étende cette constitution à toutes les provinces de la monarchie ; puisqu'on veut nous contraindre à une communauté que nous repoussons, qu'on nous donne au moins une communauté dans la liberté.

Mais c'était précisément ce que ne voulaient ni l'Autriche, ni la Prusse. N'osant pas porter atteinte à la constitution particulière du Danemark, elles cherchaient à en annuler les bienfaits par les entraves de la constitution commune ; et le roi, engagé par ses promesses, se laissait dominer par leurs conseils.

Il faut ajouter aussi qu'une des causes les plus sérieuses des mécontentements était venue de la fausse marche du ministère. Une fois les difficultés extérieures aplanies par des conventions, où l'on avait, il faut le dire, subi la loi de l'étranger, on sembla oublier les promesses du 28 janvier, et le ministère ne

s'était plus montré préoccupé que de régler, avec la diplomatie, la question de succession. Les chambres prétendaient suivre une tout autre voie. Puisqu'on avait décidé qu'il y aurait une constitution commune, c'est-à-dire une représentation générale de tous les États de la monarchie, il leur semblait que c'était à cette représentation à régler une question aussi éminemment personnelle et locale, que la succession du trône. Il fallait donc, suivant elles, commencer, avant toutes choses, par la présentation de la constitution promise. Les réclamations étaient d'autant mieux fondées, que dans le mystère des transactions diplomatiques, on ne rencontrait aucune garantie contre les pièges des négociateurs allemands ou russes.

On sait que les czars descendent de la famille ducale de Holstein, dans la ligne de Gottorp, dont ils forment la branche aînée. Ils appartiennent donc aux branches cadettes de la maison d'Oldenbourg, et intervenaient dans le règlement de la succession, non-seulement en vertu de leurs anciens droits sur le Holstein, mais aussi comme membres de la famille royale. C'était pour eux en même temps une question de famille et une question politique.

Nous devons cependant faire, dans les titres de l'empereur Nicolas, une distinction que dans les négociations de cette époque, on semble avoir volontairement oubliée. Comme membre éloigné de la famille royale, il avait le droit d'intervenir; comme représentant des anciens ducs de Holstein, il n'avait plus aucun droit. En effet, par suite de longues négocia-

tions, entamées par Catherine II avec Christian VII, et terminées par le grand-duc Paul à sa majorité, ce dernier céda au roi de Danemark le Holstein gottorprien, avec sa part et ses droits dans les arrondissements communs du duché; il renonçait, en outre, par le même acte, à toutes prétentions sur le Slesvig. De son côté, comme prix de cette cession et renonciation, le roi Christian VII cédait au grand-duc Paul les comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst (le grand-duché actuel d'Oldenbourg). Le contrat fut solennellement signé au château de Kiel, le 16 novembre 1773.

Rien ne manqua à la validité du contrat : cession et échange réciproques, consacrés, en outre, par une longue possession. Chacun était tellement maître, dès lors, des territoires mutuellement échangés, que presque aussitôt le grand-duc Paul retrocéda à son parent, l'évêque Frédéric-Auguste de Lubeck, le duché d'Oldenbourg qu'il venait de recevoir. Il prouvait par là des droits analogues pour l'autre partie contractante, sur le territoire du Holstein. Il est bon d'insister sur la nature et les termes de ce contrat, parce que dans le règlement nouveau de la succession danoise, certaines réserves, faites par le czar, sont fondées sur des droits éventuels qu'il aurait comme duc de Holstein, droits qui ne sauraient plus lui appartenir. Une des constantes habitudes de la diplomatie moscovite est de glisser dans un traité quelque clause, en apparence insignifiante, qui doit servir de point de départ à de hautes prétentions. C'est ce qui eut lieu dans

le traité de Londres du 8 mai 1852, concernant le règlement de la succession danoise, et signé par les cinq grandes puissances et le roi de Suède et de Norwége.

Ce fut l'empereur Nicolas qui dirigea toutes les négociations préliminaires. Comme premier acte, il signa le protocole de Varsovie, du 5 juin 1851, par lequel il se déclarait prêt à renoncer à ses droits éventuels, en faveur du prince Christian de Glucksbourg et de sa descendance mâle. Mais, en même temps, le czar faisait réserve expresse des droits de la famille impériale de Russie, dans le cas et pour l'époque où la descendance mâle du prince Christian viendrait à s'éteindre.

Par suite de ce premier acte, le roi de Danemark, conseillé et appuyé par le czar, obtint les renonciations de la landgrave de Hesse, avec celles du prince et de la princesse Marie d'Anhalt-Dessau, fils et fille de la landgrave. La princesse Louise-Wilhelmine, sœur cadette de la princesse Marie, renonça également à ses droits, en faveur de son mari, le prince Christian de Glucksbourg, et de leur descendance mâle commune.

Signalons maintenant tous les pièges contenus dans le protocole de Varsovie. D'abord, la renonciation de 1851 suppose des droits existants, tandis que tous les droits étaient éteints par la renonciation de 1773. Ensuite, la clause de réserve tient ces droits en suspens, pour les faire revivre dans un cas éventuel. Or, c'est dans le traité définitif que devaient être

introduites les dispositions propres à donner des chances au cas de réserve.

Pour qui examine superficiellement le traité de Londres, c'est un acte de sage prévoyance, mettant fin aux incertitudes de l'avenir, et fixant les destinées d'un royaume déchiré. Mais un regard plus attentif fera promptement reconnaître les habiles combinaisons du czarisme, travaillant à ses propres intérêts, et ouvrant une large carrière à de futurs ébranlements. Ce qu'il y a de plus apparent, en effet, c'est la succession offerte au prince de Glucksbourg. Mais ce qu'il y a de plus significatif se résume en deux principes proclamés par le traité comme des mesures d'ordre et d'équilibre européen, et qui ne sont, en réalité, que l'expression dissimulée des vues ultérieures de la Russie.

Ces principes étaient :

- 1° L'intégrité de la monarchie danoise;
- 2° La succession de la descendance mâle, à l'exclusion des femmes.

Pour toutes les parties contractantes, l'intégrité de la monarchie signifiait qu'on ne pourrait en séparer aucune des parties. Mais de cette première conséquence découlait une autre dont on ne parlait pas, et qui contenait le secret de tous les empressements du czar. Cette seconde conséquence était, que les droits sur une partie de la monarchie donnaient des droits sur toutes les autres parties. Or, le cas arrivant où la descendance mâle du prince de Glucksbourg viendrait à manquer et faisant renaître ainsi les droits

des czars, ceux-ci seraient appelés à la succession de la partie gottorpienne du Holstein. En même temps, le trône du Danemark se trouverait sans héritier, puisqu'on en aurait exclu les femmes; et alors le prince qui aurait hérité d'une partie du Holstein, viendrait, au nom du principe de l'intégrité, réclamer l'héritage de tout le Danemark.

Voilà un des résultats possibles du traité de Londres. Il est vrai que, même dans cette éventualité, les droits de la Russie seraient discutables; mais par cela ils ne manqueraient pas d'une certaine force.

*Les périls que contenait cet acte diplomatique n'échappaient pas à la clairvoyance du parti national en Danemark; ils furent peut-être même exagérés. Lorsque le 4 octobre 1852, la loi destinée à confirmer le traité de Londres fut présentée à la sanction de l'assemblée danoise, les sentiments publics ne tardèrent pas à se manifester.*

*L'assemblée avait nommé un comité de vingt-cinq membres pour examiner la proposition royale. Ainsi que nous l'avons vu, le traité pouvait se résumer en deux dispositions principales : 1° la désignation du prince Christian de Glucksbourg comme héritier présomptif, après l'extinction de la ligne régnante; 2° le changement de l'ordre de succession, qui devait être à l'avenir exclusivement agnatique.*

*Sur la première disposition, les voix du comité furent unanimes en faveur de la dynastie de Glucksbourg. Quant à la seconde, on était en garde contre les pièges qu'elle renfermait. Neuf membres seule-*

ment se prononcèrent pour l'acceptation sans réserve ; neuf autres proposèrent d'ajourner toute discussion jusqu'à ce que la constitution commune , annoncée par la patente du 28 janvier 1852, eut été discutée et établie. Les sept membres restant pensèrent que l'assemblée nationale pouvait sanctionner le changement proposé, à la condition que, dans l'acte officiel qui donnerait force de loi au nouvel ordre de succession, il fut inséré une réserve expresse, portant que tous les pays et tous les titres de la couronne et de la maison royale danoise, passeraient à jamais, aussi pleinement que d'après l'ancienne loi royale, à celui qui serait appelé au trône de Danemark. Cette réserve annulait implicitement toutes les prétentions gottorpiennes. Il se trouvait donc une majorité de seize voix contre la proposition du gouvernement. On pouvait dès lors prévoir le caractère des discussions ultérieures. En effet, ce comité était une émanation de l'assemblée commune, *rigsdag*, composée, comme on sait, des deux chambres, le *landsting* et le *folkething*. La présentation de la loi aux chambres séparées devait suivre cette première formalité.

Mais le ministère voulut essayer ses forces par une loi moins importante, qui touchait néanmoins à la question de l'intégrité.

A la suite des dernières hostilités, la ligne des douanes avait été établie sur l'Eider. Il en résultait pour le commerce et l'industrie du Holstein une grande gêne, et de là des plaintes dont la couronne ne pouvait contester la légitimité. D'un autre

côté, par l'annexion du Holstein à la confédération germanique, tout ce qui le concerne étant sujet au contrôle et à l'intervention de la diète de Francfort, le parti danois s'alarmait à la pensée de voir lever une barrière qui arrêtaît les immixtions allemandes. A ses yeux les intérêts de la nationalité devaient l'emporter sur toute autre considération. Cependant, le gouvernement danois, moins touché de ces craintes, que du désir de donner un commencement d'exécution aux promesses du 28 janvier, soumit aux délibérations du *folkething* un projet de loi tendant à porter la ligne douanière de l'Eider jusqu'à l'Elbe. C'eut été, à vrai dire, un premier triomphe pour les partisans du *heelstat* ; aussi les eideristes, du *folkething* s'opposèrent-ils avec vigueur au projet. Adoptant les articles qui proposaient une modification dans les tarifs, ils introduisirent des amendements qui maintenaient la ligne de l'Eider. Le ministère battu, répondit à son échec par la dissolution de la chambre, le 13 janvier 1853.

Les élections furent conduites de part et d'autre avec la vivacité que commandait une question vitale, les Eideristes décidés à défendre jusqu'au bout les intérêts scandinaves ; le ministère, excité par les cabinets étrangers, qui s'étonnaient des longs retards apportés à la conclusion de leur œuvre. La session nouvelle fut donc inaugurée par la discussion de l'œuvre diplomatique.

Les débats furent longs et orageux, et quoique le parti national fut en minorité, il soutint la lutte avec

une énergie qui ne fit jamais défaut. D'ailleurs, pour d'aussi profonds changements dans la constitution, la loi fondamentale exigeait les trois-quarts des voix. Le ministère n'en obtint que quatre-vingt-dix-sept contre quarante-cinq. C'était un nouvel échec.

Mais le gouvernement persista; les engagements pris avec les puissances signataires du traité l'enchaînaient; un nouvel appel fut fait aux collèges électoraux. L'ordonnance de dissolution, publiée le 20 avril, fixait les élections pour le *folkething*, au 27 mai, et pour le *landsting*, au 3 juin. Cependant cette mesure avait été prise contre le sentiment du chef du cabinet, M. Bluhme, ministre des affaires étrangères. Il donna sa démission, et, le 21 avril, M. Ørsted fut appelé à la présidence du conseil et au département de l'intérieur.

Déjà ministre sous les deux derniers rois, M. Ørsted avait, comme écrivain et légiste, une réputation méritée, et dans la lutte contre le slesvig-holsteinisme, il s'était acquis une grande popularité. Mais il s'était montré, depuis, partisan énergique du *heclstat*, et sa nomination annonçait chez le roi une décision arrêtée.

Pour rassurer, d'ailleurs, les esprits, le nouveau cabinet voulut s'éclairer auprès des puissances signataires du traité de Londres, sur l'interprétation qui devait être donnée à la clause de réserve introduite par le czar. En cas d'extinction de la descendance mâle du prince de Glucksbourg, l'empereur de Russie, succédant à une partie du Holstein, pour-

rait-il, au nom du principe de l'unité du Danemark, joindre la couronne danoise à la couronne russe? Telle fut la question adressée aux divers cabinets. Tous firent une réponse uniforme. La succession du Danemark, disaient-ils, était devenue, par le fait du traité de Londres, un intérêt européen, et elle ne pouvait devenir vacante, sans que toutes les puissances garantes fussent appelées à arrêter de nouveaux arrangements.

Ce n'était là, en vérité, qu'un ajournement dans l'équivoque. Les espérances des czars pouvaient demeurer entières, les craintes des patriotes scandinaves subsister dans toute leur force. On offrait, il est vrai, à ceux-ci la protection éventuelle des protocoles diplomatiques. La succession du Danemark devenait soumise à tous les caprices, les tiraillements, les intrigues des cabinets de l'Europe; le sort de la monarchie pouvait dépendre de l'habileté d'un diplomate, du hasard des circonstances, des jeux de l'imprévu. Enfin, le Danemark était indéfiniment mis en tutelle, et en tutelle collective, la plus menaçante de toutes; car le pupille court un égal danger, soit dans le désaccord des tuteurs, soit dans leur complicité.

Et, cependant, le parti scandinave, fatigué de livrer bataille dans un impasse, prit aussitôt cette déclaration pour une espérance, ou, du moins, comme un moyen de mettre fin à une collision qui affaiblissait la couronne sans donner aucune force au pays. L'impossibilité de rien conclure fit succéder l'indifférence

à l'énergie, et les élections nouvelles, faites sous une impression de lassitude générale, assurèrent au gouvernement une imposante majorité. Aussi la loi tant contestée, fut-elle à peine cette fois sujette à discussion. Elle fut adoptée par 119 voix contre 10, avec 21 abstentions.

Cette première victoire du ministère *Ærsted* l'encouragea à oser davantage. On comprenait bien que la nouvelle loi de succession rendait désormais obligatoire l'établissement d'une constitution commune, et appelait par conséquent des modifications dans la constitution danoise de 1849. Mais il avait été formellement stipulé, et le ministère lui-même l'avait déclaré, que la constitution commune nécessaire pour organiser le *heelstat*, ne serait ni rédigée ni publiée sans être soumise à l'examen de la diète, ni par d'autres voies et moyens que ceux qu'avait prescrits la constitution danoise. Quel fut donc l'étonnement de tous lorsqu'au commencement de la session de 1853-1854, M. *Ærsted* vint présenter à la diète de Copenhague un projet qui modifiait la constitution de 1849 dans ses garanties les plus essentielles, et réservait au roi seul la rédaction de la constitution commune.

Ainsi, d'une part, on enlevait au Danemark une partie de ses libertés; d'autre part, on offrait à la monarchie entière une constitution octroyée au lieu d'une constitution consentie.

Les députés protestèrent avec énergie contre ces doubles embûches. Ils ne refusaient pas de discuter

les modifications à introduire dans la constitution de 1849 ; mais ils ne voulaient rien sacrifier dans le régime constitutionnel du Danemark, avant de savoir quel serait le régime de la monarchie entière ; ils ne voulaient surtout en rien admettre le principe d'une constitution octroyée. Le cabinet fut donc sommé de présenter sans délai le projet du *heelstat* aux délibérations de la diète.

Nullement ému de ces légitimes réclamations, le ministère répondit tranquillement que les chambres n'avaient rien à voir dans cette affaire, réservée exclusivement à la volonté royale ; mais les chambres lui prouvèrent bientôt qu'elles savaient défendre leurs droits. L'article 5 du projet ministériel, qui déclarait que la constitution commune serait octroyée par le roi, fut repoussé par le *folkething*, dans la séance du 24 février 1854, par 97 voix contre 1. La question, portée au *landsting*, rencontra la même opposition. Les députés déclarèrent qu'ils ne voteraient aucun changement à la constitution de 1849 avant d'avoir pris connaissance du projet de constitution du *heelstat*.

L'opinion publique fut unanime pour s'associer à la résistance des chambres. Deux mille électeurs de Copenhague se réunirent à la bourse et rédigèrent une supplique au roi pour obtenir le renvoi des ministres ; mais le roi refusa de recevoir leurs délégués. L'opposition n'en devint que plus énergique, et les chambres elles-mêmes s'emparèrent de la question. Le 13 mars, une adresse, demandant formellement

l'éloignement d'un ministère qui n'inspirait plus de confiance, fut votée par 77 membres du *folkething* et 31 du *landsting*.

A toutes ces démonstrations, les ministres n'opposèrent qu'une passive inertie. Profitant de la clôture des chambres, qui eut lieu le 24 mars, ils poursuivirent leurs projets en silence, et, le 26 juillet 1854, l'on vit apparaître une ordonnance royale qui s'annonçait comme la constitution commune. Or, cette prétendue constitution n'était autre chose que la création d'un sénat ou conseil du royaume, *rigsraad*, chargé de connaître des affaires communes au Danemark, aux duchés et aux autres possessions de la monarchie.

C'était comme un défi jeté à la nation : elle se réveilla tout entière. L'acte était arbitraire, et ne tenait aucun compte des droits de la nation. Il est vrai que le traité de Londres faisait au gouvernement une situation des plus difficiles. En effet, le sénat, ou *rigsraad*, devait coexister avec le *folkething* et le *landsting*, siégeant à Copenhague, avec les États provinciaux du Slesvig, avec les États du Holstein, avec ceux du Lauenbourg, avec l'assemblée de l'Islande, *althing*, avec celle des îles Féroë, *laugthing*, enfin avec le conseil colonial des îles danoises dans le groupe des Antilles, Sainte-Croix, Saint-Thomas et Saint-Jean. Il y avait assurément déjà un luxe représentatif bien éloigné de l'unité, et l'on prétendait porter remède à cette multiplicité d'assemblées délibérantes par la création d'une assemblée délibérante nouvelle.

D'après cette nouvelle constitution, le budget commun devait être voté par le sénat sur la proposition du gouvernement, et il demeurerait indéfiniment obligatoire jusqu'à ce que le gouvernement proposât des modifications par une loi nouvelle. Toute initiative était enlevée aux représentants qui ne pouvaient s'adresser au gouvernement que par voie de pétitions.

Cependant, les patriotes scandinaves se préoccupaient moins des vices de l'ordonnance que de son illégalité. Ils prirent la résolution de défendre énergiquement leurs droits menacés, non plus par une passive résistance, mais par une opposition active. Il se forma dans la capitale une association pour garantir la loi, et, le 29 août, dans une assemblée de plusieurs milliers de citoyens, on adopta unanimement quatre propositions qui devaient servir de programme au mouvement national : 1° que l'ordonnance du 26 juillet était contraire à la loi fondamentale ; 2° qu'elle était une négation du principe constitutionnel ; 3° que le peuple comptait sur l'accord et la fermeté du rigsdag vis-à-vis d'un ministère dans lequel le pays ne pouvait avoir confiance ; 4° qu'en citoyens d'un pays libre, les Danois soutiendraient le rigsdag dans tout ce qui tendrait à maintenir les droits constitutionnels de la nation.

Ce premier exemple fut partout suivi. Sur tous les points du royaume se formèrent des associations animées du même esprit et formulant les mêmes résolutions, et, dès que la session fut ouverte, le 2 octobre,

des adresses multipliées, signées de milliers de citoyens, vinrent révéler aux chambres les agitations du pays.

Ce n'était d'ailleurs que l'écho des sentiments unanimes qui dominaient dans les chambres. De nouveaux incidents, de nouveaux actes ministériels d'une audacieuse illégalité ne permettaient plus l'indulgence. Ainsi que nous l'avons dit, le Danemark avait, à l'origine de la guerre d'Orient, conjointement avec la Suède et la Norwége, fait sa déclaration de neutralité. Le czar, officieusement prévenu d'avance, avait accueilli avec assez de bonne grâce une résolution qu'il ne pouvait empêcher. Mais il faisait des difficultés à l'égard de la Suède et de la Norwége, dont la déclaration n'avait été précédée d'aucun avertissement, et, ne dissimulant pas sa colère, il se refusait à reconnaître leur neutralité. Le cabinet de Copenhague prit l'alarme, et représenta au czar que son refus allait contraindre la Suède et la Norwége à se jeter dans les bras des alliés, et que, par suite de la communauté d'intérêts des trois pays, le Danemark serait forcément entraîné dans le mouvement. Il avouait même qu'une neutralité qui ne favoriserait jusqu'à un certain point les puissances occidentales, était impossible. Ce ne fut qu'après un actif échange de dépêches que Nicolas se laissa convaincre.

Pendant, le parti réactionnaire faisait ouvertement des vœux pour la Russie et exploitait les mauvais souvenirs qu'avait laissés à Copenhague la politique anglaise, en 1801 et 1807. Les patriotes

avaient de tout autres sentiments. A défaut d'une alliance active avec l'Occident, ils voulaient au moins une neutralité sincère. Ce n'était donc pas sans étonnement qu'ils avaient vu le ministre de la marine, amiral Sten Bille, présenter à la diète un projet de loi tendant à faire une levée extraordinaire de matelots, afin d'équiper un certain nombre de vaisseaux de guerre. La législature, se montrant peu favorable à un projet qui semblait cacher des arrière-pensées en opposition avec l'engagement de neutralité, s'était montrée peu disposée à y donner son adhésion. Mais le ministre déclara que l'adoption du projet n'obligeait pas la diète à accorder des fonds, et que l'on n'en demanderait que lorsqu'il s'agirait de recruter et d'employer les marins à des services déterminés. Rassurée par cette explication, la diète vota le projet, mais ne tarda pas à s'apercevoir qu'elle était dupe d'un subterfuge. Le ministre fit lever les matelots, et couvrit les frais de leur équipement et de l'armement des navires par des fonds alloués pour d'autres objets.

Dans le même temps, le ministre de la guerre, général Hansen, obtenait du roi une ordonnance qui l'autorisait à augmenter l'armée.

Justement alarmée de ces atteintes portées à la neutralité, indignée de voir des ministres agissant, en de si graves questions, sans le concours de la législature, la diète non-seulement s'opposa à tout nouvel armement, mais songea même à réduire le budget de la guerre par le licenciement d'une partie de l'armée. De vives discussions eurent lieu entre les ministres

et les députés : de part et d'autre on repoussait toute transaction. Ce fut en ces circonstances que se formula l'adresse du 13 mars, par laquelle la diète demandait au roi l'éloignement des ministres devenus suspects au pays. Bientôt après, ainsi que nous l'avons dit, se fit la clôture des chambres. Le cabinet en profita pour multiplier les actes d'illégalité. Des fonds extraordinaires furent mis à la disposition du ministre de la marine qui avait agrandi son premier plan d'armement. Pour couvrir les dépenses irrégulières du ministre de la guerre, le comte de Sponneck, ministre des finances, prit, du consentement de ses collègues, un arrêté portant que dans le cas où la diète, dans sa prochaine session, refuserait les fonds, ceux-ci seraient pris sur les recettes de l'Etat, dont le roi a le droit de disposer sans l'intervention de la législature.

Cependant, au printemps, les flottes alliées avaient traversé le Sund et le grand Belt; leur attitude avait suffisamment prouvé qu'elles entendaient religieusement observer la neutralité, et les vaisseaux russes enfermés dans les ports de Svéaborg et de Cronstadt ne laissaient rien à redouter. Tout se réunissait pour commander la plus prudente réserve, lorsque le ministre de la marine, agissant comme si la guerre était aux portes, fit mettre en état de défense la forteresse de Christiansœ, en augmenta la garnison, fit réparer et armer les batteries situées à l'entrée de la rade de Copenhague, et envoya la flotte danoise dans la Baltique.

Peu après, les ministres de la guerre et de la marine demandèrent conjointement à établir une ligne de défense sur les côtes de Séland, le premier proposant une nouvelle levée de 14,000 hommes, le second la construction de divers ouvrages fortifiés. Cette fois, il y eut dissentiment dans le cabinet. Le ministre des relations extérieures, M. Bluhme, se plaignait des doutes qu'on semblait élever sur la loyauté des puissances alliées, ajoutant que ces méfiances pourraient en attirer d'autres, et que déjà le cabinet de Saint-James regardait de mauvais œil des armements que rien ne justifiait. Ces conventions firent céder le ministre de la marine. Mais celui de la guerre persista dans l'exécution de ses projets.

C'est dans ces circonstances que se réunissait de nouveau la diète, en face d'un ministère doublement coupable, et pour avoir risqué de provoquer par ses armements le mécontentement des alliés, et pour avoir fait d'inutiles dépenses sans l'autorisation de la législature. Ajoutez à cela la déplorable ordonnance du 26 juillet, un sénat à la place d'une constitution, et au lieu d'une charte un défi à la nation.

Les sentiments qui animaient la diète se manifestèrent dès les premières séances. M. Hall proposa de voter une nouvelle adresse au roi pour insister sur l'éloignement de ses coupables conseillers ; M. Tutein demanda la mise en accusation des ministres ; d'autres voulaient exhorter la nation au refus de paiement de l'impôt. Cette dernière proposition était une mesure extrême qu'on voulut réserver ; mais un co-

mité fut nommé pour discuter et rédiger le projet d'un acte d'accusation, et l'adresse au roi fut votée à la presque unanimité.

Le 20 octobre, l'adresse fut présentée au roi : le lendemain le folkething fut dissous. Les ministres s'opiniâtraient dans la lutte.

Mais le pays, de son côté, était résolu à défendre ses droits : les élections fixées au 1<sup>er</sup> décembre ramènèrent une assemblée aussi décidée que la précédente à faire justice du ministère.

Dans l'intervalle entre la dissolution et les élections, le ministère avait fait faire au roi un voyage dans les duchés, à travers le Slesvig, le Holstein et le Lauenbourg, dans l'espoir, sans doute, de fortifier leur cause par les témoignages de sympathie adressés à la personne royale. Le contraire arriva : l'accueil fut généralement peu flatteur, et Frédéric VII revint très mécontent d'avoir partagé l'impopularité de ses conseillers. Les nouvelles élections étaient un dernier avertissement : il vit qu'il fallait faire droit à l'opinion publique, et le 3 décembre il congédia le ministère, en confiant à M. de Scheele le soin de former un autre cabinet.

Les ministres nouveaux furent choisis parmi les hommes modérés de l'opposition, et le programme du cabinet annonçait l'intention de suivre les voies constitutionnelles.

Après une première réunion du Rigsdag, et une prorogation au 12 janvier 1855, les chambres adoptèrent, le 22 mars, le projet de modification à la loi

fondamentale du Danemark, suivant les amendements qui avaient été émis dans les sessions précédentes et constamment repoussées par le cabinet Ørsted. Puis, faisant acte de justice et obéissant aux vœux du pays, le folkething, dans sa séance du 26 mars, à la majorité de 94 voix contre une, vota la mise en accusation des ministres sortants devant la haute cour du royaume, chacun à part et tous solidairement, pour violation de la loi fondamentale et dépenses d'armements nuisibles et illégales. Les accusés sont aujourd'hui en présence de leurs juges.

*La clôture de la session donna au nouveau cabinet le loisir de préparer la constitution commune, objet de tant de discussions. Il avait sagement renoncé au principe d'octroi, et cette question était résolue à la satisfaction des libéraux.*

De nouvelles élections se firent au mois de juin; elles furent favorables au ministère. Les Éidéristes étaient paralysés dans leur opposition par les intrigues de l'aristocratie du Holstein, qui, pour perpétuer les incertitudes de la situation, combattait à son tour la constitution commune; de sorte que plusieurs d'entre eux, pour éviter les apparences d'une complicité avec la noblesse allemande, furent ensuite contraints de soutenir le projet, et, en effet, le folkething adopta le 27 septembre, avec une faible majorité de 54 voix contre 44, un projet qui était loin d'être satisfaisant, mais qui mettait fin à de trop longues collisions. Le landsthing l'avait adopté quelques jours avant.

Cette constitution ne fait guère que répéter les dispositions de l'ordonnance du 26 juillet. L'assemblée commune s'appelle sénat, ou *rigsraad*. Pourtant il y a quelques modifications à signaler. Au lieu de 100 membres, le sénat se compose de 80 membres, savoir : 20 membres nommés par le roi, 30 élus par les représentations du royaume et des duchés, 30 par élection immédiate dans la monarchie entière. En ce qui concerne le budget, on fait une distinction entre le budget normal ou budget ordinaire fixé par le sénat pour un temps indéfini, et le budget extraordinaire qui doit être voté par le sénat tous les deux ans.

Le gouvernement avait fait savoir qu'il n'admettait aucun amendement, et qu'il exigeait un consentement ou un rejet absolu. Pour ne pas faire triompher la faction allemande, il fallait que les patriotes danois acceptassent le projet dans son ensemble.

Cependant l'aristocratie du Holstein, qui avait compté sur eux, se voyant trompée dans ses espérances, essaya d'une nouvelle intrigue et mit en avant le prince héréditaire Ferdinand.

L'article 5 de la constitution disait : « Avant de succéder, le nouveau roi doit, dans le conseil des ministres, faire serment par écrit d'observer la constitution commune et les constitutions particulières. » En cas de refus, le gouvernement demeurerait par intérim dans les mains des ministres, et la succession était fixée par une loi.

En vertu de cet article, la constitution nouvelle

ayant été présentée à l'approbation du prince héréditaire, il refusa de la sanctionner, et les Allemands réussirent à créer un nouveau dissentiment au sein même de la famille royale. Le prince Ferdinand fut destitué de sa charge de commandant général des îles danoises, et la concorde à laquelle les patriotes avaient fait tant de sacrifices, semblait encore une fois menacée.

Il est vrai que le prince héréditaire n'avait qu'une médiocre influence politique, et que son opposition avait plus le caractère d'une tracasserie que d'un acte sérieux; aussi le laissa-t-on bouder en silence, et ce fut lui qui, enfin, embarrassé de son rôle, cherchait une occasion pour en sortir. Au moment de la mission du général Canrobert, lorsque tous les esprits en Suède, soit dans la population, soit dans le gouvernement, étaient unis dans un sentiment commun d'enthousiasme et d'espérance, le prince héréditaire danois, fatigué de son isolement, offrit au roi de donner son approbation à la constitution, pourvu qu'il y fût fait quelques modifications insignifiantes: ce n'était plus qu'une question d'amour-propre.

Ainsi se trouve réglée la situation intérieure du Danemark, non sans laisser cependant aux patriotes de graves inquiétudes pour l'avenir. Outre le morcellement représentatif, qui sera toujours un obstacle à l'unité, l'élément allemand reste une cause de désordre et de troubles, et les droits de la confédération germanique sur une partie du royaume seront constamment une menace à la nationalité scandinave. Les

partisans de l'Eider ont donc le véritable sentiment de la situation, et ils ont raison de penser qu'il vaudrait mieux renoncer au Holstein que de conserver au sein du pays une cause permanente de discorde, et qu'en diminuant le territoire, on fortifierait le royaume.

Avant de terminer avec le Danemark, disons quelques mots de la question du Sund.

En principe, les anciens droits de péage tiennent trop du vieux système du moyen âge, pour pouvoir résister aux réclamations simultanées de puissances supérieures, et aux impatiences du commerce qui ne veut plus d'entraves. Mais, en fait, les droits du Danemark sont garantis par de solennels traités, et les perceptions du Sund forment une branche trop importante de ses revenus, pour qu'on puisse l'en dépouiller sans une légitime compensation.

D'un autre côté, les réclamations de chacun partent de principes différents. Les unes ont une apparence de justice, les autres ne sont que les plaintes d'une ambition déguisée. On conçoit, par exemple, que la Suède qui possède une des rives du Sund, trouve injuste de payer un impôt à l'autre riverain. Mais la Prusse, qui se montre entre tous exigeante et hautaine, cherche surtout une occasion d'intervenir dans un pays qu'elle a déjà troublé par son esprit dominateur. C'est pour elle une nouvelle campagne de Slesvig-Holstein. Pour l'Angleterre et les États-Unis, la question du Sund est une affaire commerciale; l'une y apporte sa cauteleuse diplomatie, les autres leur téméraire brutalité. C'est donc une

question très complexe , mêlée d'intérêts et de passions. Elle est encore embrouillée par l'attitude toute différente qu'y prend la Russie. On sait que dans les pays où elle veut asseoir son influence, la Russie fait toujours offre de sa protection. Sa politique n'a pas varié dans l'affaire du Sund. Matériellement, elle est non moins intéressée que les autres riverains de la Baltique à voir tomber une barrière onéreuse pour son commerce : mais politiquement, elle a un intérêt plus grand à couvrir de sa protection un royaume harcelé de toutes parts et à se montrer le seul défenseur du faible. L'histoire nous enseigne à quel prix elle se fait ainsi magnanime ; mais le faible aux abois se jette naturellement dans les bras qui s'ouvrent pour le recevoir.

Aussi le cabinet de Saint-Pétersbourg a-t-il constamment fait preuve de son empressement à garantir les droits du Sund. Les agents consulaires d'Elseneur, nombreux et actifs, déploient un zèle outré en faveur du Danemark, surveillant les paiements et maintenant toutes les exigences. Il y a eu un ordre exprès dans les ports russes de la Baltique, de n'admettre les navires que sur la production de l'acquit des droits du Sund, servant en même temps de patente de santé. Le gouvernement danois ne pourrait que se féliciter d'avoir un si bienveillant voisin, si les leçons du passé ne devaient le mettre en garde contre les faveurs moscovites.

Aujourd'hui même, les recommandations de Saint-Pétersbourg ont amené la Prusse à ajourner

ses exigences. Mais la question, soulevée de toutes parts, est devenue trop vive pour qu'on puisse reculer longtemps une solution. Pour éviter une lutte où il est seul contre tous, le Danemark a provoqué lui-même une médiation diplomatique. C'est sans doute la voie la plus sage, non-seulement pour échapper aux menaces de la Prusse et des États-Unis, mais aussi pour se soustraire aux embûches de la protection moscovite.

Le Danemark occupe dans le groupe scandinave une position si importante, qu'on nous pardonnera sans doute d'être entré dans quelques détails sur ses luttes et ses difficultés intérieures. Son plus grand embarras est la possession d'une province allemande. Non-seulement, par là, se trouvent en présence deux populations rivales toujours prêtes à se déchirer, mais aussi deux gouvernements dans la même monarchie, Francfort faisant concurrence à Copenhague, et devenant complice des ambitions de Berlin. Cette situation, contraire au bon sens, à la politique et au développement de la nationalité scandinave, a beau être protégée par des arrangements diplomatiques, on ne peut voir quelque chose de durable dans ce qui est une source perpétuelle de désordre, et il n'y a pas d'union constitutionnelle possible entre des éléments qui se repoussent. Les Allemands du Holstein ne veulent pas être dominés par les Danois, les Danois ne veulent pas être absorbés par l'envahissement allemand. Des deux côtés on a raison, et cependant en réunissant dans une même monarchie

des intérêts opposés, on les contraint à engager une lutte de suprématie, et on perpétue à volonté d'opiniâtres querelles.

Une voie facile se présente pour sortir de ce dilemme : c'est celle qu'indiquent les patriotes scandinaves, les Eidéristes, et au moins a-t-elle l'avantage d'offrir une preuve de désintéressement. En prenant l'Eider pour limite de la monarchie, les Scandinaves coupent court à tout prétexte de plaintes. Les Allemands du Holstein ne veulent pas être dominés par les Scandinaves : qu'ils soient complètement rendus à l'Allemagne. Ils n'auront plus alors à se plaindre de l'oppression scandinave. Voilà la vraie, la seule solution à la question confuse du holsteinisme : la séparation complète, la renonciation désintéressée du Danemark. Nous devons ajouter, cependant, que la politique et la morale s'opposent également à ce que cette séparation profite à la Prusse, qui n'a cessé d'entretenir les troubles dans les duchés.

Aussi bien cette mesure radicale aurait encore pour avantage de déjouer les calculs du czar si bien combinés dans le traité de Londres. Au cas de vacance de la succession du Danemark, celle du Holstein ne s'y trouverait plus mêlée ; les prétentions gottorpiennes ne pourraient plus s'exercer à Copenhague, sous le vain prétexte de l'intégrité de la monarchie. Si la renonciation de 1773 doit être annulée par l'ambition moscovite, que les démêlés se vident entre le czar et l'Allemagne et que l'avenir du Danemark soit dégagé de ces querelles.

Les circonstances actuelles prouvent combien une séparation est nécessaire. Dans les élections qui , au moment où nous écrivons, viennent de se faire pour la diète commune, les élus du Danemark sont, comme de raison , exclusivement danois, ceux du Holstein exclusivement allemands. Des collisions sont inévitables et toute mesure d'ensemble est impossible.

La doctrine du *hæelstat* a égaré quelques libéraux scandinaves, parce qu'ils voyaient dans l'Eiderisme un nouveau démembrement de la monarchie; le sacrifice les effrayait, surtout après la perte de la Norwége. Ils auraient quelque raison, sans doute, si les intérêts scandinaves demeuraient à l'état de morcellement où les ont conduits, tantôt l'influence allemande, tantôt les embûches moscovites. Danemark, Suède et Norwége ne sont que les membres d'un seul corps, trop longtemps désunis, soit par des malentendus mutuels, soit par les intrigues d'ambitieux voisins. Le temps des rapprochements est venu, et le principe de l'unité scandinave ne doit plus rencontrer d'obstacles. Ce principe est accepté par les hommes éclairés de la Scandinavie; il doit assurer la grandeur d'une nationalité vigoureuse, et la sécurité de l'Europe occidentale protégée par cette nationalité sur les frontières extrêmes du Nord.

Il nous reste à démontrer que l'unité scandinave est aujourd'hui dans les vœux de tous, et que, depuis plusieurs années, le mouvement des esprits dans les trois royaumes a suffisamment préparé cette grande organisation politique.

## CHAPITRE XI.

### **Le scandinavisme.**

L'unité politique de la race scandinave n'est pas seulement une pensée des temps modernes ; elle a régné de fait aux jours les plus reculés de l'histoire du Nord, et l'on peut la retrouver jusque dans les légendes du mystérieux Odin. Plus tard, lorsque du huitième au dixième siècle, l'Europe occidentale vit apparaître les hardis conquérants que leur envoyaient les îles de la Baltique ou les côtes de la mer du Nord, il était facile de reconnaître parmi les différentes bandes d'envahisseurs une conformité de mœurs et de langage qui révélait une origine commune et une incontestable unité de race. Les aventuriers eux-mêmes annonçaient partout leur fraternité, soit en prenant le nom général de *Normands* ou hommes du Nord, soit en se prêtant un mutuel appui lorsqu'ils se rencontraient dans les expéditions qui les entraînaient loin de leur patrie.

Sans doute, il y avait, comme dans toutes les races teutoniques, de fréquentes guerres de tribu à tribu, et l'unité de race était loin d'entraîner l'unité de gouvernement; mais, même au milieu de leurs plus sanglantes querelles, les Scandinaves obéissaient toujours au même culte et aux mêmes traditions. A l'étranger surtout, oubliant leurs discussions intérieures, les tribus que rapprochaient les hasards de la course et du pillage, joignaient leurs bandes joyeuses ou accouplaient leurs flottes, doublant ainsi le nombre de leurs barques à deux voiles, qui glissaient, selon leur expression, *sur la route des cygnes*.

Selon leur point de départ, il est vrai, et selon le but de leurs expéditions, ils étaient connus sous des noms différents. Danois, quand ils partaient des îles de la Baltique pour envahir les bords de la Tamise, Normands, lorsqu'ils venaient des côtes de la Norwége pour ravager les bords de la Seine ou de la Loire, Varègues ou Varangiens, lorsqu'ils s'élançaient de la Suède, tantôt pour conquérir Novogorod et Kiew, tantôt pour s'enrôler dans la garde impériale de Constantinople; ils n'en conservaient pas moins leurs affinités, et même dans la séparation qu'amenaient leurs victorieuses émigrations, il restait toujours dans la force des souvenirs un lien commun entre chacun des envahisseurs. Les divisions géographiques d'ailleurs étaient bien loin d'être ce qu'elles devinrent depuis, et les trois royaumes modernes, subdivisés en provinces ou en tribus, n'étaient que les membres d'une

même famille ethnographique, mal unis, il est vrai, selon les règles politiques et administratives, mais offrant peut-être plus de cohésion que n'en avaient à cette époque les autres pays de l'Europe qui ont formé depuis de grandes unités.

L'origine des émigrations fut non-seulement l'esprit d'activité et de conquête qui animait les Scandinaves, mais aussi le besoin de se soustraire aux entreprises tyranniques de quelque puissant chef du voisinage; car, parmi les tribus comme dans les clans de l'Écosse, il se livrait de furieux combats, soit pour la domination, soit pour l'indépendance. Dans ces mouvements intérieurs, par le cours naturel des besoins sociaux, les habitants se groupaient dans les endroits qui leur offraient des abris, ou leur ouvraient des débouchés vers la mer, soit dans les îles du Mælar, en Suède, soit dans les îles danoises et surtout le Seland, soit dans les fiords de la Norwége. Les lieux de rassemblement dont la population se développait par un rayonnement successif, devinrent, plus tard, le centre des trois royaumes qui se formèrent en Scandinavie, tantôt unis entre eux, tantôt séparés, la Norwége, par exemple, quelquefois unie à la Suède, quelquefois au Danemark, autrefois isolée.

L'idée moderne qui s'appelle l'unité scandinave, ne fait donc que se conformer aux traditions historiques, son but est de fonder la sécurité de l'avenir sur les enseignements du passé.

A chaque grande époque de l'histoire du Nord,

cette pensée se réveille. Nous avons suffisamment parlé de l'union de Kalmar. Le même projet d'union se retrouve dans l'esprit de Gustave II Adolphe. Trop de malheurs avaient été l'inévitable conséquence de longs déchirements.

Avant de prendre part à la guerre de trente ans, il était pénétré de la nécessité d'une alliance entre les pays scandinaves. Déjà, à cette époque, le lien religieux devait beaucoup faire pour y aider. Dans une entrevue que Gustave-Adolphe eut, le 20 janvier 1629, à Ulfsbæck, sur la frontière, avec Christian IV, roi de Danemarck, il lui signala les périls de leur situation commune : « Nous serons tous, dit-il, transportés en Amérique pour y faire du sucre, si nous ne nous unissons pas. » Mais les vives instances de Gustave-Adolphe en faveur d'une alliance perpétuelle furent infructueuses, et on vit plus tard, au milieu de la grande lutte religieuse qui agita le monde, Christian combattre dans les rangs opposés à la Suède.

Après Gustave-Adolphe, les rois Charles X et Charles XII furent préoccupés des mêmes pensées ; mais ils étaient guidés par l'esprit de conquête, et furent surpris par la mort, l'un au moment où il méditait, l'autre, où il accomplissait une invasion en Norwège. Charles XII, aux derniers jours de sa carrière, négociait la paix avec la Russie, laquelle, pour les territoires que la Suède devait céder, se montrait disposée à lui garantir la possession de la Norwège.

A la diète de 1743 , alors qu'il s'agissait de régler la succession de la Suède après la mort du roi Frédéric de Hesse , qui n'avait pas de descendants , il y avait un parti puissant qui , comprenant l'importance de l'unité scandinave , voulait offrir la couronne au prince héréditaire de Danemarck , depuis Frédéric V. C'était l'ordre des paysans qui insistait sur cette mesure. Ils étaient fatigués des abus de la noblesse sous un roi sans volonté , et , surtout , mécontents de la manière dont la guerre était conduite contre la Russie. Les ordres des prêtres et des bourgeois appuyaient les paysans , sous la réserve toutefois que , si on obtenait une paix avantageuse avec la Russie , la couronne de Suède serait donnée au duc Adolphe - Frédéric de Holstein-Gottorp , neveu de l'impératrice Elisabeth.

La Suède était alors en proie aux funestes dissensions qui suivirent la mort de Charles XII. Déchue de tout prestige , la royauté ne gouvernait plus : le gouvernement était aux mains d'une oligarchie turbulente , au sein de laquelle l'or de la Russie entretenait une constante discorde.

Cependant , le parti danois semblait devoir triompher , lorsqu'il fut compromis par le zèle du ministre de Danemark , général Grüner. Non content d'agir sur les chambres , il sema l'agitation dans les campagnes et réussit à soulever les paysans de la Dalécarlie. Cinq mille d'entre eux marchèrent sur Stockholm , demandant avec menaces la nomination du prince héréditaire de Danemark. Il fallut leur livrer bataille

dans les rues de Stockholm. D'un autre côté, les agents de la Russie, comme ceux de l'Angleterre s'opposant à l'unité scandinave, profitèrent de ces désordres; Grüner fut rappelé et remplacé par le comte Berkentin, homme dont l'inertie fut aussi favorable aux intrigues russes que l'ardeur de Grüner.

La diète, effrayée et subjuguée, écarta le prince de Danemark. Le lendemain de la défaite des Dalécarliens, elle choisit pour prince héréditaire, le duc de Holstein-Gottorp. Ainsi l'occasion fut perdue de renouveler l'acte solennel de Kalmar.

L'union scandinave n'est pas seulement ce qu'on appelle une combinaison politique; réclamée par les intérêts réels et permanents du Danemark, de la Suède et de la Norwége, elle l'est encore par la conscience même des trois peuples. C'était leur vœu d'hier, et c'est leur vœu d'aujourd'hui.

Les mêmes propositions qu'avait faites Gustave-Adolphe à Christian IV, furent, en 1788, renouvelées par Gustave III à Christian VII, alors en guerre avec la Russie. Gustave III alla lui-même à Copenhague et demanda solennellement une alliance intime entre les pays scandinaves. Il réussit à faire adopter ses vues au prince royal. « Le colosse russe, disait-il au prince, pèse sur vous, et je vous confie l'indignation que je ressens de voir un État à peine sorti de la barbarie s'arroger le droit de dominer le Nord. » Gustave III demanda qu'il lui fût permis d'assister aux délibérations du conseil danois sur son projet d'union, ne doutant pas d'entraîner les ministres par la

force de ses arguments ; mais comme on le savait éloquent et persuasif , on craignit de l'y admettre , et ses efforts en faveur de l'unité demeurèrent stériles.

Jusqu'ici , cependant , le principe de l'unité scandinave était , surtout , une pensée des rois , et l'on pouvait y voir une préoccupation plutôt dynastique que nationale. A dater de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle , le même principe occupe les hommes d'études. Un des hommes les plus distingués du Danemarck , le célèbre géographe Malte-Brun , les développa en d'excellents termes , vers la fin du dernier siècle , dans une brochure dont le titre énonce clairement la conclusion : *Tria juncta in unum*.

A Copenhague , vers la même époque , une société d'hommes politiques et d'hommes de lettres s'était formée pour répandre l'idée de l'unité scandinave. Le président de cette société , appelée la *Société littéraire scandinave* , recevait , le 18 janvier 1797 , une lettre du duc Frédéric-Christian d'Augustenbourg , dans laquelle les félicitations les plus vives étaient adressées , au nom même du gouvernement , aux promoteurs de cette propagande. Quelque temps après , la chancellerie danoise demandait à la société de lui désigner elle-même les plus considérables et les plus zélés de ses membres , le roi désirant encourager publiquement leurs patriotiques efforts en les instituant chevaliers du Danebrog.

Durant la guerre de l'année 1808 , le Danemark s'étant joint à la Russie contre la Suède , les troupes

danoises qui agissaient en Norwége, étaient commandées par le duc Christian-Auguste d'Augustenbourg, le même qui, plus tard, fut élu prince héréditaire de Suède sous le nom de Charles-Auguste. Les événements l'avaient fait allié des Russes ; mais il les redoutait et dans ces rapports suivis avec les patriotes suédois, il se concertait avec eux sur la conduite qu'il fallait tenir pour échapper au plus menaçant de tous les périls, l'absorption des trois pays par la Russie. Les Russes, pourtant, n'étaient pas avarés de promesses; après la conquête de la Finlande, il ne s'agissait plus, disaient-ils, d'étendre vers l'ouest l'empire de Pierre le Grand ; le Danemark devait s'accroître de toutes les terres qui pouvaient être conquises sur la Suède.

Mais le duc d'Augustenbourg n'était pas homme à se laisser tromper. Alors qu'il pouvait accabler le roi de Suède, épuisé d'hommes et d'argent, il ne lui refusa pas un armistice. Au commencement de l'année 1809, pressé par le Danemark d'entrer en Scanie, il demeura dans l'inaction.

A quoi tendait-il par cette réserve calculée? A ménager sans doute des forces dont l'union pouvait être, dans un moment opportun, redoutable au commun ennemi. Il agissait de concert avec le comte Wedel-Jarlsberg, un des hommes les plus éminents de la Norwége. Élevé en Angleterre, Wedel-Jarlsberg y avait pris le goût des institutions libérales, et il pensait, avec raison, que le seul gouvernement propre à maintenir l'accord entre les trois États scandinaves,

le seul capable de satisfaire les intérêts divers, était le gouvernement représentatif. Son plan consistait à réunir les trois pays sous le sceptre de Frédéric VI, à la condition qu'il donnerait au Danemark et à la Norvège une constitution libérale, qui pourrait, à la suite, être introduite en Suède. Aux mêmes idées s'associait encore le ministre d'Etat danois, comte Schimmelman.

Frédéric VI fut informé de ces projets, mais, malgré son désir de régner sur les trois pays, il refusait d'accorder des institutions représentatives, et blâmait ouvertement la révolution suédoise. Lorsque le comte Gustave Löwenhjelm fut envoyé pour lui notifier la régence du duc de Sudermanie, il se livra aux emportements les plus violents, en accusant le régent d'avoir été le complice des rebelles. Le comte Löwenhjelm était alors partisan de l'union, et on croit qu'il était chargé de faire des ouvertures.

Mais malheureusement Frédéric VI se montra, dans cette occasion solennelle, bien inférieur à la grande mission qu'on voulait lui confier. D'une part, la manière dont il envisageait la révolution suédoise, d'autre part son éloignement pour des institutions libérales, empêchèrent la réalisation du projet d'union. Ainsi se trouva, encore une fois, ajournée cette mesure de salut et de grandeur, lorsqu'elle offrait tant de facilités.

Cependant Wedel-Jarlsberg et les libéraux suédois, laissant de côté Frédéric VI et le Danemark, tentèrent d'unir la Suède et la Norvège, et, dans ce but, ils

continuèrent leurs démarches auprès du duc d'Augustenbourg.

Pleins de sympathies pour ce prince, les patriotes suédois voulaient le choisir pour prince héréditaire, en même temps que Wedel-Jarlsberg, de son côté, l'engageait à se faire proclamer roi de Norwége, en donnant à ce pays une constitution libérale. Ces doubles combinaisons assuraient l'union qu'on désirait également des deux côtés. Adlersparre, devenu ministre, secondait activement les vues de Wedel-Jarlsberg. Le projet d'union avait été depuis longtemps l'objet de ses vœux, et il travaillait avec ardeur à saisir l'occasion, engageant le prince à se prononcer, et lui communiquant le projet fait à Stockholm de la nouvelle constitution suédoise.

En même temps Platen, non moins partisan de l'union, se rendit à Christiania pour agir sur le prince ; mais celui-ci insistait pour l'union des trois pays sous Frédéric VI, seul moyen, disait-il, d'assurer la puissance scandinave et qui devait passer avant toute autre considération. Lors donc qu'on lui proposait de soulever l'armée norvégienne, il répondit : « Je ne serais pas digne du choix des Suédois, si je débutais chez eux par une trahison. »

Le secret de toutes ces négociations ne pouvait être et ne fut pas bien gardé. Si la loyauté du duc d'Augustenbourg fut appréciée à Copenhague, on s'alarmait néanmoins de cette vive tendance des esprits vers l'union de la Suède et de la Norwége ; et comme le gouvernement de Stockholm, réduit au plus fâcheux

état, n'aspirait qu'après le repos des armes, on lui offrit la paix et il l'accepta.

Après la mort de Charles-Auguste, Frédéric VI s'efforça de reconstituer à son profit le parti de l'union scandinave. Mais il s'était compromis en Suède. Les difficultés qu'il rencontra, le déterminèrent à proposer le prince héréditaire Christian, plus tard, Christian VIII, et ceux qui l'avaient appuyé personnellement l'année précédente, se rendirent à cette transaction. Ils voulurent offrir à Christian la couronne de Suède, si on consentait à lui transférer sans délai la couronne de Norwège; et comme il devait être un jour appelé, par la loi de succession, sur le trône de Danemark, l'union si longtemps attendue se serait accomplie ce jour-là sans aucune secousse. C'était, on le voit, une heureuse combinaison, et la vacance de la succession en Suède la rendait facilement praticable.

Mais elle échoua. Pour Frédéric, ce fut une offense, et il prétendit s'imposer où l'on ne consentait pas à l'accueillir. Il ne s'agissait, pensait-il, pour réussir dans cette entreprise, que d'obtenir le concours du gouvernement français. L'empereur Napoléon reçut la confiance des plans de Frédéric, et il les approuva. On était en 1810. Il comprit aussitôt les avantages que pouvait offrir la constitution de l'unité scandinave. Son opinion à cet égard est exprimée dans l'article suivant, inséré au *Journal de l'Empire*, le 17 juin 1810 :

« Les Anglais ont de tout temps redouté la réunion

de toutes les forces de la Scandinavie dans un seul système politique ; ils savent que la clôture de la Baltique, et même une guerre active dans la mer du Nord, et des inquiétudes perpétuelles pour les côtes d'Écosse et d'Irlande, en seraient les suites inévitables. C'est pour ces raisons qu'en 1743, l'ambassadeur anglais empêcha la diète, déjà entraînée par la voix du peuple, d'élire pour successeur le prince royal de Danemark. Mais le triomphe des intrigues de cet ambassadeur ne fut dû qu'à l'appui d'une puissance continentale, aujourd'hui en guerre avec l'Angleterre. On pense bien que tous les patriotes suédois sentent aujourd'hui les funestes suites que l'intrigue anglaise de 1743 a eue pour la tranquillité et la gloire de la Suède. Il ne règne aujourd'hui dans tout le Nord qu'un seul sentiment national, celui de la nécessité de se tenir étroitement uni et en garde contre toutes les idées venant de la part des Anglais.»

Le *Journal de l'Empire* mettait sur le compte des Anglais toutes les intrigues qui appartenaient en réalité à la Russie. Il entra dans les vues de Napoléon de ménager alors cette dernière puissance. Mais s'il eût pu donner suite à son projet d'union, il aurait assurément rencontré plus d'obstacles à Saint-Petersbourg qu'à Londres.

Même au moment où s'écrivaient ces lignes, tous les agents moscovites étaient en mouvement pour empêcher la réalisation d'une idée si contraire à la politique traditionnelle des czars.

Quoi qu'il en soit, cet article agita les cours du

Nord. Il était de nature à produire un grand effet. Les agents de la France à l'étranger ne manquèrent pas de lui donner un caractère officiel. Comme on en parlait à Saint-Pétersbourg, Savary s'adressant à l'ambassadeur Stedingk, n'hésita pas à lui dire : « Cet » article, monsieur, doit être pris par vous en grande » considération ; soyez assuré qu'il n'a pas été publié » sans dessein. »

De nombreuses brochures publiées en Danemark, furent distribuées à la diète d'Örebro. La plupart de ces brochures avaient pour auteurs les hommes les plus éminents du Danemark. Nous devons citer, le comte Schimmelman, Høest et Grundtvig. Le dernier, renommé par sa haute science, se montrait des plus ardents. Des travaux remarquables qu'il avait publiés sur la mythologie scandinave, le portaient naturellement vers l'unité, qui pouvait seule ressusciter les vieilles gloires nationales. Quelques journaux suédois appuyaient la candidature danoise, mais plutôt en vertu du principe scandinave, que par sympathie pour Frédéric VI.

Nous avons vu les causes qui s'opposèrent alors à l'union. Cependant même dans le choix de Bernadotte, les partisans de l'unité conservaient encore quelque espoir ; mais il n'avait pas la conscience de cette politique nationale, et ses promptes tendances vers la Russie n'étaient pas faites pour l'éclairer. La Suède, alors jetée hors de sa voie, docile instrument de son éternelle ennemie, le Danemark avec la Norwège combattant dans les rangs opposés,

le déchirement de l'un au profit de l'autre, rien de tous ces faits ne pouvait favoriser l'union. Pour la compromettre encore, le congrès de Vienne confirma l'usurpation de la Finlande.

Cependant après que les premiers ressentiments du Danemark furent apaisés, après que les rapprochement de la paix eurent rétablis les communications entre les pays du groupe scandinave, les sentiments de fraternité se réveillèrent, et l'idée politique de l'union reprit son essor. Les recherches faites par les savants sur les origines de la littérature scandinaves furent un premier lien. Il en naquit des ouvrages remarquables. Les poètes suivaient les mêmes voies nationales et faisaient tourner au profit de l'unité des inspirations puisées dans la mythologie scandinave.

Ce fut surtout après 1830 que se prononça le mouvement scandinave, et ce fut de Copenhague que partit l'initiative. Cette ville, qu'on peut appeler l'Athènes du Nord, et où siège l'université danoise, réunit dans son sein d'éminents littérateurs, entraînés naturellement par l'étude vers le patriotisme. Ce sont leurs généreux efforts qui ont étouffé les ressentiments qu'avait fait naître la perte de la Norwége, et qui ont puissamment développé les idées de fraternité. En Suède et en Norwége on a répondu à leur appel, et depuis 1842, il se fait périodiquement des congrès scientifiques tenus alternativement dans les trois capitales.

Les étudiants, suivant l'impulsion de leurs chefs,

se sont activement associés à cet exemple, et les universités, dans de mutuelles visites, s'entretiennent avec enthousiasme de la patrie commune. Depuis ce temps, les jeunes partisans du scandinavisme sont entrés dans les fonctions publiques où ils apportent la pensée d'unité, qui de jour en jour prend de nouvelles racines.

L'insurrection du Holstein développa encore le sentiment commun de nationalité. En Suède et en Norvège, les esprits furent transportés d'indignation à la nouvelle de l'invasion allemande ; étudiants et officiers s'enrôlèrent pour la défense des intérêts scandinaves, et de nombreuses souscriptions auxquelles prirent largement part les paysans, vinrent en aide à la guerre nationale.

Depuis ce moment, les aspirations vers l'unité prennent chaque jour une force nouvelle, et c'est un sentiment également vivace dans les trois royaumes. En Danemark, Ørstedt, frère du ministre et inventeur de la télégraphie électrique, le naturaliste Schow, le professeur Clausen, ancien ministre, l'évêque Monrad, le poète Ehlenslæger ; en Suède, l'historien Geyer, l'évêque Agardh, le docteur en théologie Thomander, le professeur Melin, le poète Tegner ; en Norvège, le professeur Hanstéen, le professeur Welhaven, le poète Munck se sont, tour à tour, associés au même principe. Tous ces noms, que nous choisissons parce qu'ils sont connus au delà de la Scandinavie, appartiennent à la science et aux lettres, et, en effet, le mouvement unitaire fut, depuis 1815,

d'abord purement littéraire. Bientôt il devait s'étendre sur le domaine politique : tout le parti de l'Eider en Danemark, la majorité du parti libéral en Suède, et les membres les plus influents du storting en Norwége prient, peu à peu, part au mouvement et lui donnèrent ainsi un but déterminé. La presse des trois royaumes défend la même cause : le *Fædreland* à Copenhague, l'*Aftænblad* à Stockholm, et le *Christiania-Post* à Christiania. Les journaux de province secondent l'impulsion.

Aussi, le mouvement scandinave qui, d'abord, était favorisé par les rois et dont les savants et les poètes des trois pays ont depuis fécondé le développement, pénètre maintenant dans les masses.

Aux premiers bruits de la guerre actuelle, le scandinavisme prit de nouvelles forces, et les écrits se multiplièrent en faveur d'un principe qui devait assurer au Nord scandinave une position inattaquable ; car en aucun moment les esprits ne se sont associés à la neutralité des gouvernements, et les vœux en faveur de l'Occident n'ont pas cessé de se manifester avec tout l'éclat de la publicité.

Celui qui, de tout temps, s'est montré le plus énergique défenseur de la cause scandinave, est M. Ploug, député au folkething et rédacteur en chef du *Fædreland*. Partout, dans son journal, dans les associations politiques, dans les réunions particulières, il plaide avec chaleur la cause de l'unité. Ses généreux efforts ont beaucoup contribué à développer dans les esprits des Scandinaves les tendances

vers un accord qui doit être le salut de l'avenir.

Sans entrer dans de nouveaux détails, il nous suffira de donner un résumé de toutes les opinions par la reproduction d'un article inséré au mois de mai 1855 dans le *Christiania-Posten*. Cet article, que nous abrégeons, est dû à la plume de M. Daa, un des députés les plus distingués de la Norwége.

« La Providence ne semble-t-elle pas avoir créé la Scandinavie pour la formation d'un seul État? Les royaumes scandinaves sont habités par des peuples sortis de la même souche, parlant la même langue, ayant le même passé, la même histoire, la même religion, et arrivés à peu près au même développement politique, à l'ombre de la monarchie constitutionnelle. Les pays scandinaves forment un tout complet et presque à part, car ils ne touchent que par le sud et le nord-ouest au continent européen, et possèdent par conséquent des frontières faciles à défendre. Ils ont des plaines fertiles, de belles vallées, de puissantes chaînes de montagnes, et des ressources matérielles de plus d'un genre susceptibles d'un grand développement. Les diverses provinces, sous ce rapport, s'entr'aident mutuellement; ce que l'une n'a pas, l'autre le possède en abondance. Le peuple scandinave est vigoureux, actif, modéré, persévérant, bien doué pour la guerre et convenablement disposé pour une culture intellectuelle supérieure. Le nord-uni peut, dès à présent, mettre en ligne une armée respectable de terre et de mer assez forte pour le défendre contre tout ennemi. Les forces de

terre de la Suède ont déjà acquis un grand renom en Europe, et les Danois ont montré, dans leur dernière guerre, qu'ils peuvent se mesurer avec les meilleures troupes de l'Allemagne. Les Norvégiens, comme marins, ont mérité de la célébrité parmi les plus fortes nations maritimes de l'Europe. Si le nord avait été uni plus tôt, la Finlande serait encore une puissance suédoise, et le Danemarck aurait encore sa flotte à Copenhague.

» Quel avenir le nord-uni n'a-t-il pas devant lui? Voyez l'accroissement pris par la Grande-Bretagne depuis l'union de l'Angleterre et de l'Écosse, ou plutôt depuis la période où les îles Britanniques ne forment plus qu'un seul État....

» Jamais de grandes choses ne peuvent mûrir et se développer dans un petit État, car elles exigent de puissants moyens intellectuels et matériels dont les petits États ne peuvent disposer. Le pouvoir de Venise et de Gênes, leur richesse et leur considération commencèrent, se développèrent et tombèrent avec leurs possessions coloniales. Le nord-uni serait assez fort pour porter le poids des siècles; le nord divisé n'a pu, pendant des siècles, s'élever jusqu'à la puissance, la considération, la richesse. Il a eu des périodes éclatantes; mais il a manqué de force pour conserver et développer ce qu'il avait conquis.

» Quel sacrifice les diverses nations du Nord scandinave ont-elles à faire pour atteindre les grands et incontestables avantages qui résulteraient de leur union? Aucun. Elles seraient obligées de rejeter une

foule de préjugés fondés sur l'égoïsme national. Mais ce sont là des trésors qu'on ne doit pas garder ; ils appauvrissent une nation au lieu de l'enrichir. Les États aujourd'hui séparés n'ont pas besoin pour s'unir de renoncer à l'indépendance particulière dont ils jouissent, lors même qu'il s'agirait d'entrer dans une union complète. L'union actuellement existante de la Norvège avec la Suède en offre une preuve frappante ; elle ne sera point ébranlée, parce que *trois royaumes au lieu de deux seront unis*. La seule chose qu'une pareille union exige, c'est que le pouvoir dirigeant, le *pouvoir royal soit entre les mains d'un seul*. Or les circonstances actuelles offrent, sous ce rapport, une occasion qui, probablement, ne se représentera pas durant des siècles. Le roi régnant de Danemark n'a pas d'héritiers, et il n'y a point de prince ayant au trône un droit très rapproché. Si le changement opéré dans la succession, fait sous les auspices de la Russie, était discuté entre les puissances occidentales, au moment où les puissances cherchent à faire entrer le Nord dans leur alliance, que le Nord saisisse l'occasion de devenir un État véritablement indépendant, qui puisse dans l'avenir compter comme redoutable, lorsqu'il s'agira pour lui de se défendre, ou de défendre ce qui est noble, grand et juste.

« Que si l'on trouvait qu'une union comme celle qui existe entre la Norvège et la Suède ne donnerait pas à l'union du Nord la plénitude convenable pour en faire résulter un développement convenable des forces intérieures et extérieures de la nation, alors l'union

de l'Amérique du Nord offrirait le modèle d'une constitution qui, tout en garantissant à chacun des États de l'union une indépendance intérieure complète, a formé de ces États une unité qui les a conduits, à pas de géant, dans tous les progrès de la civilisation. »

Cet article, remarquable à plus d'un titre, résume parfaitement l'expression de la pensée générale dans les trois royaumes. Il s'y révèle surtout une intelligente abnégation de toutes les anciennes rivalités qui si longtemps armèrent l'un contre l'autre des pays faits pour s'aimer et pour s'unir. Nous devons dire, cependant, que, même après cet énergique appel à l'union, quelques journaux suédois rappelèrent avec affectation les anciens griefs, et provoquèrent avec les publicistes de la Norwége une affligeante discussion. Mais l'opinion publique se plaça au-dessus de querelles qui n'étaient que des malentendus; et ces orages d'un jour ont passé pour ne plus revenir. Plus de querelles de suprématie, plus de pensées de domination; mais avec la communauté d'origine, une communauté politique; avec la concorde, l'égalité; avec le maintien des institutions particulières, la dignité de chacun; et avec l'unité du gouvernement commun, la sécurité de tous.

La Providence elle-même semble seconder les vœux des patriotes, en frappant de stérilité l'une des dynasties scandinaves et en préparant ainsi les voies à l'unité. Les longues luttes de la Suède et du Danemark furent entretenues par les ambitions des rois, par les rivalités traditionnelles de deux dynasties;

et des deux côtés, les peuples se repoussaient mutuellement, parce que des deux côtés, on cherchait à faire l'unité par la conquête. Aujourd'hui, l'unité tend à se faire par le consentement commun, l'unité par la liberté, l'unité par l'affection. Seulement, un grand obstacle pouvait se présenter si les deux dynasties s'étaient trouvées dans des conditions égales. A laquelle donner la préférence ? Il serait sorti de cette question une foule de difficultés, si le ciel lui-même n'était venu en aide aux peuples, et n'eût pour ainsi dire signalé sa préférence. Le rameau des Oldenbourg ne porte plus de fruits. L'autre dynastie, au contraire, reste debout, environnée de rejetons. Ce sont là ses titres, qu'il est sage de reconnaître. Il ne s'agit ici, en effet, d'aucune question de sentiment, ou de vanité nationale ; on doit y voir une mesure de prévoyance politique.

Remarquons, d'ailleurs, que M. Daa, comme les autres patriotes scandinaves, regarde avec indifférence la forme du gouvernement. Il se garde bien de compliquer la question par des discussions inutiles. Ce que demandent les Scandinaves, c'est l'unité ; et ils pensent que l'unité est facile à obtenir et à maintenir avec un roi héréditaire.

On a dit, il est vrai, que le système fédératif que l'on propose pour les pays scandinaves se concilierait difficilement avec la monarchie. Nous avouons ne pas comprendre le mérite de cet argument. En quoi des pays régis à l'intérieur par leurs constitutions particulières, et unis dans leurs intérêts com-

muns par une assemblée générale, ne pourraient-ils pas s'accommoder d'un roi pour chef suprême, comme d'un président? Nous ne sommes plus aux temps où les rois abusaient de leur autorité, et les enseignements de l'histoire ont été assez concluants pour tenir les rois en garde contre leurs propres excès. Il ne s'agit plus aujourd'hui d'une royauté sans garantie, et les pays scandinaves, accoutumés aux franchises constitutionnelles, trouveront de nouvelles forces dans un appui mutuel. La question de la forme du gouvernement, en ce qui concerne l'unité scandinave, nous semble donc purement oiseuse.

On peut s'étonner, peut-être, que M. Daa, dans ses considérations sur le nord-uni, ait négligé la question de Finlande. Mais il faut remarquer qu'il ne parle pas de la coopération active de la Scandinavie dans la guerre actuelle. Depuis lors, les événements ont marché, et si la guerre se poursuit avec l'aide des forces scandinaves, la Finlande se présente tout d'abord comme un moyen, une garantie et une récompense. Nous ne sommes pas, en insistant sur ce point, guidés par un vain désir de conquête, mais par la ferme conviction que pour la sécurité de la Scandinavie, la fédération doit comprendre les deux rives de la Baltique. Lorsque Charles-Jean se faisait donner la Norvège, il n'ajoutait rien aux forces de la Scandinavie; car ces forces restent les mêmes, soit que la Norvège soit unie au Danemark ou à la Suède. La reprise de la Finlande, au contraire, est un véritable surcroît de forces, qui, en réalité, appartient à la Scandina-

vie. Mais Charles-Jean n'avait pas conscience de la politique scandinave, la seule qui puisse garantir l'indépendance des trois pays.

Avant la réunion à la Suède, la Finlande n'existait même pas. Il ne s'y trouvait que des tribus nomades luttant entre elles. Aussi n'a-t-elle pas d'autre histoire que la Suède, pas d'autres institutions, pas d'autres intérêts, et nous ajouterons, pas d'autres sentiments. La sécurité de l'Occident exige le rétablissement complet des anciennes frontières scandinaves, et la politique commande d'éloigner la Russie des bords de la Baltique.

*Il a été fait à ce sujet une étrange objection. Les frontières de la Finlande, dit-on, ouvertes de toutes parts, ne sauraient être défendues contre la Russie : d'où l'on conclut que la Finlande doit appartenir à la Russie. En supposant que l'argument géographique fût vrai, nous comprendrions difficilement la valeur de la conclusion. Mais les prémisses mêmes de cette proposition sont une offense à la vérité.*

Sans doute, si l'on entend par frontières naturelles celles qui ont été établies par les traités de 1721 et 1743, elles seraient assez difficiles à défendre. Mais ces frontières ont été précisément réglées par la Russie avec une habileté si perfide, qu'elles ne forment ni une limite, ni une barrière. Tout y était calculé pour laisser la voie facile aux envahissements ; et voilà que, par une complaisante logique, on prétend que la Russie doit posséder un pays dont on ne peut pas lui fermer les portes, quand c'est par les combinaisons

de la Russie que les portes sont restées ouvertes.

Si, au contraire, l'on consulte la géographie ethnographique et non la géographie politique, les limites vraies, tracées par la nature, au lieu des limites factives imaginées par les traités, on pourra se convaincre qu'il y a entre les deux pays de profondes séparations, telles que l'homme n'en peut pas créer, et tout un système de défenses supérieures à ce que pourrait produire le génie militaire.

Que l'on examine d'abord la configuration de la Russie, et l'on verra que du golfe finlandais jusqu'aux monts Ourals, il règne un vaste système de plaines arides, immenses, sans ondulation, sans mouvement. Les plaines se déroulent avec la vaste monotonie d'une mer, mais d'une mer dont les flots seraient enchaînés, et qui n'auraient pas même les diversités de la tempête.

Que l'on se reporte ensuite vers les régions scandinaves, on y voit dominer le système des eaux et des montagnes : un contraste permanent écrit sur la surface des lacs, sur les flancs des collines, et jusque dans les profondeurs du sol, où les produits géologiques signalent non moins fortement les dissemblances des deux pays.

Il suffit donc d'accepter les distinctions créées par la nature. Là où finit le système des plaines, doit finir la Russie ; là où commence le système des eaux et des montagnes, doit commencer la Scandinavie ; et alors les frontières naturelles deviennent réellement des frontières de défense. En partant du golfe finan-

dais, la limite se trouve toute tracée par les eaux. D'abord la Néwa, le lac Ladoga, la rivière de Swirr, le lac Onéga, puis le lac Wug, la rivière du même nom et la mer Blanche. Entre toutes ces barrières, les intervalles peuvent être facilement protégés par des ouvrages fortifiés. Qu'on ne vienne donc pas nous dire que les frontières manquent à la Finlande, quand la nature elle-même a marqué en traits caractéristiques des lignes de séparation que tous les traités ne sauraient effacer.

A l'appui de cette thèse, qu'il nous soit permis de citer un curieux document que nous empruntons aux Russes eux-mêmes. Une carte ethnographique de la Russie d'Europe par P. Keppen a été, en 1851, publiée par la société impériale géographique de Saint-Pétersbourg, avec un texte explicatif en langue moscovite. Il est vrai que cette carte n'a pas été livrée au public, à cause sans doute des enseignements qu'elle contient, et nous n'en avons dû la communication qu'à l'obligeance d'une personne qui a bien voulu nous servir d'interprète. Or, il résulte de ce travail que les limites que nous venons de tracer, forment les frontières de la race finnoise. Seulement les Russes, ayant pour la pêche plus de penchant que les Finnois, se sont établis sur les deux côtés de ces lacs et rivières, à l'exception du lac de Ladoga. De même, il se trouve quelques groupes Finnois dans le gouvernement de Saint-Pétersbourg et dans l'intérieur de la Russie.

Il résulte encore de cette carte que de Tornéo à

Memel, la population russe n'occupe aucun point de la Baltique. Les côtes sont habitées par des Finnois, des Suédois, des Esthes, des Lettes, et des Livoniens, les trois derniers mêlés avec des colons allemands. Ce n'est que dans les environs de Saint-Pétersbourg et de Narva que les Russes ont commencé à s'approcher de la côte ; et même là ils ne l'ont pas atteinte.

Comme population du pays situé à l'ouest des frontières nouvelles que nous venons d'indiquer, on trouve dans la carte ethnographique trois races principales, les Finnois, les Quènes et les Carels. Les Finnois ( *proprement dit Finnois occidentaux* ) mêlés à des Suédois sont marqués comme occupant la partie du pays qui touche au golfe de Bothnie. Les Quènes se rencontrent au Nord jusqu'à Tornéo ; les Carels habitent le reste du pays. La presqu'île de Kola, située entre la mer Blanche et l'Océan glacial est, ainsi que le pays à l'ouest, habitée par des Lapons.

La même carte ethnographique nous démontre que les Russes n'ont pas plus pris pied sur la mer Noire et la mer d'Azoff, que sur la Baltique. Toute la population de ces contrées est un mélange de Valaques, de Tartars et de Grecs. On ne rencontre de Russes que sur la côte orientale de la mer d'Azoff, à Pérécop, à Genitsché et entre Mariapol et Taganrog. Et encore ceux que là on appelle Russes, sont des Cosaques.

Ainsi, de l'aveu même des savants russes, toutes les conquêtes de territoire aux bords de la Baltique, de la mer Noire, de la mer d'Azoff n'ont pas donné d'habitations nouvelles à la population conquérante ;

elle n'a aucune puissance d'assimilation ; elle passe comme un torrent, sans même laisser sur son passage quelques dépôts d'alluvion. Et cette observation s'applique à beaucoup d'autres points du territoire impérial ; car la carte ethnographique y signale trente-huit nationalités différentes.

Les terres à reprendre aux Russes sont donc toutes préparées au changement. Il n'y a aucun déplacement de population à opérer ; et pour la Finlande, en particulier, tout semble disposé pour rendre des plus faciles l'œuvre de justice et de réparation.

L'annexion de la Finlande au groupe scandinave rencontrerait, peut-être, quelques objections chez les finnomanes qui rêvent une indépendance impossible à établir, impossible à maintenir. Le sentiment de nationalité est cependant si respectable par lui même que nous devons en tenir compte, pour examiner avec les finnomanes la solidité de leurs doctrines. Disons tout d'abord que les finnomanes ne forment pas un parti politique, mais une coterie littéraire. Quoiqu'il en soit, ce qui doit les frapper avant tout, c'est le zèle avec lequel Saint-Pétersbourg les a encouragés. On sait que l'appui de Saint-Pétersbourg n'est jamais désintéressé ; et en effet l'isolement des peuples est ce qui convient le mieux à ses projets ; et le premier résultat du triomphe de la finnomanie, serait d'isoler la Finlande des souvenirs et des intérêts de la Suède. Ainsi donc, en prétendant se constituer en nationalité séparée, les finnomanes se font naïvement les instruments des czars.

La langue seule, en effet, ne suffit pas pour établir une nationalité. Il faut encore un ensemble de forces vitales, d'institutions nées, pour ainsi dire, du sol, un système d'organes sociaux qui font la vie, qui révèlent la puissance d'initiative d'un peuple et sa part de développement dans les progrès de l'humanité. Or, on ne peut nier que la Finlande a tout reçu de la Suède : ses institutions, ses lois et son histoire. C'est par la Suède qu'elle est entrée dans le monde européen; c'est avec la Suède qu'elle a grandi, étudié, appris à se connaître; ce n'est qu'avec la Suède seule qu'elle peut sortir du monde barbare où elle est englobée depuis les jours néfastes de 1809.

La langue seule n'est pas un signe de la vie nationale; elle n'est souvent même que le dernier reste d'une vie éteinte. Car s'il suffisait de la langue pour attester les droits d'une nationalité, les Basques pourraient se grouper en nation au pied des Pyrénées, les Bretons au cap Finistère et les Gaëls de l'Ecosse derrière les monts Grampiens.

On ne peut nier sans doute que la langue finnoise n'ait laissé de remarquables monuments littéraires, qui témoignent un grand mouvement dans les esprits et dans les actes de la vie passée : le Kalevala peut être cité avec un légitime orgueil. Mais n'oublions pas que l'épopée appartient à l'enfance des peuples; les premiers essais ne sont qu'une espérance qui a besoin d'être développée par les actes de l'âge mur. Souvent même la tradition poétique demeure sans rapports avec les siècles suivants. L'Iliade même ne serait res-

tée qu'une curiosité littéraire, si la Grèce historique n'avait éclairé de sa brillante lumière les souvenirs des temps héroïques.

Il serait étrange que dans un moment où tout tend à l'unité, parceque l'unité est une condition de force et de progrès, la Finlande cherchât l'isolement, c'est-à-dire la faiblesse. Les finnomanes ont beau faire : il faut que la Finlande soit russe ou scandinave. Avec la Russie, elle sera absorbée dans le monde barbare. Avec la Suède elle reprendra ses institutions, ses lois, sa vie sociale, réunie par un lien commun qui lui laissera son gouvernement intérieur, ses libertés particulières, en garantissant sa sécurité extérieure.

En appelant de tous nos vœux la réunion des quatre pays, nous ne prétendons pas que la fédération repose seulement sur des liens de voisinage, mais bien sur des intérêts communs. L'exemple de la Suède et de la Norwége prouve qu'il ne suffit pas d'un même roi pour faire l'unité, mais qu'il faut encore le développement de la pensée. Dans cette quadruple fédération, il faut donc s'attacher surtout à étendre et à fortifier les intérêts communs, de manière à ce que par les progrès du temps et de la fraternité nationale, on arrive peu à peu à la formation de quatre communes égales en droit, sous une même loi et un même roi.

Il ne nous reste plus qu'à examiner une dernière objection à l'unité scandinave, qui ne repose, il est vrai, que sur une question d'amour propre local, mais qui par cela même mérite d'être discutée.

Au milieu même de l'accord des esprits sur le principe de l'unité, il se produit quelques dissentiments sur le choix de la métropole future du groupe scandinave. C'est là, sans doute, une petite querelle ; mais, même les petites querelles prennent de l'importance lorsqu'elles reposent sur des vanités locales. Or, le meilleur moyen de tout concilier est de ne donner satisfaction à aucune des capitales actuelles, et de faire un nouveau choix pour la nouvelle capitale. A cet effet, on a avec raison désigné Gothenbourg.

Il est à remarquer que par suite du morcellement de la Scandinavie, surtout depuis les modifications géographiques introduites par les guerres et les traités, aucune des trois capitales actuelles n'est dans des conditions propres à former la tête d'un royaume, même dans les circonscriptions d'aujourd'hui. Stockholm, lorsque la Suède possédait la Finlande, était située à peu près au centre de l'État. Mais depuis que la Suède est dépouillée de l'autre rive de la Baltique, Stockholm est devenue presque une ville frontière, placée sous le canon des forteresses russes. Christiania, lorsque la Norwége était unie au Danemark, avait également une position assez centrale ; mais depuis 1814, elle est complètement séparée du siège du gouvernement qui lui doit protection, et se trouverait facilement livrée aux entreprises d'un ennemi qui la surprendrait par la mer du Nord. Enfin, Copenhague, placée sur une des rives du Sund, avait une forte position lorsque l'autre rive du Sund appartenait au Danemark ; mais depuis que par le

traité de 1660, la Scanie est devenue une province suédoise, Copenhague, placée aux limites du territoire, ressemble plutôt à un fort avancé qu'à une capitale. Ainsi, dans le système actuel, de ces villes prises comme sièges de gouvernement, aucune n'est à sa place; dans le système général scandinave, chacune d'elles remplirait utilement sa mission, Stockholm éloignée de la frontière russe par la reprise de la Finlande; Copenhague, protégée par la Scanie qui ne ferait plus partie d'un royaume étranger; et Christiania abritée par les flottes de Copenhague.

## CHAPITRE XII.

### **Traité du 21 novembre 1855. — Forces militaires de la Scandinavie.**

En commençant cet ouvrage, nous étions surtout frappé de l'imprévoyance de la diplomatie sur les question du Nord scandinave, et notre langage se ressentait, peut-être, de nos craintes. Aujourd'hui, il nous est permis de donner carrière à nos espérances.

Les ouvertures faites à Paris, au mois de mars, étaient demeurées sans résultat apparent, parce que ni à Londres ni à Paris on ne voulait se détourner des opérations de la Crimée. Mais après la chute de Sébastopol, on comprit que les succès sur la mer Noire ne pouvaient s'achever que sur la Baltique. Les négociations furent reprises aux Tuileries, non par la voie des légations, mais par le même intermédiaire officieux qui avait engagé les premiers pourparlers. L'attention publique s'est beaucoup occupée

de la mission du général Canrobert, mais déjà avant son arrivée à Stockholm, on avait préparé un traité qui faisait enfin sortir la Suède de la politique de Charles Jean.

Cependant le traité du 21 novembre 1855 est loin de renfermer les conditions hardies qui avaient été mises en avant. Fait en termes vagues et réservés, il semble plutôt un appel à la protection de l'Occident, qu'une promesse de coopération, et les Suédois mêmes qui auraient trouvé toute occasion bonne pour s'allier à la France et à l'Angleterre, n'ont pu s'empêcher de reconnaître qu'on aurait pu le faire sur un ton moins humble.

Le traité se compose des deux articles suivants :

« Art. 1<sup>er</sup>. S. M. le roi de Suède et de Norwége s'engage à ne céder à la Russie, ni à échanger avec elle, ni à lui permettre d'occuper aucune partie du territoire appartenant aux couronnes de Suède et de Norwége. S. M. le roi de Suède et de Norwége s'engage, en outre, à ne céder à la Russie aucun droit de pâturage, de pêche, ou de quelque autre nature que ce soit, tant sur lesdits territoires que sur les côtes de Suède et de Norwége, et à repousser toute prétention que pourrait élever la Russie à établir l'existence d'aucun des droits précités.

» Art. 2. Dans le cas où la Russie ferait à S. M. le roi de Suède et de Norwége quelque proposition ou demande ayant pour objet d'obtenir, soit la cession ou l'échange d'une partie quelconque des territoires appartenant aux couronnes de Suède et de Norwége,

soit la faculté d'occuper certains droits de pêche, de pâturage ou tout autre sur ces mêmes territoires et sur les côtes de Suède et de Norwége, S. M. le roi de Suède et de Norwége s'engage à communiquer immédiatement cette proposition à S. M. l'empereur des Français et à S. M. Britannique, et leurs dites majestés prennent, de leur côté, l'engagement de fournir à S. M. le roi de Suède et de Norwége des forces navales et militaires suffisantes pour coopérer avec les forces navales et militaires de sa dite majesté, dans le but de résister aux prétentions ou aux agressions de la Russie. La nature, l'importance et la destination des forces dont il s'agit, seront, le cas échéant, arrêtées d'un commun accord entre les trois puissances. »

Il n'y a dans ce traité rien assurément qui ait une couleur de hardiesse. Par le premier article, le roi de Suède et de Norwége se soumet à une espèce d'interdiction; par le second, il s'engage à communiquer toute proposition qui lui serait faite. Toute cela semble bien modeste. Mais cet acte est plus important qu'il ne paraît l'être. D'une part, pour la première fois depuis quarante ans, le gouvernement de Suède met la Russie publiquement en suspicion, et s'associe par acte authentique au mécontentement général. D'autre part, les dernières lignes du traité prévoient des cas de coopération militaire, non pas des cas déterminés et circonscrits, mais tellement éventuels et élastiques, qu'il dépendra des parties contractantes de faire naître les circonstances de coopération. Celle-ci, en effet, se fera, dit le traité, *dans le but de résister aux préten-*

*tions ou aux agressions de la Russie.* Puis, on se réserve de déterminer plus tard *la nature, l'importance et la destination des forces.* Il ne faut pas se le dissimuler, là est tout le secret du traité, et ce n'est pas sans dessein qu'on se donne une si grande latitude. La question du Finmark n'a été qu'un prétexte et une entrée en matière. Dans la situation où se trouvait la Suède, il lui était difficile de parler de coopération active sans signaler un fait ostensible qui dût l'amener, et ce fait se présentait naturellement dans les tentatives d'envahissement sur les fiords du Finmark.

Il a donc fallu donner au traité un caractère purement défensif ; ce qui n'empêchera pas la Russie d'y voir, et avec quelque raison peut-être, un caractère, si non offensif, au moins offensant.

Reconnaissons-lui d'ailleurs un grand avantage. Les puissances occidentales y ont pris acte des projets envahisseurs de la Russie sur l'Océan glacial et la mer du Nord. Elles ne peuvent plus désormais négliger ce point important dans les traités à intervenir ; et aux garanties déjà stipulées, les voilà obligées d'en ajouter encore une.

Après les divers commentaires de la presse occidentale sur le traité du 21 novembre, le gouvernement suédois a cru devoir quelques explications ; elles ont été l'objet d'une circulaire adressée, en date du 18 décembre, à ses agents diplomatiques. Cette circulaire offre, comme le traité, un caractère de circonspection et de hardiesse. Ainsi, d'une part, on y lit comme déclaration pacifique : « Ce traité n'apporte point de

changement à notre politique actuelle; notre déclaration de neutralité subsiste toujours. » D'autre part, elle est une accusation formelle contre la politique générale de la Russie : « Les appréhensions pour l'avenir, fondées sur des souvenirs trop connus pour qu'il soit nécessaire de les rappeler, et nourries par les difficultés apportées par la Russie à un règlement satisfaisant des relations limitrophes dans les provinces boréales, n'ont pu que croître encore par la manifestation des idées d'empiètement de cet empire en Orient. »

Ce rapprochement public entre les empiètements en Orient et ceux au nord boréal, trace nettement la ligne à suivre pour la Suède et la Norvège. De leur aveu, les questions sont connexes, et il ne leur est pas plus permis de rester neutre dans la question d'Orient, qu'il n'est permis aux puissances occidentales de l'être dans celle du Nord. La solidarité est proclamée par le roi Oscar lui-même, et lorsqu'il déclare que le traité ne change rien à la situation des deux pays, il ne trompe personne, et la Russie moins que tout autre.

Au reste, la circulaire ajoute : « Que la Russie cesse d'inspirer de juste inquiétude pour le maintien de l'équilibre politique de l'Europe, et ce traité ne lui portera aucun préjudice. » Évidemment, par cette déclaration, la Suède et la Norvège, intervenant dans la question de l'équilibre européen, ont pris une position assez significative.

Que les deux pays le sachent donc : ils sont compromis vis-à-vis de la Russie, et les traités de Char-

les-Jean sont effacés. On doit s'en féliciter, mais il faut davantage. Le traité du 21 novembre est le premier mot d'une politique nouvelle; mais si on s'arrêtait là, ce ne serait autre chose qu'une grave imprudence. La Suède et la Norwége ont donné le signal, le Danemark doit les suivre.

On avait à ce sujet parlé d'une circulaire émanée du cabinet de Copenhague, repoussant toute solidarité avec le traité de la Suède et assurant que le Danemark voulait persévérer dans la neutralité. Le journal officiel de Copenhague a nié l'existence de cette circulaire. Nous signalons ce désaveu qui, dans l'état des choses, a sa signification.

Le premier principe des pays scandinaves doit être la reconnaissance d'une solidarité réciproque, et le Danemark ne pouvait pas faire publiquement la protestation qu'on lui attribuait. Il n'avait pas, il est vrai, à intervenir dans un traité qui ne repose ostensiblement que sur les querelles du Finmark. Mais lorsque chacun reconnaît que ce traité a une autre portée, lorsqu'il se fait un rapprochement marqué entre l'Occident et la Suède et la Norwége, ce serait de la part du Danemark une faute impardonnable que de se vouer à une politique d'isolement. Car s'isoler dans ce cas, c'est se jeter dans la voie opposée.

Nous savons, au reste, qu'un personnage, proche parent du duc de Glücksbourg prince héréditaire du Danemark, est venu à Paris pour tenter officieusement, aux Tuileries, un rapprochement au nom du prince. Cette démarche est d'autant plus significative,

que jusqu'ici le duc de Glücksbourg a hautement avoué ses sympathies en faveur de la Russie et de l'Allemagne.

Si au printemps qui vient, il s'entrepren d sur la Baltique une campagne sérieuse, si comme nous n'en doutons pas, la Suède et la Norwége entrent en campagne avec les soldats de l'Occident, le Danemark sera forcément entraîné dans le cercle des opérations militaires, et nous sommes assuré que la population entière s'y associera de grand cœur.

Alors commenceront pour la Scandinavie les jours de régénération ; alors les armées de France et d'Angleterre, appuyées sur de puissants auxiliaires, pourront frapper un coup qui sera décisif.

Examinons, en effet, les ressources qu'offrent actuellement aux alliés, en combattants effectifs, les forces militaires de la Scandinavie.

*L'armée suédoise* se compose de trois éléments principaux :

1° Les troupes enrôlées par engagements volontaires (*værfvade*);

2° Les troupes cantonnées ou réparties (*indelta*), dont le recrutement et l'entretien sont à la charge des propriétaires de terres qui, d'après un certain système de répartition datant de la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, doivent fournir un homme, cavalier ou fantassin.

3° La réserve (*beværing*) composée de tous les hommes de vingt à vingt-cinq ans.

Avec les deux premiers éléments, voici l'état actuel de l'armée régulière :

Infanterie : 49 bataillons , dont 43 indeltas , et 6 enrôlés ; officiers, 1009 ; sous-officiers, 859 ; le total d'hommes , 25,451 , dont 22,500 forment l'effectif combattant.

Cavalerie : 47 escadrons , dont 37 indeltas , et 10 enrôlés ; officiers, 220 ; sous-officiers , 199 ; le total d'hommes, 4,705 , dont 4,288 combattants effectifs.

Artillerie : 24 batteries , toutes enrôlées ; officiers, 200 ; sous-officiers, 128 ; le total d'hommes, 2,700 , dont 2,480 combattants effectifs.

L'état-major consiste environ en 60 officiers de tous grades , dont la plupart sont détachés de l'armée dans le corps de l'état-major.

Le corps du génie se compose de 28 officiers, 12 sous-officiers et 300 sapeurs.

Les travaux topographiques sont exécutés par un corps topographique ; il comprend 11 officiers et se trouve incorporé à l'état-major général.

La réserve ou *beværing* comprend 95,000 hommes. En cas de guerre, on prendrait dans le *beværing* un nombre d'hommes suffisant pour doubler tous les bataillons de l'infanterie régulière. Il n'y a pour cet effectif que 37 officiers et 22 sous-officiers ; mais on peut disposer des officiers à la suite de l'armée, dont le nombre est d'environ 150. Le nombre d'officiers et de sous-officiers est, comme on le voit, bien insuffisant ; il pourrait être complété en donnant de l'avancement aux sous-officiers et soldats.

Aux forces militaires de la Suède, il faut encore ajouter la milice de Gothland qui se compose des

hommes de dix-huit à soixante ans, formant un total d'environ 9,500 hommes, avec 76 officiers et 75 sous-officiers. Elle n'est tenue de servir que dans l'intérieur de l'île.

La Suède offre donc actuellement un total disponible de 140,000 hommes.

*L'armée norvégienne* se compose de deux éléments, l'armée de ligne et la réserve (*Landværn*). L'armée de ligne est formée partie par enrôlements, partie par conscription. La conscription se fait par districts dans les campagnes et parmi les hommes de 22 à 27 ans, en choisissant par préférence les plus jeunes. La durée de service est de cinq ans, excepté dans la cavalerie et l'artillerie à cheval où elle est de sept. Chaque corps a un cadre d'enrôlés qui forme ordinairement un sixième du corps; le reste est complété par les conscrits. Les conscrits, qui ne servent que cinq ans, passent cinq autres années dans la réserve. La réserve ne peut pas être employée hors le pays.

La ligne est composée ainsi qu'il suit :

Infanterie : 24 bataillons; 560 officiers, 824 sous-officiers, 9,600 hommes. Dans l'infanterie, il y a 4 compagnies de chasseurs patineurs.

Cavalerie : 11 escadrons; 55 officiers, 89 sous-officiers, 4,010 hommes.

Artillerie : 11 batteries dont deux à cheval; 68 officiers, 208 sous-officiers 4,550 hommes.

L'état-major : 5 officiers, 5 sous-officiers, outre des officiers de l'armée détachés dans le corps de l'état-major.

Le corps de génie : 20 officiers. Comme il n'existe

pas de soldats de cette arme, on se sert pour les travaux techniques de soldats de ligne.

La réserve se compose de 8,800 hommes divisée en détachement de 200 hommes, commandés par un capitaine. Il y a 40 officiers et 218 sous-officiers.

L'armée norvégienne compte, en outre, environ 100 officiers, les uns à demi-solde, les autres surnuméraires.

Dans les principales villes, les bourgeois forment une garde nationale, destinée surtout à la défense des places et des forteresses (1).

Pour l'armée danoise la conscription se fait à l'âge de vingt-deux ans. On appelle tous les ans environ 5,000 hommes. Les forces militaires se composent de deux éléments :

1° L'armée permanente (la ligne et la réserve de guerre) ;

2° L'armée de renfort (la classe fixe et la classe de réserve).

Les soldats restent quatre ans dans la ligne, et quatre ans dans la réserve de guerre. De là ils passent dans l'armée de renfort ; d'abord dans la classe fixe,

(1) L'organisation de l'armée norvégienne vient d'être modifiée ; la modification a surtout pour but de rendre la conscription plus égale, en plaçant tous les hommes de 22 à 27 ans, ou dans la ligne ou dans la réserve. Jusqu'aujourd'hui ceux qui n'étaient pas appelés, se trouvaient exempts de tout service militaire.

où ils restent huit ans, puis dans la classe de réserve jusqu'à l'âge de quarante-cinq ans.

La classe fixe de l'armée de renfort comprend, en outre, dans son sein, 190 artilleurs et 1,100 fantassins, enrôlés expressément pour ce service, et qui, après avoir fait l'exercice avec les troupes de ligne, doivent rester seize ans dans cette classe.

Le total de ces différentes forces est ainsi qu'il suit, en nombres ronds et en tenant compte de la mortalité : ligne, 20,000 ; réserve de guerre, 18,000 ; armée de renfort, 56,000 ; total, 94,000.

Dans le cas où l'armée danoise serait envoyée hors du pays, on ne pourrait, d'abord, disposer que des ressources suivantes :

Infanterie : 23 bataillons réguliers et 6 bataillons de réserve ; 423 officiers, 924 sous-officiers ; 24,400 hommes.

Cavalerie : 27 escadrons ; 156 officiers, 327 sous-officiers ; 3,240 hommes.

Artillerie : 12 batteries ; 87 officiers, 263 sous-officiers ; 2,400 hommes.

L'état-major : 19 officiers et 12 sous-officiers.

Le corps du génie : 42 officiers, 49 sous-officiers, 184 hommes.

Aux ressources militaires des trois pays que nous venons d'énumérer, il est permis d'ajouter un corps auxiliaire de Finnois, aussitôt que les Scandinaves, appuyés par les alliés, se présenteraient dans le pays. Il est vrai qu'après la conquête russe, l'armée finnoise fut prudemment dissoute par Alexandre, qui venait

de la voir combattre avec trop de valeur pour ne pas la craindre. Elle se composait alors, en tout, d'environ 22,000 hommes, parti indeltas, parti enrôlés.

En congédiant l'armée finnoise, Alexandre s'engageait par un manifeste impérial à ne pas rétablir l'indelta pendant cinquante ans. Il fut imposé aux propriétaires une contribution proportionnelle en argent. Les villes durent subir la présence des garnisons russes. Douze bataillons moscovites de 1,000 hommes chaque occupèrent le pays.

Déjà en 1812, le czar ordonna le rétablissement de la partie de l'armée finnoise qui avait été enrôlée. Sept bataillons furent formés, mais, en 1830, lorsque se réveillèrent partout les idées d'affranchissement, l'armée finnoise fut de nouveau dissoute. Au commencement de la guerre actuelle, il n'y avait que deux bataillons de tirailleurs. L'un tenait garnison à Helsingfors, l'autre à Abo.

Malgré les promesses du manifeste impérial, les Finnois furent, en 1853, contraints de former deux bataillons de l'armée indelta. Deux autres bataillons furent bientôt demandés, en troisième lieu, encore deux bataillons, et ensuite, dernièrement, trois bataillons, ce qui fait un total de neuf bataillons de 600 hommes chaque. L'équipement et tous les frais d'exercice sont à la charge de la caisse finlandaise, qui s'appauvrit de jour en jour. En effet, les revenus de la Finlande se composent principalement des contributions payées par les propriétaires déchargés de l'armée indelta, et des droits de douane. Or, d'une part,

l'armée étant partiellement rétablie, beaucoup de propriétaires ne paient plus l'impôt; d'autre part, le blocus des alliés arrêtant toutes transactions commerciales dans la Baltique, le revenu des douanes est illusoire. On peut se représenter l'état désastreux des finances de la Finlande. Ce fut ce qui motiva l'emprunt de 650,000 roubles ordonné par Nicolas, dont nous avons déjà parlé et qui vient d'être suivi d'un autre emprunt de la même somme, ordonné par Alexandre II.

Depuis quelque temps, les besoins de la guerre ont contraint le czar à retirer de la Finlande une partie des troupes régulières. Elles ont été remplacées par des Baskirs et d'autres troupes plus ou moins mal disciplinées qui ne sont pas capables de se mesurer avec les soldats de l'Occident.

Nous croyons avoir fait assez bien connaître les ressources qui s'offrent aux alliés pour conduire vigoureusement une campagne dans la Finlande et pour porter la guerre jusqu'aux murs de Saint-Petersbourg. On aurait immédiatement une armée scandinave de 100,000 hommes, agissant aux portes de la capitale russe, frappant l'ennemi au cœur, et d'autant plus ardents à vaincre, que dans le cas d'une défaite, les premières vengeances tomberaient sur les pays scandinaves. Avec les dispositions populaires en Finlande, on peut compter sur un nouveau corps d'auxiliaires, aussitôt que les Finnois pourront se prononcer en sécurité.

Mais c'est encore dans les forces maritimes de la

Scandinavie, que les alliés rencontreraient de grandes ressources.

Depuis longtemps, les Scandinaves ont établi leur réputation d'habiles navigateurs. On peut même dire que ce sont eux qui les premiers ont affronté la pleine mer. Toute la navigation des peuples marins de l'antiquité, Phéniciens, Grecs et Carthaginois, s'était faite sur les côtes. Les Vénitiens et les Génois eux-mêmes s'aventuraient peu dans la haute mer. Les Scandinaves au contraire, inventeurs des barques en pointe aux deux extrémités, faites pour bondir sur la cime des flots, se lancèrent sans crainte aux régions les plus reculées, et, en traversant la mer du Nord, la plus fréquente en tempêtes, ils disaient gaiement adieu aux rivages que les anciens osaient à peine perdre de vue. On croit que déjà vers le onzième siècle, ils pénétrèrent aux côtes de l'Amérique du nord auxquelles ils donnèrent le nom de Vinland.

Après les conquêtes des Scandinaves en Europe, l'introduction du christianisme dans ces régions lointaines modéra l'esprit d'entreprise. Le pillage, condamné par la religion nouvelle, perdit son côté glorieux, et de longues années se passèrent dans un repos relatif, pendant lequel se formèrent les États modernes.

Mais, lorsque la Suède prit son essor sous Gustave Wasa, ce prince ne pouvait pas oublier un des éléments de force d'une puissance qui occupait les deux côtés de la Baltique. Il avait appris, par une malheureuse expérience, combien il était important pour la

Suède d'avoir une marine pour défendre les côtes. Il fit venir des ingénieurs étrangers, qui construisirent des galères; mais on négligea de poursuivre son œuvre, et un demi siècle plus tard, il ne restait à la Suède aucun de ces navires. Pendant les guerres de Gustave II Adolphe, qui furent toutes agressives, on songeait peu aux moyens de défense. A l'exemple des grandes puissances maritimes, on créa seulement des vaisseaux de haut bord. Dans la guerre de Charles XII, la Suède avait en mer 20 grands navires, tant vaisseaux de ligne que frégates.

C'est alors que se révéla l'impuissance des gros navires pour la protection des côtes. Après la mort de Charles XII, les Russes qui à leur tour avaient des galères, portèrent, pendant trois ans, sur les côtes le ravage et l'incendie. On songea de nouveau à construire des galères. Mais on avait reconnu l'inconvénient d'en faire un corps attaché à la grande marine. Ce fut l'objet de longues discussions jusqu'à 1756. Alors, sur la proposition d'Ehrensward, l'habile créateur de Svéaborg, on résolut d'en faire un corps séparé, sous le nom de *flotte de l'armée*, qui devait être commandé par un général.

Ehrensward fut nommé général des galères, qui formaient alors une flottille considérable. Elle portait 6,000 matelots et 22,000 soldats, et se tenait dans deux stations principales, Stockholm et Svéaborg. Mais Ehrensward était trop habile pour ne pas reconnaître les inconvénients de ce genre de constructions. Les galères lourdement bâties, avec des bords

trop élevés, exigeaient de trop nombreux équipages, pour le peu de canons qu'elles portaient. Ehrenswærd fit venir d'Angleterre l'ingénieur Chapman, qui construisit les premières chaloupes canonnières, dont on ne tarda pas à reconnaître tous les mérites. Cependant cette innovation ne fut pas introduite sans de nombreux obstacles, créés par la routine et par les jalousies des officiers de marine. On abandonna les plans d'Ehrenswærd, qui donnait sa démission, et Chapman, dégoûté, se retira également. Mais on ne tarda pas à reconnaître les mérites de ces hommes de génie. Tout deux furent rappelés quelques temps après et reprirent leur œuvre. Depuis ce temps, on eut deux flottes séparées, formant ce qu'on appelait la grande et la petite marine.

Dans les guerres qui suivirent, les plus beaux faits d'armes appartiennent à la petite marine. On peut citer, entre autres, le combat de Svenksund livré sous Gustave III en 1790. Le prince de Nassau qui commandait la flotte russe, avait promis que, pour l'anniversaire du couronnement de l'impératrice Catherine II, il anéantirait la petite marine suédoise. Celle-ci, sous les ordres du roi, lui répondit par la capture de 53 navires russes, dont 9 frégates, et de 1452 canons de gros calibre; 3,000 Russes furent tués, et 6,500 faits prisonniers. Aussi Gustave III prit-il le plus grand intérêt à la petite marine; mais les adversaires opiniâtres de cette arme en empêchèrent le complet développement.

En 1808, la trahison de Svéaborg affaiblit consi-

dérablement la petite marine. Réduite de plus de moitié, elle fut obligée d'employer ses débris à défendre contre le Danemark les côtes de Scanie. En même temps elle suffit pourtant à arrêter les progrès des Russes, et les empêcha d'opérer une descente, dans des combats désespérés où 40 chaloupes canonnières en arrêtaient 90.

La construction des chaloupes canonnières suédoises adaptée à la navigation d'une mer semée d'écueils, a été perfectionnée par une longue expérience. Aussi leur tirant d'eau est-il beaucoup plus faible que celui des *chaloupes nouvellement construites par la France et l'Angleterre.*

Depuis 1823, la petite marine a été réunie à la grande, et toutes deux y ont perdu.

C'est encore par le développement de la petite marine que les hommes éclairés voudraient protéger et fortifier la Suède. Mais le prince Oscar aime mieux commander des vaisseaux de haut bord que des chaloupes canonnières, et ce sentiment d'orgueil le porte à encourager de préférence la grande marine. De nombreuses discussions sur les deux systèmes ont, depuis 1823, occupé les chambres; mais sans résultat : le vain appareil de grands vaisseaux maintient la Suède parmi les puissances maritimes d'un ordre inférieur, tandis qu'en multipliant ses chaloupes canonnières, elle se créerait une force spéciale, bien appropriée aux mers qui baignent ses côtes. C'est ce qu'avait parfaitement compris le comte Platen, lorsqu'il occupait le ministère de la marine.

A la diète de 1851, il avait présenté un projet de loi tendant à sacrifier les vaisseaux de ligne, pour employer toutes les ressources de son budget au développement de la petite marine, qui devait de nouveau être séparée de la grande. Mais un puéril orgueil faisait considérer comme une déchéance ce qui devait être une augmentation de force. Le projet fut rejeté. Le ministre actuel, M. Ulner, qui a beaucoup développé les ressources de son département, rêve encore une grande marine. Mais il faut, enfin, espérer que l'expérience de la guerre actuelle fera comprendre le véritable rôle maritime de la Suède.

Les deux autres pays ont aussi leur contingent de chaloupes canonnières. Un résumé des forces maritimes scandinaves peut montrer à l'Occident qu'elle peut compter sur un solide appui dans la Baltique.

*Marine de la Suède :*

9 vaisseaux de ligne, dont quatre mixtes (vapeur et voiles) armés de 62 ou 74 canons.

5 frégates de 38 à 52.

5 corvettes de 10 ou 18.

3 corvettes à vapeur de 2 et 4.

9 bricks et schooners.

Le tout portant environ 1000 canons.

Petite marine :

52 chaloupes canonnières, portant chacune un canon à bombes et un canon de 24.

44 chaloupes de débarquement et chaloupes ordinaires; les premières portant chacune un canon à bombes et 2 canons de 12.

122 yoles canonnières, avec un canon de 24.  
5 navires à mortiers.

9 bateaux à vapeur.

14 navires de commandants, et un certain nombre de transports et d'avisos.

La petite marine porte environ 350 canons de gros calibre.

Personnel fixe de la marine suédoise : 261 officiers, 320 sous-officiers, 7,374 matelots (indeltas), soldats de marine (enrôlés) et canonniers.

Une partie du beværing est destinée au service de la marine; elle monte à 21,000 hommes. En cas de guerre, les matelots de la marine marchande (de vingt à trente ans), l'enrôlement extraordinaire et les matelots fournis par les villes, donnent un contingent de 5,000 hommes.

*Marine de la Norvège :*

2 frégate armées de 36 canons.

5 corvettes de 6 à 20 canons, dont 1 à vapeur et 1 mixte.

3 schooners de 5 ou 10.

80 chaloupes canonnières, dont 79 avec 2 canons à bombe et 1 avec 2 canons de 24.

43 yoles canonnières, dont 5 avec 1 canon à bombes et 38 avec 1 canon de 24.

5 bateaux à vapeur de transport.

Total des canons de gros calibre, 250.

Il est à remarquer que la marine norvégienne est en construction depuis 1814. D'après un plan de 1835 (approuvé par le storting), elle doit être com-

posée ainsi qu'il suit : 4 frégates, 4 corvettes, 2 bricks, 20 schooners à bombes, 120 chaloupes canonnières, 50 yoles canonnières, 8 bateaux à vapeur de transport.

Le personnel de la marine norvégienne se compose de deux corps fixes, destinés, l'un au service militaire proprement dit, et l'autre, au service des constructions. Ces deux corps se composent de 529 hommes, dont 87 officiers et 55 sous-officiers. Tout sujet norvégien, né dans un district, une ville ou une place de chargement avoisinant la mer, est passible de l'inscription maritime. Ils sont enrôlés depuis l'âge de seize ans et restent en activité ou en disponibilité jusqu'à l'âge de trente ans, après quoi ils passent dans la réserve. Pendant les quatorze ans que dure l'inscription effective, les marins norvégiens peuvent être appelés à faire cinq expéditions. Cette classe comprend 50,000 hommes, celle de la réserve, 32,000. Les matelots norvégiens, comme ceux de la Suède, sont considérés comme les meilleurs matelots du monde.

*Marine danoise :*

5 vaisseaux de ligne armés de 66 à 84 canons.

5 frégates de 44 à 48.

4 corvettes de 14 à 28.

4 bricks de 12 ou 16.

3 schooners de 1 ou 8.

8 bateaux à vapeur armés.

Total, environ 800 canons.

34 chaloupes canonnières à bombes.

37 chaloupes canonnières ordinaires.

17 yoles canonnières

Ces chaloupes et yoles qui portent 160 canons de gros calibres, sont construites et armées à peu près comme celles de la Suède.

Le personnel fixe de la marine danoise se compose de 137 officiers et d'un corps permanent de matelots, de canonnières et d'ouvriers de 2,000 hommes.

Le contingent nécessaire pour les équipages est d'ailleurs, en cas de besoin, fourni par la conscription, dans les districts situés le long des côtes. Elle se fait comme pour l'armée. Les rôles des conscrits sont, dans le royaume de Danemark, d'environ 20,000; ils sont, en outre, de 9,000 dans les duchés.

Il est encore à remarquer qu'une grande partie des vaisseaux scandinaves de haut bord portent dans leur artillerie des canons à bombes.

D'après l'exposé que nous venons de faire, il est facile de voir que les vaisseaux de haut bord des pays scandinaves offrent aux alliés un appui qui n'est pas à dédaigner; mais c'est surtout dans leurs chaloupes et yoles canonnières que les alliés rencontreraient des ressources précieuses : non-seulement ils se fortifieraient de l'adjonction de navires légers pouvant pénétrer partout, mais ils profiteraient encore de l'expérience d'officiers et de marins accoutumés au service spécial de ce genre de bâtiments.

Les avantages de la petite marine ont été si bien connus par la Russie que, dès qu'elle a eu des apprê-

hensions pour la Baltique , elle s'est empressée de créer une flottille considérable. Avant la guerre actuelle, croyant être en sécurité du côté de la Suède, elle n'avait pas une chaloupe canonnière en état de service. Les nouveaux bâtiments qui ont été construits avec une incroyable activité, ont été faits sur le modèle d'une vieille carène embourbée dans les bassins de Svéaborg.

Avec des ressources militaires et maritimes aussi importantes que celles dont nous avons fait l'exposé, la Scandinavie ne risque rien en prenant part à la lutte qui la touche de si près. Quand la Suède a si longtemps lutté avec ses seules forces contre la Russie, que ne peut-on pas espérer d'une coopération commune de la Scandinavie avec les plus grandes puissances de l'Occident.

## CHAPITRE XII.

### **Véritable secret de la puissance russe.**

Il y a dans la politique moderne un phénomène étrange qui n'a pas d'autre exemple dans l'histoire : c'est cette espèce de mirage qui a donné à la puissance russe des proportions gigantesques que ferait disparaître la lumière des faits. Tout le monde s'est fait complice de cette illusion : diplomates, hommes d'État, publicistes, chacun a exalté à l'envi le formidable colosse ; chacun l'a honoré de ses craintes ou de ses respects, depuis les encyclopédistes du XVIII<sup>e</sup> siècle, démolisseurs de la monarchie française et courtisans de Catherine, jusqu'au pape Pie IX, faisant les honneurs de la ville éternelle au czar Nicolas, persécuteur des catholiques.

Les historiens et les hommes politiques ont moins fait attention aux forces réelles de la Russie, qu'à la grandeur de deux illustres guerriers qui sont tom bés

en se heurtant contre elle. Charles XII et Napoléon, par leurs immenses désastres, ont laissé un reflet de leur gloire sur le pays où elle s'est engloutie, et c'est la taille gigantesque des vaincus qui a fait croire à la puissance du vainqueur. Quel a été, cependant, le rôle de celui-ci? Il n'a eu qu'à laisser faire l'imprudence des héros et les rigueurs des climats, n'ayant autre chose à faire lui-même qu'à achever les armées déjà frappées par le ciel. *Pultawa* et *Bérésina* sont moins des victoires, que des festins d'oiseaux de proie s'abattant sur des cadavres.

*La longue défense de Sébastopol*, à laquelle, cependant, on doit rendre hommage, a aussi ajouté quelque chose au prestige; mais on ne peut s'empêcher de dire que tous les désavantages étaient du côté de l'attaque : un pays inconnu, un terrain inexploré, toutes les opérations se faisant par tâtonnements, le siège d'une ville non investie, le renouvellement journalier des hommes et des munitions dans l'enceinte assiégée, enfin toutes les causes réunies pour éterniser la résistance qui, malgré tout cela, a fini par un grand échec.

La puissance de la Russie est certainement aujourd'hui quelque chose de réel; mais elle est bien au-dessous de ce que l'opinion générale lui accorde, et elle serait moins encore, si elle n'avait été constamment secondée par les aveuglements de ses rivaux, ou par leurs craintes poussées jusqu'à la superstition.

On a vu d'autres États se développer par la con-

quête, et multiplier leurs provinces en multipliant leurs victoires. Leur agrandissement territorial n'est que le corollaire de leurs fastes militaires. En Russie, il ne se rencontre rien de semblable. Son histoire militaire est presque nulle, ses conquêtes sont illimitées. D'une main, elle touche à l'Amérique du Nord; de l'autre, aux deux extrémités de l'Asie, la Chine et le Bosphore; ses vastes membres s'étendent sur toutes les frontières à l'est de l'Europe, depuis la mer Blanche jusqu'aux bouches du Danube; et cependant, si l'on cherchait les victoires qui lui ont valu ces immenses territoires, on n'en trouverait pas autant que dans une seule page de l'histoire militaire de la Suède.

Toutes les invasions que racontent les annales du monde se sont faites avec bruit, avec éclat. Les envahisseurs se faisaient admirer en même temps que redouter; ils appelaient sur eux les regards, soit ces grands capitaines comme Alexandre, César et Napoléon; soit ces grands dévastateurs comme Attila ou Gengis-Khan. La Russie s'est avancée dans l'ombre; sa marche a été longtemps cachée; elle s'est enrichie par d'équivoques contrats. Ses victoires ont été des mots à double sens, des signatures achetées, des consciences avilies. On peut presque dire que, dans ses agressions, elle n'a eu d'autres capitaines que ces roués diplomates, d'autres soldats que des agents de corruption; et lorsque ses armées se mettaient en mouvement, ce n'était que pour pénétrer dans des pays ouverts à l'avance par l'intrigue, et pour

recevoir, l'arme au pied, la soumission de quelques traîtres. Voilà l'histoire de ses campagnes, depuis la prise de possession de la Crimée, jusqu'à la grande délivrance de l'Autriche abattue par les Magyars.

Il serait trop long de prouver en détail cette incontestable vérité; mais nous devons démontrer que, dans ses rapports avec la Suède en particulier, dans cette longue série d'usurpations qui enlèvent à la Suède tout un côté du golfe de Bothnie et les deux côtés du golfe de Finlande, elle ne doit presque rien au succès des armes, *mais tout aux menées de l'intrigue et de la corruption.*

Depuis cent quarante ans, la Suède a vu ses provinces s'en aller par lambeaux dans les griffes du czar, et, depuis ce temps, une seule victoire peut être citée dans les annales de l'envahisseur, et l'on sait dans quelles circonstances se livra la bataille de Pultawa. Tous les autres faits de guerre ne sont que des déprédations, des surprises, ou d'ignobles marchés. Sans doute, dans cette longue histoire d'iniquités, il faut faire la part des fautes de la Suède, de ses égarements, de ses défaillances. Si la Russie fut perfide, la Suède fut maladroite. Mais les maladresses mêmes de la victime prouvent que l'oppressur doit peu de chose à sa propre force. Il est triste de penser que les Suédois étaient maîtres de Narva et de Novogorod, alors que les Polonais occupaient Smolensk et Moscou, et qu'un des principaux quartiers de Saint-Pétersbourg, le quartier de Wasili, était

le fief (*bostælle*) d'un sous-officier suédois : aujourd'hui les Polonais n'ont plus de patrie , et les Suédois , repoussés bien loin de Wasili, voient des garnisons russes dominer dans les îles d'Aland , qui sont les premières approches de Stockholm.

Voilà ce qu'a fait la diplomatie russe, appuyée , il est vrai, des complicités étrangères.

Dès les premiers traités où l'Occident intervient dans les affaires du Nord, toutes les négociations tournent au profit de la Russie, et chacun lui prête la main. D'abord, c'est l'Angleterre. Après la mort de Charles XII, l'Angleterre, le Danemark, la Prusse et la *Russie unissaient leurs efforts contre les débris* d'une puissance veuve de son héros. L'Angleterre fit alors des ouvertures de paix. Mais elle demandait une paix séparée, promettant, à cette condition, son appui contre la Russie, et garantissant même la Suède contre toute perte de territoire du côté du golfe de Finlande.

On se laissa gagner à ces promesses, faites par l'intermédiaire du ministre anglais, Carteret, et la paix fut signée le 9 novembre 1719. Les duchés de Brème et de Verden furent cédés à l'électeur de Hanovre, roi d'Angleterre, et le cabinet de Saint-James s'engageait, en retour, à envoyer une flotte anglaise dans la Baltique pour combattre les Russes. Mais, avant l'arrivée de la flotte, le czar eut tout le loisir de ravager les côtes de la Suède ; de Tornéo jusqu'à Norrköping, sur une étendue de 200 lieues, tout fut brûlé, villes, villages, châteaux, usines et même les forêts.

La population suédoise poussait des cris d'indignation, les paysans demandaient des armes; mais le gouvernement de Stockholm, laissé aux mains d'une femme, ou plutôt d'une noblesse sans dignité, perdait le temps en intrigues intérieures. Ulrique-Éléonore redoutait le duc Charles-Frédéric de Holstein-Gottorp, son compétiteur, plus que le czar. L'œuvre de destruction se poursuivait sans obstacle.

Enfin, cependant, la flotte anglaise arriva dans le Sund sous le commandement de l'amiral Norris. Le czar envoya à l'amiral une bague de grand prix, en le priant de ralentir sa marche : la trahison se négociait avec une merveilleuse effronterie. Norris fit connaître au czar le temps qu'il pouvait lui accorder, et lorsque la dévastation fut complète, la flotte anglaise pénétra dans la Baltique.

Il est vrai que l'amiral Norris s'y présentait moins en allié de la Suède qu'en maître venant dicter ses volontés. Pour combattre les Russes, il imposait de nouvelles conditions : il fallait que la Suède fit la paix avec la Prusse; et cette flotte qui devait protéger la Finlande, qu'elle laissa ravager, se présenta menaçante dans les eaux de Stockholm. Il fallut céder encore. Par le traité du 1<sup>er</sup> février 1720, la Prusse fut mise en possession de la Poméranie orientale, avec Stettin.

Alors l'Angleterre satisfaite retira sa flotte, renonçant en même temps à toute médiation, et abandonnant à son sort la Suède.

Il fallut ensuite subir la paix du Danemark, 3 juillet

1720, en se soumettant au péage du Sund, dont la Suède était riveraine, et en payant six cent mille riksdalers avec des finances épuisées.

Ainsi se faisaient avec complaisance les affaires de Saint-Pétersbourg. La Suède, dépouillée par l'Angleterre, dépouillée par la Prusse, humiliée par le Danemark, travaillée par des dissensions intérieures, la Suède cessa d'être la solide barrière du Nord. Mais n'oublions pas que cette barrière fut détruite par des mains occidentales. La Russie toute seule n'aurait pu accomplir cette œuvre si profitable pour elle.

*Pour surcroît de malheur, le cabinet de Stockholm, plus préoccupé d'intrigues intérieures que désireux de combattre les Russes, poursuivait la paix avec un empressement qui permettait au czar de dicter les conditions ; et les négociateurs suédois ne suivaient que trop fidèlement l'impulsion. Deux prétentions rivales s'étaient disputé le trône : d'un côté, Ulrique-Éléonore, la plus jeune sœur de Charles XII, épouse de Frédéric, landgrave de Hesse-Cassel ; de l'autre, le fils de la sœur aînée, Charles-Frédéric, duc de Holstein-Gottorp. D'après les lois en vigueur, le trône devait revenir de droit à ce dernier ; mais les nobles voulaient abolir le principe d'hérédité royale, afin de régner eux-mêmes par l'influence électorale. Les deux sœurs de Charles XII, s'étant mariées sans le consentement des États, on avait déclaré qu'elles avaient perdu tout droit à la succession. Profitant de ces circonstances, la diète avait donné la couronne à Ulrique-Éléonore,*

et quand elle y renonça, un an plus tard, à son mari Frédéric.

Pierre le Grand appuyait le duc de Holstein, il voulait lui donner une de ses filles en mariage et lui assurer la succession du trône de Russie, en même temps qu'il aurait eu l'hérédité de la couronne de Suède. C'était se rendre d'un coup maître de tout le Nord, et anéantir la Suède par un de ces moyens diplomatiques si familiers à Saint-Pétersbourg

Le czar avait déclaré qu'il ne consentirait à aucune paix avec la Suède, si l'on n'acceptait pas le duc de Holstein comme prince héréditaire; il était, en outre, appuyé par l'Angleterre. La France avait le plus grand intérêt à empêcher la réunion dans une même main de la Suède et de la Russie. Campredon, ministre de France à Stockholm, et ami personnel du roi Frédéric, mit tous ses efforts à combattre le candidat de Pierre le Grand. Le meilleur moyen de réussir était d'offrir au czar plus qu'il ne pouvait gagner avec le duc de Holstein. Campredon se rendit donc en qualité de médiateur à Saint-Pétersbourg, et promit au czar des concessions de territoire plus étendues qu'il n'eut osé l'espérer. Dans les négociations antérieures, le czar avait déclaré qu'il se contenterait de l'Esthonie, de l'Ingrie, et du district de Kexholm. Par le traité définitif, qui fut signé à Nystad, le 13 septembre 1721, on céda encore la Livonie et Wiborg. Il faut ajouter aussi, qu'un des négociateurs russes, le comte Osterman s'était présenté aux conférences, porteur de 100,000 ducats dont il n'eut besoin d'employer que 10,000.

Quand le traité fut signé, le czar ne dissimula plus son contentement. Il déclara hautement que lors même que le cabinet suédois lui eût donné carte blanche, il n'aurait pas demandé davantage.

Ce traité contenait un article par lequel la Russie devait s'interdire toute ingérence dans les affaires intérieures de la Suède, soit sur les questions de succession, soit sur la forme du gouvernement. Or, c'est ce même article qui a été depuis invoqué par le cabinet de Saint-Pétersbourg comme établissant son droit d'intervention. C'est depuis ce temps que la Russie s'est constamment mêlée dans les affaires *intérieures de la Suède*. C'est ainsi que doivent s'entendre les traités moscovites : l'interdiction d'un droit constitue un droit.

Ce qui faisait surtout l'importance du traité pour la Russie, c'est qu'elle se trouvait désormais maîtresse des mers du Nord ; elle sortait de ses steppes pour prendre rang parmi les puissances maritimes et commerciales, et elle entraît en relation avec l'Occident, dont jusque-là elle avait été séparée. Une politique malhabile allait même lui tendre la main pour l'aider à sortir de son obscurité et pour faciliter son agrandissement. C'est ce qui se produisit immédiatement après la paix de Nystad. L'Angleterre, voyant le czar maître des côtes de la Baltique, se hâta de faire avec lui des traités de commerce, et refusa les produits de la Suède, qui, ayant des manufactures, ne voulait pas accepter des échanges. C'était une nouvelle guerre faite à la Suède, une nou-

velle occasion de développement offerte à la Russie.

Avec un si bon appui au dehors, la Russie put tranquillement exercer ses intrigues de voisinage, et pénétrer profondément au cœur de la Suède.

Les nobles qui avaient assuré la couronne à Ulrique-Éléonore lui avaient en même temps imposé une constitution qui mettait toute l'autorité entre les mains des États. Or, les États ne s'assemblaient que tous les trois ans, la session n'était que de trois mois, et, dans l'intervalle, l'autorité administrative était partagée entre le sénat et la royauté, avec une moindre part pour celle-ci; il en résultait que c'était à la noblesse seule qu'appartenait tout le pouvoir.

Cette constitution, acceptée par Ulrique-Éléonore en 1719, fut confirmée par Frédéric à son avènement au trône, en 1720, avec de nouvelles concessions. Il ne pouvait pas se rencontrer une constitution plus favorable aux entreprises de la Russie. Une oligarchie égoïste et factieuse, maîtresse des diètes, maîtresse du sénat, devint l'esclave des agents étrangers. Les consciences furent à l'enchère; la Suède ne s'appartenait plus; elle était à la disposition des ministres étrangers qui s'y disputaient l'influence.

Le duc de Holstein, quoique abandonné par le czar à la paix de 1721, était réservé comme un moyen de troubles, et il était bien plus utile à la Russie comme prétendant. Elle s'attacha donc à continuer la guerre intestine, ayant en outre la prétention de garantir la constitution de 1720, qui ôtait au gouvernement toute force et toute unité. Un parti, soldé par

l'or moscovite, fit hautement revivre les prétentions de Charles-Frédéric. L'Angleterre faisait cause commune avec la Russie. Le parti opposé s'appuyait sur les subsides de la France. C'est alors que se formèrent les deux factions connues sous le nom de parti des chapeaux et parti des bonnets, les premiers demandant l'alliance de la France et la guerre avec la Russie, les autres soutenant l'alliance avec la Russie et l'Angleterre.

En 1723, le czar croyant le parti du duc de Holstein suffisamment fort pour donner occasion à un coup de main, se présenta dans les eaux de Stockholm avec 29 vaisseaux de haut bord, ayant avec lui le duc de Holstein. Comme on était en pleine paix, le czar ne pouvait compter que sur une révolution intérieure, déjà préparée, au surplus, par ses agents secrets. Mais les obstacles vinrent de celui même qu'il voulait protéger. Le duc de Holstein aimait la Suède, et tout en recherchant la couronne, il était loin de vouloir trahir le pays. Les suite d'une commotion nouvelle l'effrayèrent : « Encore une révolution, dit-il, et la Suède est perdue » ; et il ne montra que peu d'empressement à seconder de dangereuses intrigues. Le parti opposé, d'ailleurs, lui faisait de vagues promesses de succession. Pierre le Grand, comprenant qu'il n'aurait pas en lui un instrument docile, abandonna son projet, et renonça à le prendre pour son héritier en Russie.

La mort d'Auguste II, roi de Pologne, fit éclater les divisions. Déjà quelque temps auparavant, un traité de garantie mutuelle, signé entre la Suède et

la Pologne, avait excité à Saint-Pétersbourg de graves mécontentements. La Russie, en effet, s'était, par le traité de Nystad, réservé le rôle de médiateur entre les deux pays, et tous deux semblaient vouloir se soustraire à son influence. L'ouverture de la succession polonaise offrait à la Russie une occasion de se venger. La France armait en faveur de Stanislas Leczinski, et offrait à la Suède de prendre part à la guerre, promettant de lui faire rendre ses anciennes possessions et de lui restituer sa prépondérance dans le Nord. La Russie et l'Autriche, au contraire, soutenaient l'électeur de Saxe, *Auguste III.*

L'occasion s'offrait à la Suède de se relever avec le secours de la France. On y poussait avec vigueur, et le comité secret de la diète déclara qu'il était de l'intérêt de la Suède de tenir à l'amitié de la France, d'appuyer le roi Stanislas et d'abaisser la Russie. Mais des intrigues compliquées vinrent combattre ces bonnes résolutions. Le président du conseil, comte Horn, désirait maintenir la paix pour se maintenir en place ; n'osant cependant résister ouvertement à la diète, qui voulait se rapprocher de la France, il tenta de ménager tous les partis. En conséquence, le 28 juin 1735, il fit un traité avec la France, dans lequel la Suède se réservait de maintenir ses anciennes liaisons avec les autres pays. Cette dernière clause était d'autant plus significative, qu'il y avait eu, en 1725, un traité d'alliance avec la Russie et l'Autriche.

Pour rassurer le cabinet de Saint-Pétersbourg, Horn consentit avec lui à un nouveau traité dans lequel,

cependant , on faisait réserve des affaires polonaises. Ce double jeu du ministre suédois ouvrit les yeux au cabinet de Paris , qui refusa de ratifier le traité du 28 juin.

Ce ne fut qu'à la diète de 1738 que les choses changèrent de face. Le parti des chapeaux l'emporta, et un acte de lâche perfidie réveilla bientôt après l'indignation populaire contre la Russie. Le major Sinclair, envoyé par le cabinet de Suède avec des dépêches à Constantinople, fut, en revenant, assassiné en Silésie, le 17 juin 1739, et dépouillé de ses papiers. On sut que *Bestucheff, ministre russe à Stockholm*, avait envoyé en Russie le portrait de Sinclair, et que ses assassins étaient deux officiers russes. Le peuple de Stockholm insulta le ministre russe , qui fut obligé de se justifier publiquement ; mais ses dénégations ne convinrent personne. Il est resté sur l'assassinat de Sinclair une ballade populaire qui pendant plus d'un siècle fut chantée par le peuple suédois, en haine de la Russie.

Une triple alliance avait été signée à Paris, en 1738, entre la Suède, le Danemark et la France. La Russie, cependant, cherchait alors à éviter ou à retarder la guerre. L'impératrice Anne fit offre de troupes au gouvernement suédois pour mettre à la raison la diète qui se prononçait pour la guerre. Mais Horn n'osa pas accepter ce dangereux auxiliaire.

Il se tramait en même temps à Saint-Pétersbourg une autre intrigue d'un caractère bien différent. La princesse Élisabeth , seconde fille de Pierre le Grand, as-

pirait au trône : elle poursuivait pour cet objet une double combinaison ; elle voulait parvenir ou par l'appui de la Suède ou par la garnison de Saint-Petersbourg. D'après la première partie de ce plan, elle avait des liaisons suivies à Stockholm avec les adversaires de la Russie, les excitant à la guerre et les engageant à mettre à la tête des troupes son neveu Charles-Pierre-Ulric, duc de Holstein ; de sorte que les deux partis, celui de la paix et celui de la guerre, étaient également travaillés par les agents moscovites.

*Le parti français, cependant, qui comptait sur une prompt déclaration de guerre, fut tout à coup déconcerté par un incident extérieur. Il comptait fortement sur une diversion de la Turquie, alors en guerre avec la Russie, lorsque la victoire de Choczim, la prise d'Azoff et l'invasion de la Crimée assurèrent la supériorité aux Russes. Le prudent cardinal de Fleury prit l'alarme, et la paix de Belgrade fut signée, en 1739, entre la Turquie et la Russie, sur la médiation de la France. Ainsi, d'une part, la Russie se trouvait, avec toutes ses forces, libre de guerres extérieures, d'autre part, la France semblait abandonner la Suède. Toutefois, la Russie reculait encore devant la guerre. La mort de l'impératrice Anne, la minorité d'Ivan, et les orages qui s'annonçaient en Allemagne au sujet de la succession de Charles VI, inquiétaient le cabinet de Saint-Petersbourg. Mais Elisabeth trouvant une occasion nouvelle dans les incertitudes d'une minorité, continuait les intrigues*

en faveur de la guerre, et le peuple suédois, sans le savoir, lui venait en aide.

De nouveaux actes de perfidie l'exaspéraient. Un secrétaire de la chancellerie royale, baron Gyllenstier-na, venait d'être condamné à Stockholm, pour avoir communiqué les actes du gouvernement à la légation russe. D'un autre côté, le roi Frédéric, jusque-là opposé à la guerre, venait d'être gagné par le parti belliqueux. Il avait deux fils naturels et on lui promit de leur accorder l'introduction, avec les titres de comte, à la maison des nobles. Tels étaient les misérables mobiles qui dictaient à Stockholm les résolutions politiques. La guerre fut déclarée.

Le peuple suédois n'écoutait que ses justes ressentiments; et ils n'étaient que trop bien fondés, mais le gouvernement livré aux déchirements des factions n'avait rien préparé pour la guerre; la France qui devait le seconder, s'engageait elle-même dans la guerre de la succession d'Autriche, et le vieux cardinal Fleury, entraîné en Allemagne malgré lui, n'osait risquer des entreprises aux extrémités du Nord.

La Suède se trouvait seule, sans armée organisée, sans généraux capables, sans direction. Le parti de la guerre, d'accord avec Élisabeth, croyait agir dans les intérêts de la Suède en favorisant par une diversion armée les projets de cette princesse. Celle-ci avait fait de vagues promesses de restitution de territoires, et l'on comptait se faire d'elle une alliée sincère. Lorsque le général en chef, le comte Lewenhaupt, entra en campagne, il fit une proclamation

par laquelle il déclara que les Suédois venaient délivrer la Russie du joug des étrangers.

Mais, au milieu de toutes ces intrigues, rien n'avait été préparé pour la guerre. Les troupes suédoises étaient dispersées, les unes près de Willmanstrand, les autres près de Frédérickshamn. Les Russes, pénétrant en Finlande, attaquèrent d'abord avec des forces deux fois supérieures le général Wrangel à Willmanstrand; le général Buddenbrock qui n'était qu'à peu de distance de cet endroit, ne vint pas au secours de son collègue. Lewenhaupt ne partait de *Stockholm* que le jour de la bataille. Elle fut perdue, moins par le talent des Russes que par l'incapacité de leurs adversaires.

De beaux faits d'armes, cependant, prouvaient tout le parti qu'on aurait pu tirer du soldat suédois. A Willmanstrand, le régiment d'Ostrobothnie, ayant perdu tous ses officiers, n'ayant plus ni poudre, ni munitions, se forma en carré, sous la conduite d'un tambour, et marcha à travers les rangs ennemis. Il fit une si belle contenance que, soit respect pour son courage, soit crainte de le pousser au désespoir, le général russe Lascy, ordonna de le laisser passer.

Lewenhaupt, de son côté, malgré ses premiers revers, poussa en avant et franchit la frontière russe. Mais les nouvelles qu'il reçut de Saint-Pétersbourg vinrent l'arrêter. Elisabeth venait de réussir en soulevant la garnison. Le ministre de France, marquis de Chétardie avait, à cet effet, donné 40,000 ducats. Lewenhaupt attendait dans l'inaction et crut que le

but de la guerre était atteint : il se fit, le 15 février 1742, un armistice tacite, et l'armée suédoise se confiant à une paix prochaine, se retira à Frédérikshamn. Là, elle eût à souffrir, au cœur de l'hiver, les plus cruelles privations. Manquant de nourriture et de vêtements, décimée par le froid et la faim, elle fit plus de pertes que dans une sanglante campagne. Lewenhaupt, persuadé que la guerre ne se prolongerait pas jusque dans l'hiver, avait négligé d'assurer ses approvisionnements. Bientôt Élisabeth, dont on avait facilité l'avènement, se montra, une fois qu'elle fût sur le trône, plus perfide encore que ses devanciers. Pendant que l'armée suédoise la considérait comme une alliée, les troupes russes s'avancèrent subitement sur Frédérikshamn. Pour comble de perfidie, Élisabeth avait, quelques jours après l'armistice, le 13 mars, publié le manifeste dont nous avons parlé et dans lequel elle appelait la Finlande à l'insurrection, avec les promesses ordinaires d'indépendance. Lewenhaupt, surpris par la trahison, fût contraint de reculer jusqu'à Helsingfors. Peu après les débris de l'armée suédoise enveloppés de tous côtés, sans munitions, sans espoir de secours, furent contraints de capituler, victimes des négociations plutôt que des batailles.

Il fallut songer à traiter. Dans l'intervalle, la diète s'était occupée du règlement de la succession royale. C'est alors, comme nous l'avons dit, que l'on songea à renouveler l'union des trois États scandinaves, par l'élection du prince royal de Danemark. L'Angleterre et la Russie avaient concerté leurs intrigues pour

empêcher cette mesure salutaire. Dans les négociations de 1743, la Russie imposa pour première condition de paix, l'élection du duc de Holstein. On n'était pas en mesure de refuser; et la Suède reçut un roi des mains de son ennemie. Elle perdait en même temps de nouveaux territoires en Finlande; Nyslott, Frédérickshamn et Willmanstrand; et la rivière de Kyméné fut la frontière. Cependant, Ché-tardie avait promis la renonciation de la Russie à une partie des territoires pris à la Suède en 1721; mais la France ne tint pas sa promesse. L'Angleterre, de son côté, agissait activement dans l'intérêt de la Russie, par tous les moyens de corruption que facilitaient les consciences de la noblesse suédoise.

Pour gagner ses frontières nouvelles, la Russie avait été secondée par l'abandon de la France, la complicité de l'Angleterre, la corruption de la diète. L'indignation publique, en Suède, eut la triste satisfaction de faire condamner et exécuter les généraux Buddenbrock et Lewenhaupt.

Cependant à la fin du règne de Frédéric, la cour cherchait à dégager la royauté des entraves qui la rendaient impuissante; et il est vrai de dire que tous les hommes éclairés étaient trop bien convaincus que l'affaiblissement de la royauté favorisait les plans de la Russie. Les hommes d'Etat de la France avaient également l'intelligence de la situation politique dans le nord. Aussi cherchaient-ils à ramener la Suède au rang qu'elle avait occupé: non-seulement, en 1747, la France renouvela son ancienne alliance avec la

Suède; mais, en même temps, par son intervention, elle amène des traités avec la Prusse et le Danemark. Le but était de faire une coalition contre la Russie.

Celle-ci, de son côté, s'efforçait de prolonger les désordres intérieurs, en excitant les entreprises factieuses de la noblesse. Le ministre russe à Stockholm, le baron Korff, prétendait hautement que les libertés suédoises étaient en danger et qu'il appartenait à la Russie de les protéger. Obéissant au même principe, un employé de la légation russe à Stockholm, nommé Simolin, avait des relations suivies avec des Finnois mécontents, et cherchait à provoquer un soulèvement en Finlande. Tout fut découvert; les preuves étaient évidentes; les complices de Simolin furent saisis; le principal d'entre eux, magistrat finlandais, fut condamné à mort et les autres à l'emprisonnement.

Ce fut dans ces circonstances que par la mort de Frédéric, Adolphe-Frédéric fut, en 1751, appelé au trône. Il ne répondit pas aux espérances de la Russie qui avait compté faire de lui un docile instrument. La Suède renouvelait, en 1754, l'alliance avec la France, et deux ans plus tard, le roi tenta d'agrandir le pouvoir monarchique. La tentative avorta, et cet échec ne servit qu'à abaisser davantage la couronne.

Le renouvellement de l'alliance avec la France entraîna malheureusement la Suède dans la guerre de sept ans, et le triste rôle qu'y joua la France, paralysa la Suède.

La mauvaise issue de cette guerre amena, en 1762, le parti russe au pouvoir. On en sentit bien-

tôt les funestes effets. Le parti français avait donné à l'industrie un développement considérable. On avait fait venir de l'étranger des artisans et des métiers; et entre autres progrès industriels, on appliquait des procédés nouveaux pour la fabrication et la teinture des tissus de laine. Par les efforts intelligents d'un Suédois, Ahlströmer qui, pendant des voyages à l'étranger, avait fait des études sérieuses sur l'industrie, on vit un petit bourg appelé Alingsos, se transformer promptement en une ville manufacturière de près de 20,000 âmes. Aussi à cette époque la Suède, sous le rapport industriel, était-elle très avancée. *Tous ces bienfaits disparurent avec la domination du parti russe.* Le gouvernement avait, avec une libéralité peut-être excessive, ouvert des crédits aux diverses manufactures. Le parti russe se jeta dans un excès opposé. Le crédit fut tout à coup restreint, les industriels paralysés, la fabrication suspendue. Il fallut vendre les métiers à l'enchère, lesquels, achetés à vil prix, furent envoyés par cargaison en Russie. Les artisans furent aussi embauchés et transportés en Russie. Cette triste révolution en industrie a fait peut-être plus de mal à la Suède que ne fit à la France la révocation de l'édit de Nantes.

Dans le domaine politique la Russie préparait avec non moins de perfidie, à l'ombre de la paix, la déchéance de la Suède. Comprenant bien tous les éléments de discorde et d'affaiblissement qu'enfermait la constitution de 1720, elle s'en déclara hautement la protectrice, et par un traité avec la Prusse du 30

mars 1764, elle s'unit à cette puissance pour assurer, par une garantie mutuelle, la constitution qui devait, dans la prévision de Catherine II et Frédéric le Grand, perdre la Suède. Remarquons que c'est dans cette même année 1764 que les deux mêmes souverains garantirent la constitution de la Pologne, et huit ans plus tard, en 1772, fut accompli le premier partage de la Pologne. La Suède aurait, sans contredit, subi le même sort, si la même année, 1772, Gustave III ne l'eût sauvée avec l'appui de la France. On a la certitude que déjà Frédéric avait fait le plan de partage. Catherine devait avoir la Finlande, Frédéric la Poméranie suédoise. C'eût été là un premier partage, sauf à le compléter, ainsi que cela se fit pour la Pologne.

La venue de Gustave mit obstacle à ces perfides combinaisons, et ce fut la France qui inspira les énergiques résolutions de ce prince. Le duc de Choiseul comprenait toute l'importance qu'il y avait à fortifier la Suède, et pour cela, il savait qu'avant tout il fallait fortifier la royauté et abaisser une factieuse oligarchie, dont la vénalité servait trop bien les projets de Berlin et Saint-Pétersbourg.

La pensée de Choiseul, à cet égard, s'était révélée dans un mémoire remarquable qu'il adressait le 22 avril 1766 au baron de Breteuil, ambassadeur à Stockholm. La France devait, écrivait-il, renoncer à se faire l'alliée d'un parti en Suède. Ce qui lui convenait, était de fortifier la royauté. A chaque diète la Suède s'affaiblissait, et si cela durait, l'anarchie serait au

comble. Dans ces circonstances il fallait prendre la résolution ou d'avoir pour alliée une puissance solide ou de l'abandonner à son malheureux sort. Le prévoyant ministre indiquait donc comme but des efforts de la France le rétablissement du pouvoir royal, ce qui d'après lui, ne pouvait se faire que par une révolution. C'est en vertu de ces principes qu'en 1770, il détermina Gustave, alors prince héréditaire, à venir à Versailles se concerter avec lui sur les moyens de mettre un terme aux espérances et aux intrigues de la Russie et de la Prusse. Il est donc permis de dire que ce fut à Versailles que se prépara la révolution qui sauva la Suède. En effet, le jeune prince accueilli avec empressement par Louis XV, encouragé encore par le duc d'Aiguillon, successeur de Choiseul, vit qu'il pouvait compter sur un appui solide. Outre les subsides que lui promettait la cour de Versailles, elle s'engageait à faire marcher une armée française, si la Prusse et la Russie s'opposaient ouvertement aux changements intérieurs qu'il méditait. Gustave avait donc toute confiance dans le succès, lorsque au bout d'un mois de séjour à Paris, la nouvelle de la mort de son père le rappela, et lui donna la couronne dont il prétendait rétablir l'éclat.

Il était temps d'agir ; les factieux redoublaient d'audace : le parti russe, qui dominait dans la diète, déposa plusieurs sénateurs favorables au roi et les remplaça par des hommes de son choix. Ainsi maîtres de la diète et du sénat, les factieux voulaient encore restreindre les droits de la royauté déjà tant mutilée.

L'anarchie gagnait du terrain ; les manufactures étaient vides, les ateliers déserts, les populations appauvries, le pays affaibli et penchant vers sa ruine offrait une proie facile à l'étranger, lorsque la révolution du 21 août 1772, rendit à la royauté son pouvoir et à la Suède son existence.

Le coup que venait de frapper Gustave, non-seulement faisait justice d'une noblesse corrompue, mais tombait encore directement sur Frédéric et Catherine. Le gouvernement de la Suède leur échappait et toutes les forces de la nation se trouvaient concentrées entre les mains d'un roi jeune et résolu, et appuyé dans ses résolutions par la France.

Les ressentiments de Frédéric éclatent dans toutes ses correspondances à cette époque. Le dépit de son ambition trompée se révèle même dans la lettre par laquelle il répond au message de Gustave, après la journée du 21 août. Il n'épargne même pas la menace : « Vous savez, Sire, écrit-il, que j'ai des engagements avec la Russie ; je les ai contractés longtemps avant l'entreprise que vous venez de faire. L'honneur et la bonne foi m'empêchent également de les rompre, et j'avoue à Votre Majesté que je suis au désespoir de voir que c'est elle qui m'oblige à prendre parti contre elle, moi qui l'aime, et lui souhaite tous les avantages compatibles avec mes engagements. »

Dix jours après, une seconde lettre, adressée par Frédéric à sa sœur, Louise-Ulrique, mère de Gustave III, témoigne que ses colères ne sont pas ap-

países. « Ma très chère sœur, écrit-il, si votre bonheur était solide, je serais le premier à vous en féliciter; mais les choses en sont bien éloignées; je vous envoie ici la copie de l'article de notre garantie, tel qu'il a été signé à Saint-Pétersbourg, et j'y ajoute même que, si je ne peux trouver des expédients pour calmer les esprits, je remplirai mes traités, parce que ce sont des engagements de nation à nation, et où la personne n'entre pour rien. Voilà ce qui me met de mauvaise humeur, de voir que par l'action la plus téméraire et la plus étourdie, vos fils me forcent d'armer contre eux. »

Frédéric, ainsi qu'on le voit, dissimulait peu ses projets de vengeance. Mais pour les exécuter, il lui fallait l'appui de Catherine. Or, quoi qu'elle fut, comme lui, trompée dans ses espérances, et exaltée dans ses ressentiments, elle ne se sentait pas en mesure d'attaquer ouvertement le roi de Suède. D'abord l'attitude de la France la retenait : des armements considérables avaient été faits à Brest et à Toulon. Des troupes de débarquement étaient réunies en Flandre, et une escadre française était prête à pénétrer dans la Baltique, au premier appel de Gustave. Qu'on ajoute à cela la guerre avec les Turcs et la révolte intérieure de Pugatcheff qui inspirait alors de sérieuses inquiétudes, et l'on aura le secret de l'immobilité de Catherine faisant contraste avec les impatiences de Frédéric. Elle dut se résigner à voir la Suède se relever, au moment où elle la croyait pour jamais abattue.

Mais il restait à Catherine les ressources ordinaires de la Russie, la corruption savamment organisée et l'esprit vénal de la noblesse. On vit le ministre Russe Markoff, travailler publiquement les membres de la diète : l'opposition redevint audacieuse et turbulente, contrariant tout projet d'amélioration, et combattant le roi autant par de lâches calomnies que par des résistances ouvertes.

En même temps les agents de Catherine ourdissaient un plan de révolte en Finlande, et malheureusement ils trouvaient appui dans des hommes égarés ou par *l'ambition personnelle*, ou par des aspirations mal entendues vers l'indépendance. A cette époque, il existait une association secrète appelée l'ordre de Walhalla, qui avait de nombreuses ramifications dans le pays et qui comptait beaucoup d'affiliés parmi les militaires de la garnison de Svéaborg. L'ordre se divisait en commanderies ayant chacune leur chef. Le but était l'indépendance de la Finlande avec un grand duc de Russie pour roi, sous la protection de Saint-Pétersbourg. A la tête des meneurs se trouvait le général, baron Sprengtporten, le même qui, plus tard, dans la trahison de Svéaborg, jouait le rôle actif de corrupteur.

Catherine était trop habile pour ne pas exploiter ces criminelles menées ; mais le complot découvert à temps fut énergiquement réprimé par Gustave, et Sprengtporten alla étaler à la cour de Catherine les hontes d'un transfuge. Il n'avait pas voulu accepter la domination du roi de Suède, et il se fit l'esclave de la Russie.

Cependant le mal qu'il avait fait persista après son départ. Beaucoup de Finnois égarés par de fausses idées d'indépendance, étaient prêts à se jeter dans les bras de la Russie, oubliant que l'indépendance offerte par la Russie était une voie qui conduisait à la servitude : les agitations redoublaient, et Gustave comprit qu'il fallait agir promptement s'il voulait sauver la Finlande. Profitant du moment où les armées russes étaient occupées en Crimée, il franchit la frontière au mois de juin 1788. Les plus vives alarmes régnaient à Saint-Pétersbourg. Déjà plusieurs familles quittaient la ville, et l'impératrice elle-même songeait à se réfugier à Moscou ; mais la trahison lui vint en aide. Le ministre russe Rasumoffski, resté à Stockholm pendant quinze jours après le départ de Gustave, avait profité de ce temps pour agir sur les nobles mécontents. Gustave, malheureusement, avait fourni un prétexte aux séditions. D'après la constitution de 1772, le roi ne pouvait faire une guerre offensive sans l'aveu des Etats. Or, dans l'obligation où il avait été de surprendre rapidement un ennemi qui semait chez lui l'or et la révolte, persuadé d'ailleurs que la réunion des Etats serait pour la faction des nobles finnois, séduits par Catherine, une occasion de l'entraver dans ses projets, Gustave avait dû prendre l'initiative et oublier la légalité pour frapper un coup sûr. Les mécontents purent donc à leur aise placer une question de forme au-dessus de l'intérêt national, et seconder la Russie en paraissant défendre le droit.

Les menées commencées à Stockholm par les agents russes se poursuivirent au sein même de l'armée, et, au moment où le succès de Gustave paraissait assuré, on vit tout à coup l'armée suédoise se retirer. Gustave avait été contraint à ce mouvement rétrograde par la trahison d'un certain nombre d'officiers nobles qui refusaient de prendre part à une guerre entreprise, disaient-ils, en violation de la loi.

Trente-quatre d'entre eux avaient formé à Anjala, le 12 août 1788, une association dans le but de faire cesser la guerre. Quelques jours auparavant on avait envoyé un délégué auprès de Catherine pour *lui proposer, dans une note signée, de négocier la paix avec les représentants de la nation*. La réponse de Catherine fut naturellement pleine d'obligeance. Elle exhorta tous ceux qui avaient pris part aux conseils salutaires exprimés dans la note, de délibérer entre eux le plutôt possible et de former un corps représentatif qui pouvait seul s'occuper *légalement* des vrais intérêts de la patrie ; elle promettait de contribuer avec ses troupes à consolider l'indépendance politique et civile, telle que tous les *bons patriotes* la désiraient. Puisque le roi ne voulait pas la paix, elle était prête à négocier avec la nation *directement*.

Les officiers publièrent alors un manifeste, en date du 25 août, dans lequel ils cherchaient moins à se justifier qu'à accuser le roi et séduire les soldats.

En vain Gustave essaya-t-il d'arrêter la sédition. Quelques-uns des meneurs furent, il est vrai, arrêtés ;

d'autres prirent la fuite ; mais le désordre s'était mis dans les rangs, et les résultats de la campagne étaient compromis.

Gustave résolu à faire appel à la nation contre une noblesse devenue l'instrument de l'étranger, confia le commandement de l'armée à son frère, le duc de Sudermanie, et convoqua la diète. Dans le discours d'ouverture du 3 février 1789, dont nous avons déjà eu occasion de parler, il donna cours aux ressentiments qu'avait excité en lui la trahison d'une noblesse ennemie, et il le fit avec d'autant plus d'amertume, que plusieurs des traîtres étaient en sa présence : « Il y a longtemps, dit-il, qu'il a été conçu ce projet de revendiquer l'indépendance de la Finlande, pour la réunir à la couronne de Russie.... Catherine II a voulu achever l'œuvre préparée par Pierre le Grand et commencée par Élisabeth, c'est dans cette vue, ne le comprenez-vous pas, qu'elle a jeté la division entre vous et moi, et avec la conquête de la Finlande, elle veut l'asservissement de la Suède tout entière. Les instruments qu'elle a choisis dans ces derniers temps pour accomplir son cher projet, ne les reconnaissez-vous pas ? »

Passant ensuite au récit de la campagne en Finlande, Gustave ajoute : « J'affirme que si tout le monde avait fait son devoir, nous reprenions nos anciennes frontières de ce côté. Mais il faut ici baisser un voile ;... le cœur me bat trop fort quand je pense à la conduite de ces officiers suédois envers leur roi et leur patrie... Nous sommes menacés au

dehors par un redoutable voisin ; au dedans , nous sommes divisés : voilà dans quelles circonstances je vous ai réunis, afin que nous puissions aviser, malgré tant d'obstacles , à sauver l'honneur et à sauvegarder le sol même de la patrie. »

Malgré cette rude leçon faite aux nobles, ils s'opposèrent audacieusement à ce que l'on continuât la guerre ; mais les trois autres ordres , le clergé , les paysans et la bourgeoisie, appuyèrent résolument Gustave qui profita de leur appui pour donner un nouvel agrandissement à son pouvoir. Ce fut dans cette diète qu'il fit adopter l'acte *d'union et de sûreté*. Dans la campagne suivante il put réparer les échecs préparés par la trahison. La brillante victoire de Svensksund porta encore une fois la terreur dans Saint-Pétersbourg, et amena la paix de Werelæ, en 1790. Il avait cru pouvoir compter sur l'Angleterre et la Prusse, qui par leur abstention sauvèrent cette fois la Russie. Mais Catherine put se convaincre, qu'il n'y avait rien à espérer pour elle tant que la Suède serait gouvernée par un roi qui se montrait également résolu contre les agressions extérieures et les intrigues intérieures.

Ne pouvant triompher sur les champs de bataille, Catherine rentra dans les voies tortueuses, mieux appropriées à son génie. C'est surtout pendant les sommeils de la paix que la Russie reprend ses avantages. La fureur des partis à Stockholm n'osait plus s'exercer aussi ouvertement contre un roi victorieux ; mais habilement entretenue par les agents de la Russie, elle projetait dans l'ombre des actes désespérés.

Malheureusement, Gustave, entraîné par la reconnaissance envers la famille royale de la France, méditait des projets de guerre pour replacer Louis XVI sur son trône ébranlé. A cet effet, il eut l'imprudence de conclure, en 1791, un traité avec Catherine, et par un de ses hasards qui signalent les amitiés de la Russie, Gustave périt assassiné, un an après.

La mort de Gustave III devait profiter à la Russie. Un enfant sur le trône, un régent embarrassé de son pouvoir, les factions reprenant espérance, et, à l'extérieur, de formidables événements, tout se réunissait pour offrir à Catherine une occasion de troubles. Elle s'efforçait, surtout alors, de séparer la Suède de sa fidèle alliée, en l'engageant dans une guerre contre la France révolutionnaire. Mais le régent sut comprendre, que rompre avec la France c'était se livrer à la Russie. Loin de se laisser entraîner dans cette fausse voie, il se rapprocha de Verninac de Saint-Maur, représentant de la république française à Stockholm, et chargea le baron de Staël d'une mission secrète à Paris, pour raffermir l'ancienne alliance, et obtenir de nouveaux subsides.

Alors se forma, sous les auspices du comte Stackelberg, ministre de Russie à Stockholm, un nouveau parti russe par les nobles, dont le général Armfelt était le chef avoué. Ceux-ci ne voulaient rien moins qu'appeler une flotte russe pour combattre, disaient-ils, le jacobinisme suédois. Car le jacobinisme était encore un moyen nouveau imaginé par Stackelberg

comme un épouvantail, et comme une occasion de créer le désordre. Il soudoya des clubs où des énergumènes à ses gages prêchaient les doctrines les plus subversives : il sut même organiser une émeute d'apparence républicaine. Mais le régent ne se laissa pas prendre à ces pièges, et tant qu'il fût à la tête du pouvoir, les intrigues russes furent déjouées par sa modération.

Nous avons vu par quels funestes aveuglements Gustave IV Adolphe se laissa entraîner dans une voie tout opposée. Les perfides conseils d'Alexandre le poussèrent dans l'abîme, et lorsqu'il y fut précipité, profitant des fautes qu'il lui avait fait commettre, le dépouilla de la Finlande. Tel était le fruit de l'alliance russe.

Le Danemark, de son côté, ne fut pas plus heureux chaque fois qu'il se confia à la trompeuse amitié des czars. Dans un article secret du traité de Tilsitt, il avait été décidé entre les deux puissants négociateurs, que le Danemark, leur allié, serait amené de gré ou de force à mettre sa flotte à leur disposition, pour être utilisée contre l'Angleterre. On sait comment l'Angleterre empêcha cet arrangement, en forçant les Belts et le Sund, en bombardant Copenhague et en s'emparant de cette même flotte qui devait servir contre elle. Alexandre fit hautement éclater son indignation, et déclara dans un manifeste : « Que la Russie ne déposerait les armes, que lorsqu'elle aurait forcé l'Angleterre à rendre sa flotte au Danemark, et à lui payer une indemnité pour

l'incendie de Copenhague. » Tel était son langage en 1807, et en 1812 il faisait la paix avec l'Angleterre, sans dire un mot, ni de la flotte danoise, ni de l'incendie de Copenhague. En même temps, il traitait avec la Suède, et s'engageait à enlever la Norwège au Danemark. Ainsi, non-seulement le Danemark n'obtint de la Russie aucune réparation pour les malheurs qu'elle avait attirés sur son allié, mais encore elle aida à le dépouiller de la moitié de ses domaines.

Ce serait tomber dans de fastidieuses redites que d'énumérer toutes les occasions où la Russie s'est agrandie aux dépens de ceux qui comptaient sur elle. Qu'il nous suffise de rappeler ce que nous avons dit au commencement de ce chapitre : la Russie ne doit rien de ses grandeurs à la conquête; elle doit tout à la ruse, tout à la trahison; les ennemis qu'elle combat ont rarement à craindre; il y a tout à redouter pour les amis qu'elle caresse. C'est en protégeant les Tatars de la Crimée qu'elle s'est emparée de leur pays; c'est en protégeant la Pologne qu'elle l'a mise en lambeaux; c'est son alliance avec la Suède qui a préparé notre décadence; c'est à l'ombre de l'amitié qu'elle a envahi l'Ukraine, qu'elle a opprimé la Moldo-Valachie; c'est à l'ombre de la religion qu'elle s'introduit dans tous les États chrétiens de la Turquie, grecs, serbes et bulgares; c'est à l'ombre du mariage qu'elle domine dans tous les États de l'Allemagne, où ses grands-ducs vont chercher des héritières, et ses grandes duchesses des épouseurs. Dans

les pays où ne pénètrent pas ses princes et princesses, elle assure son influence par les savantes combinaisons de mariages diplomatiques. Le ministre de Suède à Saint-Pétersbourg, M. de Nordin, a épousé une princesse Scherbatoff ; le baron Plessen, ministre de Danemark, a épousé une princesse Gagarine ; l'agent militaire de la Russie à Stockholm, le général Bodisko, a épousé une demoiselle de Koskul, appartenant à une des familles suédoises les plus favorisées par Charles-Jean. Quelquefois c'est la cour de Saint-Pétersbourg elle-même qui se fait entremetteuse de ses mariages, et se charge d'en faire les frais. Ainsi en a-t-il été du mariage de M. de Plessen qui s'est accompli par l'intervention officieuse de l'impératrice douairière. Dans toutes les cours, dans toutes les capitales, dans tous les consulats, l'action de la Russie est incessante et infatigable : c'est avec les agents de paix qu'elle livre ses combats, et l'on n'a quelque chance favorable avec elle, qu'au moment où elle se déclare votre ennemie, et qu'elle met ses troupes en mouvement.

## CHAPITRE XIV.

### Conclusion.

Personne, aujourd'hui, ne peut se tromper sur les causes de la guerre : elle est née de l'ambition moscovite et de ses longues traditions d'envahissements. Le jour donc où l'on voudra négocier, il y aura nécessité à imposer à la Russie des conditions qui l'empêchent de renouveler au premier jour ses opiniâtres tentatives.

Or, ces conditions sont indiquées par l'histoire même de ses usurpations. D'un côté, par les rives du Danube, de l'autre, par les flots de la Baltique, elle s'ouvre une route cachée vers l'Occident. En franchissant le Danube, elle se dirige vers la Méditerranée, lac central de l'Europe. En dominant sur la Baltique, et surtout en affaiblissant la Suède, elle se dirige vers la mer du Nord qui la conduit directement en Angleterre. Il faut donc absolument que les deux

routes stratégiques, si longtemps creusées par sa diplomatie, lui soient hermétiquement fermées; il faut que d'un côté elle soit expulsée de la Finlande, de l'autre, de la Bessarabie. Il faut que l'on fortifie les deux pays, la Suède et la Turquie, sur lesquels s'exercent depuis si longtemps son action envahissante, mais qui restent encore debout malgré de si grandes pertes. Hors de là, la paix qui se ferait, ne se serait qu'une trêve passagère?

Ces premières conditions posées, si la Russie persistait dans une lutte insensée, ce serait une occasion de faire revivre une nation qui a déjà tant de fois réveillé les sympathies. Les malheurs de la Pologne ont été si souvent mis au jour, que c'est une question sur laquelle il n'est plus besoin d'appeler la lumière. Nous dirons seulement que dans aucun pays de l'Europe les vœux en faveur de la Pologne ne sont aussi unanimes qu'en Suède, et qu'une guerre faite en commun par l'Occident et la Scandinavie en faveur de ce principe, serait la plus populaire. Il faut, d'ailleurs, se persuader qu'une fois repoussée du Pruth et de la Baltique, une fois qu'on lui aurait coupé les deux ailes avec lesquelles elle embrasse l'Europe au Nord et au Sud, on lui rendrait difficile la possession de la Pologne?

Il n'est pas inutile de rappeler à ce sujet un article du *Journal des Débats*, qui a eu dans le monde politique un certain retentissement. M. Saint-Marc Girardin, en examinant les caractères de la guerre, a établi des distinctions qui, au premier coup d'œil,

portent l'empreinte de la vérité. Il y a, selon lui, trois politiques diverses : la politique conservatrice, la politique révolutionnaire et la politique conquérante. A ces trois politiques correspondent trois sortes de guerre. Ces distinctions sont plus ingénieuses que solides. Sans vouloir discuter les préférences de l'illustre écrivain entre la politique conservatrice et la politique qu'il appelle révolutionnaire, qu'il nous soit permis quelques réflexions sur la politique conquérante. Si le savant publiciste entend parler d'une guerre dans laquelle les alliés voudraient faire quelques conquêtes à leur profit, sans doute il pourrait y avoir quelque matière à objection, quoique d'ailleurs ce fût très légitime vis-à-vis d'un insolent agresseur. Mais lorsqu'une prise de territoire ne serait qu'une restitution, un acte de justice, une noble intervention de la force en faveur des faibles, n'y a-t-il pas lieu d'admettre une quatrième classification, et ne pourrions-nous pas donner le nom de politique réparatrice à ce que M. Saint-Marc Girardin appelle politique conquérante? Ajoutons qu'une guerre n'est légitime et ne se fait pardonner les sacrifices qu'elle entraîne qu'autant qu'elle est une réparation.

Nous comprenons que la paix soit conservatrice, même aux dépens du juste, parce que l'on recule souvent devant des hasards qui pourraient ajouter aux succès de l'injuste. Mais une politique conservatrice en temps de guerre, et qui tendrait, même après le triomphe, à conserver les spoliations entre les mains du spoliateur, ne serait qu'un encouragement aux habiletés du crime.

On a abusé du mot révolutionnaire en prétendant qu'une prise de territoire à la Russie serait un signal de révolution. La restitution de la Finlande et de la Bessarabie aurait, entre autres avantages, celui de ne toucher à aucune des questions brûlantes qui servent d'argument aux timidités de la diplomatie. La cause révolutionnaire n'aurait rien à y gagner ; la justice seule serait satisfaite.

Qu'on ne s'y trompe pas : la paix ne peut être durable qu'en se faisant avec toute sa discipline, avec toute sa dignité, avec le cortège ordinaire de ses garanties et de ses obligations. Plus on y mettra d'empressement, moins on lui donnera de force ; plus on y apportera de légitimes méfiances, moins on devra craindre de la voir avorter. Sans doute la guerre a ses douleurs, auxquelles on doit chercher à mettre un terme ; mais il ne faut pas se contenter d'une halte passagère, de concessions insuffisantes. Il faut se garder d'une paix qui amènerait infailliblement le renouvellement de la guerre ; mieux vaudrait mille fois que la guerre continuât ; car la guerre a ses solutions, la paix mal faite n'en a pas. Pour les opprimés surtout, pour les peuples qui appellent une régénération, la guerre a ses espérances ; il ne faut pas que la paix ne leur apporte que des déceptions. Ni la Scandinavie, ni la Pologne, ni l'Italie, ni la Roumanie ne sont inquiètes tant qu'elles voient les armes aux mains de la France et de l'Angleterre : elles savent qu'en face d'elles, sur le champ de bataille, la Russie devra toujours reculer. Mais leurs alarmes pourront

être légitimes le jour où elles verront les négociateurs de l'Occident se mesurer dans un congrès avec ceux de la Russie. C'est là que commenceront les dangers, parce que d'un côté s'asseoiront la franchise et la générosité, de l'autre la duplicité et l'ambition. Napoléon, vainqueur à Austerlitz et à Friedland, perdait tous ses avantages à Tilsitt et à Erfurth.

Nous ne sommes pas de ceux qui appellent imprudemment la guerre et le sang : nous sommes d'autant moins disposés à faire bon marché des sacrifices humains, que malheureusement la Scandinavie n'en a pas donné sa part. Mais la guerre a ses lois, et le sang veut sa rétribution. En comblant la mesure de ses iniquités, la Russie a donné occasion d'en faire le dénombrement ; en poursuivant une de ses victimes, elle a invité toutes les autres à élever la voix ; en s'avançant sur le Danube, elle a réveillé le souvenir de ses entreprises sur la Baltique. Arrêter ses pas seulement sur le Danube serait une œuvre incomplète ; de fortes barrières doivent également s'élever sur la Baltique ; il faut que l'opresseur soit enchaîné partout où il a opprimé.

### **Postscriptum.**

Au moment où nous terminons, de toutes parts éclatent des espérances de paix. Peu de jours encore, et des conférences vont s'ouvrir à Paris. Nous ne répéterons pas ce que nous avons dit sur les dangers que cachent des négociations prématurées. Il est déjà certain que leur premier effet sera d'amoinrir le châtiment des coupables.

Depuis qu'il est question de négocier, il s'est produit d'étranges raisonnemens dans la presse occidentale. Il semblerait que la Russie, par une acceptation vague de points, dont quelques-uns sont encore inconnus, ait effacé en un jour une longue série de méfaits. Peu s'en faut qu'on ne vante sa magnanimité ; et c'est à elle qu'on fait honneur de la cessation d'une guerre qu'elle seule a provoquée. Il y a cependant une chose qu'on ne doit pas perdre de vue : si

la Russie consent à discuter, ou elle est aux abois, ou elle n'est pas sincère. Dans les deux cas, une trop facile indulgence serait mal placée.

Dans le cours de cet ouvrage, nous avons établi les conditions générales que permettait d'imposer la victoire, que commandait la sécurité de l'avenir. Mais nous raisonnions dans une hypothèse antérieure à toutes stipulations consenties. Aujourd'hui, des bases de négociations sont acceptées de part et d'autre. Il ne nous appartient pas, dans notre humble sphère, de nous opposer à des décisions acceptées par tous. Il nous est permis toutefois de faire notre profit de la position telle qu'elle est faite et de discuter, dans l'intérêt de la Scandinavie, le protocole tel qu'il a été formulé par l'Autriche, adopté par les puissances alliées et accepté par la Russie.

Nous ne dirons rien des quatre premiers points ; c'est dans le cinquième récemment introduit que reposent les espérances de la Scandinavie et les voies de réparation qui seules peuvent compléter les premières garanties. Les précautions sont prises du côté de la mer Noire ; il est non moins important de les prendre du côté de la Baltique. Les quatre premiers points, d'ailleurs, sont d'avance circonscrits ; le cinquième offre une plus grande latitude, dont il y aurait plus qu'une faute à ne point profiter.

Pour la garantie de la Suède, deux mesures principales sont à prendre : l'une concerne les îles d'Aland ; l'autre la frontière nord-est de la Suède et de la Norvège. La première de ces questions a déjà été abor-

dée ; la seconde est restée jusqu'ici presque inaperçue.

Nous devons les examiner toutes deux.

Les partisans de la paix à tout prix font bon marché des îles d'Aland. Ils ne voudraient pas qu'elles devinssent dans les conférences une source de difficultés, et ils consentiraient à demander que la Russie s'interdise le droit de faire aucun établissement militaire dans l'archipel d'Aland, et par conséquent de relever les remparts et les fortifications de Bomarsund. Pour nous, ce n'est pas assez, et la restitution des îles d'Aland à la Suède peut seule offrir une *garantie suffisante*. Et qu'on ne nous soupçonne pas de vouloir créer par cette demande une difficulté nouvelle. En effet, ou bien la Russie ne consentira pas à s'abstenir de fortifier, ou bien elle y consentira. Dans le premier cas, on saura à quoi s'en tenir sur ses intentions pacifiques ; dans le second, il ne lui en coûtera pas davantage de renoncer à la possession d'un point territorial qui ne lui serait plus d'aucune utilité.

Cette condition, introduite dans les conférences, aurait en outre l'avantage de mettre à l'épreuve la bonne foi de la Russie. Si véritablement elle renonce à l'idée de tenir constamment une menace suspendue sur les rives de la Scandinavie, elle abandonnera facilement les îles d'Aland ; si elle refuse de les céder, on peut être assuré qu'il reste encore chez elle de coupables arrière-pensées.

Passons à la question des frontières. On a vu que

dans le traité de Frédérickshamn les négociateurs suédois voulaient fixer la frontière à la rivière de Kémi; les négociateurs russes, au contraire, demandaient à s'avancer jusqu'au fleuve Kalix. Les deux parties cédèrent de leurs prétentions, et l'on prit pour limite le Tornéo et le Muonio à l'ouest. Il résulte de cet arrangement que les frontières russes touchent d'une part à la vallée de l'Alten, et de l'autre à la vallée de Tana. Il suffit de jeter les yeux sur la carte pour voir par quelles profondes échancrures la Russie pénètre au cœur de la Norwége, dont elle embrasse les districts des fiords. Comme à l'époque de la paix de Frédérickshamn, la Norwége n'était pas unie à la Suède, les négociateurs suédois n'avaient pas à s'occuper des dangers que présageait cette nouvelle configuration géographique. Aujourd'hui que de longues discussions et de fréquentes tentatives d'usurpation ont suffisamment éclairé la Suède et la Norwége, aujourd'hui que le traité du 21 novembre 1855 a signalé à tous les dangers qui sont à craindre, il est temps d'y mettre fin par des précautions nouvelles; et les termes du cinquième point de garantie permettent d'imposer des conditions à cet égard. De même que ce cinquième point fait espérer le redressement des frontières de la Bessarabie, de même il devient l'occasion d'une rectification de limites au nord-est de la Suède et de la Norwége. Or, les modifications nécessaires sont indiquées par la ligne fluviale de Kémi, ainsi que le voulaient les Suédois en 1809; au nord, la limite serait le lac Enara, continué par les rivières

de Pasvig et de Jacob ; ainsi les Russes se trouveraient éloignés des vallées de Tana et de l'Alten ; ainsi l'on couperait court à toutes les discussions qui n'ont cessé de troubler les deux pays limitrophes ; ainsi l'existence des populations nomades, sans cesse menacée par les Russes, serait désormais protégée ; ainsi, enfin, les frontières de la Norvége seraient à l'abri d'une invasion russe.

La limite serait plus facile à défendre, si au midi on la prolongeait à un point donné au-delà d'Uléoborg, car le rayon de cette ville présente toutes les conditions d'une position militaire et peut, par conséquent, *former pour les Russes un centre d'opérations très favorable aux entreprises*. Remises, au contraire, entre les mains des Suédois, Uléoborg pourrait devenir une barrière où devraient s'arrêter les efforts de l'envahisseur.

Nous devons à ce sujet réveiller l'attention du lecteur sur les intentions qu'avait la Russie lorsqu'en 1809, elle insistait pour que les limites fussent portées jusqu'à la rivière de Kalix. On peut voir par la carte jusqu'à quelle profondeur au sud-ouest cette limite devait porter les Russes. D'une part, l'extrémité de cette frontière aurait isolé tout le Finmark ; d'autre part elle aurait pris à la Suède le point du territoire qui se rapproche le plus des fiords tempérés de la Norvége. Les enseignements de 1809 ne doivent-ils pas profiter aujourd'hui, et n'est-il pas d'une bonne politique de mesurer les précautions d'aujourd'hui sur les intentions de cette époque, en

faisant reculer la Russie de l'autre côté de Tornéo sur une distance égale à celle qu'elle convoitait ?

Il est vrai que le traité du 21 novembre promet la garantie de la France et de l'Angleterre contre toute tentative d'envahissement. Mais pourrait-on espérer qu'au sein de la paix, alors que les armées de l'Occident seraient rentrées dans leurs foyers, la France et l'Angleterre se mettraient en mouvement à chaque pas que ferait la Russie au-delà de ses frontières ? On sait que ce n'est ni par de grandes entreprises ni par de hardies spoliations que s'avance la Russie : elle marche à petits pas, à petit bruit, par intermittence. Or, à chacun de ses pas, l'entreprise paraîtra trop petite pour mériter l'intervention active des grandes puissances, et il est à craindre qu'on ne ferme les yeux jusqu'à ce que la somme des usurpations insignifiantes formât un total formidable.

Les circonstances, d'ailleurs, ne peuvent-elles pas se modifier de manière à rendre illusoire la garantie commune des deux grandes puissances de l'Occident ? Le cours des années et des événements ne peut-il pas, ce qu'à Dieu ne plaise, amener une rupture entre la France et l'Angleterre ? Que devient alors la garantie commune ? On ne peut se dissimuler, en outre, que de semblables traités de garantie peuvent cesser avec les circonstances qui les ont fait naître, et les pays scandinaves peuvent citer un exemple de cette vérité. En 1720, un traité de garantie commune fut signé par la France et l'Angleterre pour assurer au Danemark la possession paisible du Slesvig. Or, quelle

action cette garantie a-t-elle exercée sur les événements survenus en Danemark depuis 1848 ? A-t-elle rien prévenu, rien empêché ? N'a-t-il pas fallu de nouveaux protocoles et de nouveaux traités ? Et n'est-il pas évident aujourd'hui encore que le Slesvig est la source de tous les troubles qui agitent le Danemark ? Avouons-le, le traité du 21 novembre a sa principale signification, comme étant un premier pas de la Suède vers une action commune avec les puissances occidentales ; mais comme traité de garantie pour une intervention lointaine et éventuelle, il ne pourrait pas résister aux incertitudes du temps et aux difficultés de la distance.

Ce qui importe donc aujourd'hui, c'est de donner à la Suède et à la Norvège une position qui leur permette de se défendre contre la Russie par leurs propres forces et sans l'intervention de l'Occident. La France et l'Angleterre doivent y avoir non moins intérêt que la Scandinavie. Or cette forte position ne peut-être assurée à la Suède que par la possession d'Uléoborg.

Qu'on n'aille pas s'imaginer que la Russie renonce à ses projets d'agrandissement. Les rudes leçons de la Crimée ne lui ont profité en rien. Tout au plus pourraient-elles déplacer sa marche et forcer son ambition à changer de route. Il n'y a pas longtemps que le grand-duc Constantin, visitant Cronstadt, disait au colonel Pichelstein, qui commandait le parc de siège à Sébastopol et qui aujourd'hui est commandant du corps des artificiers à Cronstadt : « Ce que nous avons perdu dans la mer Noire, nous le regagnerons dans

la Baltique ; nos flottes vont s'y trouver concentrées et fortifiées de tous les perfectionnements nouveaux dus aux progrès du génie militaire et maritime. » Ces paroles peuvent être imprudentes, mais elles sont vraies : la Russie n'abandonnera pas sa politique traditionnelle qui seule a fait sa puissance, et au moment même où s'ouvrent les conférences de Paris, elle prépare en silence de nouvelles ressources aux extrémités du nord. Aujourd'hui même une flotte se construit à Archangel, elle compte déjà six grands navires à vapeur, qui viennent d'être baptisés, et un nombre assez considérable de chaloupes canonnières. Les puissances occidentales ne sauraient donc trop se tenir sur leur garde, et lorsque nous demandons avec insistance que l'on profite du cinquième point pour fortifier les garanties de la Scandinavie, ce n'est ni par de vaines craintes, ni par une prudence exagérée.

La situation particulière du Danemark mérite aussi qu'on s'y arrête, surtout si les négociations se terminent par un congrès où on s'occuperait des intérêts européens. Ainsi que nous le démontrons dans le cours de ce livre, la diplomatie a fait à ce pays une situation impossible, et les événements les plus récents du Holstein comme du Danemark sont venus confirmer nos prévisions. Nous avons signalé les dangers de l'acte de succession ; il appartiendrait au congrès de les prévenir, et de tous les arrangements le plus sûr pour garantir l'avenir, serait d'assurer par une nouvelle loi de succession l'unité du groupe scandinave.

Il est un autre point sur lequel nous croyons devoir appeler l'attention des plénipotentiaires de l'Occident. Pendant que l'on est en mesure de réprimer l'ambition des czars et d'assurer l'équilibre européen, l'occasion se présente de faire justice de prétentions hautement avouées, qui tendraient à faire de la Russie une puissance illimitée. Pour bien donner l'idée des projets qui depuis longtemps se trament à Saint-Pétersbourg, nous devons citer le préambule du traité de commerce conclu en 1838 entre la Suède et la Russie. On verra, par les titres accumulés que se donne le czar, qu'il est grand temps que l'Europe intervienne pour mettre un terme aux usurpations qui menacent de faire de l'équilibre européen un vain mot.

Voici ce document curieux, que nous livrons à l'examen des négociateurs :

« Nous, Nicolas I<sup>er</sup>, par la grâce de Dieu empereur et autocrate de toutes les Russies, de Moscovie, de Kiovie, Vladimirie, Novogorod, czar de Cazan, czar d'Astracan, *czar de Pologne*, czar de Sibérie, czar de la Chersonèse-Taurique, seigneur de Plescou et grand-duc de Smolensk, de Lithuanie, Volhynie, Podolie et de Finlande, duc d'Estonie, de Livonie, de Courlande et Semigale, de Samogitie, Bialostok, Carélie, Twer, Jugorie, Permie, Wiatka, Bolgarie et d'autres ; seigneur et grand-duc de Novogorod inférieur, de Czernigovie, Résan, Polock, Rostow, Jaroslaw, Bélooserie, Udorie, Obdorie, Condinie, Witepsk, Matislaw, *dominateur de tout le côté nord*, seigneur d'Ivérie (Ibérie), de la Cartalinie, de la Géorgie, de la Ca-

bardie et de la province d'Arménie ; prince héréditaire et souverain des princes de Czercassie, Gorski et autres, successeur de Norwège , duc de Schleswick-Holstein, de Stormarne, de Dithmarschen, et d'Oldenbourg, etc., etc., etc., savoir faisons par les présentes qu'en conséquence d'un commun accord entre nous et sa majesté le roi de Suède et de Norwège, nos plénipotentiaires respectifs ont conclu et signé à Stockholm le 26 avril (8 mai) de l'année courante 1838..... »

Dans cette superbe énumération de ses titres, on voit que le czar ne dissimule rien de ses ambitieuses pensées. Ainsi, le sultan est proclamé vassal de la Russie, quant à l'Arménie; l'Autriche et la Prusse, quant à la Pologne; la Suède, quant à la Norwège; le Danemark, quant aux duchés de Slesvig et de Holstein; enfin l'Allemagne est entamée par le duché d'Oldenbourg.

Le moment est venu d'effacer ou de modifier des titres qui sont un outrage à tant de peuples, et une menace perpétuelle pour la paix de l'avenir. Des prétentions si hautement affichées, si insolemment développées sur une vaste échelle, ne peuvent plus être tolérées, alors que les représentants des nations s'assemblent au nom de la paix et de la justice. Il doit nécessairement entrer dans la cinquième garantie une révision sévère des titres de l'empereur de Russie.

En demandant pour la presque île scandinave les garanties que nous venons de formuler, il est évident que nous entendons que celle-ci a aussi des devoirs à remplir. Pour compléter le traité du 21 novembre, il reste au roi Oscar à se prononcer en faveur des

propositions qui servent de bases aux négociations, en demandant toutefois l'interprétation la plus large du cinquième point de garantie. En se prononçant ainsi avec l'obligation d'entrer en campagne de concert avec les alliés, dans le cas de rupture des négociations, la Suède et la Norwége devraient être représentées aux conférences, et les plénipotentiaires de l'Occident ne pourraient que gagner à admettre auprès d'eux des hommes initiés aux plans séculaires de la Russie dans les régions du Nord. Les deux pays sortiraient alors de la position équivoque que leur ont faite des négociations inattendues.

*Il serait sans doute préférable pour nous, et, nous le croyons, pour tous, de n'avoir pas à discuter des conditions, avant que les triomphes de la guerre soient complets : nous ne pouvons dissimuler que les annonces des conférences de paix ont été accueillies en Scandinavie, et surtout en Suède, avec un étonnement mêlé de douleur. Non que la Suède veuille profiter d'une guerre à laquelle elle n'a point pris part ; mais parce que le moment était venu pour elle d'y apporter son tribut ; parce que le souffle des grands événements avait réveillé chez elle l'esprit public ; parce que, sous l'impression des grandes choses auxquelles elle voulait participer, elle était revenue à l'union des cœurs et des sentiments. Les partis s'effaçaient, les discordes s'éteignaient, et la guerre allait devenir pour la Scandinavie un premier pas vers l'unité qui doit faire sa force, une première réparation des fautes politiques, une première*

vengeance contre l'ennemi séculaire qui la menace. Elle entre maintenant dans les incertitudes des négociations, bien plus périlleuses pour elle que les hasards des combats ; il ne lui reste plus qu'à faire appel à l'intelligence des plénipotentiaires de l'Occident, à leur signaler avec insistance les dangers qui existent sur la Baltique et la mer du Nord, comme sur la mer Noire et le Danube, et à les bien convaincre que les intérêts de l'Europe centrale sont inséparables de ceux de la Scandinavie.



FIN.

**VERIFICAT  
2017**



**VERIFICAT  
1987**

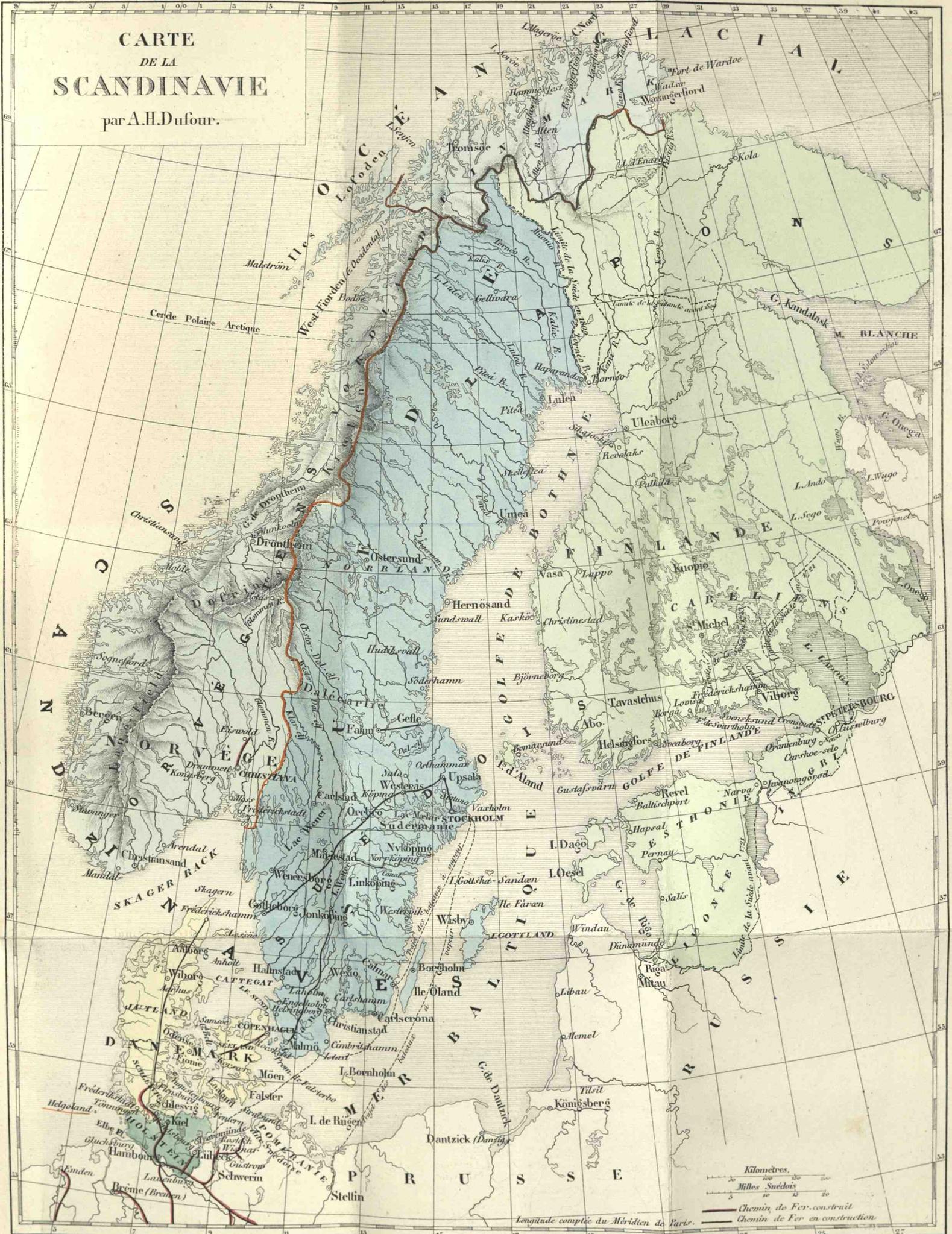
**ERRATA.**

Page 205, ligne 7, effacez : *des morts et.*

Pag. 188, ligne 23, 1743, lisez : -1721 et 1743.

# CARTE DE LA SCANDINAVIE

par A.H. Dufour.



Gravé chez Erhard Schiele R. Bonaparte #2.

Imp. Kaeppelin Q. Voltaire 12 à Paris

VERIFICAT  
2007

BIBLIOTECA  
CENTRALA  
UNI. EF SITARĂ  
BUCUREȘTI